

DEVIE , prêtre.

I.C.

+

L'abbé de la Roche
L'abbé de la Roche de la Roche
Cours à Mousy St. Germain
Grand Archevêque de la Roche
de la Roche de la Roche
de la Roche de la Roche





S. THOMAS A VILLANOVA.



S. THOMAS. de Villeneuve Archevesque Augustin. 1658. a Tolose
I. Sequenot. F.



MsP P/XVII-277/1

LA VIE

DE

S. THOMAS

DE VIL-NEVVE,

DIT L'AVMOSNIER,

De l'Ordre des Hermites

de S. AVGVSTIN,

Archeuesque de Valence.

Recueillie par le R. P. SIMPLICIAN S. MARTIN,
Professeur Royal, & Doyen en
l'Vniuersité de Tolose.

*Avec la Relation de l'appareil, Pompe & Cere-
monies obseruées en sa Canonisation à Rome
le premier de Nouembre 1658.*

Et de ce qui s'est passé en la Feste de ladite Canonisa-
tion celebrée en quelques Villes
pendant huit iours.



A TOLOSE,

Par JEAN BOVDE, Imprimeur du Roy, & des
Estats de Languedoc, prés le College
de Foix. M. DC. LIX.



L A V I E
D E
S. THOMAS
D E V I L L E N E V V E
D I T L A V M O S N I E R

Docteur de l'Ordre des Hermites
de S. Augustin
Archevêque de Valence.

Revue par le R. P. Simon S. MARTIN,
Professeur Royal, & Docteur en
l'Université de Tolose.

avec la Relation de l'apparition de la Vierge
à plusieurs personnes en la Canonisation de Louis
le premier de Novembre 1688.

Et de ce qui s'est passé en la Feste de la Sainte Canonisation
celebrée en plusieurs Villes
pendant huit jours.



A T O L O S E
Par Jean Boudet, Imprimeur du Roy & de
l'Université de Tolose, au Collège
de l'Évêque. M. D. C. L. X.



A

LA REYNE
MERE.



ADAME,

Comme c'est une chose constante, qu'apres les influences du Ciel, & les aspects favorables des Astres, c'est princi-



EPISTRE.

palement à la bonté du terroir
 que les arbres doivent leur fer-
 tilité, & la douceur des fruits
 qu'ils portent. Aussi, *Mi A-*
D A M E, faut-il aduoier,
 que le Bien-heureux Thomas
 de Vil-neuve, Archeuesque de
 Valence, qui est cét Arbre dont
 parle le Prophete Roy, planté
 proche du courant des eaux, ou
 bien des dons & des graces du
 saint Esprit, qui sont les eaux
 desquelles *I E S U S - C H R I S T*
 inuitoit ceux qui auoient soif à
 venir boire dans sa source; &
 qui a porté en son temps les
 fruits des bons exemples qu'il
 a donnez d'une charité parfait-
 te, & de toutes les autres ver-
 tus, qu'il a si saintement pra-

EPISTRE.

tiquées. Ouy, *MADAME*,
 il faut aduouier que nostre Bien-
 heureux Sainct, qui a tiré son
 origine d'Espagne, & qui doit
 sa naissance à l'Archeuesché de
 Toledé, aussi bien que son edu-
 cation; qui a pris l'Habit sa-
 cré des Hermites de Sainct Au-
 gustin dans la ville de Salaman-
 que, qu'il a long temps embau-
 mée, aussi bien que celle de Vail-
 ladolid, de l'odeur de ses ver-
 tus; qui a esclairé l'Andalousie
 de ses lumieres, & mesme fait
 admirer l'œconomie de son gou-
 uernement dans la charge de
 Prouincial de son Ordre; qui a
 fait esclatter ses plus brillantes
 actions dans le Royaume & dans
 la ville de Valence, d'où le bruit

EPISTRE.

de ses Miracles a retenty iusques dans Rome mesme. Il faut aduoüer, dis - ie, que ce Sainct est redeuable à l'Espaigne, non seulement des choses que ie viens de dire, mais mesme d'une grande partie des respects & de la veneration qu'on luy rend maintenant dans toute l'Eglise. Et afin, **MADAME**, que cette verité vous paroisse plus claire, Vostre Majesté n'a qu'à se ressouuenir, que l'Empereur Charles - le - Quint vostre Bis - ayeul, apres le refus mesme que nostre Bien-heureux Sainct auoit fait de l'Archeuesché de Grenade, le pourueut de celuy de Valence, par vne disposition miraculeuse de la Prouidence di-

EPISTRE.

uine. Que Philippe II. vostre Ayeul le pressa de l'accepter, & que de son consentement, il en ratifia la prouision, & la fit valoir. Que Philippe III. vostre tres-honoré Pere obtint du Pape Paul V. sa Beatification; & qu'encore de fraische datte sa Majesté Catholique a impetré sa Canonisation d'Alexandre VII. qui remplit aujourd'huy tres-heureusement la Chaire de Saint Pierre. Doncques, **MADAME**, il est vray de dire que si nostre Bien-heureux Thomas possede vne gloire eminente dans l'Empirée; ce n'est pas si uniquement le fruit de sa cooperation avec la grace de Dieu, qu'il ne doive à la

EPISTRE.

Maison d'Autriche les moyens que luy a fournis pour la meriter, & qu'il ne luy soit redevable des emplois illustres, & des occasions esclattantes, dans lesquelles il s'est sanctifié, & enfin qu'il ne luy soit obligé de ce que la sainteté de sa Vie est aujourd'huy uniuersellement reconnue. Or, MADAME, comme selon le dire mesme de l'Ecclesiaste, les Fleuves doiuent tousiours aller vers la Mer, comme vers la source d'où ils sont sortis; A peine eux - ie formé le dessein de donner aujour la Vie de cét incomparable Seruiteur de Dieu, qu'il m'inspira celuy de le dedier à Vostre Majesté, afin de Vous rendre

EPISTRE.

ce tesmoignage de la gratitude qu'il conserue dans le Ciel des obligations qu'il a receües de vostre illustre Maison. Il est vray, **MADAME**, que l'Ouvrage que ie vous presente n'est presque qu'une repetition, & qu'une copie du Discours panegyrique du mesme Sainct, que ie fis imprimer il y a quelques années avec plusieurs autres des Saincts & Sainctes du mesme Ordre. Mais pourtant, **MADAME**, cela n'empesche point que ie ne sois aujourd'huy dans la necessité de vous le consacrer. Car enfin, quoy que la Vie de cét illustre Sainct ait paru avec assez d'esclat dans mon premier Ouvrage, & qu'elle ait

EPISTRE.

participé à l'approbation, que beaucoup de personnes ont donné à tout le Livre, iusques là mesme qu'il y a eu des Prelats aussi celebres en doctrine qu'en pieté, qui en ont fait faire la lecture pendant le repas: il se pourroit neantmoins faire, que la Vie de ce Sainct que ie donne separement, receuroit aujourd'huy un accueil moins favorable, si elle n'auoit l'honneur d'estre sous vostre protection: Et peut-estre que quelqu'un pourroit soupçonner que cét Espagnol trauesty ne fut pris pour un Espion en France, s'il se promenoit tout seul sans auoir vostre Passe-port. Et certes,
M A D A M E, puis que

EPISTRE.

*Vous venez de la tres-illustre
Maison d'Autriche & d'Es-
paigne, & estes en celle de Bour-
bon Mere de Louis XIV. qui
regne aujourd'huy tres-heureuse-
ment en France: & que la Pro-
vidence celeste va estreindre d'un
nouveau lien, & d'un nœud
tres-auguste ces puissantes Mai-
sons, par le Mariage de l'In-
fante vostre tres-chere Niece
avec nostre Roy tres-Chrestien
vostre tres-honoré Fils, pour
perpetuer les Successeurs legiti-
mes à cette Couronne, & Vous
rendre à mesme temps la plus
releuée Princesse de la terre.
L'ay raison d'esperer, M A-
D A M E, que pour obliger le
Ciel à faire reüssir une aliance*

EPISTRE.

*si importante à la Paix de toute
 la Chrestienté, que Vous avez
 tant à cœur, Vous ne refuse-
 rez point vostre protection &
 sauue-garde à un Sainct de vo-
 stre Nation, qui veut estre con-
 neu de la nostre, & qui ne re-
 cherche d'entrer en aliance & en
 societé avec vos sujets, que pour
 Vous les rendre plus respectueux,
 plus affectionnez, & plus sou-
 mis, en l'esprit de Religion, &
 de Iustice, dont les pages de ce
 Liure sont toutes animées, &
 qui luy a tousiours fait ren-
 dre à Dieu & à Cesar ce qui
 leur appartient. Receuez donc-
 ques, MADAME, cette
 Histoire, s'il vous plait, parmi
 les autres pieces de deuotion dont*

EPISTRE.

Vous enrichissez vostre Cabinet:
 Donnez une audience favorable
 à un Estranger, qui Vous
 portera des Memoires de la ma-
 gnifique beneficence de vos An-
 cestres, & des actions memora-
 bles par où ils ont consacré leurs
 noms à l'eternité: & qui en re-
 tour de l'audiance que Vous luy
 aurez donné, & de la creance
 que Vous luy aurez procuré dans
 vostre Cour, Vous obtiendra sans
 doute, apres le comble de gloire
 dont Vous jouïssiez presentement,
 la plenitude des plaisirs & con-
 tentemens que Dieu distribüë à
 ses Esleus dans le Royaume du
 Ciel, selon le souhait continuel
 que respand sur Vostre Majeste

EPISTRE.

*Et sur celle de nostre Roy tres-
Chrestien, vostre tres-cher Fils,*

MADAME,

De Vostre Majesté,

**Le tres-humble tres-fidelle,
& tres-obeissant sujet &
seruiteur.**

FR. SIMPLICIAN S. MARTIN,
Prieur, bien qu'indigne, de vostre
Conuent S. Augustin de Tolose.



FACULTAS R. P. M. GENERALIS.

R. P. M. *simpliciano* S.

CUm significaueris nobis in votis habere, ad maiorem Dei gloriam & Sancti Thomæ à Villanoua, sacri nostri instituti alumpni, nuper à sanctissimo Alexandro Papa VII. Sanctorum Cathologo ascripti, Vitam à te alias typis mandatam, iterum separatim in lucem edere; libenter ad id (prius tamen visam & perlectam à PP. Magistris duobus Conuentus nostri Professoribus) facultatem facimus: speramus namque fideles ex actionum, heroïcarum virtutum & insignium exemplorum Religionis & Charitatis præfati sancti lectione, plurimum emolumenti ad profectum spiritua-lem cum Dei gratia consecuturos. Datum Parisijs die 6. Martij 1659.

Fr. PAVLVS LVCHINVS Gen. & Com-
missarius Apostolicus indignus.

Approbation des Docteurs.

Nous soubs - signez Docteurs Regens en l'Vniuersité de Tolose, & Faculté de la sainte Theologie, Attestons auoir leu attentiuement, & avec plaisir *la Vie du B. Thomas de Vil-neuue, dit l'Aumosnier, Archeuesque de Valence*, recueillie & dressée par le R. P. SIMPLICIAN S. MARTIN, &c. & n'y auoir trouué rien qui choque la Foy Catholique, ny les bonnes mœurs,

ains le tout nettement & iudicieusement dé-
duit , propre pour exciter les ames des Fi-
deles à embrasser , & pratiquer les vertus
d'humilité , deuotion , pauvreté religieuse ,
mortification , pureté de corps & d'esprit ,
amour de Dieu , charité & misericorde en-
uers le prochain necessiteux. Partant nous
soubscriuons à l'aduis que d'autres sçauans
ont donné ailleurs, principalement à Rome,
selon que se voit sur la fin de la Preface sui-
uante, jugeons le susdit Liure digne de voir
le iour pour l'vtilité publique. A Tolose
ce 10. May 1659.

F. LANDON, Professeur Royal.

F. IOSEPH BRUNET, Professeur
Conuentuel.

Permission de Monseigneur l'Archeuesque.

VEV l'Approbation des Do-
cteurs Regens , Nous permet-
tons l'impression du Liure qui a pour
titre, *La Vie de S. Thomas de Vil-neuue,*
dit l'Aumosnier, &c. Donné à To-
lose le 12. May 1659.

PIERRE DE MARCA,
Archeuesque de Tolose.

AV



AV LECTEUR.

MON pieux & debonnaire Lecteur ,
Si ie vous donne separement en ce
petit Manuel la Vie de Saint Thomas de
Vil-neuve Archeuesque de Valence & Reli-
gieux de l'Ordre des Hermites de nostre glo-
rieux Pere S. Augustin inserée dans l'Histo-
re de la Vie de nos Saints , qui fut impr-
mée en cette Ville l'an mil six cens quaran-
te-vn : Il importe pour la gloire de Dieu &
de ce Sainct , que ie vous en découure le
motif. Vous sçaurez donc que sur la fin du
mois d'Octobre de l'année derniere 1658. vn
Religieux Prestre du mesme Ordre de ce
Conuent de Tolose , ayant esté accueilly
subitement d'une tres-dangereuse maladie
de toux, de rheume, & de fièvre continuë si
violente , que les Medecins iugeoient par
les symptomes , qu'il n'en pouuoit point re-
leuer , & qu'à moins de miracle à peine
auoit-il pour deux iours de vie ; quelques-
vns de ses Confreres furent inspirez de re-
courir aux remedes du Ciel , & d'appeller
de la condamnation de ces Messieurs deuant
le Tribunal de la Misericorde diuine. Se

ressouuenans donc que ce Bien-heureux Archeuesque de Valence s'estoit rendu secourable à plusieurs malades en des dangers plus extremes ; & se confians qu'il le seroit immanquablement à cettui-cy, s'ils le reclamoient en vn temps auquel ils scauoient que sa Canonisation estoit concludë. & qu'il alloit estre reconnu pour Sainct de toute l'Eglise, par la Sentence que nostre S. P. le Pape Alexandre VII. auoit prononcée, & deuoit proceder à sadite Canonisation solennellement le premier iour du mois de Nouembre suiuant, dedié à la veneration de tous les Saincts. Ces Religieux animez de cette esperance, n'eurent pas plustost promis à Dieu de faire quelques œuures de pieté, & de mortification à son honneur & de saint Thomas pour la conualescence du malade, que la toux qui le mettoit à chaque secousse hors d'haleine, & qui iusques alors l'auoit depuis plusieurs iours trauaillé sans interualle, s'arresta tout court : le rheume qui l'estouffoit fut dissipé, & la fièvre qui le consommoit le quitta : de maniere que tout à coup il setrouua deliuré de ces trois fâcheux accidens, & parfaitement guery. Sur quoy ses Confreres l'ayant aduertty qu'ils l'auoient

A V L E C T E U R.

recommandé à Saint Thomas , il fut sur le champ tout persuadé qu'il estoit obligé à ses intercessions d'une santé si soudainement pratiquée ; & que pour preuve de sa gratitude envers vn si considerable bienfacteur , il deuoit s'employer à faire reimprimer sa vie separement , afin qu'elle peut estre conuë de tous les fideles , par la facilité qu'ils auroient à la recouurer. Et en effet quelques iours apres pour y satisfaire , il fit mettre la main à cét œnure , aussi-tost qu'il eut receu la Relation des Ceremonies en ladite Canonisation , & de la magnificence qui l'accompagnerent : qui furent extraordinaires , ainsi que vous pourrez lire à la fin du liure.

Voicy doncques (mon cher Lecteur) nostre S. Thomas de Vil-neuue , qui se tire du gros des Vies des autres Saints de nostre Ordre , pour pouuoir conuerser familièrement avecque vous. Si vous donnez quelques heures de vostre loisir à son entretien , vous remarquerez en luy des inclinations & des conduites tres-loüables , qui meriteront vostre imitation , & qui ont tousiours esté tres-conformes & tres-exactement aiustées aux diuers personages qu'il a représenté ,

A V LECTEUR.

& aux qualitez ou charges qu'il a soustenuës. Que si les Marchands l'entendent bien, lors que, pour attirer les acheteurs, ils exposent en veüe les échantillons de toutes les étoffes precieuses qu'ils gardent dans leurs magazins; & si l'artifice de l'Orateur, qui met dans l'Exorde la diuision des points & des choses qu'il doit établir dans tout son discours, n'est pas inutile pour reueiller la curiosité, & pour gagner l'attention de ses auditeurs; j'ay creu que si ie vous étallois dès l'entrée de cette Histoire vn abbrege de la vie de ce Sainct, ie pourrois vous faire naistre le desir de l'estudier en toute son estendue dans le corps de plusieurs Chapitres & nombres: & qu'apres auoir veu en passant ses plus signalées actions en vn Tableau raccourcy, & comme en vne Medaille de mignature, vous voudriez pour vous contenter pleinement en voir le Tableau entier dans vn Panegyrique étendu, qui vous les representat en leurs iustes dimensions, & dans toute leur grandeur & leur grace naturelle. C'est donc en cette Preface, mon debonnaire Lecteur, que vous allez contempler l'epitome de ce que le Bien-heureux Thomas de Vil-neuue a esté, & de tout ce qu'il

A V L E C T E U R .

à fait de plus recommandable, dans tous les âges, & les differents emplois de sa vie. Tout y est rare, tout y est exquis, tout y est singulier, & digne d'admiration. Vne Naissance qui chasse la peste, & rend la santé à sa patrie: vne deuotion forte & vigoureuse en vn âge foible: vne enfance qui se despoüille pour vestir les nuds, qui s'oste le pain de la bouche pour en sustenter les faméliques, & qui s'employe enuers ses parens de toute l'estenduë de son credit pour les faire secourir. Vne ieunesse qui n'a rien de ieune que les années, qui surmonte la prudence des vieillards, & qui marie la delicatesse de la chair avec la rigueur des ieunes & des cilices, & vne grande austerité avec vne pareille innocence. Des estudes, où l'excellence de l'esprit, & l'integrité des mœurs éclatent également. Vn adieu au monde lors qu'il luy fait plus beau visage, & que les plus celebres Vniuersitez n'ont point d'honneur si haut, qu'elles ne luy offrent, ny de chaire, où elles ne demandent de le voir assis. Vn mépris des richesses, au temps qu'il en peut absolument disposer, & que la dernière volonté de feu son pere le cõstitué heritier d'une assés riche succession.

A V L E C T E U R.

Vne entrée en Religion où l'exercice de l'oraison, la pratique de l'humilité, & la mortification de la bouche partagent les occupations d'un Nouice, & où il se montre si feruent, qu'il laisse ceux qui courent le mieux, en arriere, & deuant mesme les plus parfaits. Vn profez qui s'acquie irreprochablement de ses vœux, & qui surpassant ses Confreres en toutes les autres vertus, se surmonte soy-mesme en la charité enuers les malades. Vn Prestre qui porte vne ardeur de Seraphin, & vne pureté Angelique de corps & d'esprit, aux saincts Autels, qui arrouse de ses larmes toutes les hosties qu'il presente à Dieu, qui a les extases, les reuelations, & propheties, pour les ordinaires saillies, ou pour les fruicts de la contention & ferueur de ses oraisons: & qui estant prodigue de toute autre chose, se rend si auare du temps, que l'Autel, & le seruice du Chœur en prenant vne partie, la Bibliotheque & l'Infirmierie l'autre, il n'en laisse pas échaper vn seul moment d'inutile. Vn Predicateur qui persuade la vertu, & combat le vice avec des mouuemens si pathetiques & affectifs, qu'il en vient souuent par la vehemence de l'action, iusques à la

A V L E C T E U R.

suspension de tous ses sens ; & qui sans faire
 acception des personnes , tonne aussi coura-
 geusement sur les testes des Empereurs ,
 quand la chose le requiert , que sur celles
 des Bergers. Vn Superieur qui ne se preuaut
 de son rang que pour procurer le bien de ses
 inferieurs ; qui par la douceur de sa condui-
 te , range tous les cœurs à sa discretion ; qui
 au choix qu'il fait des moyens propres pour
 atteindre au but qu'il s'est proposé de leur
 correction , fait paroistre vne prudence ex-
 traordinaire : & qui par humilité porte tou-
 tes les fuites & les resistances possibles, pour
 n'accepter pas les charges , dont la voix de
 Dieu , & des peuples le iuge digne. Vn Ar-
 cheuesque qui dans l'eminence du rang qu'il
 tient , conserue inuiolable la modestie d'un
 Religieux ; & dans la possession d'un gros
 reuenu , le dépoüillement & expropriation
 d'un simple Frere. Qui n'est puissant que
 pour secourir les foibles, ny riche que pour
 subuenir à l'indigence des souffreteux. Qui
 se retranche dans la frugalité d'un Hermite ,
 & s'abaisse iusques-là , que de rapiecer ses
 habits de ses propres mains , pour auoir de-
 quoy faire plus liberalement l'aumosne. Vn
 Archeuesque qui ne laisse point de necessité

A V L E C T E V R .

si cachée dans son Diocèse, qu'il ne décou-
 ure, ny de fortune si mauuaise, qu'il n'adou-
 cisse. Qui donne deux fois plus qu'il ne re-
 çoit, qui s'épuise sans reserue, & qui pen-
 seroit estre coupable d'un vol, si la moin-
 dre partie du reuenu d'une année restoit ius-
 ques au commencement de l'autre dans ses
 coffres, & auoir dérobé aux pauures les
 sommes dont il auroit gratifié ses parens.
 Vn Archeuesque qui batit des Colleges,
 fonde des Hôpitaux, & fournit de deniers
 immenses pour le rachapt des captifs. Qui
 épargne à ceux qui ne sont plus ce qu'ils
 ont esté: mais qui sont tousiours nobles &
 honnestes gens, la honte qu'ils auroient de
 luy demander l'aumosne, en les preuenant:
 qui se communique à eux si largement, que
 la condition où il les met, ressemble à leur
 premiere fortune, & qui sans les enrichir,
 les maintient dans la reputation de n'estre
 pas pauures. Vn Archeuesque qui est l'azyle
 des vesues, qui contribuë de son propre des
 sommes notables à la dot de leurs filles dis-
 setteuses, pour leur faire rencontrer des par-
 tays sortablez: qui nourrit les mineurs, &
 les orphelins, comme s'il estoit leur tuteur:
 & qui se declare le pere de tous les enfans

A V L E C T E U R .

abandonnez , & s'oblige à les pourvoir de nourrices , & à les faire élever & entretenir , avec la mesme sollicitude & empressement que s'il les auoit effectiuement engendrez. Enfin vn Archeuesque qui ayant rente mille Ducats de reuenu , ne possede pas vn double , & meurt si dépoüillé de toutes choses , que le liét mesme sur lequel il rend son ame , n'est à son vsage que par emprunt. Vn Prelat qui peut seruir de modele à tous les autres , qui dans vne vieilleffe cassée , visite personnellement ses Eglises , qui a l'honneur de ses Prestres aussi cher que le sien propre : qui brule d'vn zele incroyable pour la reformation de son Clergé , & pour la conuersion de ses suiets : qui se discipline mesme iusques au sang deuant eux , pour leur faire conceuoir la detestation de leur mauuaise vie : qui traicte sa chair avec pareille rigueur , que s'il estoit obligé à faire la penitence de tous les excez de son Diocese ; & deuant qui le Crucifix de cuivre de son Oratoire suç le sang , comme pour s'aller mêler avec celuy qu'il se tire à grands coups de foïet de ses espaulles ; & comme pour l'asseurer , que les crimes de ses suiets , pour lesquels il fait vne si rude satisfaction , se-

A V L E C T E V R.

ront enfin effacez par vne surabondance de grace. Vn Prelat qui ne fait rien ny par priere, ny par menace, contre son deuoir: sur qui, quand on luy demande chose iniuste, les paroles des Monarques n'ont pas plus de poids, que celles du peuple & de la foule; Qui s'oppose valeureusement à ceux qui osent attenter sur les immunittez de l'Eglise, qui les retrenche de la Communion des fideles avec le glauiue de l'anatheme, s'il ne peut les ramener par amour à l'obeyssance; & qui est tousiours prest de perdre non seulement son Archeuesché, mais sa vie, plustost que de faire vn peché veniel contre sa charge, & de consentir que l'Eglise perde le moindre de ses priuileges, entre ses mains. Enfin vn homme de Dieu, qui viuant si saintement, & s'acquitant si fidelement de toutes les obligations de sa charge craint encore de se dāner; & qui pour se rassurer de sa crainte, reiettant toutes les consolations humaines, ne veut pas vne moins infallible caution de son salut, que la parole de ce miraculeux Crucifix, qui l'aduertit qu'il doit naistre pour le Ciel, au mesme iour que sa glorieuse Mere nāquit sur la terre pour le bien de tout le monde; & qu'alors entrant

A V L E C T E U R .

en la compagnie des Vierges, il aura l'honneur de suiure eternellement l'Aigneau, en recompense de la pureté virginale qu'il a gardé inuiolable toute sa vie, & qu'il conseruera mesme fleurissante iusques sous les cendres de son tombeau.

Voila, mon cher Lecteur, l'abbregé de tout ce que vous verrez bien au long, & bien authentique & circonstancié dans les 17. Chapitres de ce liure. Je n'apprehéde pas que vous dédaigniez de le regarder en tous ses iours, ny que vous craigniez de perdre le temps à le lire, si vous aioustez quelque creance à l'approbation que luy donne vn celebre personnage au commencement de la vie de ce Saint, traduite de l'Espagnol en Italien, par le P. François Soto, Doyen de la Chapelle du Pape Paul V. à qui il dedia sadite traduction imprimée à Rome l'an 1619. Approbation dont voicy les propres termes.

ACTA hac B. Thomæ Eleemosynarij à Villanoua, Archiepiscopi Valentini, vera pietatis, misericordiaeque patris, ab eruditissimo magistro Fr. Michaële Salone, sacra Theologiae Professore eximio, Hispano idiomate olim duobus digesta libris, & nuper à R.

A V L E C T E V R.

Patre Francisco Soto, Decano Capellæ Domini Nostri Pauli V. Italicè summa fide, ne apice quidem detractò, vel addito expressi: ex commissione admodum Reuerendi Patris Gregorij Donati Magistri, & Socij Reuerendissimi Patris Fr. Hyacinthi Petronij, sacri Palatij Apostolici Magistri. perlegi; nec in eis quidquam reperi contra Catholicam Fidem, vel bonos mores, aut quod pias offendat aures; imò nec iucundius quidquam, nec suauius legi, vel me unquam seriò legisse, fateor ex animo; ut potè selecta acta memoranda sanè, pariter & admiranda, quibus vir Religiosus instituitur, formatur Prelatus, verus Episcopus effingitur: digna maximè quæ pralo mandentur; summòque omnium emolumento, omnium manibus terantur, ut horum exemplo perstricti, igniculos in se diuini amoris, piæque charitatis excitent, virtutis specimen edant, & utinam edant. Edent planè, si legent, quod attestor. E nostra domo Sancti Andreae de Vrbe 17. Kal. Febr. anno 1619. D. Vincentius Ricardus Clericus Regularis sacra Theologiæ Professor.

I A Y leu les actes du B. Thomas de Vil-neue l'Aumônier & Archeuesque de Valence, le vray Pere de pieté & misericorde, mises en ordre, jadis en langage Espa-

A V L E C T E U R

gnol en deux liures , par l'excellent Profes-
 seur en saincte Theologie , M. F. Michel Sa-
 lon ; & maintenant traduits dans la naïuete
 sans y adiouster ny diminuer chose quel-
 conque , en Italien par l'ordre du tres R. P.
 M. Gregoire Donat , compagnon du Reue-
 rendissime P. F. Hiacinthe Petronij, Maistre
 du sacré Palais Apostolique . par le R. Pere
 Fr. Soto Doyen de la Chapelle de nostre S.
 P. Paul V. & n'y ay rien trouué qui choque
 la Foy Catholique , ou les bonnes mœurs ,
 ny qui puisse offenser les oreilles pieuses : &
 ie dis en verité serieusement , & de l'abon-
 dance de mon cœur , que ie n'ay rien leu de
 plus agreable , de plus doux , ny de pareil ,
 comme estant des œuures choisies autant
 dignes d'admiration , que d'estre receuës de
 tous ; puis qu'elles instruisent le Rligieux ,
 forment vn Prelat , & peignent vn veritable
 Euesque , tres-dignes qu'elles soient imprî-
 mées , & pour l'extreme profit d'vn chacun
 qu'elles paruiennent aux mains de tous, afin
 qu'astrains par cét exemple , elles excitent
 en leurs cœurs les flammes de son diuin
 amour , de sa pieuse charité , & y produisent
 vn eschantillon de sa vertu : & plaise à Dieu
 qu'il arriue ainsi, comme sera certainement,

A V L E C T E U R.

si on les lit. C'est ce que ie témoigne de nostre Maison de S. André de la Ville, le 17. des Kalandes de Fevrier de l'année 1619.
 D. Vincent Richard, Clerc Regulier, Professeur en sainte Theologie.

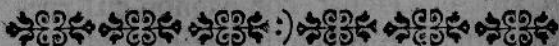


Table des Chapitres du present Liure.

- Chapitre I.* **P** Arens de S. Thomas, education, inclination à faire l'aumosne, penitence, estude, page 1
- Chap. II.* Thomas print l'Habit de Saint Augustin en la ville de Salamanque, fait sa profession, affectionné aux malades: Chante sa premiere Messe. Lecteur en Theologie: Grand Predicateur, & ses extases: Conseille la priere aux Predicateurs, p. 13
- Chap. III.* Thomas élu Prieur du mesme Couuent de Salamanque; Sa prudence & charité à obtenir grace pour les criminels. Premier Prouincial d'Andalousie: Son expropriation: L'estime qu'il faisoit d'un bon Religieux: Console vn Iuif nouveau Chrestien; Visite les Freres Nouices, p. 35
- Chap. IV.* Thomas Prouincial refuse l'Archeuesché de Grenade: Est contraint d'accepter celuy de Valence; Sa Consecration; Voyage à Valence: Son petit train & entrée en ladite Ville: Donne 4000. Ducats à l'Hospital, à luy presentez par les Chanoines: Tout Archeuesque, vit en parfait Religieux: Pauvre en ses habits & couche; Trait singulier de son humilité, p. 62
- Chap. V.* Archeuesque, visite son Diocese: Conuoque le Synode: Chanoines opposans à ses loix, dequoy ils se repentent. Procède par Censures contre le Gouverneur desobeissant, lequel se soumettant est

T A B L E.

- absous faisant la penitence qui luy fut enjointe, p. 90
- Chap. VI.* Dieu reuele beaucoup de choses à S. Thomas: Est doué du don de Prophetie: Predit la reformation de l'Eglise, prescrite au Concile de Trente. Prelats preseruez d'un naufrage en la mer par son assistance. Pour suit par tout les Demons, p. 104
- Chap. VII.* S. Thomas assorty des qualitez requises à vn Prelat. Exemples du soin pour conuertir les ames, se disciplinant mesmes en leur presence: Conserue l'honneur des Prestres. Ne croit pas de leger. Ne chastioit pas par amandes. S'opposoit courageusement à ce qui n'estoit pas raisonnable, p. 117
- Chap. VIII.* Grande vigilance du Saint. Sa prudence singuliere en la conuersion d'un Chanoine. Soin continuel pour les pauures honteux & Enfans exposez. Est mort Vierge. Tres-fauorable contre les aiguillons de la chair, p. 154
- Chap. IX.* Soin de S. Thomas enuers les orphelins, malades, & pauures filles. Quantité d'exemples de sa liberalité & amour enuers les pauures. Ennemy de faire reparations, pour les nourrir, p. 193
- Chap. X.* Exemples rares de la multiplication des grains & argent pour faire aumosnes: Sa moderation aux fermes des fructs Ecclesiastiques, p. 218
- Chap. XI.* S. Thomas, tout grand Saint qu'il est, craint d'estre damné: Le Crucifix luy reuele le iour de son trespas. Se dispose pour bien mourir, & presse ses amis à distribuer 5000. ducats restez en ses coffres, page 233
- Chap. XII.* Donne le list auquel il couchoit au Geoliet, qu'il emprunte apres pour mourir en iceluy. Veut estre enterré au sepulchre des Religieux de son Ordre. Meurt beaucoup regretté de tous: Honneurs funebres où accourent plus de 8500. pauures, p. 240
- Chap. XIII.* Apres sa mort, le Saint assiste les pauures, ayant fait fouetter vn Fermier, pour n'auoir satisfait à ce qu'il restoit aux pauures. Son corps 27. ans apres le trespas exhale tres-suaue odeur, p. 245
- Chap. XIV.* Miracles que Dieu a fait par l'intercession

TABLE.

- de S. Thomas, donnant la santé à quantité de malades abandonnez, boiteux, aueugles, voire resuscité les morts, p. 251
- Chap. XV.* Le Pape Pol V. beatifie S. Thomas. Prescrit la façon de faire ses Images, & le qualifie de titres tres-honorables. Gregoire XV. permet qu'on en fasse l'Office en tous les Couuents de sa Religion de S. Augustin, p. 275
- Chap. XVI.* Deux Decrets de la Congregation des Cardinaux en faueur du B. Thomas de Vil-neuue, pour estre canonisé, p. 281
- Chap. XVII.* Description de l'appareil, & relation des Ceremonies en la Canonisation dudit Saint à Rome l'an 1658. avec autres choses arriuées depuis, p. 284
-

*Antienne, verset & Oraison pour implorer
l'assistance du saint enuers Dieu.*

O Beatum Virum, cuius anima Paradisum possidet,
vnde exultant Angeli, lætantur Archangeli,
Chorus Sanctorum proclamat, turba Virginum
inuitat mane nobiscum in æternum.

V. Dispersit dedit pauperibus.

R. Iustitia eius manet in sæculum sæculi.

ORAI SON.

DEus, qui Patrem pauperum Thomam Præsu-
libus exemplum posuisti: præsta quæsumus,
vt qui indigentibus opem tulit in terris, suis nos pre-
cibus iuuet in cælis. Per Dominum nostrum Iesum
Christum Filium tuum, &c.



LA VIE
DE S. THOMAS
DE VILLENEUVE

l'Aumônier,
Archeuesque de Valence, Religieux de
l'Ordre du Glorieux Pere
S. AVGVSTIN.

CHAPITTE I.

*Parents de S. Thomas, education, inclination
à faire l'aumosne, penitence, estude.*



Le grand Sainct nasquit à Ville-
neuve des Infans, lieu assez connu
en l'Archeuesché de Toledé en
Espaigne; son pere doué d'un grãd
jugement, se nommoit Alonce
Thomas Garcie, & sa mere Luce Martinés, tous
deux Castillans, issus de parens tres-honestes,
parmy lesquels plusieurs auoient esté Cheua-
liers des Ordres Militaires, de S. Iacques, de
S. Iean, de Calatraue, mesmes quelques-vns
d'iceux Prieurs de la sainte Croix, qui ne fu-

I.
Parents
de Sainct
Thomas,
pieux &
aumof-
niers.

A



rent pas seulement les heritiers de leurs biens, mais aussi de leurs vertus, singulierement de la misericorde & liberalité à l'endroit des pauvres, qu'ils pratiquoient avec tant d'affiduité & de profusion, que le prix de leurs moyens qui montoit à plus de soixante mille escus, eut esté court pour laisser quelque chose à leurs enfans; si Dieu n'eut souuent multiplié par miracle leurs commoditez, & n'en eut conserué pleine la source. Ils n'auoient ny bled dans les greniers, ny vin dans les caues, que pour subuenir aux necessitez des pauvres: & compatissoient si sensiblement à leur nudité, qu'ils se despoüilloient souuent de leurs habits, & tousiours de quelque bonne piece d'argent, pour les courir. Ils enuoyoient chaque sepmaine tout exprez pour eux au moulin, & entretenoient de grands troupeaux de brebis, pour les accommoder du profit qui en prouenoit, se monstrans en cela les Pasteurs & les Peres des pauvres, qui sont les brebis de Iesus-Christ. Ils prestoient librement, & sans esperance de benefice aux indigens, la plus grand'part de leurs recoltes, & ne vendoyent iamais leurs grains aux marchands; aymans tousiours mieux auoir du pain en reserue, pour nourrir des fameliques, que des thresors pour enrichir des heritiers. Si l'année estoit bonne & plantureuse, ils rendoyent graces à Dieu, de ce qu'il auoit donné du bled à suffisance pour tous: que si elle estoit sterile ils ne laissoient pas de le remercier de ce qu'il leur en auoit donné de reste, afin qu'ils eussent moyen de pouruoir les souf-

freteux du surcroist de leur abondance. Iamais deux chefs de famille ne furent mieux d'accord à faire l'aumosne, que ceux-cy : l'vn pensoit auoir augmenté le reuenu, de ce dont l'autre l'auoit amoindry, & auoir receu le double de ce qu'il auoit donné. Mais comme le soin des affaires domestiques, attache particulièrement les femmes à la maison, Luce mere de nostre B. Sainct s'exerçoit plus familièrement à cette misericordieuse charité. Elle auoit vn cœur plus vaste que la mer, dans lequel tous les pauures pouuoient loger sans estre à l'estroit, & sans que l'empressement qu'elle auoit à satisfaire à la multitude, empeschat, ou diminuât la satisfaction des particuliers. Elle n'en renuoyoit iamais aucun sans aumosne, & auoit vne si ferme confiance en Dieu, qu'elle ne croyoit pas qu'il peut permettre que le magazin d'où elle secouroit les mendians s'espuisât, ny que la source, dont elle les rafraichissoit, vint à tarir. Vn iour que toute la farine estoit distribuée, vn pauure s'estant présenté à sa porte, elle commanda aux chambrières de luy faire promptement l'aumosne, & le renuoyer content. Elles s'excuserent modestement, sur ce qu'il n'y auoit plus rien à donner, comme de vray tout auoit esté départy, iusques à la dernière fleur. Allez, allez, dit cette charitable Dame, voyez si vous ne trouuerez plus rien au grenier, & faites tout à l'heure l'aumosne au nom de nostre Seigneur: elles obeyrent, & trouuerent par vne merueille que Dieu fit en faueur de sa liberalité, vne bien ample prouision de viures dans le magazin.

Nous verrons ailleurs d'autres miracles de cette nature.

c. 37.

La chose estant de la sorte, nostre petit Aumosnier, ne pouuoit il pas dire avec Iob. *Que la compassion des miserables auoit creu quant & luy dès le berceau, & qu'elle estoit yssue du ventre de sa mere avec luy, comme son frere iumeau pour luy tenir compagnie?* La vertu & la saincteté de Luce ne se terminoient pas là. Elle estoit si recueillie en Dieu, si exemplaire en ses mœurs, & si rigoureuse en ses penitences, qu'on eut pris sa maison pour vn Monastere bien reiglé, où l'on faisoit profession expresse de la vertu, & où par vn exercice des austeritez de la chair, regulierement continué, on voyoit passer la mortification en habitude. Les filles, & seruantes portoient la dedans la haire quelques iours de la sepmaine, & ieusnoient tous les Vendredys de l'année, & les veilles de chaque Feste, à l'imitation de leur Maistresse. L'integrité de cette chaste femme estoit si reconnüe, & respectée à Villeneuve, que l'impudence mesme n'eut pas osé entreprendre d'aller solliciter personne dans sa Maison; de sorte qu'au temps que les gens de guerre venoient prendre leurs logemens en la Ville: les peres & les marys apprehendans la licence des soldats (qui croyent pour la pluspart qu'il faut faire les debordez, les outrageux & les Tartares, pour se rendre redoutables: & qu'il est loisible aux victorieux de forcer tout, iusques à la pureté des Vierges, & la foy des mariées,) luy enuoyoient leurs filles & femmes, pour

estre la gardienne de leur honneur : si bien que la Maison de la vertueuse Luce Martinez estoit vn fort , où la pudicité estoit inuincible , & où les habitans de Villeneuue mettoient leurs plus precieux deposts en sauuegarde.

II.
Educa-
tion de
Thom. &
son in-
clination
à faire
l'aumos-
ne.

Nostre petit Thomas (qui en sa naissance obligea sa patrie que Dieu affligeoit de peste , d'vne parfaite santé ; estant vray que le propre iour qu'il nasquit , ce grand fleau cessa à Villeneuue, où il faisoit vn plus horrible degast, pour le grand nombre des personnes qui s'y estoient retirées : dont en reconnoissance d'vne grace si signalée , la chambre où nasquit cét enfant miraculeux , a esté depuis en ça , & est encore aujourd'huy religieusement honorée , comme le lieu où ses compatriotes virent eclorre avec luy leur salut & leur liberté.) Cét enfant, disie, qui naissant porta la santé au monde , auoit besoin de l'education d'vne telle mere , pour y trouver la saincteté. Au lieu des voix mal formées, avec lesquelles les enfans demandent en beguayant leurs necessitez , elle luy enseigna de prononcer le nom delicieux de Marie: ce qui reüssit si heureusement , & cette semence de pieté qu'il receut avec le lait , creut dans son tendre cœur en vne si forte deuotion enuers la glorieuse Vierge, qu'il voulut, & elle luy impetra, que les actions les plus importantes & signalées de sa vie, comme son entrée en Religion, son premier sacrifice , & sa mort mesme , se fissent en iour dedié à quelqu'vne de ses Festes.

Dez qu'il sceut articuler les mots , ses parens furent soigneux de l'enuoyer à l'escole , où non

seulement il enseignoit la modestie & vertu à ses compagnons par son exemple ; mais ce qui caufoit bien de la ioye & de l'estonnement à ses Maistres, au lieu de s'employer aux ieux des petits enfans, on le voyoit empressé à eriger des Autels, à ordonner des Processions, à préparer des chaires, & faire le Docteur, quasi auant que d'estre luy-mesme susceptible d'instruction. C'estoit vn rauissant spectacle de voir ce ieune Predicateur conuoquer aux Festes & Dimanches les enfans du lieu, & leur dégoïser innocemment ce qu'il auoit retenu çà & là des Predications, avec des mouuemens si puissans, qu'il fondoit en larmes, & les tiroit bien souuent des yeux de ses Auditeurs.

Allant à l'escole, il prenoit son déiuné, qu'il donnoit au premier pauvre qu'il rencontroit, ieusnant iusques au disner par deuotion, & faisant de son abstinence la refection des pauvres. Il n'auoit pas encore plus haut de sept ans, qu'il reuint deux fois de l'escole tout en chemise, s'estant despoüillé de ses habits, pour se reuestir de Iesus-Christ, en courant par compassion la nudité des pauvres, qui sont ses membres : dequoy se resioüissoient également & les pauvres, & ses parens, qui le retournoient promptement vestir, s'attendans qu'il leur fit vne semblable équipée ; car de tout ce qu'on luy donnoit, il n'en demeuroit pas plus long temps pour l'ordinaire le propriétaire, qu'il en falloit pour trouuer quelque pauvre qui en eut besoin. Vn iour sa mere l'auoit habillé de neuf, & assez precieusement ; &

comme il fut forty à la rue, & eut aperçeu vn gueux tout nud, il s'attendrit tellement sur sa misere, qu'il le pria de luy donner ses vieux hailons, & de receuoir en eschange ses beaux habits; alleguant à sa mere pour iustificacion de son procedé, que ces vieux draps déchirez luy alloient à son aduis beaucoup mieux que les habits delicats qu'elle luy auoit donné, & qu'il les auoit laissez pour l'amour de Dieu à vn pauvre, qui à sa nudité faisoit voir qu'il en auoit plus de besoin que luy. Vne autre fois se trouuant de hazard tout seul au logis, voicy six pauures à la porte qui luy demandent l'aumosne: luy ne pouuant ouurir l'armoire du pain, & n'ayant en main autre chose dequoy les gratifier, il se va ressouuenir qu'ils auoient vne poule, qui menoit apres soy six poulets assez bons, qui restoient encore de sa couuée: Il les attrape donc le mieux qu'il peut, & allant ioyeux à ces pauures, il donne à chacun le sien. Sa mere estant reuenue, & oyant clouzer la poule toute seule, luy demanda qu'estoient deuenus les poulets: à quoy le petit Thomas respondit de bonne grace en souffriant; Ma mere, ie sors tout à l'heure de les bailler à six pauures, qui auoient bien la mine de s'en de-faire, tant ils estoient extenuéz: & certes ils m'ont fait tant de pitié, que si yn septième fut venu, ie croy que pour l'amour de Dieu ie luy eusse donné poule & tout.

Il se rendoit intercesseur pour les indigens enuers ses pere & mere, les voyant assez portez d'eux-mesmes à l'aumosne, il les y pressoit

III.
Thomas
interces-
seur pour

les pau-
ures en-
uers ses
parens,

par ses caresses & supplications enfantines, pour auoir plus de part en leur charité. Reuenant vn iour âgé de huit ans de l'école, il ren- contre deuant la Maison vn paysan, qui ren- doit vne partie du grain que son pere luy auoit presté l'année precedente, pour semer; mais au reste grandement triste & pensif: d'autant qu'il n'apportoit pas suffisamment de bled pour acquiter tout l'emprunt, la recolte ayant esté extremement sterile, & craignant que le pere de Thomas ne le voulut receuoir, & tenir en compte, & qu'il refusat vn autre iour de le secourir en pareille necessité. Le ieune enfant s'approchant de luy avec vn visage riant & plein d'amour, s'estant informé du sujet de son affliction, luy dit qu'il l'admenat chez luy, pour voir ce qui luy restoit de bled, l'assurant que s'il luy auoit dit vray, Dieu ne manque- roit pas de pouruoir à son remede. Ayant donc verifié le peu de prouision qui restoit à ce pay- san, pour la nourriture de sa famille, ils s'en retournerent tous deux en sa maison, & faisant arrester le debiteur à la porte, il monte tout seul à la chambre de son pere, & s'estant ietté à ses pieds, luy dit; Mon pere, ce pauvre hom- me, qui vous doit rendre tant de bled que vous luy prest ates pour semer, est là bas à la porte: mais d'au tant que l'année a esté mau- uaise, comme tout le monde sçait, & qu'il a fait vne fort mince recolte, il vous apporte ce qu'il peut, bien que non pas tout ce qu'il vous doit: ie l'ay veu de mes propres yeux, & sçay qu'il luy en reste fort peu pour nourrir sa

femme & ses enfans. Et partant ie vous prie, mon pere, tout autant que ie puis, d'auoir compassion de luy, & de receuoir ce qu'il rend presentement; i'espere certainement que nostre Seigneur suppléera le defaut de ce qui manque. Son pere fut tellement raiuy d'une si genereuse bonté, qu'il luy accorda sa demande: il fait entrer le payfan, reçoit le peu qu'il portoit, & non seulement luy quitte le reste, mais de plus luy offre tout celuy dont il auroit besoin pour sa petite ménagerie.

L'assistance que Thomas procuroit aux necessiteux enuers ses parens ne se passoit pas sans miracle. Vne pauvre femme supplioit vn iour Luce, de luy prester quelques pelotons de fil, pour acheuer d'ourdir sa toile: la bonne mere s'en excusa, disant qu'elle n'en auoit plus que deux pelotons, dont elle ne se pouoit defaire sans s'incommoder. La suppliante s'en retournoit les mains vuides, lors que le petit Thomas, qui n'approuuoit pas cette excuse, comme peu conforme, ce luy sembloit à la charité, qui ne cherche pas ses profits; & qui fait toutes les choses communes, s'en alla secrettement prendre les pelotons, & les donna à la femme, au desceu de sa mere. Luce qui ne scauoit rien de la menée de son petit aumônier, ayant à quelques iours de là, besoin de fil, s'en va à ses pelotons: Cas estrange! elle n'y trouue nul manquement; Dieu ayant miraculeusement rendu à la mere pour l'amour du fils, ce que le fils auoit osté à la mere, pour en gratifier vne estrangere pour l'amour

de luy. Vne autrefois on auoit preparé le dîner des moissonneurs; le petit Thomas l'ayant trouué à commodité, en prend la meilleure part, & se desrobant de la Maison, s'en va couramment aux pauures: cependant le seruiteur sans se prendre garde du dechet de l'ordinaire, charge le panier, & s'en va au champ, où les manœuures l'attendoient, qui prindrent pleinement leur refection, comme si l'on n'eut rien diminué de leur pitance, voire mesme reconnurent franchement au soir qu'on les auoit festoyez ce iour là plus somptueusement que de coustume, Dieu tesmoignant assez par cette multiplication de viures, que la liberalité de ce petit enfant luy estoit singulierement agreable.

I V.

Thomas
de bonne
heure es-
colier pe-
nitent &
Profess.

En ce mesme temps, auquel l'innocence tient la vertu à l'abry des allechemens du monde, il commença de cherir la penitence: en sorte qu'il se fermoit dans sa chambre, pour faire oraison, & prendre la discipline, faisant sentir à sa chair l'aiguillon, pour la tenir souple, auant mesme qu'elle fut capable de regimber: & se munissant d'un aspre cilice, comme d'une armure qui fut à l'espreuue de ses assauts, & qui le tint à couuert des guerres, ou seditions domestiques qu'elle excite coustumierement contre la partie superieure. Il ne peut pas mesnager ses austeritez si secretement, que sa mere n'en eut connoissance, par le moyen d'une fille, qui faisant son liect, y trouua cachée la discipline toute sanglante, qui témoignoit assez combien il se traitoit ru-

dement. La bonne mere voyant les preuues de la mortification de son fils, escrites en caracteres de sang, ne peut s'empescher d'auoir là dessus des ressentimens de mere. Vne si entiere innocence ne deuoit pas, à son aduis, estre si rigoureusement persecutée : neantmoins elle ne voulut pas interrompre cette deuotion, iugeant que la pureté, comme le lys, se conseruoit parmy ces espines : & que le plus assure moyen de preuenir les dangers, dont les occasions menacent avec le temps la nature, c'estoit de se fortifier de telles defences.

Ayant atteint l'âge de quinze aus, il commença ses estudes en l'Vniuersité d'Alcala, où il parcourut en peu de temps toutes les classes des humanitez, avec vn fort notable aduancement : il s'adonna par après à la Philosophie & Theologie, où il s'acquit beaucoup de reputation à cause de son brillant esprit. Cependant Thomas Garcie son pere deceda à Villeneuve, où il fut obligé de se transporter, tant pour establir quelque bon ordre aux affaires de la Maison, dont son pere l'auoit nommé le soustien; que pour appliquer du lenitif à la douleur de sa mere, qui sembloit inconsolable. Il s'acquitta de l'vn & de l'autre tres-heureusement. Et ayant appris que son feu pere luy auoit laissé entre autres biens vne grande & belle maison en partage, il fit comprendre à sa mere qu'il seroit bien à propos d'enuoyer à son feu pere ladite maison en l'autre monde; afin qu'il peut s'y loger apres sa mort, ce qu'ils feroient aisement, disoit il, en la consacrant à Dieu,

pour en faire vn Hospital de pauures, puis qu'aussi bien il n'y en auoit point à Villeneuve; adioutant que ce seroit encôre vne action tres-glorieuse, & digne des plus riches couronnes du Ciel s'il luy plaifoit à elle-mesme d'en estre l'Hospitaliere. A quoy sa bonne mere s'accorda tres-volontiers, & passa les années de son yefuage au seruice des pauures en cét Hospital, Dieu operant plusieurs grands miracles par son merite, multipliant à veüe d'œil le froment dans les greniers, augmentant les toiles & les estoffes qu'elle employoit à vestir les nuds, & guerissant avec le signe de la Croix plusieurs maladies desesperées.

Après cela le S. s'en retourna en Alcalá, pour continuër ses estudes, où il fit vn tel progrez en la vertu & bonnes lettres, que les Professeurs bien asseurez que sa modestie estoit inesbranlable par la vanité, exhortoient és chaires publiques les autres Escoliers à imiter les bonnes mœurs, & la louïable façon de viure de Thomas de Villeneuve. Il leut là, au 26. de son âge, vn Cours de Philosophie, où il eut pour Auditeurs & Disciples les plus grands hommes qu'ait porté l'Espaigne depuis son temps en toutes les Facultez. En aprez il fut faict Collegiat au College de S. Alphonse: & finalement sa grande renommée estant paruenüe à Salamanque, il fut requis par cette fameuse Vniuersité d'y venir enseigner la Philosophie morale. Il s'y achemina, pour témoigner à ce Corps, la reconnoissance de l'honneur qu'il luy faisoit: neantmoins il ne s'atta-

cha pas pour long temps à la profession de la Morale; car desia il rouloit dans son esprit vn dessein plus genereux qu'il falloit executer, & iugeoit plus seur d'instruire les autres par ses bons exemples, que par ses preceptes.

CHAPITRE II.

Thomas print l'habit de s. Augustin en la ville de Salamanque, fait sa profession, affectionné aux malades, chante sa premiere Messe, Lecteur en Theologie, grand Predicateur, & ses extases, conseille la priere aux Predicateurs.

C'EST pourquoy en la derniere leçon des trois qu'il y fit, s'estant pris a demeler vne partie du Pseaume, *in exitu israel de Aegypto*, il dit Adieu au monde, & prenant congé avec ces paroles de Daud, de ses Auditeurs, se retira, quelques iours apres, comme dans vne terre de promesse, dans nostre Conuent de Salamanque, où il receut âge de 30. ans l'habit de nostre glorieux P. S. Augustin, des mains du R. P. François de Parra, homme sçauant, & pieux, qui en estoit Superieur, le iour de la Presentation de la Vierge au Temple; ayant pour sa singuliere deuotion qu'il luy portoit, desiré & obtenu d'estre offert à Dieu en compagnie d'une si diuine offrande. Ayant en suite de cette action esté conduit avec le reste des Religieux au Refectoir, pour prendre

V.
Thomas
reçoit
l'habit à
Salaman-
que, &
s'exerce
en trois
vertus.

la refection; apres que le Superieur eut fait le signe pour déplier la seruiete, & commencer de manger, il estoit si rauy & absorbé en la meditation de la grace qu'il sortoit de recevoir, qu'il ne prenoit pas garde à ce que les autres faisoient, iusques à tant que le Pere Maistre qui estoit auprez de luy, l'aduertit que le signe estoit fait pour manger. Loué soit Dieu repartit ce feruent Nouice, c'est aujourd'huy que ie commence de sçauoir comment, & quand ie dois manger le pain.

Pendant l'année de son Nouiciat, il s'exerça principalement en trois vertus. La premiere estoit vne Oraison continuelle, en laquelle, tout commençant qu'il estoit, il surmonta la ferueur des plus consommez. Car outre qu'il assistoit sans faillir à l'Office de minuit, où il estoit tousiours des premiers, il continuoit son Oraison iusques à Prime: apres laquelle se retirant en sa cellule, il s'occupoit iusques à l'heure qu'on sonnoit Tierce, à la lecture des liures de deuotion, particulièrement des Oeuures de S. Bernard, à qui il fut fort affectionné, & grandement semblable en esprit & douceur, comme il sera veu cy-apres: & c'estoit dans cette source qu'il prenoit la viande, dont son ame se paissoit avec des suauitez inconceua- bles, & qu'il ruminoit avec vne fort serieuse attention toute la journée, quel que part où l'obeyssance l'obligeat à se trouuer: employant neantmoins l'interualle depuis Vespres iusques à Complies, à relire quelque point de la Theologie, pour en conseruer les especes frai-

ches, esperant d'en seruir vn iour vtilement Dieu en son Eglise: practiquant ainsi dès son Nouiciat regulierement ce qu'il auoit par après souuent en bouche, sçauoir que le bon Religieux prie en estudiant, & estude en priant.

La seconde vertu de ce Nouice fut vne tres-profonde humilité, & qui estoit en luy d'autant plus courageuse & heroïque, qu'estant Docteur és Arts, Licentié en Theologie, possédant vne si haute reputation, & ayant mesme leu publiquement en deux Vniuersitez fameuses, il se trouuoit neantmoins tousiours des premiers aux exercices d'humilité, esquels on a accoustumé d'éprouuer la constance des Nouices en nostre Ordre. Les emplois les plus abiets luy sembloient les plus dignes d'estre courtisez. Et à rendre l'obeyssance commune, (ce qu'il faisoit d'vne ferueur incroyable, & d'vne promptitude qui preuenoit mesme le commandement) il choisissoit tousiours pour sa tasche, ce qu'il y auoit de plus vil & incommode. Il gardoit aussi fort religieusement le silence & la solitude, ne parlant iamais sans necessité, & n'employant à la conuersation, que ce qu'il falloit de temps, pour le bien & consolation du prochain.

Sa troisieme vertu estoit vne abstinence fort exacte: car outre les ieusnes commandez en l'Ordre, qu'il obseruoit avec la mesme rigueur que ceux de l'Eglise, il en faisoit plusieurs autres avec la licence de son Superieur: de maniere qu'il ieusnoit des quatre parties de l'année les trois, mangeant és autres iours ce

que la Communauté luy seruoit, tousiours pourtant avec vne rare temperence. Il chastioit son corps par de longues veilles pour le tenir souple à l'esprit : ne dormant que depuis le signe du silence iusques à minuit, qu'il s'en alloit à Matines, quatre, ou cinq heures tout au plus, selon la diuersité des saisons. Son liêt ordinaire estoit vne paillasse, avec deux couuertes, & pendant les Aduents & Carefme il couchoit immediatement sur des aix.

VI.

Thomas
fait sa
profess.
& mon-
stre sa
charité
enuers
les mala-
des.

L'année de la probation s'estant passée dans vne si exacte pratique de tant de vertus, il rendit solennellement ses vœux, & fit ce grand sacrifice de soy-mesme à nostre Seigneur, avec des espanouyssemens de cœur, & des profusions d'allegresse, qui ne se peuuent pas aisément imaginer. La deuotion qu'il receut en cette action fut si sensible, & penetra son ame d'une si rauissante douceur, qu'il en conserva le goust toute sa vie, & n'en perdit iamais l'appetit. Autant de fois qu'il assistoit à la profession de quelque Frere, il ne luy estoit pas possible d'arrester le cours des larmes qui decouloient de ses yeux : & si bien on pouuoit les attribuer à la tendresse de son naturel, il est pourtant vray qu'elles prouenoient plustost de la consideration du grand bonheur qu'il auoit receu en pareille action, dont la ceremonie exterieure qu'il voyoit, luy rafraichissoit la memoire. Ayant fait sa profession, son premier soin fut de ne se point relascher en l'humilité, obeyssance, modestie, & recueillement d'esprit, & à ne point laisser raler-
éuaporer

Évaporer cette ferveur d'oraison, dont il auoit donné pendant son Nouciat tant de preuues, se representant qu'il estoit plus estroitement obligé à la conqueste de la perfection, que lors qu'il estoit Nouice, & qu'à bien reconnoistre ce qui luy manquoit pour la posséder en son comble, il n'auoit encore rien d'acquis, & ne faisoit bonnement que commencer. Il entreprend donc l'exercice des vertus avec plus de courage que iamais, & si auparauant il auoit gagné quelque estime, il emporte icy toutes les admirations. La solitude & l'estroite closture d'un Nouciat ne luy auoit pas permis de produire cette excellente pieté & misericorde, qui fut comme l'œil, & l'ame de toutes les actions de sa vie. Ce diamant n'auoit espendu son esclat que dans vne bien courte estendue, il n'auoit esbloüy que les yeux de ses compagnons: mais dès qu'il luy fut loisible, comme aux autres profez, de visiter les malades, & de pratiquer à franches coudées les œuvres de la charité Chrestienne, il n'y auoit coin en la Maison où il ne la fit paroistre, notamment en l'Infermerie au seruice des malades, ausquels il se rendit tousiours fut-il Supérieur, ou inférieur, fort cordialement seccourable. Il les visitoit souuent, il se plaisoit à leur donner à manger: à les essuyer lors qu'ils suioient, à faire leurs lits, à vuidier leurs selles, à nettoyer leurs chambres, si quelqu'un auoit besoin de luy, pour quel humble & vil office que ce fut, au moindre vent qu'il en eust, il y accouroit avec tant d'amour & de diligence, qu'un

chacun pouuoit lire sur son front que l'esprit de Dieu possedoit infailliblement son cœur, & prenoit vne singuliere complaisance en tout ce qu'il faisoit. Il taschoit encores de persuader à ses amis l'exercice de cette misericorde, comme estant vn moyen tres-propre pour negocier vtilement avec Dieu, & faire de grands progresz en la saincteté : l'Infirmier (disoit-il) ressemblable au buisson de Moyse, où l'on trouue Dieu parmy les espines du trauail qu'on souffre en seruant & supportant les malades : & où le cœur de l'Infirmier s'embrase d'vne viue flamme de charité, & de deuotion, & Dieu luy faisant naistre des occasions fauorables de profiter auantageusement en sa grace, par le moyen des actes d'humilité, de patience, & autres excellentes vertus qu'il y pratique. Pour cette raison S. Thomas estoit tellement aymé & désiré de tous les malades, que lors qu'il entroit en l'Infirmierie, ils pensoient receuoir la visite d'vn Ange descendu du Ciel, pour adoucir leurs amertumes, calmer leurs inquietudes, temperer leurs fieures, rompre leurs tranchées, finir leurs tourmens, & leur estre Paranymphe & messager de salut. C'estoit là vn des principaux emplois de nostre nouueau Profesz.

VII.
Thomas
chante sa
premiere
Messa le
jour de
Noël.

Mais comme Dieu l'appelloit à des plus hauts merites, & à des œures de misericorde de plus grand prix. Il prit les Ordres sacrez, & fut marqué du caractere Sacerdotal âgé de trente-deux ans, en la mesme année de sa profession, par le commandement de ses Superieurs. Il offrit son premier sacrifice le jour de

la sainte naissance de nostre Redempteur, & du tres-glorieux enfantement de la Reyne du Ciel, à laquelle il auoit esté si affectionné dez son enfance. L'esprit, la deuotion, & les larmes dont il accompagna sa premiere Messe furent telles, que ceux qui ont conuersé avec luy ont tesmoigné, qu'il disoit que c'estoit l'action de sa vie en laquelle Dieu luy auoit départy ses faueurs, & le thresor de ses graces avec plus de profusion. Tous les ans lors qu'il celebroit les Messes en ce saint iour, son cœur s'attendrissoit tellemēt sur la lecture du *Gloria in excelsis Deo*, des Euangiles, & particulièrement de ces mots de la Preface; *Quia per incarnati Verbi mysterium*, qu'il ne pouuoit de long-temps poursuivre la Messe, pour l'abondance des larmes qui luy noyoient les yeux, & pour les sanglots qui luy estouffoient les paroles dans la bouche: & c'estoit dans cēt amoureux silence que son affection abyssmée en Dieu eleuoit son esprit en extase sur la consideration d'vn si adorable mystere: & son visage restoit si brillant, & faisoit vne monstre si lumineuse, que ceux qui l'assistoient à la Messe, en destournoient leurs yeux, non pas tant par respect & estonnement, que pour n'en pouuoir souffrir l'esclat. Deuotion qui luy dura encor apres qu'il fut Archeuesque; pour raison dequoy il ieusnoit selon la sainte institution de l'Ordre, depuis la Feste de tous les Saints iusques à Noël, avec la mesme rigueur que les plus zelez Chresttiens portent aux ieusnes de la Quarantaine. Dequoy quelques-vns l'ayant voulu destourner, luy

representans qu'il estoit desia assez accablé d'incommoditez & d'années, & que la charge d'Archeuesque qu'il soustenoit le dispensoit bien de telles austeritez: il leur respondit que quand bien la dignité de Prelat l'exempteroit de l'obeyffance des Constitutions de l'Ordre; neantmoins elle ne le rendoit pas quitte de ce que son ame deuoit à la tres-saincte Naissance de nostre Seigneur, & qu'il estoit à propos qu'il se disposast de bonne heure à la celebrer. Lors qu'il s'approchoit de l'Aduent de l'Eglise, quelque soin qu'il portat à se cacher, il faisoit jaillir au dehors des preuues irreprochables de la veneration qu'il portoit à ce mystere, en ce que plus il auançoit vers le iour, auquel l'Eglise le represente, plus il se retranchoit des compagnies qui eussent peu le distraire: plus il estoit rigoureux enuers soy-mesme, & plus il se monstroit debonnaire & indulgent enuers les siens. En cette aymable solemnité ayant assisté à Vespres, à Matines, & à la Messe de la nuit, avec vne modestie d'Ange, & vne ferueur de Seraphin, il se retiroit en sa Chapelle de l'Archeuesché, où il celebroit les deux Messes, employant le reste du temps à l'Oraison iusques à la grande Messe, qu'il celebroit toujours avec pareille humilité que lors qu'il estoit simple Religieux, comme nous verrons ailleurs.

VIII.
Thomas
parfaite-
ment re-
sueilly

Il passa toute sa vie dans vn profond recueillement interieur, qui receut neantmoins vn notable accroissement, lors qu'estant fait Prestre, il se sentit obligé d'approcher chaque iour

de la table de son Maistre : car se ressouuedant que le Prestre estoit l'Ange du Dieu des armées, qu'il estoit posé comme le flambeau sur le chandelier, pour éclairer les fideles de la lumiere de ses bons exemples, ou comme la Ville assise sur la montaigne, qui deuoit estre veüe de loin : il se resolut de ne porter pas ces titres à faux, & de meriter par l'innocence de sa conduite, & par la saincteté de ses actions, l'honneur qui reialloit sur sa personne de ces glorieuses qualitez. Il commença de mener vne vie plus Angelique qu'humaine, & de viure en la chair comme s'il n'eut point eu de commerce avec la chair. Il estoit tellement destaché des plaisirs & diuertissemens des sens, qu'on l'eut pris pour vne Intelligence separée. Il n'auoit plus des pensées que pour le Ciel, des desirs que pour les enuoyer apres Dieu, de volonté que pour l'aiuster à la sienne, d'obeyssance que pour faire ses commandemens, de vœux que pour en charger ses Autels, d'humilité que pour s'aneantir deuant sa grandeur, ny de cœur que pour le remplir de son saint amour. Il redoubla avec les obligations de son caractere, l'exercice de toutes ses laborieuses vertus, des veilles, ieufnes, oraisons, larmes, cilices, disciplines, visites des malades, & autres œaures de misericorde corporelle. Si l'enuie pouuoit troubler le calme du Paradis, les Anges en eussent eu de voir vn homme mortel viure dans vne maison d'argille, avec autant de perfection & de pureté, que s'il eut esté assis avec eux sur les estoilles. Il partageoit ses occu-

en Dieu,
en la
Messe.

pations en cinq endroits, afin qu'il n'en eut point de vaines, ny d'inutiles. A l'Autel offrant le sainct sacrifice; au Chœur traictant familièrement avec Dieu en l'Oraison: en la Cellule faisant rendre compte a son ame iusques aux moindres de ses deffauts: à la Bibliothèque, apprenant ce qu'il deuoit enseigner aux autres, en cas qu'il en fut requis. Et finalement en l'Infirmierie, y rendant comme nous auons dit, les offices d'une tres-embrassée charité. De tous les autres endroits il souloit dire qu'ils luy estoient comme des prisons, & que ceux cy seulement estoient sa patrie, en laquelle son ame se reposoit. Son esprit estoit si recueilly dans le present, & si parfaitement libre de toutes les impressions du passé, qu'il ne se souuenoit pas mesme par quelle porte il estoit entré au Monastere, ny par quelle il en estoit fortý, si peu il y auoit fait de reflexion. Il disoit aussi que les ruës des Villes ne doiuent pas seruir de promenade aux Religieux, ains de chemins de pelerinage: & que leurs visites ne doiuent pas estre faites par courtoisie, ou compliment; ains par obeyssance, ou par vn zele Chrestien, qui les pousse à procurer le salut des ames, à porter leurs instructions aux ignorans, leurs conseils aux douteux, & leurs consolations aux affligez.

IX.
Thomas
Lecteur
de Theol
& grand
Predica-
teur.

Bien que S. Thomas cultiuat si soigneusement la retraite, le recueillement, & le silence, cela n'empeschoit pas qu'il ne se donnast sans reserue au seruice du prochain. Les Religieux ses confreres non contens d'apprendre de luy

autant de leçons de vertu, qu'il pratiquoit d'action parmy eux, voulurent en outre participer au talent de son excellente doctrine: le Supérieur le trouua bon, & le Saint qui ne l'auoit pas receu pour en estre le propriétaire, & qui n'ignoroit pas qu'il en est des sciences comme des thresors, qui sont inutiles, ou perdus, tandis qu'ils demeurent cachez, le leur despartit liberalement, sans faire le froid, ny le renchery. Il leur exposa donc les quatre Liures du Maistre des Sentences, au grand contentement, profit, & admiration d'vn chacun. La reputation de sa suffisance vola quant & quant par tout. Le public voulut qu'il luy fut permis d'aller puiser dans vne source si pure, & si claire, l'eau de la sagesse; & il fallut ouvrir la classe du Monastere aux Escoliers de cette seconde Vniuersité. Et afin que les simples y eussent part, & qu'il nourrit aussi bien les Colombes que les Aigles, il entreprit en mesme temps l'office de la predication. Il faudroit l'auoir veu & ouy dans la ferueur de ses Sermons, pour en porter vn equitable iugement. Le tres-illustre P. Jean Magnaton, epiloguant tout ce qu'on peut dire de grand à la louange d'vn rare Predicateur, proteste qu'à le voir eschauffé dans ses mouuemens, on l'eut pris pour vn S. Paul resuscité, ou pour vn Elie entouré de feu, ou pour vn Seraphin descendu du Ciel en chaire. Il dardoit des traits si puissans dans les cœurs, qu'il emportoit les plus opiniastres resistances. Le témoignage de ce grand Euesque, doit estre receu sans reproche, d'au-

rant plus iustement qu'il n'en parloit que par experience, pour auoir esté touché au vif en vn Sermon de S. Thomas, d'vn de ses traits, & persuadé efficacement de quitter le monde, & entrer en nostre Religion; de laquelle il fut par apres vn tres precieux ornement. Le Lecteur iugera fauorablement de l'excellence de ce Prelat, s'il considere que Philippe II. ne le choisit pour estre le Precepteur de son fils, Charles Prince d'Espagne, & ne luy conféra l'Euesché de Sugarbe, que pour exprimer d'vne part l'opinion qu'il auoit de sa vertu, & mettre de l'autre son merite dans la recompense. Il escriit donc qu'au temps que les mauuaises humeurs de l'Espagne s'eschaufferent contre le Roy, & que les Sujets osèrent se reuolter contre leur Prince, nostre sainct Thomas fut employé pour prescher le Careme en l'Eglise Cathedrale de Salamanque. Ce qu'il fit avec tant de bonheur, & pressa si vigoureusement ses Auditeurs, à prendre serieusement en main les armes de la penitence, pour diuertir les calamitez, dont cette rebellion alloit inonder l'Espagne, que chacun vouloit rompre avec le monde, pour nouïer avec Iesus-Christ, & entrer en Religion: *Tam excellens profectus eiusce concionum fuit, vt non in vrbe salamantica Monasterium, sed in Monasterio vrbs salamantica esse videretur.* Le fruiet des Predications de S. Thomas fut si grand, & les conuersions qu'il fit si frequentes, qu'on eut plustost dit que toute Salamanque estoit dans vn Monastere, que non pas qu'il y auoit des Monasteres à Salamanque. Il estoit

si agreable & si rauissant en cette fonction, que l'Empereur Charles le Quint, & l'Imperatrice ne voulurent l'oüir qu'une seule fois, pour le faire leur Predicateur ordinaire: & voulurent qu'il vint à Vailladolid, où estoit alors la Cour, pour auoir la commodité d'entendre tous ses Sermons: l'Empereur en faisoit vn si grand cas, & receuoit avec tant de suauité les enseignemens de sa bouche, qu'il eut fait conscience d'en laisser tomber vne seule parole par terre. Voire mesme si son Predicateur preschoit d'auanture hors du Palais, & qu'il ne iugeat pas deuoir sortir avec toute la pompe & appareil de Royauté, il quittoit sa pourpre, & s'alloit jeter dans l'Auditoire en homme particulier, ayant mieux despoüiller pour vne heure sa Majesté, que perdre vn Sermon de saint Thomas.

Nostre Seigneur l'auoit fauorisé d'vn tel sentiment interieur des choses qu'il preschoit, & d'vne si ardente deuotion, qu'il paroïssoit bien par la flamme qui sortoit de sa bouche, qu'il y deuoit auoir vn grand brasier allumé dans cette sainte poitrine. Et c'est de là que naissoient les frequentes extases qu'il souffroit en ses Predications: il ne sera pas inutile ny desagreable au deuot Lecteur, d'en voir icy quelques-vnes. Ce fut vne chose assés connuë dans toute la Castille, comme preschant vn iour de Ieudy Saint, à Vailladolid deuant l'Empereur Charles le Quint, sur la ceremonie du lauement des pieds, & exaggerant cette apostrophe que S. Pierre fit à son Maistre, *Domine tu mihi lauas*

X.
Extases
du B. Th.
tandis
qu'il pré
choit.

pedes ? Vous Seigneur, dit-il, me lauez-vous les pieds ? Vous qui estes mon Dieu ! vous qui estes la gloire des Anges, la couronne des Saints, & l'allegresse du Paradis ! Que vous me lauez les pieds, à moy qui suis vn égouff d'ordures, vne chetive vermine, & vn abominable pecheur ? Icy dessus il perdit tout à coup la voix, & demeura assez longuement suspendu, sans se mouuoir non plus qu'une colonne de marbre ; tandis qu'il sembloit qu'il deust distiller sa vie par ses prunelles, tant il versoit de larmes en abondance. Vn autre fois preschant à Burguos, comme il tançoit aigrement le vice, dardant les esclairs par les yeux, avec vne voix de tonnerre, & des mouuemens extrêmement pathetiques, il prit le Crucifix en la main, & cria à haute voix : O Chrestien, regarde icy ! O Chrestien regarde ce Chef couronné d'espinnes, ces yeux noyez dans le sang, cette face que les Anges adorent, hélas ! couuerte de tes crachats ! A peine eut-il prononcé la dernière de ces paroles, qu'il s'arresta tout court, les bras estendus comme s'il eust esté vn second Crucifix, le visage tout embrasé, rendant à son Redempteur avec les yeux de chaudes larmes pour son sang, & avec son cœur des tendres ressentimens pour sa douloureuse passion : il fut assez long-temps en cette posture, où s'il eust eu les paupieres closes, on l'eust pris pour vne statuë de bronze, ou pour vn corps trespasé.

Il luy arriua vne semblable suspension d'esprit en l'an 1541. lors que le Reuerendissime P. General Seripand faisant sa visite en Espagne,

ayant assemblé le Chapitre Prouincial en la Ville de Toledé, où il l'auoit appellé par homme exprez, en intention de le faire son Vicaire General en toute l'Espagne: le S. qui fuyoit les charges avec plus de soin que les plus ambitieux n'en portent à les briguer, se doutant bien que le Reuerendissime Pere luy vouloit deferrer plus d'honneur qu'il n'en pensoit meriter, y vint assez lentement, & n'arriua que le Samedi au soir, apres iustement que tout ce qui concernoit le Corps du definitoire fut estably. Dequoy le General bien fasché pour l'estime qu'il auoit de son merite, luy fit d'abord cette plainte paternelle: *Fili quid fecisti nobis sic? Fratres tui, & ego multum desiderauimus te*: Mon fils comment venez-vous si tard? Vos Freres, & moy vous auons attendu avec beaucoup d'impatience: neantmoins afin que nous ne soyons pas priuez de toute consolation, ils vous prient, & moy avec eux, de nous vouloir faire le Sermon du Chapitre demain. C'estoit vne entreprise qui demandoit bien plus de temps que du soir au lendemain, & qui estoit d'autant plus hazardeuse, qu'il auoit à paroistre dans vn Auditoire tres-auguste, en vne Ville remplie de tant de celebres personages, & en presence des meilleurs esprits du Royaume: il accepta neantmoins par humilité, & obeyssance la commission. Et comme ce Dimanche tomboit le iour de S. Michel l'Archange, s'estant resolu de traicter de la prouidence tres-particuliere que Dieu auoit de son Eglise, & de tous les fideles, en ce qu'il les auoit commis

à la garde tres-asseurée des Anges, il prit pour sujet de son Sermon ce verset du Pseaume 107. *Quis deducet me in ciuitatem munitam: quis deducet me vsque in Idumæam?* Et se tournant vers le General: Ces paroles (dit-il) mon Reuerend Pere, que j'ay prises pour sujet de nostre predication, furent prononcées & escrites au Pseaume 107. par vn qui estoit citoyen de là haut, & pelerin d'icy bas. En disant ces mots: *Citoyen d'en-haut, & pelerin d'icy bas*, ce diuin Prédicateur eut son cœur si attendry sur la consideration des miseres de cette vie, & des felicités de l'autre, qu'il fut tout à coup fermé, & ne luy fust possible de passer outre, d'vn assez bon espace de temps; enuoyant cependant vn torrent d'eau par les canaux de ses yeux, & preschant plus disertement avec ses larmes & son silence, accompagné des rayons qui couuroient sa face venerable, que d'autres n'eussent fait avec tous les artraits, & toute la force de la plus pompeuse Rhetorique. Mais ayant enfin reprimé ce sentiment, & estant reuenu comme avec effort de son extase, il démessla si profondement sa matiere, qu'une bonne partie des sçauans Theologiens, qui estoient presens, conuindrent en ce iugement, qu'il estoit impossible qu'il eust estudié la plus-part de ce qu'il en auoit dit, qu'il falloit que Dieu luy eust infus vne si haute doctrine: & que c'estoit sans doute dans cette éléuation extatique, & dans ce silence inopiné que le S. Esprit luy auoit appris à parler si diuinement.

Estant Prieur de Burguos, & donnant l'ha-

bit à vn Nouice de la mesme Ville, appellé, Frere Iean de Castro, comme c'estoit vn ieune garçon de maison, & fort connu, quantité de personnes de consideration accoururent pour voir l'action: Le B. Thomas l'ayant reueflu de l'habit blanc & noir, & acheue la ceremonie accoustumée, comme il commençoit à l'exhorter sur ces paroles des Cantiques; *Soror nostra paruula est, & vbera non habet*, d'autant qu'il estoit fort ieune, les balançant iudicieusement à son ordinaire, il fust tout à coup emporté par la pensée des consolations admirables, que Dieu respand dans ces ames tendres & innocentes, qu'il trouue vuides des impressions de la terre, & des affections aux vantez du monde, qui font de grands empeschemens à ses graces: Il demeura absorbé dans ces inconceuable douceurs plus d'un quart d'heure, sans qu'il peut dire vn seul mot: Mais enfin retourné qu'il fut à soy, & iettant les yeux sur l'assemblée; Pardonnez moy, Messieurs (fit-il) i'ay vn cœur si lasche & si debile, qu'il est suffisant de couvrir le visage de quelque sçauant homme que ce soit, de confusion: Or ayez patience: nous dirons Dieu aydant tout à cest'heure ce qui a iusques icy suspendu vos attentions: comme en effect il leur fit vn merueilleux Sermon, où il releua si diuinement les aduantages de la vocation Religieuse, qu'ils s'en retournerent tous ravis & plains d'un ardent desir, ou de la suiure, ou de l'honorer.

Estant vn iour interrogé par certains de ses

XI.
S. Thom.
conseille
aux Pre-
dicateurs
de s'ad-
donner à
l'oraïson

amis, le voyant vn si celebre Predicateur, & fuiuy de tout le monde, quels Autheurs & liures estoient les meilleurs pour remplir fructueusement cet Office; Il respondit qu'outre la sainte Bible, qui ne doit iamais eschaper aux mains des Predicateurs, tous les Autheurs que la Sainte Eglise approuue, & tient pour Catholiques estoient bons, contenoient doctrine suffisante, & que le Predicateur en retireroit de grandes lumieres & profits; pourueu qu'il eut ces deux choses, la sainteté de vie, & l'humble & feruente Oraïson. Il disoit pareillement que c'estoit vn abus grossier & palpable au Predicateur, de se consumer à l'estude pour les autres, & n'estudier pas pour soy-mesme: de les esclairer, & marcher tandis dans les tenebres: de leur monstrier le chemin du Ciel, & n'y aller pas: de leur apprendre les moyens de s'enrichir, & croupir dans la necessité: de leur fournir l'eau pour se netoyer, & demeurer cependant tousiours sales & couverts de crasse; de leur ordonner les remedes pour guerir les infirmités de l'ame, & n'en vser pas en ses propres maladies: de blasmer les fautes d'autrui, & n'amender pas les siennes: en vn mot que c'estoit vne charité desordonnée, d'estre prodigue des biens spirituels enuers les autres, & auare pour soy-mesme; & vne cruelle misericorde, de distribuer le pain aux fameliques, tandis qu'on se laisse mourir de faim: & vne deplorable lethargie de negliger son salut tandis qu'on procure avec toute sorte de contention celuy d'autrui. Il reprenoit grandement les

Predicateurs, qui employent tout leur temps, & espuisent les forces de leur esprit, ou à colliger les plus belles pensées des Liures, ou à adiufter les paroles, ou à composer les periodes avec poids & cadence, ou à respondre sur leurs discours autant de fleurs qu'ils en peuuent amasser; faisant au reste peu de cas de l'Oraison, comme l'estimant inutile, ou moins conuenable pour s'acquiter deüement de cette fonction: estant au contraire impossible au Predicateur de faire sans elle beaucoup de fruct: Attendu, disoit-il, que c'est par l'Oraison que l'entendement du Predicateur est esclairé, & que sa volonté & affection demeure enflammée: C'est là où sont forgées les flesches, dont les cœurs des Auditeurs doiuent estre percez & gaignez: l'estude seule sans l'Oraison remplit bien l'entendement de plusieurs subtilitez, & choses curieuses: mais la volonté reste sans chaleur, & la poitrine glacée: or d'une poitrine froide, disoit-il, & le reperoit souuent, comment seroit il possible qu'il en sortit des mouuemens de feu, & des paroles embrasées? Pour la confirmation de cecy, il se seruoit de ce qu'enseigne l'Ecclesiastique au chap. 39. où le Sage va montrant que l'Oraison & la meditation vaut mieux pour acquerir la vraye sagesse, que tout le soin & diligence qu'on employe à feuilleter les liures curieux. Que si on luy obiectoit que le Predicateur se trouueroit empesché pour paroistre en public, en cas qu'il voulut sans estudier consommer toutes ses heures en la priere, il respondoit avec les mesmes pa-

roles du Sage s'uyuantes ; *si enim Dominus magnus voluerit spiritu intelligentia replebit illum.* Que si le grand Seigneur veut, il le remplira de l'esprit d'intelligence, & versera comme vne pluye abondante, les paroles de sagesse, dans sa bouche pour arrouser les cœurs arides de ses Auditeurs ; & que c'est en l'Oraison qu'il apprendra à publier les grandeurs de Dieu. S. Thomas employoit ce raisonnement, fortifié de l'autorité du Sage, non pas pour dissuader l'estude au Predicateur Euangelique ; mais pour luy persuader la grande nécessité qu'il a de s'exercer continuellement, avec humilité & ferueur à la priere : à laquelle il se confessoit redevable, de tout ce qu'il auoit d'adresse, de facilité, & de bons succez en vn si haut ministere. Aussi est-il vray qu'il estoit non seulement tres-assidu à l'Oraison, comme nous auons desia touché ; mais qu'il y portoit vne attention si bandée, qu'il s'oubloit quelquefois soy-mesme, & deuenoit tellement insensible aux obiets des sens, qu'il n'entendoit pas ceux qui luy parloient, ny ne voyoit ce qui luy passoit deuant les yeux. On l'a souuent admiré dans le Chœur apres l'Office, non seulement rayé dans ces amoureuses conferences avec Dieu : mais encore suspendu en l'air assez long-temps, comme si le corps eût voulu suiure l'essor de l'esprit, & eût refusé de s'appuyer sur la terre, tandis que l'autre faisoit ses esplanades dans le Ciel. De plusieurs telles suspensions, celle-cy surpasse toute merueille, dont le R. P. Melchior Yebre de l'Ordre de S. François

çois a esté le fidele rapporteur. Il escrit donc que nostre extatique Thomas estant desia Archeuesque, disoit vn iour de l'Ascension de nostre Seigneur ses Heures dans sa Chapelle, avec vne si feruente deuotion, que son cœur s'exhaloit tout en amour: & comme il en fut à l'Antienne de None, *Videntibus illis eleuatus est*, ayant prononcé ces paroles, il deuint soudain perclus de ses membres, son visage parut couuert d'vn esclat extraordinaire, qui naissoit de ses deux yeux, comme de deux Astres iumeaux; son esprit fut tellement absorbé en Dieu, qu'on ne le pouuoit diuertir ny par le bruit, ny par l'application d'aucun autre obiect. Il demeura dans cette interdiction de tous ses sens depuis les six heures du matin iusques aux cinq du soir, onze heures entieres. Estant enfin reuenu à soy, vn sien Chapellain, qui auoit esté le spectateur de cette merueille, autant extasié d'estonnement, que son Archeuesque de deuotion, se va ietter à ses pieds, le prie tres-instamment de luy declarer ce qu'il auoit veu en cette extase, pour le profit qu'il en pretendoit retirer. Le Sainct ayant balancé quelque temps entre la charité & la modestie, vaincu enfin par les affectueuses, & instantes supplications de son Chapellain, luy dit; Mon amy, puis que tu me presses si fort, ie te diray comme quoy à mesure que i'ay commencé l'Antienne, *Videntibus illis*, qui marque que nostre Seigneur Iesus-Christ fut esleué en haut à la veüe de ses Apostres, & ne fut deormais plus aperceu des yeux mortels, les Anges m'ont à mesme temps

rauy ce motet, & attachant ma langue à mon palais, comme pour m'obliger au silence & à l'attention, ils l'ont poursuiuy avec vne si attrayante melodie, que i'ay esté enleué en vn clein d'œil hors de moy, mon ame m'a eschapé par les oreilles, tous mes sentimens sont tombez en interdit, & mon cœur charmé de la musique des esprits celestes s'est endormy d'un sommeil si rauissant, que ie le fauouois comme vn petit avant-goust du Paradis. Tu me dis que i'en ay esté là onze heures entieres, ie t'en croy: mais ie t'asseure qu'il me semble que cette faueur a passé comme vn éclair, & que tout au plus, elle n'a pas duré vne bonne demy-heure. O Dieu que le temps est court à ceux qui boient à longs traits les consolations dans l'Ocean de vostre douce misericorde! les siecles ne leur sont que des momens. Puis donc que la continuelle & feruente Oraison donnoit à nostre saint Thomas vn si familier accez à cette source de lumieres & de connoissances, ce n'est pas merueille s'il reüssit vn tres-vtile Predicateur, & s'il fut reconnu & escouté dans l'Espagne, comme le plus celebre de son temps.



CHAPITRE III.

Thomas élu Prieur du mesme Couuent de Salamanque. Sa prudence & charité a obtenu grace pour les criminels. Premier Prouincial d'Andalousie: son expropriation Estime qu'il faisoit d'un bon Religieux. Console un iuis nouveau Chrestien Visite les FF. Nouices.

DEvx ans. & demy après sa profession il fut élu Prieur de son Couuent de Salamanque, contre la coustume de la Prouince de Castille, qui n'éleue personne à cette charge, qu'après auoir seruy l'Ordre en qualité de Profes pendant sept ans. D'où on peut tirer vne preuue tres-efficace de l'estime qu'on faisoit de sa rare vertu & prudence: estant certain qu'on n'eut pas dispensé sur cette coustume en sa faueur, si l'on n'eut iugé que son merite estoit au dessus de la dignité qu'on luy donnoit, & que sa sagesse extraordinaire, pouuoit suppleer au defaut des années & de l'experience, pour la soustenir dignement. Il s'en aquita si bien, que les trois ans expirez, il fut reélu en la mesme charge, qu'il exerça par après à Burgues, & à Vailladolid, qui sont des plus signalez Couuents de cette Prouince. Il ne changea pas pourtant de façon de faire, tant s'en faut, qu'il prit vn soin plus exact de profiter de plus en plus en vertu, pour exprimer en ses mœurs le modele dont il vouloit voir l'imitation & les

XII.
Thomas
élu
Prieur
de Salamanque.

copies en celles de ses inferieurs ; ne s'estimant pas assez digne Superieur s'il n'éclairoit ceux qu'il conduisoit, s'il ne commandoit plus par ses ceuures, que par ses paroles, & s'il ne surpassoit aussi bien ses inferieurs en sainteté, qu'en domination, & en puissance. Il auoit toujours deuant les yeux ce que nostre glorieux P. S. Augustin dit au Chap. II. de sa Regle pour le Superieur: *Que celuy qui vous preside ne s'estime pas heureux pour le pouuoir qu'il a de vous commander, ains pour la commodité qu'il a de vous seruir. Ayez vostre Superieur en reuerence : mais aussi qu'il s'humilie iusques à se soumettre sous les pieds d'un chacun. Qu'il se monstre enuers tous un formulaire de bonnes ceuures. Qu'il reprenne les remuans qu'il console les craintifs, qu'il supporte les foibles qu'il soit patient enuers tous. Qu'il prenne volontiers pour soy la correction, & qu'il la baille aux autres avec crainte, se proposant tousiours qu'il a à rendre compte de vous deuant Dieu.* Il gardoit si punctuellement cette loy en toute son estendue, qu'il consideroit par humilité tous ses inferieurs comme ses maistres, & par charité comme ses enfans: pour qui il eut librement exposé sa vie à toute forte de peines & de hazards, à condition de les voir parfaits & bons Religieux. Lors qu'il connoissoit quelque faute en quelqu'un de ses inferieurs, il prioit, ieusnoit, & se disciplinoit pour luy iusques au sang. Dieu luy auoit departy le don de discernement des esprits, à la faueur duquel s'accommodant aux

humeurs & inclinations de ses Religieux, il les gouvernoit avec vne douceur & preud'hoimie incomparable. Il n'estoit pas du nombre de ceux, dont l'Euangile condamne le procedé, qui mettent sur les espauls de leurs sinets des fardeaux insupportables, qu'ils ne voudroient pas eux-mesme remuer du bout du doigt, tant ils sont precieux & delicats. Luy au contraire, quoy que tres rigoureux & impitoyable à soy-mesme; estant neantmoins extremement doux à chastier les fautes d'autrui, dont il ne vouloit prendre connoissance, que pour y appliquer le remede auant que la playe se rendit incurable.

Il scauoit si bien choisir son temps pour la correction, & l'espuroit si accortement de ce qu'elle a pour l'ordinaire de desagreable & d'importun, qu'elle estoit tousiours receüe avec docilité & suiuiue de l'amendement. Son cœur qui se nourrissoit dans la mansuetude, comme le feu elementaire dans son centre, faisoient reiaillir sur son visage, & sur sa langue des esclairs de douceur si attrayans, que les naturels les plus reufesches se rendoient à luy sans effort, & n'auoient pas dequoy se defendre d'vne si debonnaire charité. Lors qu'il decouuroit quelque défaut, ou mauuaise pratique en quelqu'un, il n'en venoit pas quant & quant aux verges, ny aux censures & reprimendes: il laissoit meurir le fruiet en patience, pour le pouuoir par aprez cueillir sans l'arracher: priant cependant luy-mesme, ieusnant, & se disciplinant iusques au sang, pour satisfaire à la

XIII.
S. Thom.
tres-pru-
dent Su-
perieur.

faute commise, comme s'il en eut esté coupable, imitant ainsi la bonne mere, qui prend sur soy le coup de lancete, les conuulsions de la medecine, & les fascheuses contraintes d'une longue purgation pour transmettre par ses propres douleurs la santé avec le lait à son nourrisson. C'est ainsi que nostre B. Sainct operoit en ses Religieux de merueilleuses conuersions. Estant Prieur au Couuent de Burguos, vn certain de sa compagnie s'emancipa à faire vne faute, qui pour son enormité le rendoit digne non seulement de blasme & de reproche, ains d'un fort rigoureux chastiment. Ce sage Prelat attendant la saison propre pour le ramener sans violence au deuoir, vie d'une discrete dissimulation, traicte avec luy avec toute la liberté accoustumée, sans faire esclater au dehors le moindre signe de desplaisir, s'employant cependant à faire prieres accompagnées de larmes, & de sang qu'il exprimoit à force de disciplines de ses espaules, à ce qu'il pleust à Dieu luy pardonner cette faute, & le remplir de sa saincte crainte & amour, afin qu'il ne retournat iamais plus au vomissement. Ce que Dieu luy accorda si abondamment, que ce Religieux rauy de la debonnaireté de son Superieur, & autant confus qu'affligé des peines qu'il auoit souffertes à son occasion, ne fit pas seulement penitence de sa coulpe; ains fut-il de là en auant si retenu en toutes ses actions, & donna de tels exemples de sa probité, & de sa modestie, que nostre B. Thomas ayant esté fait Prouincial au prochain Chapitre, le demanda,

& prit pour son Compagnon. Dequoy ce Pere estonné, s'informant comment estoit-il possible qu'il eut ietté les yeux sur luy pour estre son Compagnon, veu qu'il n'ignoroit pas la vie qu'il auoit menée: Il est vray, respondit le bon Prelat que ie vous connois, & que ie n'ignore pas la fragilité dans laquelle vous estes cheu, mais aussi scay- ie bien vostre amandement, & le fruiet que par vos larmes & penitence vous auez retiré de cette cheute: louéz donc toujours la souueraine bonté de Dieu: de moy ie ne vous estimeray pas moins pour ce qui s'est passé, ny ne vous tiendray moins propre pour m'ayder à porter la charge que ie soustiens, ny ne me deschargeray pas sur vous avec moins de confiance des soins qui en sont inseparables. Soyons seulement tels que nous deuous estre pour l'aduenir, & honorons nostre dignité par l'honneur de nos actions, & par vne integrité de vie à qui la calomnie mesme ne puisse point faire de reproche. Il n'estoit aucunement amy des nouveutez, disant qu'elles ne pouuoient estre que sources de bruits, de diuisions, & de troubles dans les Monasteres: c'est pourquoy il n'introduisoit iamais rien de nouveau où il commandoit, se contentant d'y faire obseruer ric à ric les loix & ordonnances de la Prouince. Il cherissoit grandement la justice, & se plaisoit à entretenir la paix entre les Religieux, sans laquelle il disoit que la vie de l'homme n'estoit qu'une image de confusion, qu'un continuel brigandage, & le corps ne seruoit à l'ame que d'un Enfer portatif, où elle souffroit par antici-

patien les tenebres de la raison eclipsée par la passion, les ardeurs de la cholere, les morsures de la haine, la faim insatiable de se venger, le ver deuant, avec les alarmes, & les inquietudes des damnez.

XIV: Il s'employoit avec beaucoup d'affection à
 S.Thom. procurer la grace aux criminels, & à rallier les
 charita- volontez, que le semeur de la discorde auoit
 ble pour separées: où il reüssissoit si heureusement que le
 obtenir la grace pardon des iniures, l'oubli des affronts receus,
 aux cri- & la reconciliation des cœurs estoient comme
 minels. les suites infaillibles, ou les consequences ne-
 cessaires de son employ; & il falloit que les ini-
 mitiez fussent immortelles s'il ne les estouffoit
 par son entremise. En voicy des preuues au-
 thentiques. Vne Dame tres-illustre de la ville
 de Burgos ne pouuoit se resoudre à pardonner
 le tort qu'elle auoit receu en l'assassinat d'un
 sien fils: elle en poursuuiuit viuement la ven-
 geance: tous ceux qui pouuoient auoir quelque
 ascendant sur ses volontez, s'estoient inutile-
 ment essayez de la ranger au pardon, ils n'a-
 uoient fait qu'agrandir la playe au lieu de la
 fermer, & qu'aprofondir le traict en s'efforçant
 de l'oster: c'estoit dans le sentiment de cette
 mere affolée de douleur, vn peché contre le
 saint Esprit, qui ne deuoit estre remis ni en ce
 monde, ni en l'autre. S. Thomas la va trouuer
 en sa maison, pour tâcher de la rameiner à l'hu-
 manité: Mais ô merueille de Dieu en la con-
 uersion d'une femme! il la surmonte sans la
 combattre, & il ne fut pas besoin pour la per-
 suader qu'il debitat les raisons qu'il auoit pre-

meditées. Car soudain qu'elle sceut son arriué elle luy vint au deuant, se prosterna à ses pieds; & comme si ce Soleil eut fondu la glace de son cœur par sa presence, & luy eut ietté tous les rayons de la misericorde dans les yeux, elle protesta d'abord qu'elle pardonnoit librement la mort de son fils, & qu'elle en aymeroit désormais d'une tres-sincere dilection le meurtrier, bien loin d'en solliciter la vengeance: ce qu'elle fit au grand estonnement de tout le monde, qui ne pouuoit assez admirer le changement que la premiere veüe du Sainct auoit operé subitement dans le cœur endurcy de cette femme. Quelques Gentils-hommes conuaincus du crime de leze-Maiesté, auoient esté condamnez à mort par l'Empereur Charles le Quint: les plus grands de l'Espagne, l'Admiral, le Connestable, le Cardinal Tavera Archeuesque de Toléde, le Prince mesme Philippe son fils se porterent pour entremetteurs pour impetrer la grace à ces criminels, sans pouuoir rien obtenir. Il falloit vne baterie plus forte pour briser cette poiètrine de diamant: & voila que nostre misericordieux Thomas, alors Prieur au Conuent de Vailladolid aborde sa Maiesté, luy requiert humblement pardon pour les coupables, qu'il proteste ne retenir plus rien de leur crime, que le regret de l'auoir commis, & vn ferme propos de l'amender. Sur cette protestation, sans autre formalité ny delay, l'Empereur enterine sa requeste, & leur accorde la grace, au grand estonnement de sa Cour, & de ces puissans intercesseurs, auxquels: *Vous ne deuez pas*, dit-il,

trouuer estrange si ie me desparts si aisement d'une resolution à laquelle ie m'estois si fortement attaché. C'est le Prieur des Augustins qui m'en a supplié, les prieres de qui me sont des commandemens. Cét homme du Ciel tient en sa main la clef des cœurs, il les remuë & les tourne comme il veut & quand il veut. C'est de vray vn grand seruiteur & amy de Dieu, qui merite dès maintenant l'honneur qu'on defere aux saints.

XV.
 St. Tho-
 mas pre-
 mier &
 tres-ac-
 comply
 Prouin-
 cial d'An-
 daloufie.

La Prouince de Castille se trouuant fort estenduë & remplie de Couents, par vn Bref de Clement VII. donné à l'instance de Charles le Quint l'an 1527. fut diuisée en deux, & la commission de cette grande ceuure baillée à six des plus sages & sçauans hommes de ladite Prouince, l'vn desquels fut nostre B. Thomas, qui fut aussi élu d'vn commun consentement pour estre le premier Prouincial de la Prouince d'Andaloufie nouvellement establie. Il y eut bien des affaires à le resoudre à accepter cette charge: il y fit toutes les resistances qu'on sçauroit s'imaginer: neantmoins on luy representa tant de choses de la part de Dieu, du bien de l'Ordre, qu'enfin abbaissant la teste il acquiesça & condescendit aux communs desirs des Peres, acceptant le Prouincialat, qu'il exerça aussi par après en sa Prouince de Castille. A mesme temps qu'il eut en main le gouuernal, on vit croistre en luy toute sorte de vertus, il parut dés lors plus humble, plus misericordieux, plus deuot, & plus adonné à l'Oraison, pour obtenir du Ciel les forces & lumieres ne-

cessaires pour s'acquiter meritoirement d'une charge si importante, d'où depend le bien spirituel & temporel de toute la Prouince en general, & le repos & consolation de chaque Religieux en particulier. Il commença d'abord la visite des Conuents, encourageant les Religieux à s'éuertuer, & aller tousiours auant au chemin de la perfection, éclairant les simples, enseignant les autres, éveillant les paresseux, & donnant à vn chacun l'ordre qu'il deuoit tenir pour respondre à la sainteté de sa profession. Il recommandoit en chaque Maison qu'il visitoit quatre choses principalement: la premiere qu'on eut soin de celebrer les diuins Offices avec toute la decence, attention, & deuotion possibles, & que l'esprit accompaignat tousiours la voix, tant au chœur, qu'au saint Autel: disant que ce soin & diligence estoit la porte par où deuoit entrer au Conuent toute sorte de biens & faueurs celestes. Il exhortoit ardamment les Religieux à la vertu interieure de l'ame, sans laquelle le Frere, disoit-il, bien que sage & modeste en la composition de ses œuures, & en la monstre du dehors, n'est pas pour cela vray Religieux, ains vn abominable hypocrite.

Le second point qu'il recommandoit, estoit la meditation, & la lecture des bons liures, qu'il comparoit à la chaleur naturelle de l'estomach: disant que comme il ne se peut faire que la vie animale se conserue, ny qu'aucune viande profite sans cette chaleur, veu que c'est par son moyen que l'aliment se cuit, se digere, &

se conuertit en la substance de l'animal , & consequeniment que les parties du corps sont pourueës de vertu & force , pour produire leurs operations naturelles : ainsi l'esprit du Religieux est par la lecture sainte , & par la seruante meditation rauigoré , & pourueu de deuotion pour l'Autel , d'attention pour le Chœur , de contentement pour l'acquit de son office , d'allegresse pour l'obeissance , de patience pour le traual , de lumiere pour decouurer les embusches de l'ennemy , & de force pour repousser , & vaincre les tentations. Ou au contraire s'il ne pratique point cét exercice , rien ne luy agrée , tout luy vient au rebours & à contre-poil : il est indeuot à l'Autel , distraict au Chœur , chagrin & inquiet par tout : le traual l'importune , les obediences luy déplaisent , les embusches de l'aduersaire le surprennent , les tentations le surmontent , en vn mot sans la lecture & meditation il ne peut faire rien qui vaille , c'est vne lampe sans huile , ou vn aueugle sans guide , qui marche tousiours à tastons , qui bronche à chaque pas , & qui s'égare mesme au milieu des grands chemins.

Il exhortoit pour troisiéme point les Religieux à la paix , vnion , & charité fraternelle , leur declarant les immenses richesses de cette vertu , le grand cas que Dieu en fait , & l'utilité qu'elle apporte tant au commun , qu'au particulier. Que s'il en trouuoit quelques-vns qui empeschassent l'exercice de cette Diuine vertu , soit qu'ils le fissent ou par mauuaise inclination , ou d'autant qu'ils estoient vicieux , il

les chaffioit rigoureusement, comme perturbateurs du repos public, & destructeurs du plus grand bien qui puisse arriuer à vne Communauté.

La dernière chose qu'il recommandoit tres-soigneusement à chacun des Religieux, c'est qu'il s'occupat serieusement au bon exercice, auquel il se sentoit auoir plus d'inclination, pour fuyr par ce moyen le plus funeste ennemy de la vertu, la ruine de l'ame, la contagion des mœurs, l'escueil de la chasteté, & le seminaire de tous les vices, à sçauoir l'oyfiueté & la perte du temps. Il se monstra si exact & si rigoureux en cét endroit, que quoy qu'il fut grandement retenu à faire des commandemens en vertu de sainte obedience, pour ne charger point, ou n'embarrasser les consciences de ses inferieurs: vsant neantmoins en cette occasion de son pouuoir il commandoit estroitement & en vertu d'obedience, que le Religieux qui seroit trouué vagabond par la maison, perdre le temps à rire, murmurer, ou autres choses inutiles & friuoles, fut pour la première fois repris doucement & avec charité: pour la seconde que la reprimande se fit avec vehemence, & en plein Chapitre: & pour la troisième n'y ayant point d'amendement qu'il fut discipliné tout de bon, & avec la rigueur que les Constitutions enjoignent à la grande coulpe: que s'il perseueroit encore en cette deplorable perte de temps, il ordonnoit que le Superieur redoublat le chaffiment, pour l'obliger par cette seuerité à se départir d'une coustume si preiudi-

ciable au public. Ce bien-heureux Prelat estant occupé à toutes les heures & momens du temps à l'oraison, à l'estude, ou autres choses serieuses, sçauoit par experience combien precieux est le temps, & quel est le profit qu'on retire de son employ; comme au contraire combien sont grands les rauages que l'oyfueté fait dans les ames, des Religieux principalement, qui doiuent estre autant auares du temps, qu'ils sont prodigues, & volontairement patures de tous les biens qui coulent & perissent avec luy.

Au Chapitre qu'il faisoit, ayant acheué sa visite, son discours tendoit ordinairement à vn double but, l'vn à reprendre en commun les defauts qu'il auoit remarquez non pour affliger personne, ains pour les émouuoir tous à s'acquiter deüement des obligations de leur vocation, se representans le compte tres-estroit qu'ils auoient à rendre vn iour deuant le tres-épouuentable Tribunal de Dieu: Ce qu'il faisoit avec vne telle force & energie de paroles, qu'il les excitoit ou retenoit, effrayoit ou encourageoit, tout ainsi que s'il eut eu le cœur d'vn chacun à sa deuotion, & en ses mains. Le second but est, que touchant les fautes des particuliers, il marchoit avec tant de discretion & de douceur, qu'encore bien que les paroles qu'il employoit à la correction fussent graues & seueres, il ne s'y remarquoit pourtant aucune amertume. Il ne pinsoit, ny ne mordoit jamais personne, sa langue penetroit le cœur de celuy qu'il reprenoit, non pas comme le

glaiue en le blessant, & luy faisant des ouuertes sanglantes ; ains comme l'huile en l'adoucissant, luy mettant avec debonnaireté la laideur de sa coulpe deuant les yeux, iusqu'à ce que luy-mesme la connoissant, en demeurat honteux, & souhaitat de s'en corriger. Pour cela se seruoit-il de moyens autant admirables, qu'ils estoient infailibles & efficaces ; car tantost il prenoit l'affaire de loin, & vsoit comme vn sage Medecin de diuersion, tantost il faisoit juge le delinquant de sa coulpe, la proposant & exagérant avec exemples en la personne d'autruy, afin de gagner plus ineuitablement son ame. Quand toutes-fois ou la qualité de la faute, ou la condition du coupable, ou l'exemple des autres le requeroit, il ne manquoit pas de grand courage pour faire la justice necessaire, & pour proceder à la la punition.

La mesme charité qui le rendoit complaisant, misericordieux & pitoyable enuers ceux qui offensoient, quand il esperoit les pouuoir gagner par cette voye, la mesme le portoit à se monstrier courroucé contre le vice, & à le chastier avec rigueur, sans toutes-fois haïr iamais le pecheur. De cette mesme charité prouenoit le grand soing que ce seruiteur de Dieu auoit, que le bien commun fut en tout & par tout preferé au bien & contentement particulier: dequoy il a laissé vn témoignage irreprochable en ce que, tout Predicateur qu'il estoit fort renommé, prisé de tous les Grands d'Espaigne, & fort honoré & cheri de l'Empereur, ainsi que nous auons veu: sa cellule, neant-

moins, son habit, son entretien n'auoit rien de singulier; & il estoit en toutes choses aussi pauuement & petitement traicté que le moindre Frere lay de l'Ordre, employant tout ce que l'Empereur & les autres Grands Seigneurs luy departoient, qui n'estoit pas de peu de valeur, au profit & seruice de la Communauté, sans en reseruer pour soy la moindre chose.

XVI.
Exprop-
riation
de Saint
Thomas.

Il estoit si fort exproprié, & si ialoux & affectionné au bien commun, qu'estant pressé de receuoir des presens pour soy en particulier, sans que ceux qui les luy offroient fissent mention de la Communauté, il les leur renuoyoit sans y vouloir nullement toucher. Je n'en diray que cet exemple. Ayant esté esleu Prieur de Burguos, comme il se disposoit à partir de Vailladolid, il fut visité de la plus part de la Noblesse, & des plus grands de la Cour, qui estoit pour lors en ladite Ville: En cette occasion quelques personnes de qualité luy enuoioient certaines aumosnes, le priant de les receuoir pour les employer à sa discretion aux necessitez de son Couuent: parmy lesquels vn certain son intime amy luy fit porter vne cassette avec trois cents escus d'or dedans, & la clef, le priant tres-instamment de l'obliger de tant que de prendre pour soy & pour faire les frais de son voyage, ou le tout, ou ce qu'il luy plairoit: il receut l'aumosne des premiers, & renuoya à cettuy-cy par le mesme messager sa cassette sans y vouloir toucher: disant qu'il remercioit bien affectueusement son Maistre; mais

mais quant à Frere Thomas qu'il n'auoit besoin d'aucune chose. Et comme le maistre de la layette s'affligeoit, trouuant estrange qu'il la luy eut renuoyée sans vouloir mesme l'ouuir, sçachant bien d'ailleurs qu'il en auoit pris de la main de quelques autres; le Sainct respondit: L'aumosne, Monsieur, que i'ay receu des autres, m'a esté donnée non pour moy, mais bien pour estre employée à ce que ie iugeray necessaire pour subuenir aux disettes, & fournir aux reparations qu'il conuendra faire au Conuent, où l'Obedience m'enuoye: si vostre Seigneurie m'eut offert certaine somme determinée pour la mesme fin, ie l'aurois receüe aussi bien que celle des autres: parce que la refusant i'eusse fait tort à la Maison où ie vay qui est pauure, & à la charité de celuy qui la donnoit que i'apreueue, & que ie ne dois pas empescher: mais vostre Seigneurie m'enuoya cette aumosne pour moy en particulier, & pource ie n'y touchay pas: d'autant que ie n'ay point coustume de receuoir chose quelconque pour mon particulier. Ce B. Prelat vesquit tousiours en vray pauure de cœur, & de fait, gardant tout le temps de sa vie cette pauureté, avec la mesme rigueur & détachement que le iour qu'il fit sa profession, sans toutesfois rien obmettre de ce qui pouuoit auancer, ou accroistre le bien de la Communauté: cas assez singulier, que de voir ces deux choses marcher d'vn mesme pas en vn Religieux; sçauoir qu'il s'oublie tout à fait de ce qui regarde son interest, & ses menus accommodemens; & que neantmoins il songe

touſiours à procurer par des voyes licites & raisonnables l'augmentation du bien commun.

XVII. S. Thom. aymoît, & faisoit grand cas d'un bon Religieux.

Cét incomparable Supérieur, jaçoit qu'il ay-
mat generalement tous ses Religieux & infe-
rieurs : il aymoît pourtant d'un amour de ten-
dreté & de preference ceux qu'il ſçauoit eſtre
feruens & addonnez à la vraye deuotion. Les
Eſcriuains de sa vie font liſte d'un bon nombre
de tels Religieux, avec qui il eut en diuers
temps vne fort eſtroite amitié : car comme il
auoit la connoiſſance pure, & le iugement bien
ſain, il meſuroit au poids, & à la ſolidité la va-
leur des choses, & logeoit ſon affection ſur les
obiec̄ts qui le meritoient, & qui auoient plus
du bien veritable, quoy qu'ils en euſſent peut-
eſtre moins du ſpecieux & de l'apparent. Et par-
tant il faisoit plus de cas des ſimples Freres,
dont il reconnoiſſoit l'humilité, la deuotion,
l'obeyſſance, & l'amour de Dieu, que de plu-
ſieurs autres quelques eſminents qu'ils fuſſent
en Doctrīne, ou en extraction : & ſe plaiſoit de
conuerſer familiarement & communement
avec eux : prononçant les meſmes paroles du
Fils de Dieu : *Celuy qui fait exactement la
Volonté de mon Pere ie le tiens pour mon frere,
& pour mon amy.* Il ſe contenteroit de par-
ler icy d'un ſeul avec qui noſtre St. Thomas
traic̄toit avec beaucoup de priuauté, & es en-
tretiens duquel il prenoit vne fort ſpeciale com-
plaiſſance : les grands merites duquel demande-
roient vn diſcours à part, ſi ſon nom, & les
autres particularitez de sa vie ne nous eſtoient
inconnues. Ce Religieux doncques, Frere Iay,

de profession, ayant vieilly dans l'exercice tres-humble des obeyssances de l'Ordre, sans iamais, quelque occupation qu'il eut, s'estre départy de la frequentation des Sacremens, ny de faire tant de iour, que de nuict sa retraite spirituelle & sa meditation, estant desia fort vieux, fut consequemment dispensé des obediences peneuses dont son âge caduc ne luy permettoit plus de s'acquiter: & le Superieur fut bien aisé de donner en sa vieillesse du repos, à celuy qui auoit sans s'espargner effuyé de longs trauaux, & s'estoit toute sa vie porté infatigable à tous les devoirs & seruices de la Religion. Cestuy-cy se seruant de l'occasion, & redoublant les forces de son esprit par le relasche des occupations du corps, entreprend avec vne contention extraordinaire le saint exercice de l'Oraison, où il s'espance tout nuict & iour, sans suspendre son action, qu'autant de temps qu'il en falloit pour prendre avec les autres en commun sa refection, & trois ou quatre heures qu'il accorderoit de sommeil à son corps accablé d'années. Depuis la pointe du iour iusques au disner, il oyoit toutes les Messes qu'il pouuoit avec attention & larmes, communiant à la premiere qu'il seruoit sacramentalement, & à toutes les autres spirituellement. Depuis Vespres iusques au soir, il visitoit par maniere de stations certains Autels, & quelques images qu'il auoit marqué dans le Cloistre, pour les suiets & motifs de sa deuotion. La nuict il se retiroit en sa cellule, & passoit la meilleure partie d'icelle à genoux, collé par meditation à vn

Iesus-Christ crucifié, qui pendoit en son Oraison, duquel il receuoit de tres-signalées faueurs.

Le Prieur visitant vne nuict auant Matines le Couuent selon la coustume, & voyant par vne fente de la porte, vne brillante lumiere dans la Cellule de ce bon Frere, craignant comme il estoit vieux, qu'il ne se fut endormy sans esteindre sa lampe, ou chandelle, il l'appella afin qu'il luy ouurit la porte : luy reconnoissant la voix de son Superieur, se leue sur le champ de l'Oraison, & luy va ouvrir : mais soudainement toute cette grande splendeur disparut. Le Prieur regardé attentiuement en tous les endroits de la chambre, & n'y voyant ny chandelle, ny lampe, ny autre chose qui peut éclairer, dissimulant pour ce coup, se contenta de luy dire; Couchez-vous, mon Frere, veu qu'il est desia bien tard, & qu'estant cassé de vieillesse comme vous estes, il est conuenable que vous reposiez. Le lendemain il s'enquit du Procureur s'il donnoit chaque Samedy à ce Frere, comme aux autres, la prouision d'huile accoustumée : à quoy il respondit qu'il n'en venoit point chercher pour tout : il s'enquit semblablement du Sacristain, si point il luy donnoit, ou luy laissoit prendre en seruant les Messes quelques restes de chandelle, à quoy le Sacristain respondant ne luy en auoir iamais donné, ny veu prendre le moindre mouchon ; la nuict suiuite il repasse tout bellement deuant la mesme cellule, & apperceuant le mesme esclat de lumiere qu'auparauant, qui s'esuanoit,

& laissa la chambre dans les tenebres à mesme temps qu'il entra ; il commanda audit Religieux en vertu de sainte obediēce, de luy dire d'où venoit cette lumiere qu'il auoit veüe de ses propres yeux, avec protestation qu'il n'ouueroit iamais la bouche à personne pendant sa vie. Ce bon Seruiteur de Dieu se voyant obligé de descouurir vne faueur qu'il eut bien voulu tenir inconnuë à tout autre, qu'à celuy qui la faisoit, ne fut pas moins surpris & estonné, tant il estoit humble, que si on l'eut attrapé dans vn crime: il respondit neantmoins pour ne m'āquer pas à l'obediēce: *Mon Pere c'est de cette benite playe du costé de l'Image de N. doux Redēpteur que sort la lumiere, dont preuenant mon merite, il luy plaist d'esclairer quelquefois pendant la nuit nostre Celle. pour m'apprendre par ce petit rayon cōbien éclatāte doit estre la clarté dont il inuestira dans le Ciel ceux qui l'ayment seruement, & le seruent dignement en cette vie.* C'est ainsi que nostre Seigneur gratifioit ce bien-heureux Frere de ses frequētes visites, & que les mesmes playes, qui auoient esté au Maistre des sources de douleur & de mort, estoient à son seruiteur des sources de vie de consolation, & de gloire. Ce qui parut singulierement en son trespas: car comme il estoit quasi sur le point de son passage au Ciel, il fut accueilly d'une tres-ardente fièvre laquelle le trauillant fort violement & luy faisant ressentir que Dieu le vouloit appeller à foy, il dit aux Religieux qui le visitoient beaucoup de choses de grande edification, quoy qu'il ne fat

qu'un simple frere Lay, qui à peine ſçauoit lire. Il receut en ſuitte les Sacremens de l'Egliſe avec toute la deuotion, & le ſentiment interieur que l'on peut penſer d'un Frere qui auoit veſcu ſi ſainctement. Eſtant en ſin arriué au iour auquel la prouidence de Dieu auoit ordonné de l'enleuer, pour le rendre jouyſſant de cette tres-aymable lumiere qu'il auoit ſi long temps eſperée, & dont il auoit eu de ſi fauorables auant-gouſts: comme il eut receu la derniere Onction, & demandé qu'on luy mit ſur le liēt l'habit dans lequel il deuoit eſtre enſeuely, entendant le ſigne pour le diſner, il dit aux Religieux qui l'asſiſtoient: Vous pouuez bien, mes Peres & Freres vous en aller au Refectoir, & reuenir après que vous aurez fait, car ie penſe que rien ne me manquera: eux ne le voulans laiſſer ſeul, il les coniuira avec tant d'instance de ne s'incommoder pas pour luy, & de s'en aller au nom de Dieu à la refection, qu'ils acquieſcerent enfin à ſa volonté. Eſtant donques reſté ſeul il fut preuenu d'en haut d'une force & courage extraordinaire, ſans lequel eſtant ſi abbatu qu'il eſtoit, & ayant deſia l'ame ſur les levres, il n'eut ſçeu effectuer ce qu'il fit: car il ſe leua du liēt ſans aucun ſecours humain, & ſe reueſtit de l'habit noir ſur le blanc, qu'il auoit iuſqu'alors ſur ſoy, & s'eſtant mis à genoux deuant le Crucifix qui auoit ſi ſouuent éclairé ſa chambre pendant la nuit, reposant ſes bras ſur le petit Autel qu'il auoit dreſſé par deuotion en ſon Oratoire, après luy auoir recommandé avec

beaucoup de larmes sa pauvre ame, pour laquelle il auoit respandu son sang sur la Croix, il rendit l'esprit entre les mains, & comme parmy les amoureuses accollades & embrassemens de son Createur, demeurant à genoux, la teste leuée & les yeux fichez au Crucifix, avec vn visage plus beau & plus blanc que lors qu'il estoit en vie. Les Freres reuenus apres disner furent tous esmerueillez de le voir à genoux avec l'habit noir, & croyans qu'il fut encore viuant, & fit sa priere, ils attendirent par discretion assez long temps sans oser l'interrompre: mais voyant qu'il tarδοit trop sans se remuer, ils s'approcherent enfin de luy, & l'ayant trouué mort en la mesme façon & posture que S. Antoine trouua le glorieux S. Pol premier Hermite, ils furent tous hors de foy, auertir le Superieur, & appeller tout le Couuent, afin qu'ils vinssent voir les merueilles de Dieu, & la grande misericorde dont il vse enuers ses fideles seruiteurs au temps de la mort. Sur quoy les Religieux s'estans assemblez apres auoir rendu à Dieu leurs louanges, & donné leurs admirations à vn spectacle si inaccoustumé, ils chargerent avec singuliere reuerence & deuotion ce corps Sainct, & le porterent à l'Eglise pour luy rendre avec les ceremonies, & les suffrages de l'Ordre, l'honneur de la sepulture. Semblables à cestuy-cy estoient les Religieux avec qui nostre saint Thomas traictoit familièrement, & dont il preferoit la hantise & conuersation à celle des Empereurs, & des Monarques.

XVIII.
S. Thom.
console
vn Iuif
nouuel-
lement
fait Chre-
stien.

L'amitié qu'il portoit aux seculiers naissoit du mesme motif: quelques nobles, riches, & puiffans qu'ils fussent, s'ils n'estoient pas gens de bien & irreprochables en leur vie, il n'en faisoit point beaucoup de cas, & ne les aymoit qu'indifferemment: là où s'ils estoient affectionnez à la vertu & cherchoient avec diligence les moyens de plaire à Dieu, & de se perfectionner, quelques vils, abiects, & mesprisables qu'ils fussent d'ailleurs, il les cherissoit cordialement, il les visitoit avec plaisir, & receuoit avec vn extreme agreement leurs visites. En voicy vn exemple qui sera vn témoignage tres-illustre de la verité du Christianisme; mais qui fera voir aussi combien la vertu estoit agreable à sainct Thomas, & combien il luy portoit de respect en quelque lieu, ou sujet qu'il la reconneut. Vn ieune homme Iuif de nation (dont il parle luy mesme au premier Sermon qu'il a fait du Sainct Sacrement) se convertit à la foy de IESVS-CHRIST & receut le Sainct Baptesme par vne prouidence de Dieu fort extraordinaire, comme nous dirons. Iceuy estant depuis peu fait Chrestien, on estoit de le regarder comme Iuif, tout le monde se tenoit à l'escart de luy, & à peine trouuoit il vn homme qui le saluât, qui luy donna vn bon mot, ou vn regard de faueur, ny qui luy fit la moindre demonstration de bienueillance: ce qui l'affligeoit extrêmement & mettoit dans son cuer vne confusion de pensées qu'il auoit bien de la peine à demeller, si nostre B. Thomas n'y eut charna-

blement porté la main. Car reconnoissant la saincteté, & la foy inuiolable de ce Neophyte, il s'en va le consoler, calme par ses paroles les esmotions de son esprit, luy offre ses bons offices, sans auoir esgard à la qualité des personnes dont il descendoit, & nouë si estroitement auecque luy, que le nœud qui des cette premiere entreueüe les estreignit & ferra, persuera indissoluble toute leur vie. S. Thomas l'ayma dès ce iour comme son fils, l'Autre par vn retour de reconnoissance, le reuera comme son pere, & le prit pour son Confesseur. Il luy descouure tous les replis de sa conscience, & n'a point de secrez qu'il ne fie à vn amy si cordial, ny de douleur, qu'il ne manifeste à vn si charitable Medecin. Estant apres quelques iours tombé malade, & en grand danger de mourir, craignant qu'il ne sortit de ce monde auant de laisser la memoire d'une singuliere grace que Dieu luy auoit faite en confirmation de la Foy Catholique, il fait appeller en diligence S. Thomas, auquel il dit; Mon Pere vous estes le pere, le consolateur, le Medecin, & le guide de ma pauvre ame: ie vous ay importuné de me donner cette visite, pour receuoir en eschange vn grand secrez que ie n'ay communiqué à homme du monde: il m'eût dépleu de mourir sans vous en auoir prealablement fait le depositaire. C'est, dit-il, qu'estant vn iour allé en certain endroit par le commandement de mon pere, pour traicter quelques affaires d'importance en compagnie d'un ieune homme Hebrieu de nation, de meisme âge que

moy, nous commençames à nous entretenir en chemin de la personne du Messie que nous attendions, aueuglez encore de l'erreur des Iuifs; & en parlions en sorte que nous fumes espris d'vn ardent desir de le voir, disans de cœur & de bouche; O quel bon-heur ce nous seroit s'il venoit en nostre temps, & que nous peussions le voir de nos propres yeux! & comme nous estendions nos discours sur ce suiet, nostre deuotion croissoit, & nos souhais s'alloient enflamment de plus en plus: quand voicy estant desia nuict, que nous apperceuons d'vn costé du Ciel vne clarté si merueilleuse, qu'il sembloit veritablement qu'il fut ouuert. Là dessus m'allant souuenir que i'auois ouy dire à mon pere que par fois le Ciel s'ouuroit, & qu'on pouuoit alors demander à Dieu quelque grace avec esperance de l'obtenir: nous nous mismes à genoux avec toute la deuotion possible, & le suppliasmes de manifester le Messie en nos iours, & nous faire voir celuy que nous attendions avec des eflans si passionnez. Au milieu de cette Oraison, & de cette tres-resplandissante clarté que nous regardions attentiuement, nous voyons paroistre assez prez de nous vn Calice rayonnant, avec vne Hostie au dessus, en la mesme façon que les Prestres Chrestiens le monstrent lors qu'ils celebrent la Messe: il ne faut pas dire si nous fumes bien effrayez à l'abord de cette vision: mais aussi fumes nous tout à l'instant renforcez & affranchis de toute crainte, car nous sentismes couler en nos ames vne lumiere interieure, qui nous arracha

la taye des yeux, & dissipâ soudainement les tenebres qui auoient iusques alors preoccupé nos esprits : de maniere que nous creusmes que le glorieux Messie, que nous desirons tant, estoit certainement en cette Hostie qu'il n'en falloit point attendre d'autre, & qu'il n'y auoit point d'autre loy, ny verité que celle que les Chrestiens tiennent & croyent. Nous rendismes actions de grâces à Dieu de ce qu'il auoit remedié à nostre aueuglement par vne voye si miraculeuse, & estans de retour en nos maisons, si bien ie ne descourris pas pour vn temps cet heureux changement de mon ame pour quelque consideration : aussi tost neantmoins que l'occasion se presenta, ie receus le Sainct Baptesme, me fis Chrestien & ay tousiours vescu depuis en ça, comme vous scauez, mon Pere, selon la loy Euangelique de nostre Seigneur, & Redempteur Iesus-Christ. On pourra coniecturer d'une vocation si extraordinaire, à quelle eminence de vertu & de saincteté en la vie Chrestienne sera paruenüe cette nouvelle plante de l'Eglise ayant esté cultiüée par les soins de nostre charitable Thomas, & s'il n'auoit pas raison d'obliger de ses visites, & de son amitié vne personne que le Ciel auoit desia gratifié de ses plus signalées faueurs ; bien que les hommes du siecle qui ne connoissoient pas sa valeur, l'eussent à mespris, & le fussent comme vn excommunié.

Retournans à la visite des Monasteres que le glorieux sainct Thomas faisoit estant Provincial, apres qu'il auoit mis ordre à tout ce

XIX.
S. Thom.
visitoit
aussi les
Nouices

qui regardoit les Religieux profez tant en commun qu'en particulier : ez lieux où il y auoit Nouiciat, ils'enqueroit particulièrement avec le Pere Maistre, des Nouices qu'il auoit en charge; il les vouloit voir, les exhortoit en general à vne parfaicte resignation de soy-mesme entre les mains de Dieu, & des Superieurs; examinoit vn chacun en detail du progres qu'il faisoit en la vertu & deuotion, des tentations & difficultez qu'il experimentoit en l'obseruance des loix de l'Ordre, pouruoyant vn chacun du remede qui luy estoit le plus conuenable. Estant à Seuille, il trouua vn Nouice grandement tenté, à cause que ses parens le pressoient de prendre le change, & de sortir de là, pour entrer au Couuent de saint Dominique, où il auoit vn de ses plus proches. Ce que le saint Prouincial entendant, il apelle à soy le Norice, l'aduertit de ce qu'il auoit à faire, afin que Dieu l'illuminat & conduisit en vne affaire si importante, & le renuoyant luy dit; Mon fils recommandez-vous à l'infinie bonté de nostre Seigneur, j'en feray de mesme de ma part, & viuez en esperance qu'il vous aydera. Aquoy s'estans employez tous deux, il le rapelle à trois iours de là, & luy parle ainsi : Mon fils ie ne veux pas que vous me disiez rien, ains ie desire que m'escoutiez : J'ay recommandé à Dieu vostre election, & vous dis que vos parens ne sont point inspirez de Dieu en l'importunité qu'ils vous rendent, ains de la chair, & du sang : car encore bien que la Religion de saint Dominique soit

tres-bonne, & que Dieu y soit seruy avec bien de la perfection, comme tout le monde scait; toutesfois c'est icy vostre premiere vocation, où Dieu veut que vous arrestiez, & d'où si vous venez à sortir, vous ne le seruirez ny icy, ny là; que si au contraire vous perseuererez, il vous départira sa sainte grace, vous y viurez en repos, & serez avec le temps vn des grands hommes de cette Prouince. Ces paroles firent tant d'impression dans le cœur de ce Nouice, qu'il determina sur le champ de se tenir à sa premiere vocation, sans prester plus desormais l'oreille aux trompeuses suggestions de ses parens. Il se defendit courageusement des attaques de ses ennemis domestiques, & perseuerant en l'Ordre, y fit sa profession, & deuint enfin, comme le S. luy auoit predit, vn celebre personnage.



CHAPITTE IV.

Thomas Prouincial refuse l'Archeuesché de Grenade : est contraint en vertu de l'Obeyssance, d'accepter celuy de Valence. Sa consecration voyage à Valence. son train & entrée en ladite Ville. Donne 4000. ducats à l'Hospital à luy presentez par les Chanoines. Tout Archeuesque, vit en parfait Religieux. Pauvre en ses habits, & couche. Trait singulier de son humilité.

XX.
S. Thom.
refuse
l'Arche-
uesché
de Gre-
nade.

TANDIS que St. Thomas exerçoit avec beaucoup de reputation & de fruct la charge de Prouincial, l'Archeuesché de Grenade vint à vacquer : l'Empereur Charles le Quint arreste les yeux sur luy, pour la connoissance tres-certaine qu'il a de ses merites : il veut qu'il remplisse cette chaire, & le fait venir à Toledé pour l'en inuestir. Mais le Sainct considerant la quietude de l'estat Religieux, la douce tranquillité de la Cellule, & qu'il auoit besoin de tous ses soins pour bien faire son salut, refusa cette charge avec vne humilité si connue, que l'Empereur en fut edifié, & iugéa qu'il en estoit d'autant plus digne, qu'il l'auoit genereusement mesprisée. Il reiettoit la cause de ce refus sur sa propre insuffisance, & respondoit à ceux qui s'employoient pour la luy faire accepter: si ie tombe à chaque pas sous le seul poids de cét habit que ie porte, si i'ex-

perimente la foiblesse de mes forces à me releuer ; quelles cheutes ne ferois-je pas sous la pesanteur d'un Archeuesché ? & comment ne m'écraserois-je pas , ou me releuerois-je , tombant de si haut ? Que si ie me trouue bien empesché à satisfaire aux obligations de simple Religieux , & qu'à grand' peine tous mes soins peuuent-ils suffire à cela , que deuiendrois-je si i'estois vne fois le Pere de tant d'enfans , le Pasteur de tant de brebis , & qu'il me fallut partager à tant de personnes ? C'est ainsi qu'il se defaisoit de toutes les persuasions , sans se laisser surprendre ny ébloüir à pas vne. On eut bien procedé par censures pour le faire condescendre ; mais cela ne se pouuoit , luy estant pour la seconde fois Prouincial , & l'estat & necessité des affaires ne permettant pas de laisser longtemps ce Diocese sans Pasteur : de sorte qu'il y falut pouruoir d'ailleurs.

Quelque temps apres en l'an 1544. l'Archeuesché de Valence fut aussi vacquant , par la demission qu'en fit George d'Autriche , Oncle de l'Empereur , estant appelé par le Pape Paul III. à l'Eglise de Liege. L'Empereur , à qui le refus que S. Thomas auoit fait de celuy de Grenade , seruoit d'un prejugé d'humilité , presumant qu'il ne voudroit pas non plus accepter celuy de Valence , le donne à un Religieux de S. Hierosme , qu'il nomme à son Secrétaire , avec ordre de luy en depescher au plustost le billet. Cettuy-cy ayant écrit le billet , le presente à l'Empereur pour le signer : lequel y lisant le nom du P. Thomas de Vil-

XXI.
Il est
pourueu
de l'Ar-
cheues-
ché de
Valence.
miracu-
leusemēt

leneuve : *Allez*, dit-il, & *Voyez ce que vous faites*, ie ne vous ay pas commandé d'escrire le *B. Thomas de Villeneuve*, mais bien *vn Religieux de l'ordre de S. Hierosme*: voulez-vous point disposer de ce qui m'appartient à vostre reste ? Sire, respond le Secraitaire, vostre Majesté me fera l'honneur de croire que ie l'ay escoutée fort attentiuelement, & que i'ay entendu nommer clairement & distinctement le *P. Thomas de Villeneuve* fans autre. Mais cette faute sera bien tost réparée, si vostre Majesté le trouue bon : i'expedieray tout à l'heure vn autre billet, & i'y changeray le nom. Nenny repart l'Empereur : Ce qui est escrit, soit escrit : que la lettre demeure comme elle est : Car puis que personne ne vous a induit à escrire ce bon Pere, & que ou vous auez mieux escrit que ie n'ay dit, ou i'ay mieux dit que ie ne pensois : ie rapporte cette election à la volonté de Dieu, & non à la mienne. Baillez-moy la lettre que ie la signe.

XXII.
S. Thom.
fait de
grandes
instances
pour
n'accep-
ter pas
l'Arche-
uesché.

Le placet estant signé de la main de l'Empereur, fut à l'instant enuoyé avec plusieurs autres lettres, d'Allemagne à Vailladolid au Prince Philippe, Vice-Roy de toute l'Espagne en l'absence de son Pere, pour estre rendu au *P. Thomas* alors Prieur en nostre Conuent de cette Ville. La nouvelle de cette promotion remplit d'vne incroyable allegresse tous les cœurs, singulierement celuy du Prince ; parce qu'il aymoit *Thomas*, & l'auoit en consideration d'vn homme tres-rare & d'vn grand Seruiteur de Dieu. Il n'y eut que saint
Thomas

Thomas (qui dans le petit sentiment qu'il auoit de soy, estimoit tous les honneurs, quelques mediocres qu'ils fussent, infiniment au delà de ses merites) qui en demeura estrangement affligé : ce qu'il témoigna assez en cette premiere action, quand vn Gentil-homme estant arriué pour luy rendre le placet de l'Empereur, iustement à l'heure qu'il estoit au Chœur, disant Complies, le Frere Portier estant accouru pour l'en aduertir, il luy respondit de luy dire qu'il attendit iusques à ce que l'Office fut paracheué. Et d'autant que cette nouvelle du breuet de sa Majeste ietta ce Frere dans quelque transport de ioye, qui fit qu'il n'entra pas dans le Chœur avec toute la retenue requise, & qu'il y parla d'vn ton plus haut qu'il n'est permis en ce lieu, affin que les Religieux qui estoient là presens le peussent entendre, le Sainct en fut grandement fasché, bien qu'il n'en fit pas pour lors le semblant. Il arresta neantmoins au Chœur iusques à la fin de Complies, & alors il sortit le dernier de tous, & alla receuoir les lettres de l'Empereur, sans faire autre compliment audit Gentil-homme, sinon qu'il bai-soit les mains à son Altesse, à laquelle il iroit bien tost rendre raison. Ce Gentil-homme s'en estant allé, il commanda qu'on sonnât pour le souper, & ayant fait assembler le Conuent, appelant le Portier pour venir dire sa coulpe, il le reprit aigrement de ce qu'il estoit entré vn peu immodestement au Chœur, & ordonna qu'il prit vne discipline au Refectoir, pour satisfaisre au déreiglement de sa ioye : d'où on

peut voir le respect que ce Seruiteur de Dieu portoit à l'Office diuin, combien il iugeoit que le cas deuoit estre priuilegié pour en sortir, ou pour l'interrompre legitiment; mais sur tout le peu de plaisir que luy causa la nouvelle de sa promotion. Ce qui parut encore bien mieux le lendemain, lors que s'estant recommandé à nostre Seigneur, pendant quasi toute la nuit, & ayant célébré avec grande deuotion la Sainte Messe, il s'en alla au Palais portant son breuet; & demandant de parler au Prince: il luy dit qu'il remercioit tres-humblement sa Majesté, & son Altesse de l'honneur qu'il luy faisoit; neantmoins que se sentant & trop foible pour soustenir vne telle charge; & trop incapable pour la bien remplir, il supplioit tres-instamment son Altesse de ne prendre pas en mauuaise part s'il la refusoit; & se prosternant à ses pieds, luy presentant ledit breuet, le pria tres-affectueusement de le reprendre; d'autant qu'il estoit resolu de n'accepter iamais Euesché. Son Altesse luy representa par quelques raisons, qu'il deuoit donner cette satisfaction à l'Empereur son pere, & qu'ayant desia rejetté l'Archeuesché de Grenade, s'il venoit encore à refuser cettuy-cy, cela le pourroit iustement aigrir & desobliger. Dequoy Thomas ne faisant pas grand estat, le conjura derechef de l'en vouloir dispenser; veu qu'il auoit recommandé à bon escient cette affaire à Dieu, qu'il estoit depuis long temps dans le propos de n'accepter iamais aucun Euesché, & qu'il estoit important pour le salut de son ame, de persé-

uerer tout le temps de sa vie, & la finir en rendant obeysſance à ſa Religion, & ne changer point d'eſtat. Avec quoy il prit congé de ſon Alteſſe, proteſtant touſiours avec la ciuilité requiſe, qu'il n'accepteroit point cette dignité. Dom Pedro de Velasco, Conneſtable de Caſtille, & Dom François de Loſcobes grand Commandeur de Leon, & quelques autres Seigneurs qui le voyoient aſſez familiarement, ayant appris ce qui ſe paſſoit, vindrent le trouuer pour l'induire à accepter cette Prelature, luy repreſentans les grands ſeruices, qu'il pourroit rēdre à Dieu & à ſon Eglise en l'adminiſtrant, & la ſatisfaction qu'il donneroit non ſeulement à leurs Majeſtez Catholiques, mais auſſi aux vœux de toute l'Eſpaigne: qui luy en reſteroit particulièrement obligée. Mais tout cela ne ſeruit de rien; le Pere Thomas apprehendoit trop les cheutes qu'on peut faire des lieux eminens, pour ſe rendre à ces raiſons, ou ſe laiſſer prendre à de ſi foibles amorces. Le Cardinal Iean Tauera, Archeueſque de Tolede, ſingulier amy du S. & qui auoit en effet vn grand aſcendant ſur ſes volontez, ſçachant que ces Meſſieurs n'auoient rien gagné ſur luy, & que tout leur credit n'auoit ſceu le détacher de ſa premiere reſolution, alla au Couuent, & eſtans ſeuils dans ſa chambre, commença de ſe faſcher tout de bon contre luy, diſant que c'eſtoit choſe eſtrange, & de fort mauuais exemple qu'vn homme ſi religieux & ſi humble, tint neantmoins ſi opiniâtrement à ſes opinions, que de ne vouloir rien accorder

aux prieres & conseils de ses amis , estans principalement si discrets , si Chrestiens , & si habilles hommes. Et partant qu'il falloit resolu-ment condescendre à leurs desirs , & se charger de ce fardeau autant honorable qu'one-reux ; puis qu'au iugement de tous il estoit ainsi conuenable pour le seruice de nostre Seigneur , qui auoit sans doute moyenné cette prouision , veu qu'elle n'auoit esté procurée ny par luy , ny par l'artifice de ses amis , ny par aucun particulier instinct de l'Empereur , & qu'il estoit consequemment trop vray-semblable que le tout auoit esté fait par l'ordre du Ciel , auquel il ne falloit plus contredire. Ces paroles dites avec chaleur & d'un accent pathetique , eussent ébranlé vn autre courage moins ferme , que celui de S. Thomas ; mais il ne s'en émeut point ; ains s'estant mis à genoux deuant cet Illustre Cardinal , il le coniu-ra la larme à l'œil de ne le presser point là dessus : mais que s'il luy vouloit du bien il le témoignat en accompagnant d'une des siennes celle qu'il vouloit écrite à l'Empereur , pour le prier de ne s'offenser pas , ny n'attribuer à peu d'affection à son seruice , s'il n'acceptoit pas la charge qu'il luy offroit , luy protestant avec verité & conscience , qu'il ne pensoit pas le pouuoir faire sans iouër à se perdre , & se mettre en vn euident danger de son salut. Cetti-cy se voyant aussi peu accredité enuers le P. Thomas , que les autres , & que ses persuasions , aussi bien que les leurs n'auoient rien gagné sur son esprit , que de le laisser immo-

bile dans la resolution où elles l'auoient trou-
 ué : ils s'auisèrent conioinctement inspirez de
 Dieu, de prier le Prince qui auoit cette affaire
 à cœur, d'escrire au R. P. François de Nieua;
 Prouincal en la Prouince de Castille affin
 qu'il luy commandat d'accepter ladite prou-
 uision, & qu'ils en feroient autant : se promet-
 tans qu'estant humble, & bon Religieux, il fe-
 roit par obeysance ce qu'il ne feroit iamais si
 on le laissoit en sa liberté. Et voicy la piece de
 batterie qui porta coup. Le Prince Philippe, &
 ces autres Seigneurs dépechent homme exprès
 à Toledé vers le susdit Prouincial, lequel sca-
 chant bien la singuliere probité, doctrine, &
 prudence du P. Thomas, duquel il auoit eu
 l'honneur d'estre le disciple, leur fit responce
 qu'il iugeoit leurs souhaits & demandes tres-
 iustes : & partant il luy écriut à mesme temps,
 luy commandant en vertu de saincte obeys-
 sance, & sous peine d'excommunication, d'ac-
 cepter dans vingt heures ladite prouision, aux ter-
 mes suiuaus : *Mon R. Pere. l'ay receu vne let-
 tre du Prince mon seigneur, en laquelle son Al-
 tesse dit. que sa Maiesté a pourueu vostre pater-
 nité de l'Archeuesché de Valence : & parce que
 ie suis auerty par la mesme, qu'elle ne veut
 point accepter ladite prouision : par la presente
 ie luy commande de l'accepter dans le terme de
 vingt heures, apres nostre lettre veüe, confor-
 mement à ce que sa Maiesté en ordonne. Et afin
 qu'elle aye plus de merite en cecy, ie le luy com-
 mande en vertu de saincte obeysance, & sur pei-
 ne d'excommunication, trina canonica monitio-*

ne præmissa. Comādement que ie fais; d'autant que ie suis certain que nostre Seigneur sera en cecy grandement glorifié & seruy & sa Maieste en demeurera contente. Je prie Dieu vouloir conseruer sa personne venerable, & la conduire de sa main, afin qu'elle puisse fructifier en sa sainte Eglise. De Toledé le deuxiesme d'Aoust 1544.

XXIII.
S. Thom.
contraint
d'accep-
ter l'Ar-
cheues-
ché par
obeyf-
sance, est
côsacré,
part pour
Valence,
son train
& son en-
trée.

C'estoit attaquer Thomas d'un costé qu'il ne pouuoit pas defendre sans crime, & employer contre luy des armes trop fortes pour n'estre pas victorieuses. Il accepta donc sans replique l'Archeuesché de Valence par la force de ce commandement, preferant la volonté de son Superieur à la sienne. Et d'autant qu'en l'an 1543. le Chapitre general tenu à Rome, auoit entre autres choses determiné qu'on nommeroit certains des plus qualifiez, pour reuoir les Constitutions de l'Ordre, qui par succession de temps auoient esté alterées en beaucoup d'endroits; le Pere Thomas, bien qu'absent, ayant esté nommé pour l'Espagne, par la recommandation qu'en fit le General Seripand, pour traouiller à cét Oeuure, & voyant qu'apres l'acceptation de l'Archeuesché, les occupations de son Diocèse, ne luy laisseroient pas assez de loisir pour y vaquer: à l'instant il escriuit audit Pere General le priant de vouloir commettre quelqu'autre à sa place, & l'informant comme fils d'obeyssance, du choix que l'Empereur auoit fait de sa personne pour l'Archeuesché de Valence. En cette maniere fut fait Archeuesque nostre B. Thomas: & il

ne fut grand, ny petit en toute l'Espagne qui n'en fite le feu de ioye dans son cœur, & qui ne témoignat par les benedictions & titres d'honneur qu'il donnoit à ce Prelat, le bien qu'il attendoit de sa promotion. Il me suffira de mettre icy vne picce de la lettre, que le Prince Philippe escriuit au Duc de Calabre, Vice-Roy de Valence, & aux Iurats, & Conseil de la mesme Ville. Il a semblé bon à la Catholique & Royale Majesté de l'Empereur, mon Seigneur & Pere, ayant egard à l'integrité de vie, saincteté des mœurs, grande religion, singuliere doctrine, & le reste des insignes vertus & merites du Reuerend Pere en I. C. F. Thomas de Villeneuve, de l'Ordre de S. Augustin, comme celuy qui le connoissoit tres-bien, & qui n'ignoroit pas ses rares qualitez & bonnes parties, de le choisir, & nommer pour vostre Archeuesque; dequoy vous deuez vous estimer grandement heureux, & rendre infinies actions de graces à nostre Seigneur, & prier aussi continuellement pour sa Maiesté, & son Estat pour vous auoir fauorisez & pourueus d'un si bon Pasteur. Or bien que la promotion du Sainct fut suiuiue d'une commune allegresse des peuples, il en fut neantmoins extremement affligé, se voyant chargé de rendre compte de tant d'ames, & du sang que nostre Redempteur auoit respandu pour elles. Ainsi comme si la feste ne se fut pas celebrée pour luy, on le vit pendant ces iours là grandement triste & pensif, & on eut iugé à voir son visage flétry, & à compter ses souspirs qu'il luy estoit

suruenu quelque notable accident, ou bien qu'il faisoit le duëil de la funeste catastrophe de quelque sien proche. Il demouroit retiré en sa Cellule, sans receuoir les visites des amis qui venoient le feliciter, s'ils n'estoient personnes de rang, qu'il ne peut ciuilement renuoyer; d'autant qu'il redoutoit les dangers où son ame alloit estre exposée, entrant dans l'exercice d'une charge si laborieuse, & qui traîne de si estroites obligations, comme sont celles qu'enferme le titre d'Euesque. Ausquelles partant il ne differa pas de respondre: car son eslection ayant este approuuée, & confirmée par le Pape Paul III. & les Bulles de sa Saincteté receües, il se fit aussi-tost consacrer en la mesme ville de Vailladolid, par le tres-illustre Cardinal de Tauera, accompagné non seulement de trois Euesques, necessaires en semblables actions, ains de plusieurs autres, & de quantité de grands Seigneurs qui voulurent honorer la consecration de leur presence.

Peu de iours apres, pour ne faire pas languir les brebis apres la venue du Pasteur, il se mit en chemin vers Valence, reuestu simplement de son habit de Religieux fort vsé, avec vn chapeau qui estoit quasi aussi vieux que luy, sans autre pompe, ny compagnie, que d'un seul Religieux qu'il aymoit singulierement pour sa grande vertu, appellé le F. Iean Rincon, & de deux valets de pied, selon la coustume des Religieux de merite, quand ils font voyage. Plusieurs personnes de rang tant Religieux qu'auares, le vouloient accompagner à tout le moins

une partie du chemin : mais se montrant reconnoissant aux Religieux, il leur dit qu'il ne le permettroit point, seulement les prioit - il de l'accompagner de leurs deuotions & sacrifices : quant aux seculiers il ne leur voulut jamais decouvrir le iour de son depart. C'est pourquoy ayant dit la saincte Messe, il delogea de grand matin sans que pas vn s'en prit garde, accompagné seulement du susdit F. Rincon. Estant arriuez en certain lieu, d'ou sans se détourner aucunement il pouuoit suiure son chemin droit à Valence, ou bien prendre celuy qui alloit à Villeneuve des Infants, s'arrestant tout court à ce carrefour, il dit à son compagnon ; Frere Iean que ferons nous ? poursuiurons-nous ce chemin droit à Valence, ou bien irons nous passer à Villeneuve selon que ma mere le souhaite impatientement, ainsi qu'elle me l'a fait sentir par lettre ? Monsieur, respondit son compagnon, il semble que nous deuons aller par Villeneuve, car pour six ou sept iours que vostre Seigneurie peut retarder plus, ou moins, elle ne doit point denier cette consolation à sa mere. Cela me semble bien raisonnable fit-il, mais recommandons vn peu cecy à Dieu : (car c'estoit son ordinaire en tout ce qu'il entreprenoit) il s'arresta donc vn peu comme concertant ce qu'il feroit, & apres vn demy quart d'heure ; Allons dit-il, tout droit à Valence, il s'offrira quelqu'autre occasion pour consoler ma mere, ou par visite, ou par mes lettres : il nous importe plus pour le present d'accourir à nostre Espouse ; d'autant que ces paroles que

nostre premier Pere prononça touchant la femme que Dieu luy donna; *Propter hoc relinquet homo patrem & matrem, & adharebit uxori suæ*, qui marquent l'amour, & le soin, avec lequel l'homme marié doit pourvoir aux affaires de sa femme, n'obligent pas moins les Euesques à pourvoir aux necessitez de leurs Eglises.

Ils poursuiuirent donc leur chemin droit à Valence: aux approches de laquelle Dieu fit voir d'abord le grand bien qu'il enuoyoit à cette Prouince, l'ayant pourueü de ce saint Prelat; en ce que ce Royaume souffrant depuis long-temps vne extreme seichereffe, pour defect de pluye, d'oü naissoit consequemment la menace d'vne grande sterilité & disette, il n'eut pas mis le pied dans le détroit de son Diocese, que les escluses du Ciel s'ouurirent, & Dieu enuoya vne telle abondance d'eaux pour fertiliser la terre, qu'on la pouuoit comparer aux debordemens du Nil: d'oü chacun tira des augures tres-certains des eaux spirituelles, & des consolations interieures, dont les ames seroient arrosées par les soins de ce grand Archeuesque, à la venuë, & aux merites duquel ils se confessoient tous redeuables de cét arrosement exterior. Il alla descendre au Monastere de l'Ordre, appellé de nostre Dame du Secours, situé hors les murs de Valence, où estoit Supérieur le P. Iacques Montiel, qui fut par apres son Confesseur. Estant arriué à la porte du Couuent, le Portier demāda l'obedience de leur Supérieur (selon la coustume & Constitution de l'Ordre pour l'aller monstret au P. Prieur, disant

qu'à moins de cela il ne leur pouuoit donner l'entrée. A quoy son compaignon repartit, Mon Frere, bien que vous fassiez vostre deuoir en cela, neantmoins parce que ce Pere icy a esté Prieur, & Prouincial en la Castille, il n'a pas besoin de la licence que vous nous demandez, prenez seulement la peine d'aller trouuer le P. Prieur, & luy dire que deux anciens Religieux de Castille sont arriuez, qui le supplient de leur vouloir donner la retraite dans cette Maison pour deux iours sans plus, tandis que le mauuais temps passera, & les eaux s'écouleront. Le Frere alla promptement vers le Pere Prieur, qui ayant desia le bruit que l'Archeuesque estoit en chemin, & s'en venoit, entra d'abord en soupçon si ce ne seroit point parauanture luy-mesme, qu'on faisoit attendre au portique: il va donc diligemment deuers eux; mais n'y trouuant que deux Freres depourueus de tout autre train & compaignie (les deux valets estant passez outre) il demeura fort douteux de ce qu'il auoit pensé. Voyant toutesfois des personnes qui marquoient beaucoup de grauité sur leurs visages, il les accueillit aussi fort courtoisement, leur offrant tout ce qui dependroit de luy, estant neantmoins grandement fasché de ce qu'ils estoient fort à l'estroit, & assez pauures pour pouuoir leur rendre les seruices qu'il reconnoissoit leurs personnes meriter. Mon R. Pere respondit le compaignon (d'autant que le Sainct ne disoit mot) ne vous mettez point en peine: pourueu qu'il y ayt vne chambre pour le Pere, & vne autre pour

moy, pour petites qu'elles soient, en voila de reste, cependant que le mauuais temps passera: & pour les frais de nostre nourriture, vn serui-
 teur qui vient apres nous, & qui porte la bour-
 se pour nostre viatique satisfera à tout. Le bon
 Prieur regardant tousiours le venerable &
 pieux visage du P. Thomas, & ayant appris sa
 grande humilité & modestie, pensoit encore
 que ce pouuoit bien estre l'Archeuesque; neât-
 moins demeurant irresolu, à cause qu'il le vo-
 yoit seul, & sans equipage, il determina de
 s'esclaircir, & partant luy dit; Je vous supplie,
 mon Pere, pour l'ainour de Dieu de me tirer
 de doute, estes-vous point le Sieur Archeues-
 que? A quoy le modeste Prelat ne pouuant
 dissimuler, ny couvrir avec verité ce qui luy
 estoit demandé, respondit tout simplement:
 Ouy par la grace de Dieu, ie le suis, bien que
 ie ne le merite pas, & que ie ne sois nullement
 propre pour vne telle charge. A l'instant le Pere
 Prieur se ietra à ses pieds, le priant de luy per-
 mettre l'honneur de baiser ses mains sacrées:
 & ayant fait venir tous les Religieux, pour luy
 rendre la mesme reconnoissance, immediate-
 ment apres ils le conduisirent en procession
 avec la Croix & luminaires iusques au grand
 Autel, chantans solemnellement le *Te Deum*
laudamus, où il se tint de genoux iusques à la
 fin; de là ils passerent chantans l'Hymne *Ave*
maris stella, à la Chapelle de nostre Dame du
 Secours, où l'Hymne acheué avec quelques
 Versets & Oraisons que le Prestre dit, le saint
 Archeuesque leur bailla sa benediction, & pria

le P. Prieur de les faire retirer; parce qu'il vouloit vn peu arrester seul deuant cette saincte Image, qui luy sembla fort deuote, & à laquelle il resta toute sa vie durant si affectionné, que ce fut l'vn des motifs pour lesquels venant à mourir il perseuera constamment à ne vouloir estre enseuely autre part qu'en la Chapelle de nostre Dame du Secours, & en la sepulture commune des Religieux, comme nous verrons ailleurs. Il fut là vn bon espace de temps, coniuant à chaudes larmes cette secourable Mere de Dieu, de luy moyenner quelque fauorable secours de son Fils, pour se pouuoir acquitter exactement de toutes les obligations de sa charge. La nouvelle de sa venue ayant esclatté; d'autant que les deux valets qui estoient allez droit à l'Archeuesché auoient auerty quelques vns de son arriuee, sa deuotion fut interrompuë, par l'abord de plusieurs Chanoines, & autres personnes de qualite, qui le vindrent visiter. Il receut avec de sensibles demonstrations d'honneur, & de bienueüillauce leur visite, & leur ayant rendu avec toute sorte d'accortise son compliment, il les pria de se retirer; attendu qu'il s'en alloit desia tard, esperant avec l'ayde de Dieu les entretenir plus à loisir dans peu de iours. Son intention estoit d'arriuer à Valence quatre iours auant la Feste de la Noël, de reposer deux iours dans le Monastere, & faire son entrée au troisieme, pour se trouuer au Chœur la veille de ladite Feste, & y celebrer pontificalement l'Office. Neantmoins Dieu en disposant autrement, il fut contraint de seiourner au Couuent iusques

au premier iour de l'an , à cause de la continuation des pluyes. Il dit chaque iour la saincte Messe en l'Autel de nostre Dame, & assista au Chœur avec les Religieux aux Vespres, & Matines de la Feste, où vaincu par les importunitéz du Prieur, il se mit en la chaire du milieu, faisant neantmoins oster certaines pantes & courtines de soye, dont on l'auoit entourée, avec le carreau qu'on auoit aussi préparé pour luy mettre sous les pieds. Estant prié par les Religieux de vouloir dire la Messe de minuit, ou la grande, & que ce seroit honorer ce sien Conuēt d'vne singuliere faueur, il respōdit que tres-volontiers leur donneroit-il ce contentement; mais qu'il n'estoit pas chose iuste qu'il celebrat la premiere Messe pontificalement en autre Eglise qu'en la Cathedrale, & que faisant autrement, les Chanoines auroient sujet de s'en plaindre, ce qu'il vouloit empescher. Et ainsi comme le Chœur commençoit les Laudes, il s'en alla dire la Messe premiere tout bas à l'Autel de Nostre Dame, & sur la pointe du iour il celebra les deux autres avec vne incroyable deuotion au mesme Autel, d'où il s'en retourna au Chœur, & y demeura à genoux dans vn profond recueillement, & sans vouloir voir personne, iusques à l'heure de l'Office, qu'il entendit iusques au bout, donnant à chacun de rares exemples de sa modestie. Peu de temps apres la cloche sonnans pour disner, il partit du Chœur, & se rendit avec son compagnon en la salle du *De profundis*, & de là au Refectoir, où il print ce iour-là sa refection avec le reste des

Religieux, s'assit au titre à l'instance du Supérieur, & leur despartit finalement sa benediction.

Enfin le Ciel estant deuenu serain, & la ville de Valence ayant fait tous les preparatifs necessaires pour receuoir avec la solemnité & pompe requise son tres-honoré Prelat, il y entra le premier iour de l'an 1545. & le 56. de son âge, accompagné des Ecclesiastiques, & de la Noblesse: Et bien qu'à raison des longues pluyes, les ruës fussent si boueuses & vilaines qu'à peine y pouuoit-on passer, il s'y vit neantmoins vn concours de peuple de toutes les conditions, si extrrordinairement grand, que iamais Valence n'en auoit veu de pareil, comme elle n'auoit iamais eu vn si grand suiet de réjouissance, dont elle témoignoit le ressentiment en toutes façons, principalement par les peintures, poësies, & eloges d'honneur qu'on lisoit en plusieurs endroits, où cet inestimable Prelat deuoit passer, dont cestuy-cy, *Illustrissimo & sanctissimo Prasuli, Domino Fratri Thoma à Villanoua, Archiepiscopo Valentino, quem in salutem animarum, & Patrem pauperum, gratulans & iubilans recipit hac die Vrbs Valentina felix*, fut iugé de ceux qui scauoient les rares parties de ce grand homme, auoir esté inspiré de l'esprit de Dieu, comme vne prophetie qui donnoit les esperances du bonheur que la Ville de Valence deuoit effectivement ressentir sous la domination, & sage conduite de ce grand & charitable Pasteur.

A quelques iours de là il fut accompagné

80 LA VIE DE S. THOMAS
par la Noblesse en la Maison de Ville, où les
Messieurs du Chapitre le saluèrent, & luy fi-
rent bon accueil. On y auoit préparé vn Cru-
cifix, avec des carreaux de velours pour s'age-
nouïllet: mais comme il sçauoit que la delica-
tesse estoit ennemie de la vraye deuotion, il
mit ces cuissins à part, & apres auoir fait sa prie-
re deuant cette adorable image de Iesus cruci-
fié, il la baisa avec vn profond respect, & avec
vne foule de sanglots, qui faisoient assez con-
noistre quels estoient les ressentimens de son
cœur, il baisa consequemment la terre, & se
leua. De là il se fit conduire aux prisons de
l'Archeuesché, lesquelles ayant iugé trop affreu-
ses pour des Ecclesiastiques, il les fit sur le châp
combler de terre, disant que les ames des Chre-
stiens estoient trop nobles, pour estre chastiées
avec tant de cruauté; qu'il y auoit assez d'autres
moyens pour les corriger, & remettre au bon
chemin: à plus forte raison celles des Prestres,
le caractère desquels estoit auguste, & tou-
siours digne de veneration, quelques enormes
crimes qu'ils eussent commis.

XXIV:
s. Thom.
donne à
l'Hospita-
l 4000.
ducats,
que ces
Chanoi-
nes luy
auoient
enuoyé.

Les Messieurs du Chapitre considerans qu'il
estoit entré à Valence en vn si pauvre equipa-
ge, luy firent vn present de quatre mille du-
cats, qu'il receut amiablement, & en fit en leur
presence depositaires les Maistres du grand
Hospital, pour les distribuer aux pauvres, &
subuenir à leurs necessitez sans en reseruer vn
seul pour s'accommoder. Et afin que les Mes-
sieurs qui auoient fait le present, & ceux qui
l'auoient apporté, ne s'offençassent pas de cette
action,

action, Messieurs, leur dit-il, ne trouvez pas estrange, ie vous prie, que i'employe cét argent pour subuenir à la plus grande necessité, que souffrent les pauures en cette Ville: parce que l'employant ainsi, nous iouyrans tous du fruit qui en prouindra: les pauures demeurans à couuert, vous, & le Chapitre les ayant secourus d'une si bonne aumosne, & moy la leur ayant procurée. Vaut-il pas bien mieux bastir, ou reparer les Maisons aux pauures, & seruir en eux à Iesus-Christ, que de songer à parer la mienne; cét ornement ne m'estant ny licite, ny nécessaire; puis qu'il ne sert que de vanité? car pour estre Archeuesque, ie ne dois point changer d'habits, ny de coustumes, ou façon de viure: veu que la Mitre m'oblige seulement à vn nouueau soin des ames de ce Diocese, non pas des frais inutiles, & dont ie me puis passer. Car ny Dieu, ny le Pape, ny l'Empereur ne m'ot pas commis la charge des Palais, des riches tapisseries, des littieres & carrosses, ains des brebis seulement, avec cela il renuoya ses Chanoines, les remerciant tres-affectueusement de leur liberalité.

Tant s'en faut qu'il monstret le moindre signe d'ostentation, depuis qu'il eut pris possession de l'Archeuesché; qu'au contraire il dementit le proverbe, qui dit, que les honneurs changent les mœurs: car il changea plustot les honneurs par ses mœurs, retranchant le vent, l'esclat & la fumée qui accompagnent quelquefois les charges, & n'en retenant que la solidité, qui pouuoit contribuer à le polir & le perfectionner

F

XXV.

Bien
qu'Ar-
cheues-
que il vit
en par-
fait &
humble
Reli-
gieux.

en l'exterieur. Il conserua la modestie de Religieux, avec autant d'eminence dans le Palais que dans sa petite cellule, ne prenant pour soy que le nom, le pouuoir, & le merite d'Archeuesque, & n'usant de tout le reste qu'autant que la condition d'un pauvre & humble Frere le pouuoit permettre. Il ne mit iamais plus grand pot au feu, ny ne couurit iamais plus somptueusement sa table, gardant tout le temps de sa vie tres-religieusement la frugalité & temperance qu'il auoit pratiquée dans le Cloistre: seulement faisoit-il mettre quelques plats d'extraordinaire pour les estrangers quand il en auoit. Il ieusnoit indispensablement depuis la Touffaincts iusques à la Feste de Noël, & tous les Vendredys de l'année, pour respondre aux obligations de l'Ordre, esquelles il ne se relacha iamais, faisant plusieurs autres ieusnes & abstinences de supererogation. En Carefine, aux Aduents, & es veilles des Festes, sa refection estoit d'un peu de pain & d'eau pure, qu'il prenoit en secret, pour n'estre veu de personne, & plus tard que ses domestiques, qu'il faisoit manger à l'heure ordinaire. Il auoit un soin tres-particulier de mettre chaque iour quelque piece d'argent en reserue pour la nourriture des pauvres: se ravalant pour cette fin iusques là, que de rapiecer ses habits de ses propres mains. Il n'estoit iamais despourueu de fil, ny d'aiguille, ny de plusieurs pieces de vieux draps, & lors que ses vestemens demandoient quelque reparation, il se retiroit à part en vne chambrete pour traouiller, disant que ce traouail luy estoit

plus doux que le repos, lors qu'il songeoit que la sueur de son front se pouuoit changer en graisse, & en restaurant pour les pauvres. De deux meschantes chemises il en fit vn iour vne qui n'estoit pas gueres meilleure, encore estoit-ce pour l'ageancer sur vn rude cilice qu'il portoit ordinairement sur la peau. Long - temps apres qu'il fut Archeuesque, il alla vestu des mesmes habits qu'il auoit en Religion, & de la mesme forme, sans vouloir iamais s'habiller à la façon des Euesques : disant pour toute raison à ceux qui s'en formalisoient, qu'il estoit Religieux, qu'il deuoit boire, manger, & se vestir en Religieux, que c'estoit là sa premiere profession, qu'il vouloit garder inuiolablement iusques à la mort. Au reste qu'il ne faisoit point d'iniure à sa dignité: car bien que ces vieux hailons fussent peut-estre à leur iugement moins conuenables à la personne d'un Prelat; ils estoient neantmoins bien-seans à celle d'un Religieux. Il ne voulut iamais en la despesche de ses lettres particulieres, ny des affaires qui regardoient le Clergé, se seruir d'autre cachet que de celui de l'Ordre, sçauoir d'un cœur percé d'une Flesche, y aioutant seulement vne Croix dessus. Les Chanoines ne pouuans luy persuader de prendre des habits plus riches, le prièrent d'accepter à tout le moins vn petit Bonnet de satin, au lieu qu'il en portoit vn de gros drap. Il l'accepta pour ne les pas rebuter de tout point, & dès-lors, il appelloit plaisamment ce petit bonnet, son Archeuesché; en sorte que quand il demandoit son bonnet, donnez moy.

84 LA VIE DE S. THOMAS
disoit-il, mon Archeuesché. Pour iustifier la
modeste pauvreté de ses habits, & trancher par
vn bon mot toutes les importunitéz qu'on eut
peu luy faire sur ce sujet, il pria les Chanoines
de considerer, que la qualité d'Archeuesque ne
consistoit pas à estre vestu pompeusement, ains
à brûler de zele & de sollicitude pour les ames
que Dieu luy auoit donné en charge. Eux au-
tant satisfaits que confus de cette proposition,
le laisserent viure en Religieux sans l'importu-
uer d'auantage.

XXVI.
Il espar-
gne pour
le bien
des pau-
ures.

Pendant onze années qu'il fut Archeuesque,
il n'eut que deux habits noirs & deux blancs
du drap neuf accoustumé en la Prouince, & au
dernier il y auoit tant de pieces adioustées, que
tous demeuroient estonnez comme il osoit le
porter, & plusieurs en auoient honte. Ayant
vne fois besoin d'vn pourpoint (celuy qu'il
auoit estant si vieux & usé qu'il ne pouuoit plus
seruir) il fit venir vn Cousturier pour luy en
faire vn tout neuf, l'aduertissant qu'il vouloit
qu'il fut d'vne bonne toile & de durée, mais
non point trop deliée & precieuse. Le Maistre
ayant cherché la meilleure toile de Rouen qu'il
seut trouuer, luy fait son pourpoint, & le luy
apporte, disant qu'il croyoit l'auoir bien seruy,
& que les frais n'estoient que de trois escus;
dequoy ce modeste Prelat fut fort estonné, mes-
mement que cét Artisan l'asseuroit qu'il ne pou-
uoit le bailler à moindre prix, qu'à sa perte.
Mais ne se trouuera-il point personne, dit l'Ar-
cheuesque, qui le veuille prendre à ce prix là?
Quoy le Tailleur ayant respondu que si se-

roit : Mon amy, fit-il, reprenez donc, ie vous prie, vostre pourpoint, & le vendez à la bonne heure à quelque autre : car ie n'ay besoin que d'un pourpoint qui vaille tout au plus dix, ou douze Iules (qui font trois liures de nostre monnoye) parce qu'un pourpoint de trois escus n'est pas seant à l'humilité d'un Frere, ny à celuy qui est obligé d'estre le pere des pauvres. Ie ne le porterois iamais avec plaisir, ny sans remors de conscience : d'autant que mon cœur me reprocheroit à tout bout de champ, que ie pouvois avec trois escus auoir reuestu trois pauvres depuis la teste iusques aux pieds.

Sa couche estoit un liët de camp sans aucune peinture, ny ornement, les rideaux & tour de liët d'une fustaine grossiere, deux materas avec deux couuertes, à la façon de celles de l'Ordre, sans aucune curiosité. Auquel liët neantmoins il ne dormoit pas, parce qu'entre ce liët, & la muraille il y auoit des sarmens sur le carreau, où il prenoit son repos, lors que pressé du sommeil il ne pouuoit s'occuper à faire autre chose. Et ce liët si dur & incommode estoit inconnu à ses domestiques, à la reserue d'un valet de chambre, qui le découurit un iour faisant l'autre, à qui le Sainct imposa tres-estroitement le secret. Et en effet ne sceut on cette austerité de vie, iusques à ce qu'il fut allicté de la maladie dont il mourut : d'icy on doit inferer qu'il n'vsa iamais de linceuls estant sain. En tout son serui- ce il n'y auoit rien d'argent, excepté vne petite saliere, & vne douzaine de cueillers pour les estrangers, quand ils mangeoient à sa table. Et

d'autant qu'il se faisoit vn grand degast de plats & d'escuelles de terre, entre les mains des seruiteurs de cuisine, son homme d'Hostel luy representant vn iour, que de ce qui se perdoit en ces plats, il s'en seroit fait vn seruice d'argent; Pensez-vous, respondit le saint Archeuesque, que ie n'aye pas bien pris garde à cela? Mais quoy? ie suis Frere, & partant ce qui seroit honorable à vn autre, seroit à moy vne marque de vanité, & me tourneroit à reproche. Il faisoit paroistre cet amour de la sainte pauvreté & humilité iusques aux choses necessaires en l'Eglise pour le seruice de Dieu. Car il ne voulut iamais qu'on luy dressat ny daiz, ny dossier, ny qu'on mit aucun tapis de soye sur sa chaire, ny qu'on luy presentat poile en quelque lieu qu'il allast. La premiere fois qu'il prescha en la grande Eglise de Valence, ayant trouué la chaire parée d'vn deuant de brocatel, sans qu'il l'eut preueu, il en fut grandement marry, n'ayant moyen de l'oster: dont il aduertit le Sacristain nommé Clara, de n'estaller plus ces marchandises, ou estoifes precieuses sur sa chaire, & de la luy parer desormais modestement comme pour les autres Predicateurs; attendu qu'il estoit vn pauvre Frere, qui ne deuoit pas monter en chaire pour mendier de l'autorité par ces ornemens superbes: mais bien pour instruire les âmes avec vn esprit de science, de simplicité, & de deuotion: seulement consentit-il, qu'on adioustat vne banderolle de soye, à la garniture commune de la chaire, quand il deuroit prescher, afin que le peuple reconnut que le Prelat

prescheroit. Lors qu'il celebroit pontificalement la Messe, il ne se voulut jamais vestir estant assis, ny permettre d'estre seruy par plusieurs Ministres, ainsi que font les Prelats: ains tout debout, & prenant luy-mesme de la table l'Amict, l'Aube, le Cordon, & tout le reste, le Sacristain luy aydant à s'habiller, & ageancer comme aux simples Prestres sans autre ceremonie. Il n'eut jamais de Calice en propriete, se servant de celuy de la grande Eglise par emprunt; il n'eut pas non plus ny Crosse, ny daiz pontifical, ny aucune piece d'argenterie, empruntant le tout du Chapitre. Seulement fut-il soigneux d'auoir vne Mitre de damas blanc, simple & ordinaire, sans aucune broderie, pour s'en seruir baillant la Confirmation. Lors qu'il faisoit sa visite, il se seruoit tres-volontiers, pour dire la saincte Messe, des ornemens des Curez, sans de daigner de les prendre, bien qu'ils fussent quelquefois pauures & fripez. Que s'il n'auoit pas achete vn ameublement riche & magnifique, à la façon des autres Prelats, il ne faut pourtant point s'imaginer que ce fut pour estre d'vne humeur basse & mesquine, ny pour auoir de l'inclination à l'auarice, & à garder des thresors, ny pour ne scauoir pas ce qui estoit conuenable à sa dignité: mais bien pour estre veritablement pauure Religieux, parfaitement humble & modeste, & pour espargner autant qu'il pouuoit au profit des pauures. En quoy aussi Dieu faisoit paroistre sa prouidence, en ce que cette humble procedure, qui eut esté en quelqu'autre vn suiet de mespris & de moc-

JIVXX
mon 2
saint
d'auoir

querie, estoit en luy de grande edification, & vn moyen par où il se rendoit de iour en iour plus aymable & recommandable.

XXVII.
S. Thom.
extreme-
ment
humble,

Je ne veux pas icy passer sous silence vn exemple de son humilité singuliere. Il n'est rien qui afflige plus les hommes, qui sont eleuez dans quelque eminente dignité, ou prelatute, s'ils ne sont bien affermis en l'humilité, que de voir leurs parens pauvres & mesprizez, & estre visitez par eux; notamment lors qu'ils se trouuent en compagnie d'autres personnes de qualité. Cela les fait mourir de honte & de fascherie: & peu s'en faut qu'ils ne commandent qu'on chasse ces estrangers: au moins n'ont-ils garde d'aduouer deuant la compagnie, que ce sont là quelques-vns de leurs plus proches parens. Nostre glorieux Archeuesque n'estoit pas de cette humeur là; & pour estre deuenu grand il n'auoit pas honte de voir en ses parens la petitesse de son origine: il receuoit chez soy les plus pauvres, avec les mesmes satisfactions & sentimens de gloire, que s'ils eussent esté des Princes; & traittoit aussi agreablement avec eux qu'avec les plus nobles du Royaume, se reioüissant que chacun les reconnut pour ses parens. Estant vn iour en l'Archeuesché, accompagné des deux Euesques, de Tortose & de Segorbe, traittant avec eux quelques affaires de grande importance pour le Royaume, il vit entrer en sa sale vn sien Oncle habillé assez pauurement à la façon des payfans & villageois de Castille, dont il fut merueilleusement content, & ayant sur l'heure demandé licence aux sieurs

Euesques, il courut à luy, l'embressa estroitement, s'enquit de la sante de sa mere, & de ses autres parens, avec tant de tesmoignages de dilection, que les assistans estoient ravis de cette cordialité. Puis apres faisant venir son Maistre d'Hostel, il luy commanda de le loger, & d'auoir soin qu'il fut bien traicté & caressé: & vous mon Oncle, luy dit-il, allez vn peu reposer, car vous deuez estre bien las, attendant que ie reuienne m'entretenir avec vous plus longuement, apres auoir terminé certains affaires avec ces Messieurs: & s'en retournant aux Euesques il leur dit avec des demonstrations d'vne extreme resioüissance, que c'estoit là vn sien Oncle, frere de sa mere. Vn autre fois vn sien Cousin l'estant venu voir, non pas tant par forme de visite, que pour luy demander quelque peu de commoditez pour subuenir aux necessitez domestiques: le bon Archeuesque d'aussi loin qu'il l'apperceut, luy cria bien haut deuant toute la compagnie; sieur Cousin vous soyez le bien venu. Il le caressa pendant vn mois qu'il fut à Valence, & puis s'enquit de luy comment alloient les affaires de sa maison, & ayant appris par sa responce qu'ils alloient fort mal, d'autant qu'il luy estoit mort vn bœuf, de deux qu'il en auoit pour labourer ses terres. Cette perte est grande pour vous, adioust le Sainct, mais elle n'est pas irreparable: voicy la somme necessaire pour acheter vn autre bœuf en la place de celuy qui vous est mort: que ie vous donne de bon cœur, non pas en consideration de la parenté, mais bien pour subuenir à vostre be-

90 LA VIE DE S. THOMAS
soin : à condition toutesfois que vous n'attendiez pas autre chose de moy : d'autant que le reuenu que j'ay , n'est pas à moy , ny à mes parens , ains à l'entretien des pauures de ce pays , dont ie recueille les fruiets. C'est ainsi qu'il traittoit avec ses proches, quelques pauures & abiects qu'ils fussent , les receuant avec beaucoup de sincerité & d'affection : gardant neantmoins pour leur regard , en la distribution des biens de l'Eglise l'ordre que la justice requiert , aussi exactement qu'enuers les personnes qui luy estoient estrangeres , ou indifferentes.

CHAPITTE V.

Archeuesque visite son Diocese. Conuoque le synode, Chanoines opposans à ses Loix dequoy ils se repentent. Procède par Censures contre le Gouverneur, retenant prisonnier vn de ses Chanoines, lequel obeyssant est absous: faisant la penitence qui luy fut eniointe.

XXVIII.
S. Thom.
visite
personnellemēt
le Diocēse.

BIEN - tost apres son arriuee à Valence , ayant estably en bonne sorte les affaires du Clergé, pour auoir vne entiere connoissance de ses brebis , & des Pasteurs qui les conduisoient , il visita personnellement toutes les Eglises de son Diocese , & prescha par tout , iusques au moindre village, avec tant de fruit de tous , & d'admiration d'vn chacun , qu'on le consideroit comm'vn Ange descendu du Ciel,

ou comme vn Sainct qui s'estoit écoulé du Paradis. En cette visite il pardonna generally tous les defauts qu'il découurit tant aux Ecclesiastiques que seculiers, les exhortant affectueusement & avec larmes, de trauailler à l'amendement, & à mieux seruir deormais nostre Seigneur qu'ils n'auoient fait; autrement qu'il seroit contraint d'vser de rigueur, & d'exercer la justice contre ceux qui auroient abusé de cette misericorde. Il auoit fait chois de certains hommes de grande probité & erudition, tant pour l'assister en la visite, que pour l'ayder hors de là à porter le poids des affaires par leurs soins, diligences, & bons conseils: sçauoir du P. Jacques Montiel pour son Confesseur, & des celebres Docteurs Jean Porte, & Jean Segrian pour les Visiteurs & assistans, desquels il fit ce dernier son Coadiuteur, ou Euesque suffragant en la maniere qui suit. L'Euesque suffragant de l'Eglise de Valence estant decedé, le B. Thomas appelle Segrian, & luy dit; Vous voyez, Monsieur, le besoin que i'ay d'vn suffragant qui m'assiste, & sur la prudence & fidelité de qui ie me puisse décharger d'vne partie des occupations de mon Diocese, i'ay pensé que vous pourriez bien vous acquiter de cét employ, & me prester ce secours. Dites donc par trois iours la Messe du Sainct Esprit à cette fin, i'en feray de mesme, à ce qu'il plaise au Pere des lumieres de nous éclairer. A quoy Segrian ayant répondu par humilité, qu'il n'estoit aucunement propre à cela, n'estant assorty des qualitez requises en vne personne de ce rang, & partant

qu'il supplioit instamment sa Seigneurie de vouloir ietter les yeux sur quelque autre. Ne dites pas cela, repartit l'Archeuesque; car ie l'estois moins, & le suis encore pour la charge que i'exerce: neantmoins Dieu qui m'appella sans que ie le recherchasse, ainsi que vous scauez tres-bien, me guide par son inspiration, & me fortifie de sa grace. Faites seulement ce que ie vous ay dit; car s'il veut se seruir de vous en cette fonction, il vous pouruoirra sans doute des parties qui vous manquent. Ayant celebré la seconde Messe, il luy dit, Ie croy que vous serez Euesque: & à la troisieme, Dieu veut, Monsieur, tres-assurement que vous le seruiez en cette Eglise en qualité d'Euesque de grace; resignez vous donc humblement à sa volonte, & croyez que c'est luy-mesme qui vous y appelle. Et partant dès aujourd'huy i'escritay à Rome pour en obtenir les lettres. C'est en cette façon que ce grand Seruiteur de Dieu procedoit aux elections, les proposant premierement à Dieu, & attendant son inspiration pour les conclurre.

XXIX. L'Archeuesque conuoque le Synode. Ayant paracheué sa visite, il iugea fort à propos de conuoquer vn Synode Diocesain, où il appella tous les Recteurs, & autres Ecclesiastiques pui auoient coustume d'y assister, sans qu'il voulut consentir que pas vn laïque, ny en qualité de Notaire, ny de Secretaire du Synode y eut entrée. Or comme le Diocese de Valence auoit esté long temps depourueu de propre Pasteur, & gouverné par des Vicaires, nostre Sainct le trouua fort rauagé & perdu.

On y menoit vne vie si libertine & dissoluë, que c'estoit chose lamentable de le voir. Les concubinages, les diuorces, & les adulteres, & autres abominations y estoient si communes & publiques, que personne ne s'en remuoit, Ce qui martyrisoit le cœur de ce bon Prelat, en sorte qu'il arrousoit continuellement son liët de larmes, & ne faisoit toute la nuit que soupirer. Dequoy le P. Rincon, qui couchoit près de sa chambre, s'estant apperceu, & luy demandant ce qu'il auoit; Ce que j'ay, fit-il, c'est que ie crains iustement de ne pouuoir me sauuer en cette charge, veu que ie suis obligé de porter du remede à nos brebis si malades & desesperées, & ne sçay par où m'y prendre, ny par quel bout commencer. Que vostre Seigneurie fasse de son costé ce qu'elle pourra, (adiousta ce Religieux par forme de consolation) Dieu ne luy en demandera point dauantage: & qu'elle ne s'afflige plus, ny ne s'inquiette sur l'auenir, veu qu'elle sçait bien les paroles de Dieu à Ezechiel: *si annunciante te ad impium vt à viis suis conuertatur, non fuerit conuersus à via sua, ipse in iniquitate sua morietur, tu verò animam tuam liberaasti.* Ainsi, que vostre Seigneurie les exhorte de toute l'estenduë de son zele à changer de vie, & qu'elle se serue en cas de besoin de l'authorité qu'elle a receu pour les corriger, c'est tout ce que Dieu requiert de la vigilance d'un bon Pasteur. Vous dittes vray, dit le Sainct, aussi veux-je faire le Synode, & dresser des Ordonnances, qui aboutissent à la reformation, ou retranchement de

tant de maux : aydez moy de vos prieres enuers Dieu , afin qu'il nous inspire les remedes que nous y deuons employer , & fasse reüssir nos bons desseins aux salut des ames , à l'honneur de l'Eglise son Espouse , & à sa plus grande gloire. Ayant donc assemblé le Synode, qui dura huiët iours , il fit des Statuts propres pour la reformation des mœurs déprauées qu'il auoit remarqué en sa visite , & donna des reigles pour redresser & mettre au niueu ce qui estoit oblique ou tortu ; & retrencha les libertez & abus avec tant d'adresse , & avec vn si agreable temperament de seuerité & de douceur , qu'il gaigna les cœurs & deuotions de tous ses Ecclesiastiques , & les renuoya pleins de bons desirs de reparer les defauts & negligences du passé , par les soins & diligences de l'aduenir.

XXX.
Le Chapitre
s'oppose
aux de-
crets de
ce Syno-
de.

Il eut neantmoins de la resistance en l'execution de ses Ordonnances , du costé principalement des Chanoines , qui ne voulurent aucunement se soumettre à la iurisdiction de l'Ordinaire. C'est pourquoy ils enuoyerent vn Notaire , appellé Iean Alemany , pour luy intimer certains Indults & graces qu'ils auoient obtenu de quelques Papes , qui les exemptoient de la iurisdiction de l'Archeuesque , & notamment vne Bulle , qui defendoit à l'Ordinaire de connoistre de leurs personnes & crimes ; & partant qu'en vertu de ces Bulles & priuileges , ils protestoient de tout ce qui auoit esté resolu au Synode , pour ce qui les regardoit , & appelloient de tout à sa Saincteté. Ce Notaire accompagné de quelques vns des Chanoines alla vers

l'Archeueſque avec tant de bruit & de deſordre, qu'il ne pouuoit pas parler. De ſorte qu'il fallut, pour calmer ſa grande emotion, que ce debonnaire Prelat luy dit; Qu'eſt cecy Alemany? mettez - vous en repos, & ne me troublez pas la maiſon, appeiſez-vous, & puis dites hardiment ce que vous voulez; car vous le direz beaucoup mieux ſans tant de crierie. C'eſt Monsieur, dit-il, que les Chanoines proteſtent de tout ce qui a eſté fait au Synode touchant leurs perſonnes, en vertu des priuileges qu'ils ont du S. Siege, & en appellent à ſa Saincteté, voſtre Seigneurie n'eſtant point leur Iuge. A quoy le bon Prelat reſpondit, ſans qu'on remarquat aucun changement ny alteration en ſon viſage, & avec ſa douceur ordinaire: Te ne ſuis pas leur Iuge, & bien, Dieu le fera: Ils ne veulent pas obeyr au Synode, & appellent au Pape, & moy i'appelle au Dieu du Ciel, qui ſçait le beſoin qu'ils ont de reformation. Allez-vous en au nom de Dieu, & interiettez tant que vous voudrez les appellations de ma juridiſtion & de ma juſtice; car vous n'eſchaperez pas celle de Dieu. Ce qui parut viſiblement peu de temps apres. D'autant que dans quelques iours vn certain du Chapitre, nommé Elphe de Proxita ayant bleſſé à mort l'vn des premiers Sergens du Gouverneur Dom Iean de Villeraſe; ceſtuy cy picqué de l'excez commis en la perſonne de ſon Officier, fait apprehender l'autre, & le conduit ignominieusement dans les priſons royales, où il le tint bien ferré, pour en faire la juſtice en temps & lieu, ſans

auoir efgard qu'il estoit Chanoine & Sous-dia-
 cre. Au bruit de cét attentat, voila tout le Cha-
 pitre en alarme. Ils deputent promptement
 quelques-vns du Corps pour prier le Sieur Ar-
 cheuesque d'interposer là-dessus son autorité,
 & ne permettre pas qu'un Ecclesiastique fut
 traité si indignement par vn Iuge lay. Le bon
 Prelat leur fit vn tres-fauorable accueil, leur
 respondant au reste qu'il ne pouuoit se mesler
 de cette affaire, ny demander ce Chanoine; at-
 tendu qu'ils n'estoient pas ses Sujets, ny ses bre-
 bis, non plus qu'ils ne le reconnoissoient pas
 pour leur Iuge, ny Pasteur, ainsi qu'ils auoient
 n'agueres protesté avec beaucoup de chaleur
 contre luy, & partant qu'ils eussent recours
 au Pape: & quant à luy qu'il ne s'en remueroit
 point du tout. Cè qu'il leur respondit pour la
 seconde fois, lors qu'ils reuindrent luy faire tout
 à genoux & les larmes aux yeux la mesme prie-
 re. Enfin ces Messieurs craignans que l'affaire
 ne passat à l'extremité, & que le blessé venant
 à mourir, comme il y auoit apparence, le Gou-
 uerneur qui estoit homme resolu & seuer, ne
 condamnat aussi leur Chanoine à mort, ce qui
 eut reüssi au grand scandale de leur Corps, &
 de toute l'Eglise, ils prindrent resolution d'ac-
 corder à l'Archeuesque, qu'autant de temps
 qu'il seroit en charge, ils se sous-mettroient
 franchement à sa jurisdiction, renonçans à tous
 priuileges & Bulles d'exemption, comme en
 effet ils y renoncèrent par acte public, & le re-
 connurent pour leur Iuge immediat, & legiti-
 me Pasteur.

Cela

Cela fait, le courageux Archeuesque entreprit avec vne constance incomparable l'affaire, ainsi que nous allons voir, procedant avec censures en la façon que les Prelats ont coustume d'agir contre les Iuges seculiers, quand despoüillans la crainte de Dieu, & viurpans plus de pouuoir que leur charge ne leur en donne, ils entreprennent contre les immunitéz des Clercs, & se messent de connoistre des causes Ecclesiastiques. Il fait donc sommer le Gouverneur, sous peine d'excommunication maieure, de luy rendre dans trois heures le Chanoine Soudiacre qu'il retenoit iniquement dans ses prisons, au preiudice des immunitéz de l'Eglise. A quoy le Gouverneur ne voulant entendre, il dépeche derechef d'autres lettres, par lesquelles il luy commandoit sous peine d'excommunication maieure, *lata sententia*, de luy remettre le Chanoine Eiphe, son inferieur & sujet. A quoy n'ayant encore voulu obeyr, les trois heures passées, il le fit publier & denoncer excommunié, avec ses Officiers adherans, & fulmina par mesme moyen l'Interdit par toute la Ville, depuis la S. Luc, iusques au lendemain des Roys; auquel iour le Gouverneur ayant commis vn attentat plus execrable que le premier; sçauoir qu'vn Sous-diacre ayant tué vn homme en certains ieux de Tauraux, qu'on faisoit parmy les debauches du Carnual, & s'estant sauué dans la maison de Jean Valterre, le susdit Gouverneur le fit aussi apprehender & conduire dans sa prison, & sans autre forme de procez luy ayant fait dire qu'il

XXXI.
S. Thom.
procede
par cen-
sures cõ-
tre le
Gouver-
neur.

se confestat, le fit estrangler, & ietter son corps dans la ruë deuant la porte du Palais, ayant encore la corde au col. La nouvelle d'un acte si barbare affligea extremement le S. Prelat, & le contraignit d'aggrauer les censures, & d'ajouter à l'Interdit la cessation à *diuinis* en toutes les Eglises de Valence.

Le temps de Carême estant arriué, le Duc de Calabre, Vice-Roy de Valence, le fit prier de vouloir leuer l'Interdit, ou à tout le moins la cessation à *diuinis*. A quoy il respondit, qu'il prioit son Excellence de commander au Gouverneur de cesser de faire un si grand tort à l'Eglise, que de violer ses immunités en detenant prisonnier un Ecclesiastique, & qu'alors il osteroit les censures : mais que tandis qu'il persisteroit opiniastrement avec contumace & scandale, à desobeyr au commandement de l'Eglise sa Mere, il ne pouuoit que le chastier de ce fleau, estant obligé en conscience de la defendre contre tous ceux qui oseroient attenter sur ses priuileges. Le Dimanche de la Passion approchant, auquel on a accoustumé de faire montre de la vraye Croix, le mesme Duc enuoya vers l'Archeuesque, pour luy représenter la desolation du peuple, & qu'il estoit grandement pressé par le Gouverneur & autres de son Conseil, de faire saisies sur son temporel; ce qu'il n'auoit voulu executer pour le respect & amour qu'il luy portoit sans luy en donner auidis; & partant qu'il le coniueroit de vouloir oster les censures, autrement qu'il seroit contraint à son grand regret de luy faire du desplai-

fir. S. Thomas animé du zele & courage de ces autres grands Pasteurs, S. Ambroise, & Thomas de Cantorbie; Dites, respondit-il, trois choses à Monsieur le Viceroy, de ma part: La premiere, que si i'empeschois l'autorité Royale, ou la choquois en quelque point, son Excellence comme fidele Ministre de son Roy, la defendroit par toutes voyes licites; & partant le Gouverneur faisant vne si notable iniure à l'autorité de l'Eglise, que de retenir vn mien Chanoine dans ses prisons, ie ne puis, sans encourir le blâme de Pasteur lasche & mercenaire, & ce qui est plus redoutable, la disgrâce & indignation de Dieu; ie ne puis, disie, au rang d'Euelsque que ie tiens, que protéger la liberté de l'Eglise, & la defendre avec le glaiue des censures, que Dieu ne m'a pas sans cause & pour neant mis en main. La seconde, que si on s'en prend au reuenu temporel, tout le dommage en reuiendra aux pauvres, la cause desquels n'est pas moins chere à Dieu que celle de son Eglise; car à moy il ne m'en sçauroit arriuer du mal, attendu qu'on ne peut pas despouiller vn homme nud, & que m'en retournant dans ma petite Cellule, d'où on m'a fortly contre mon gré, ie seray plus riche & content que ie ne suis dans ce Palais, avec tout ce qu'on me peut offer. La troisieme, que pour defendre l'Espouse que Dieu m'a donnée, qui est son Eglise, & la mienne, ie raporterai à beaucoup d'honneur & de felicité de perdre non seulement les biens de fortune, mais la vie mesme; & si elle trouue quelque tyran, ou persecuteur,



tandis qu'il me restera du sang dans les veines, ie feray gloire de le respandre pour m'acquiescer le titre de son fidele & inuiolable defenseur.

Le Duc iugea bien à cette resolution, que
 XXXII. l'Archeuesque ne demordroit point, & que sa
 Le Cha- responce estoit pleine de raison. C'est pourquoy
 noine rendu, il depecha vers le Gouverneur, & fit en sorte
 l'interdit que comme Iuge Chrestien, & fils de l'Eglise
 est leué, il s'humilia deuant son Pasteur, & luy rendit
 & le son Chanoine le Samedy des Rameaux, qu'il
 Gouver- ferma dans vne chambre de l'Archeuesché
 neur ab- comme prisonnier, iusques à tant qu'il eut pron-
 sous. noncé sentence contre luy : & à mesme temps
 leua l'Interdit & cessation à *diuinis*, donnant
 charge à ceux qui auoient conduit le Chanoine,
 de dire au Gouverneur de se trouver le lendemain
 iour de Dimanche, à sept heures du matin en la
 Sacristie de la grande Eglise, pour receuoir la
 penitence qui luy seroit eniointe, avec l'absolu-
 tion de la censure d'excommunication. Le Diman-
 che donc des Rameaux, il dit la sainte Messe de
 bon matin, offrant à nostre Seigneur ce sacrifice,
 afin qu'il disposat le Gouverneur à receuoir
 avec humilité, & repentance, & au profit de son
 ame, la penitence qu'il luy deuoit imposer. La
 Messe acheuée, il se rendit, accompagné de quel-
 ques Chanoines en la Sacristie, où le Gouverneur
 se rendit aussi, & s'estant prosterné aux pieds
 du S. Prelat, il luy fut commandé de se leuer,
 pour ouyr la sentence qu'il auoit dressée contre
 luy, pour raison de sa desobeyssance, dont la
 substance estoit. Qu'ayant esgard à l'attentat
 que Jean Laurens



de Villeraſe, Gouverneur general de Valence, auoit commis contre Dieu, & l'immunit  de l'Egliſe, ayant pris avec violence, & mis dans les priſons Royales vn Chanoine Sous-diacre, au grand preiudice & affront de l'Ordre Eccleſiaſtique, o  il l'auoit iniquement detenu l'eſpace de pluſieurs mois : Conſider  auffi qu'il auoit deſobey aux commandemens de ſon Prelat avec meſpris des cenſures, ſon obſtination l'ayant oblig  de fulminer l'Interdit & la ceſſation *  diuinis*, pendant tant de mois, & au temps du Careſme avec la deſolation & ſcandale de toute la Ville, & qu'il auoit par ſa deſobeyſſance & opiniaſtrife occaſionn  tant de maux ſpirituels, & priu  les fideles tant viuans que treſpassez de tant de biens par la ceſſation du ſacrifice : Tout cela conſider , & eſtant non ſeulement raiſonnable, mais neceſſaire, que ces attentats, ſcandales & dommages ayant eſt  publics, la ſatisfa tion des iniures commiſes contre la iuriſdiction de l'Egliſe, & la penitence de ſes crimes le fuſſent auffi ; afin qu'il ediſiat autant la Ville par ſon humilit , qu'il l'auoit offenſ e & ſcandalis e par ſa deſobeiſſance ; Il ordonnoit & commandoit que ce meſme iour il viendroit faire amende honorable deuant le grand Autel la teſte nu e, ſans manteau, deſchauff e, la torche au poing, & qu'en fa on de penitent il aſſiſteroit   Tierce, & aux autres Heures, & ſortiroit avec la proceſſion en la place, pour y voir faire la benedi tion des Rameaux, & r'entreroit finalement avec la meſme proceſſion dans l'Egliſe, attendant l  au pied de

l'Autel en cette mesme posture de penitent , iusques à tant que tout l'Office de la Messe fut acheué. Cette sentence ayant esté leüe par le Secretaire Apostolique audit Gouverneur , interrogé s'il estoit en deliberation de l'accepter & accomplir , il respondit que tres-volontiers il l'accompliroit ; comme en effet il receut la sentence , & accomploit ponctuellement tout ce qui estoit porté en icelle. A mesme temps l'Archeuesque , après luy auoir fait vne douce remonstrance , luy departit l'absolution , avec toute la solemnité que l'Eglise apporte en semblables occasions. Le troisieme jour de Pasques le Saint Prelat , pour rendre raison au peuple de ce qui s'estoit passé , fit vne eloquente predication , en laquelle il protesta que c'estoit à son grand regret qu'il auoit vsé d'interdit & cessation à *diuinis* l'espace de tant de mois , & qu'il auoit fait enuers Dieu , & enuers tous ceux qui y pouuoient quelque chose , tout ce qu'il auoit peu , afin qu'il le peut leuer : mais que tandis que l'authorité & les priuileges de l'Eglise demouroient violez , il n'auoit peu faire de moins que d'employer les armes de la mesme Eglise , pour luy faire rendre les respects qui luy estoient deuz. Et pour ce qui regardoit le sieur Gouverneur , qu'il ne laissoit pas d'estre bon Chretien & Catholique , bien qu'il eut si longuement resisté à ses commandemens & censures : parce qu'estant des premiers Officiers de sa Maiesté , il auoit creu (sans raison neantmoins) qu'il pouuoit sans aucun preiudice de l'honneur de Dieu , ny du salut de son ame , retenir le

Chanoine, qui auoit blessé à mort son Sergent, iusques à ce qu'il verroit la fin des playes receües. Mais que d'abord qu'il auoit reconnu sa faute, il s'estoit sousmis comme vray enfant de l'Eglise avec tant de docilité, & de courage Chrestien, à ses volontez, que non seulement il luy auoit rendu le Chanoine, mais aussi accompli de point en point la penitence qu'il luy auoit imposée au grand estonnement & edification de toute la Ville. D'où vient, disoit-il, que ie ne doute nullement, veu le rang qu'il tient, qu'il n'ait meritè beaucoup enuers Dieu, par sa profonde humilité & obeyssance, que l'estime deuoir estre escrite pour seruir à la posterité d'instruction & d'exemple, aussi bien que celle que l'Empereur Theodose rendit à S. Ambroise, & que plusieurs autres Princes Chrestiens ont à son imitation rendu à leurs Euesques & Prelats. C'est ainsi que S. Thomas se montroit zelé pour la manutention des droits de l'Eglise, & qu'il eut mieux ayiné perdre l'amitié de tout le monde, & sa propre vie, que permettre qu'elle eut perdu le moindre de ses priuileges entre ses mains.



CHAPITRE VI.

*Dieu reuele beaucoup de choses à S. Thomas. Est
douié du nom de Prophetie. Predit la refor-
mation de l'Eglise, prescrite au Concile de
Trente. Prelats preseruez d'un naufrage en
la mer par son assistance. Poursuit par tout
les Demons.*

XXXIII.
S. Thom.
pense
tousiours
aux ne-
cessitez
de ses Su-
iets, les-
quelles
Dieu luy
reuele.

L auoit les interests de ses inferieurs en si affectueuse recommandation, qu'il abandonnoit le repos & le repas pour y vaquer. Il commandoit à ses domestiques de l'appeller tout autant de fois qu'on auroit à parler à luy : quand bien, disoit-il, ce seroit le plus chetif homme du monde : ie ne dois point faire acception de personnes : mon deuoir m'oblige d'ouuir aussi-tost vne oreille au pauvre qu'au riche, & au Prebendier qu'au Chanoine : & par ainsi qu'on m'appelle indifferemment pour tous ; voire quand ie serois bien dans la plus grande ferveur de mes Oraisons ; car jacoit que ie ne voudrois estre distrait lors que ie traicte avec Dieu, si dois-ie pourtant preferer le contentement & vtilité de mes brebis à mes deuotions particulieres.

Ses seruiteurs entrans en son Oratoire le trouuoient tantost couché de son long les bras estendus en Croix, comme s'il eut esté aussi bien collé en effect qu'en affection au saint

Crucifix: tantost extasié & suspendu en l'air, tout environné de lumieres, à trauers desquelles il voyoit souuent par reuelation les necessitez extremes des pauures honteux pour les soulager; & les crimes secrets de ses Sujets pour les en diuertir, & les acheminer à quelque salutaire penitence. Estant vne fois en Oraison, Dieu luy reuela l'extreme disette de pain, que souffroient les Religieux de nostre Dame de Iesus, de l'Ordre de S. François; & comme il portoit tous les pauures dans les entrailles de sa charité, il leur enuoya sans delay son muletier avec deux mulets chargez de pain. Sur le soir le P. Gardien fut le remercier, & luy ayant demandé d'où il auoit connu leur angosse, veu que ses Religieux ne l'auoient descouuerte à personne; Mon Pere, respondit il, dés la pointe du jour mon cœur m'a dit que vous estiez dans vn grand besoin, & fort à l'estroit: or par quelle voye ç'a esté, Dieu le sçait: remerciez-le de sa prouidence, sans permettre à vostre curiosité de passer outre. C'est assez pour vous que vous ayez esté secourus. Sa modestie ne luy permit pas de confesser qu'il auoit appris leur necessité par reuelation.

Vn certain Prestre auoit esté si indiscret, que de publier vn homicide qu'il auoit sceu en Confession, & qu'il estoit par consequent obligé de garder dans le fond de son cœur sous le voile d'un inuiolable silence. Cette imprudente glissade de langue porta l'affaire au dernier periode du desespoir; car le criminel fut condamné à mort sans autre preuue que celle qu'on auoit

tiré de la reuelation sacrilege. Le Saint Archeuesque ayant veu par reuelation & le crime que le Prestre auoit commis contre le sceau de la Confession, & le danger euident du condamné, & l'iniustice d'vne condamnation si mal appuyée, fit surseoir l'execution : & mandant les Iuges, il leur exposa le fait, & leur preuua par viues raisons qu'ils ne pouuoient condamner vn scelerat en vertu des depositions prouenant de la Confession sacramentale : si bien que les Iuges vaincus par la force de ses raisons, & n'ayant d'ailleurs aucunes preuues pour agir contre le pretendu criminel, le declarerent absous du meurtre qu'il auoit veritablement commis, & il fut redeuable à sainct Thomas de la cassation de son Arrest, de sa liberté, & de sa vie.

Voicy vne troisieme reuelation accompagnée de quelques circonstances autant espouuentables, que prodigieuses. Il tenoit dans les prisons de son Palais vn Ecclesiastique desbauché, la conuersion, & amendement duquel il recommandoit tres-feruement à la misericorde de Dieu. Or comme il faisoit vn iour sa priere avec profusion de larmes deuant vn Crucifix releué en bossé; voila que le Crucifix commença de suer le sang à grosses gouttes, d'où le Sainct tira consequence que son prisonnier deuoit estre dans quelque desastreux estat, ou dans quelque resolution qui meritoit d'estre deplorée avec des larmes de sang. Comme il couroit hastiement à la prison, le Geolier luy porte la nouvelle que ce miserable Prestre s'estoit pen-

du & desespéré ; en effect il le rencontra tout estendu, (la corde s'estant rompüe par vn traict de la misericorde de Dieu) priué de sentiment, & de jugement, froid & passe comme vn trespaslé, roulant affreusement les yeux dans la teste, & ayant la respiration si languissante qu'il estoit aisé à voir qu'il tiroit aux derniers abboys : de quelle pitié & compassion fut touché le cœur du charitable Archeuesque, il se peut moins dire qu'imaginer. Il jette les genoux à terre, & les yeux au Ciel, & puis ayant adressé ses vœux à Dieu, il tourne ses paroles au desespéré: Mon fils, luy dit-il (le secoüant par la robe pour le réveiller du sommeil de la mort, contre laquelle il rendoit ses derniers efforts) jouëz-vous point à vous damner sans ressource ? Ne sçavez-vous pas combien vous avez cousté cher à Iesus-Christ qui vous a racheté au prix de son precieux sang ? Voulez-vous dõc terminer vostre vie comme le traistre Iudas par le desespoir, & conclurre l'immortalité de vos peines, par l'abomination & infamie de vostre mort ? Relevez-vous, & vos esperances au nom de Dieu, & sçachez que les entrailles amoureuses de la paternelle bonté du Sauueur des ames sont tousiours ouuertes pour vous recevoir. Il n'eut pas trenché ces courtes, mais feruentes & pathetiques paroles, que le Prestre reuint à soy, reprit son jugement & ses lumieres, se trouua aussi gaillard que s'il n'eut rien enduré en son agonie, & se jettant aux pieds de l'Archeuesque ; Monseigneur, fit-il, pardonnez ie vous en coniuere, à ce miserable pecheur.

Ah que ie vous suis redevable ! Vos prieres m'ont fortly d'une grande obscurité, & m'ont retiré comme par la main de l'Enfer, où mon desespoir m'auoit desia marqué le logis, & où j'allois croupir eternellement sans vostre assistance.

XXXIV.
S. Thom.
est doüé
du don
de prophétie.

Dieu auoit éclairé son entendement d'un rayon de lumiere qui luy rendoit aussi bien presentes & visibles les choses futures, que les secretes & les éloignées : & si la reuelation luy ouuroit vn œil pour voir de son Oratoire auant, ce qui se passoit dans l'obscurité des cachots ; la prophetie luy ouuroit l'autre pour connoistre les productions, que le temps n'auoit pas encore conceües, & pour aller trouuer avec infailibilité les obiects iusques dans les tenebres de l'auenir. Vn certain Flamand appelé Nicolas Vitte, son intime amy, vint luy porter la nouvelle que son seruiteur auoit miraculeusement esté guery par l'inuocation du S. Crucifix des PP. Augustins de Burguos. Il est vray (repartit le Sainct) Dieu a guery le corps de ton seruiteur, mais c'est pour t'auertir qu'il veut aussi guerir l'ame de son maistre. Cette prediction fut bien tost apres verifiée par l'euenelement ; car ledit de Vitte disant Adieu au monde se fit Religieux en nostre Monastere de Burguos, & reüssit si sçauant & si homme de bien, que le mesme saint Thomas estant Prouincial l'enuoya aux Indes prescher l'Euangile, où il mourut en reputation de Sainct, & les Indiens ont rendu témoignage qu'il auoit fait plusieurs miracles apres sa mort.

Vn sien seruiteur pensant luy donner d'agrea-
bles nouvelles, luy dit vn iour: Loué soit Dieu,
Monseigneur, ma femme m'a donné vn fils.
Ah! mon amy, fit l'Archeuesque le regardant
d'vn œil de pitié, tu n'as pas tout le suiet de
joye que tu penses; car ton fils ne sera pas de
longue vie, & fera mauuaise fin. Ce qui ne fut
que trop vray; car cet enfant s'estant aussi-tost
abandonné au vice qu'il fut en âge de le com-
mettre, fut malheureusement, bien que iuste-
ment massacré, pour auoir commis des actes in-
dignes: dont le pere conceut tant de déplaisir,
que pour ne suruiure pas à la memoire execra-
ble de son fils, il mourut aussi defastreusement
que luy, & termina par sa propre catastrophe
la tragedie, se tuant soy-mesme. On vint re-
commander à ses prieres vn malade de Valen-
ce, nommé Christofle Perez, qui fut par apres
Iesuite, que les Medecins auoient abandonné,
& qui en estoit desia venu aux prises avec la
mort. Il s'en demelera bien, fit le Saint, n'ayez
peur, appelez seulement au secours le Docteur
Aguilar, ie m'asseure qu'il le guerira. Le suc-
cez en fut tres-fauorable: car le Docteur ayant
entrepris de traicter ce mourant, pour ne dire de
resusciter ce mort, il le remit aisement, & en peu
de iours, en sa premiere santé. Quand ileut ache-
ué de bastir le College pour les pauures estu-
dians à Valence, on s'enquit de luy pourquoy
il n'auoit fait faire vne caue pour la sepulture
des Collegiats: à quoy il respōdit qu'on ne s'en
mit pas en peine. Les Cemetieres, fit-il, ne sont
bons que pour laisser reposer les morts, nos

VXXX
 .mont. 3.
 al. libere
 predic. la
 reforme-
 tion de
 l'Esglise
 arriere
 apres le
 Concile
 de Trete

Collegiats ne dormiront pas de ce sommeil, & ainsi n'auront-ils pas besoin de sepulture. Cas estrange & merueilleux ! Bien que ce College depuis 71. an ait esté frequenté de grand nombre d'estudians, & que plusieurs d'eux y ayent esté dangereusement malades, pas vn pourtant n'y est decedé, comme si la mort n'osoit pas attaquer les malades dans cet azyle ; & partant ils n'ont eu que faire de sepulture.

Les Chapelains de l'Eglise de Sainte Catherine auoient commencé de bastir en l'an 1552. vne sepulture commune pour eux en la principale Chapelle de la Parroisse, au preiudice des autres parroissiens. Le B. Archeuesque en ayãt receu la plainte, leur defendit de passer outre. Car il arriuera dit-il, vn soudain embrasement : & alors la necessité vouldra qu'on donne cette place, que vous vouliez vous rendre propre, à quelque personne de credit, afin qu'elle fasse reparer de ses aumosnes ce que les flammes auront consommé. L'an 1584. cette prediction s'accomplit : car le Ieudy Sainct le feu s'estant pris à cette sepulture, les flammes volerent sur l'Autel, & sur les Orgues, qui en furent deuorées avec vne grande partie de la Chapelle.

XXXV.
S. Thom.
predit la
reforma-
tion de
l'Eglise
arriüée
apres le
Concile
de Tréte

Cet incomparable Pasteur, comme il estoit infiniment zelé pour la bergerie de Dieu, & pour le bien de ses ouailles, desiroit avec des passions extremes de voir quelque bonne reformation de mœurs dans tous les Estats de l'Eglise : ce qui luy fit dire en vn Sermon presché deuant l'Empereur, du temps que le Turc menaçoit l'Italie, & mit toute la Chrestienté

en allarme & en danger, qu'il conseilleroit volontiers au Pape, & à l'Empereur de faire vœu, Dieu leur donnant la victoire, d'assembler un Concile general pour la reformation de l'Eglise. Et comme il ne cessoit de tendre les mains au Ciel pour cette fin un iour sortant de celebrer la sainte Messe, il dit à la Porte son Visiteur, qui estoit porté d'un mesme zele & desir: Courage Monsieur, nous aurons bien-tost un Concile pour mettre les affaires de l'Eglise en meilleur estat: vous n'en deuez plus douter, car asseurement Dieu par sa grace l'a ainsi reuelé à un sien seruiteur. En effect la Poste arriva le lendemain avec les lettres de Paul III. & de l'Empereur Charles le Quint, par lesquelles ils luy signifioient le Concile de Trente, avec semonce de s'y trouuer. Son âge cassé de vieillesse, & abbatu de maladies, ne luy permit pas de répondre à leurs desirs. Il fit son Procureur pour ce Concile l'Euésque de Nuesqua, & le chargea de représenter aux Peres de l'Assemblée plusieurs poincts qu'il auoit iugé tres-importans pour le bien de l'Eglise: dont ces deux icy n'estoient pas de petite consideration. Sçauoir que les Euésques ne fussent point chargés de leurs Dioceses, sans quelque tres-presante & inéuitable necessité; afin que se voyans hors d'esperance d'estre mieux, ils employassent tout leur amour, soin, & industrie, à procurer le bien de leur premier Diocese: comme les maris espousent avec d'autant plus d'affection les interests & plaisirs des premieres femmes, qu'ils voyent que le change n'en est pas per-

mis, & qu'il n'est pas loisible de quitter celle qu'on a desia pris, pour mauuaise qu'elle soit, tandis qu'elle vit, pour en prendre vne meilleure. La seconde chose qu'il demandoit, c'est qu'on ne pourueut de Benefices, Curez principalement, que les enfans natifs du lieu mesme, ou à tout le moins du Diocese, tandis qu'il s'en trouueroit de capables: afin que les parens entretenus par l'esperance, fussent soigneux de les bien faire estudier, se promettant de ce reglement, que si bien tous les enfans Diocesains ne pourroient peut-estre pas arriuer à cette éminence de sçauoir, que d'estre estimez capables pour exercer la charge de Recteurs ou Curez: plusieurs neantmoins aspirans à ces Benefices, viendroient par ce chemin là aux Ordres sacrez, & ainsi n'y auroit-il pas faute d'excellents Ministres par tout pour le seruice & embellissement de l'Eglise.

XXXVI.
S. Thom.
preferue
du nau-
frage les
Prelats
allants à
Trente.

Il seruoit d'adresse, & donnoit de tres-salutaires conseils à tous les Prelats, & autres personnes qualifiées, qui se venoient embarquer à Valence pour aller à Trente; il demandoit à Dieu par ses continuelles Oraisons, qu'il luy pleut de faire prosperer leur voyage, & presider son Diuin Esprit à ce Concile: Et puis qu'il tenoit en sa main la maistrise des éuenemens & bons succez, qu'il luy pleut de le faire reüssir à sa plus grande gloire, & à la consolation de l'Eglise, par quelque heureuse reformation. L'obscurcirais le plus bel endroit de cette Histoire, si ie taisois que nostre Prelat, ne pouuant effectiuement assister à Trente, seruit miraculeusement

raculeusement de Pilote aux Euesques qui s'y acheminoient, en vne hazardeuse rencontre que ie m'en vay reciter. Ils auoient desia perdu la veüe du port, & cinglé assés fauorablement quelques heures, lors que par les malicieux stratagemes de l'ennemy, le vaisseau se vid tout soudainement accueilly d'une furieuse tourmente qui pensa tout abyminer. L'Air s'épaissit tout à coup, les vents sortent en campagne, & soufflent la reuolte par tout, le tonnerre gronde, la foudre éclate, le Ciel fait semblant de vouloir fondre en feux & en flammes sur la Nauire tant il est estincelant d'éclairs; la Mer se fasche de se voir prouquée iusques dans son liët, elle témoigne par ses bouillons & par son escume son émotion: & comme si ces bons Prelats estoient la cause de son trouble, perdant avec son calme le respect qu'elle leur doit, se rend par ses caprices, & contumace l'obiet digne de leurs anathemes. Elle veut engloutir en sa cholere, ceux qu'elle s'est obligée dans ses bons interualles de rendre au port, elle fait tout ce qu'elle peut pour s'en descharger. Cependant nos Voyageurs tremblent de peur, de se voir abandonnez à la mercy de cette folle: ils ne sçauent quelle posture tenir dans le vaisseau qui flotte au gré des vents, & de la tempeste; ils vont, ils viennent, ils auancent, ils reculent, ils sont perdus, ils se retrouuent: ils iugent vray-semblablement que c'en est fait d'eux, & se voyent à tout coup de fortunal, à deux doigts de la mort, entre les escueils & le precipice. Les matelots mesme qui se iouent

ordinairement de l'inconstance des flots, craignent icy tout de bon de perdre le ieu; parce que la partie de qui ils ont à se defendre est trop forte: ils n'ont pas brisé vne vague, qu'ils sont battus & estourdis de cent autres: le Pilote perd son escrime, son art ne luy fournit point d'adresse pour amadouër les tougues de cet element, lors qu'il est si furieusement courroucé: il passit aussi bien que les autres, & ne sçait en vne rencontre si desesperée à quel Sainct du Paradis se vouër. Mais comme il n'y a point de feditio[n] si échauffée que la main de Dieu ne puisse appaiser, ny de fusée si embrouillée qui ne puisse deuider à nostre auantage, ces bons Euesques qui reclamoient du meilleur cœur qu'ils eussent, sa misericorde, n'eurent pas plustost en pensée les discours avec lesquels l'Archeuesque de Valence les auoit animez à entreprendre courageusement ce voyage, que par vne merueille qui surpasse toute admiration, ils le virent à guise d'un fauorable Neptune, marcher à la prouë du Nauire, comme vn braue Capitaine à la teste de l'armée: il portoit la croisse en la main, avec laquelle il faisoit le chemin droit comm'vne ligne, il accoisoit les vents, aplanissoit ces prodigieuses montaignes d'eau, domptoit la fureur des vagues, abbattoit l'orage, & releuoit en mesme temps les courages abbatu[s] de ces bons Prelats, bannissoit la crainte de leurs cœurs, & les combloit d'vne inexplicable consolation. Ils s'entre-regardoient tous esperdus de ioye & d'estonnement; & se demandoient l'vn l'autre. Quel

homme est cecy à qui la mer, & les vents rendent vne si prompte obeyffance ? Il rafferena leurs visages, rendit la bonace à leurs esprits plus agitez de frayeur que la mer de ses tourbillons, les accompagna visiblement au port, bagues fauues, & leur ayant rendu ce bon office, leur bailla avec la mesme croffe sa benediction, & tout soudain disparut. C'est ce que ces Euesques attesterent à Trente, & à leur retour à Valence, & le R. P. Basile de Leon, Professeur en Theologie en l'Vniuersité de Salamanque, le prescha publiquement au Sermon qu'il fit en la pompe de la beatification de nostre glorieux S. Thomas, au Couuent des Religieuses de l'Ordre de saincte Vrsule.

Le discours des predicions du Sainct nous a insensiblement iettez dans cette tourmente, que les Demons auoient excitée pour perdre ces grands Prelats: en voicy vne seconde qui sort de mesme boutique, & qui sera dissipée par la vertu d'vne mesme main. Il suruint à Valence vne si effroyable tempeste, qu'elle arrathoit tout net les maisons; & la mer paroissoit si depitement courroucée, qu'il y auoit suiet de craindre que la Ville n'en fut abysmée, & les habitans peste-melez dans vn mesme canal avec les poissons. Le sainct Archeuesque voyant bien, que tous les efforts des hommes ne pouuoient rendre qu'vne trop foible & inutile resistance contre les assauts des vagues, a son refuge aux armes de l'Oraison, & montant diligemment au clocher, comme s'il eut eu reuelation du motif de la tempeste, il apperçoit en

XXXVII
S. Thom.
poursuit
le Demó
par mer,
& par
terre.

l'air vn grand nombre de Diabes de diuerſes figures horribles & eſpouuantes qui s'empreſſoient eſtrangement à porter ce deſordre dans l'extremité, & à rendre ce mal ſans remede. Mais S. Thomas y fut aſſez à temps pour le guerir. Car faiſant le ſigne de la Croix, au nom de Ieſus, du coſté de l'orage, les Demons ſe retirerent à leur courte honte dans leurs cachots allumez, les vents rentrerent dans leurs cauernes, la mer dans ſon liēt accouſtumé, les habitans dans leurs maiſons, qu'ils auoient auparauant cedé à l'vſurpation des flots, & il ſ'en alla rendre actions de graces à Dieu de ce qu'il auoit affranchy ſa Ville, d'vn ſi euident danger.

S. Thomas pourſuiuoit les Demons par mer & par terre, & par tout il emportoit ſur eux de ſignalées victoires. Il y eut à Burguos deux poſſedez que le Diable tourmentoit cruellement. Le Sainct indigné de voir les temples viuans du S. Eſprit profanez par cēt Idole, entreprit de l'en chaffer: & reconnoiſſant que ce Demon eſtoit de l'engeance de ceux, dont il eſt parlé en S. Matthieu, qui ne rendent jamais la place qu'ils ont vne fois gagnée, qu'à force de ieufnes & d'Oraiſons, ce fut auſſi, armé de ces deux maiſtreſſes pieces, qu'il alla affronter ce commun ennemy, qui d'abord qu'il l'apperceut laſcha priſe, & de logea de ces hoſtelleres qu'il auoit ſi funeſtement rauagées, cependant que noſtre Sainct reſta victorieux, & les demoniacles deliurez de la tyrannie d'vn hoſte ſi enragé. Il deliura encore à Valence deux filles, vne

troisiesme au village de Chiruella, vne autre à Alcoy, où il fit aussi sortir vne troupe de Diab-
bles du corps d'une femme mariee.

CHAPITRE VII.

*S. Thomas assorty des qualitez requises à vn
Prelat. Exemples du soin pour conuertir les
ames, se disciplinant mesmes en leur presen-
ce. Conserue l'honneur des Prestres. Ne croit
pas de leger. Ne chastioit pas par amendes.
S'opposoit courageusement à ce qui n'estoit
pas raisonnable.*

MAIS pour reuenir au discours de ses in-
comparables vertus, jaçoit que l'Office de
Pasteur demande vne personne parfaite, &
que toutes les vertus doiuent se tenir comme
par la main, & venir de compaignie pour ac-
complir vn Prelat, ainsi que le tesmoigne le fils
de Dieu, le parangonnant en l'Euangile au sel,
à la lumiere, à la Ville bastie sur la montaigne, à
vne lampe allumée, & assise sur le chandelier dans
la maison: & que l'Apostre S. Pol l'enseigne es
Epistres, à Timothée & à Tite, disant que la vie
de l'Euesque doit estre sans reproche, & sa ver-
tu sans defect: neantmoins les vertus dont il
doit singulièrement estre assorty, pour bien sa-
tisfaire à sa charge, sont ces quatre, que le
grand S. Gregoire prise tant en son Pastoral:
sçauoir vn amour cordial & embrasé enuers ses
brebis, vn soin infatigable de leur auancement

xxxviii.
Qualités
requises
en vn
Prelat.

& conseruation, vne prudence & dexterité pour les cōduire, & finalement vn cœur misericordieux & liberal pour les secourir en leurs necessités & disgraces. Le Sauueur du monde rend vne preuve tres-efficace de la premiere : en ce que voulant declarer S. Pierre Chef vniuersel de l'Eglise militante, & l'establir Pasteur de sa bergerie, la vertu sur laquelle particulièrement il l'examina, & dont il voulut qu'il donnat des assurances en presence du sacré College, fut la charité: Grande certainement fut la foy de cet Apôstre, confessant que son Maistre estoit le Fils de Dieu viuant; heroique son expropriation qui luy fit mespriser toutes les esperances du monde pour le suire; remarquable le courage qu'il témoigna, protestant quelque violence que fut la persécution, de l'accompagner iusques à la mort: neantmoins lors qu'il s'agit de luy commettre le soin des brebis qu'il a rachetées de son sang, Iesus-Christ ne l'examine sur aucune de ces vertus; ains seulement sur l'amour & charité: parce que le Prelat ayant celle cy sera riche de toutes les autres, & ne l'ayant pas, il faut par vne consequence necessaire, que toutes les autres luy manquent. Car comme il est vray que le commandement de la dilection enuolope tous les autres preceptes de la loy diuine; en sorte que quiconque aime parfaitement le prochain ne consentira iamais à luy faire tort, ny en sa vie par l'homicide ny en ses moyēs par le larcin, ny en sa reputation par le faux tesmoignage ou calomnie, ny en l'honneur de son liēt par l'adultere, & ainsi du reste: & ne se re-

foudra iamais à l'endommager si prealablement, il ne se despoüille de son amour : de mesme la charité de Dieu, informant le cœur d'un Prelat, il possedera en blot les autres vertus & parties qui le doiuent perfectionner pour s'acquiter dignement de sa charge, au bien & consolation de ses Suiets : l'amour qu'il aura pour Iesus Christ se répandra sur les ames qu'il a imprimées des glorieux caracteres de son sang : cét amour luy inspirera du soin pour les proteger, du courage pour les defendre, de la prudence pour les gouverner, des remedes pour les guerir : & il imitera autant qu'il se peut en la distribution qu'il leur fera de ses rentes, aumosnes & reuenus, la liberalité & magnificence de son Maistre, qui a donné sa chair pour les nourrir, sa vie pour les garantir de la mort, & qui s'est fait pauvre, pour les enrichir. C'est d'oc fort à propos que nostre Seigneur voulant donner à S. Pierre la Prelature sur toute l'Eglise, luy demande iusques à trois fois ; Pierre m'aymes tu ? puis que cette vertu de l'amour ramasse en soy toutes les autres, comme le point du centre toutes les lignes qu'on tire de la circonférence. Cela ainsi supposé, puis que le mesme Sauueur dit, qu'on doit iuger de la charité d'un chacun par les œuures, comme on iuge de la cause par les effects qu'elle produit, & de l'arbre par ces fruits : voyons si nostre B. Archeuesque n'a pas rendu tres-fidelement à ses Suiets tous les deuoirs de la charité ; pour montrer par là, qu'il a aussi bien possédé la gloire & le merite, que le nom & l'authorité d'un in-

comparable Prelat. Les fruits de cette vertu dit S. Pol font, ressentir les traux de son prochain, comme les siens propres, auoir compassion de ses cheutes, procurer son amendement, deplorer ses fautes, espandre des larmes & du sang s'il est besoin pour sa conuersion : s'intresser en l'iniure qu'on luy fait, entreprendre la defense & conseruation de son honneur, bres s'accommoder à la condition de tous, pour les gaigner tous.

XXXIX.
S. Thom.
afforty
des qua-
litez
d'vn par-
faict Pre-
lat.

Considerons maintenant en detail combien S. Thomas a esté singulier en tous ces points. Il estoit si sensible & compatissant aux disgraces, soit corporelles, ou spirituelles de ses Suiets, que comme asseuroit le Docteur la Porte, on l'a veu plusieurs fois, quelque pauvre venant luy descouurir sa necessité, ou quelque personne desolée son affliction, s'attendrir de compassion au recit de leurs miseres, & pleurer plus abondamment qu'eux mesmes de ressentiment qu'il en auoit. Avec ce mesme amour & esprit de compassion il passoit souuent les nuitcs entieres aux pieds du S. Cricifix de son Oratoire, luy faisant parler la prunelle de ses yeux, & luy representant les necessitez qu'on luy auoit exposé pendant le iour : resolu de ne bouger de là, comme vn autre Iacob, qu'il n'eut emporté la benediction qu'il luy demandoit ; scauoir le remede & consolation de ses brebis. Ses entretiens pendant la iournée avec ses plus familiers fut à table, en son cabinet, ou ailleurs, n'estoient que des moyens qu'il falloit tenir pour accourir au besoin d'vn tel, consoler vne telle,

empêcher ce mal, & faire ce bien : & n'y auoit point de temps qu'il iugeat hors de saison, pour assister les miserables. Lors qu'on commença de bastir le grand Hospital de Valence, apres le grand incendie de l'an 1545. outre les quatre mille escus qu'il y donna, il alloit chaque iour visiter l'œuure commencée, avec le mesme soin & affection, comme si tous les pauures eussent esté ses enfans. Il ne se faisoit point de recepte d'aucun reuenue en l'Archeuesché qu'il n'en enuoyat vne partie au Tresorier de l'Hospital, pour l'acheminement de cette bastisse. Il la recommandoit tou iours en ses Sermons, & remercioit ceux qui y départoient leurs aumosnes, avec vn pareil sentiment d'obligation & de reconnoissance, que si la charité eut esté faite à luy mesme. Aussi tous aduoient que comme sans la diligence & liberalité de S. Thomas, on n'eut pas si tost commencé vne si importante reparation, & vraysemblablement ne l'eut-on entamée que fort tard; aussi ne l'eut-on paracheuée, & conduite à sa perfection, de plusieurs années sans luy.

Le souuerain Prestre Aaron portoit escrits sur sa poitrine les noms des enfans d'Israël, pour insinuer au Prelat qu'il doit porter dans ses entrailles par amour ses inferieurs, & sur ses espaules en souffrant leurs imperfections, & traueillant à leur bien. S. Thomas accomplissoit cecy tres-parfaictement. Il auoit graué tous ses Suiers dans son cœur par dilection; en sa langue, par les bons enseignemens & frequentes instructiōs qu'il leur donnoit; en ses mains,

par les aumosnes qu'il leur faisoit, & sur ses espaulles, par les sanglantes disciplines qu'il prenoit pour leur correction & amendement. Les ames qu'il a tirées du borbier de l'iniquité, & gagnées pour le Ciel, singulierement les Prestres scandaleux ou discoles, qui conuertis par la prudence de ce Prelat, ont fait penitence de leur mauuaise vie, en sorte que plusieurs ont fait diuorce avec le monde, pour espouser les Cloistres, & les Chartreuses, sont en si grand nombre, qu'il s'en pourroit faire des liures entiers.

XL.
Exéples
du soïn
qu'il ap-
portoit à
conuer-
tir les
ames.

Il n'espargna iamais aucun trauail ny despenſe pour ramener les brebis errantes dans le bon cheuin, pour leur imprimer l'horreur du vice, & l'amour de la vertu, il employoit esgalemēt sēs sueurs, son sang, & ses commoditez à celā, & auoit des merueilleuses inuentions pour y reüssir. Dont en voicy quelques vnes. Comme vn certain Prestre alloit vne nuit habillé mondainement, armé d'espée & poignard, piaffant par les ruës de Valence, & faisant le rodomont, avec beaucoup de scandale de son caractere, il fut rencontré par les gardes de la Ville, & poursuiuy de si prez, que quelque ieu qu'il fit, des mains, ou des pieds, on l'arresta: & il fallut aller de ce pas à l'Archeuesché. Le bon Prelat fut grandement affligé de voir, en heure si induë, vn sien Ecclesiastique en vn si extrauagant equipage. Il congedia les soldats du guet qui l'auoient mené, leur promettant qu'il en feroit le chastiment conuenable. Eu suite de quoy il fit porter dans la prope salle, où

estoit son liçt, deux matteras surdes aix, & fit coucher mollement là dessus. celuy qui meritoit de coucher dans vne basse fosse sur des sarments. Cependant il s'en entre dans son Oratoire, pour prier nostre Seigneur d'auoir pitié de cettame; où ayant perseueré en Oraison iusques à minuiçt, il passe à la chambre où estoit couché ce Prestre, qu'il commence de reprendre & catechiser avec tant de deuotion, & de mansuetude, & avec des raisons si pressantes, que cét esprit qui auoit esté iusques alors fort débordé, esprouuant la douceur extraordinaire de son Prelat, & balançant les choses qu'il luy auoit dites, se repentit de sa faute, & promit resoluement de leuer, par vn exemplaire changement de vie, le mauuais exemple qu'il auoit donné: dequoy le Sainçt fut tres-aïse, & le renuoya au matin en sa maison, sans autre peine, luy enioignant seulement de s'acquiescer de sa promesse, & faire profit de ce qu'il luy auoit representé.

Vn autre ayant esté accusé de mener vne vie infame, il l'enuoya querir secrettement par vn Page, & l'ayant selon sa coustume en son Oratoire recommandé à nostre Seigneur: prenant en main les plaintes qu'on faisoit de luy, & le faisant agenouïller deuant l'image du Crucifix: Voila mon Frere, luy dit-il, les plaintes qu'on fait de vous. Je ne veux point proceder icy par rigueur de iugement; d'autant que i'estime que la crainte de Dieu doit auoir plus de force sur l'esprit d'un Prestre que celle des homes; voire que toute consideration de la terre:

voicy Iesus-Christ crucifié qui vous doit iuger & à moy : dites moy par le respect que vous luy deuez quelle est vostre vie. Je ne vous le commande pas, ny ne veux vous y contraindre par censure, mais seulement vous en prie-je par le compte que nous devons rendre au souverain Juge, afin que ie puisse ordonner la medecine conuenable à la maladie de vostre ame. Ces paroles toucherent le cœur de ce Prestre de tant de frayeur, que comme s'il luy eut parlé au tribunal de la Confession, il luy raconta sans rien cacher, ny dissimuler tout l'estat de sa vie passée : dont le bon Pasteur le reprit avec des termes si efficaces, accompagnés de tant de larmes de ses propres yeux, que dès l'heure ce preuenü remply de contrition pleura amèrement ses pechez, voüa d'en faire vne rigoureuse penitence, & edifia tout autant le public par les bons exemples de sa vie, qu'il l'auoit scandalisé par ses débauches, & mauuais deportemens.

Vn Curé d'une Eglise de Valence fut pareillement accusé de viure mal, & de gaster par le desordre de ses actions l'honneur de son ministère : le saint Prelat l'appella, & d'autant qu'il ne voulut pas escouter la reprimende, & qu'il se porta insolemment, & se cabra contre luy, avec quelque espece de desobeyssance & de mespris, il commanda à ses Officiers qu'on le menast en prison. Neantmoins meu de compassion, le rappelant de leurs mains, il l'introduisit dans son Oratoire, & luy representa sa faute amiablement, luy faisant voir les obligations, qu'ont les personnes consacrées au ser-

uice des saints Autels, de garder vne pureté incontaminée, & notamment les Pasteurs, dont les débauches, quoy que personnelles, ne laissent pas d'estre preiudiciables aux brebis, dont ils ont entrepris la conduite: parce que ou elles perdent par là la bonne estime qu'elles auoient de leurs Pasteurs, & ne leur rendent plus le respect & soumission qu'elles leur doiuent; ou bien ce qui n'est pas moins à craindre, elles se font vne loy des mauuais exemples qu'ils leur donnent, & pensent leur estre loisible de les suiure quelque part qu'ils aillent, voire qu'elles ont de la gloire de les imiter: & que si elles font du mal apres eux, elles ont toujours en l'imitation de leurs guides vn manteau pour se couvrir. C'est pour cela que les crimes des Pasteurs sont des monstres, & qu'ils rendront vn compte tres-estroit au jugement de Dieu, de toutes les ames qui se seront perduës à leur faute, & qu'ils auront par leurs déreiglemens pouffées au precipice: la fin de ce discours fut qu'apostrophant son Curé: Je me confie, mon frere, dit-il, en la diuine misericorde, & au sentiment que ie vois en vous, que vous serez desormais vn autre homme: & vous renuoyerois volontiers chez vous, n'estoit qu'ayant adiousté au mauuais exemple de vos brebis, le scandale des assistans par vostre brauade, qui a offensé non pas ma personne, mais bien la personne de Prelat que ie soustiens, en qui vous deuez respecter l'autorité de nostre commun Maistre, & du souuerain Pasteur de nos ames Iesus-Christ; i'ordonne que vous de-

meurerz quatre iours en prison, pour faire penitence de vos pechez. Cette peine vous sera bien douce, si vous venez à cōsiderer que la seule faute que vous sortez de commettre, meriteroit la prison d'Enfer eternellement. Cette correction paternelle eut si bonne yssuë que le Prestre contrit du mespris qu'il auoit fait de son Archeuesque, alla ioyeusement en prison, & les quatre iours expirez, trouuant que la durée de la peine n'auoit pas assez de correspondance avec l'enormité de son crime, & qu'il n'estoit plus assureé de l'expier en cette vie qu'en l'autre, il l'enuoya supplier d'agrèer qu'il fut plus long-temps en penitence, veu qu'il n'ignoroit pas la grandeur & malice de ses pechez. En effet il demeura volontairement en la prison deux mois tous entiers, sans voir personne, & sans vouloir prendre autre refection, que du pain & des herbes cruës (quoy qu'on luy portat l'ordinaire des domestiques) pleurant là dedans avec amertume de cœur, le grand crime dont il sentoit son ame chargée deuant Dieu, & deuant les hommes, pour auoir traicté avec irreuerance son Prelat. De maniere que pendant ces deux mois, il y eut vne louable contestation entre le Pasteur & ce penitent; le Pasteur commandant à cettui-cy qu'il sortit, & allat à la bonne heure continuer en sa maison la penitence que Dieu luy auoit inspirée: & cettui-cy requerant avec instance qu'il luy fut permis de consommer sa vie dans ces tenebres avec le pain de douleur: cependant que saint Thomas se fondoit en action de graces deuant

Dieu de la conuersion que sa misericorde auoit si miraculeusement operé en cette sienne brebis. Mais les deux mois passez, il ne voulut souffrir qu'il y demeurat d'auantage; ains luy commanda en vertu d'obeyssance de se retirer en sa maison: à quoy le Prestre obeyt, & passa le reste de sa vie tres-sainctement, & fut si reiglé en ses mœurs, & si Religieux & exacte à rendre au prochain le bon exemple qu'il luy deuoit par l'obligation de son rang & caractere, que tous ceux qui l'auoient connu s'estouuoient d'un si prodigieux changement.

Ceux qui viuoient de son temps ont tesmoigné que le plus grand chastiment qu'un Ecclesiastique pouuoit receuoir de la part de ce Prelat, estoit de se trouuer en sa presence pour subir la reprehension de sa bouche: parce que ses paroles estoient si embrasées, & les larmes dont il deploroit les fautes qu'il estoit obligé de reprimer, si esmouuantes, que quelque diamantin & farouche que fut l'homme qu'il corrigeoit, il s'y laissoit penetrer, & venoit à s'adoucir; & souffroit les mesmes conuulsions de crainte, & les mesmes tremblemens que s'il eut assisté deuant le tribunal de Dieu. Ses discours demeuroient si profondement grauez en la memoire de ceux qu'il auoit repris, qu'il ne leur estoit pas possible de les oublier, ny de s'empescher d'en faire profit. Voire plusieurs ont assurez que quelques-uns de ceux là auoient dit, que quand la crainte de Dieu, & les motifs de leur propre salut ne les obligeroient pas à s'amender, ils se donneroient pourtant bien

garde de retourner au vomissement, pour ne s'exposer au danger de comparoistre vn autre fois deuant l'Archeuesque, pour subir disoient-ils, par sa bouche la condamnation de Dieu.

XLI.
Grand
zele du
Saint
pour la
conuer-
sion des
ames, &
les cruel
les disci-
plines
qu'il
prend
pour ce
suiet.

Certain Clerc apres le decez du Sainct, vint vn iour à l'Eglise de nostre Dame du Secours, où il est enseuely, & se iettant à genoux baisa plusieurs fois les pieds, & les mains de la figure de marbre qui le represente au dessus de son sepulchre, pleurant au reste si amèrement, & donnant des demonstrations si visibles d'vne ame extremement affligée, que le Pere Sacristain appellé Iean Retio s'en estant pris garde, iugea à propos de l'aborder, pour luy demander la cause du grand regret qu'il tesmoignoit par ses larmes. A quoy le Clerc respondit reprimant au mieux qu'il peut ses sanglots. Mon Pere, vous ne vous en estonnez pas, si vous apprenez que ce B. Archeuesque m'a retiré de l'Enfer, & m'a fait Chrestien; veu qu'à la vie que ie menois ie ne l'estois pas, voire ny homme raisonnable, mais bien vne beste brute, vn cheual sans bride, & vn mulet sans entendement. Et comme vn iour ie fus si temeraire que d'outrager quelques-vns de ses Officiers, ils m'arrestèrent, & me menerent en sa presence: il me reprit aigrement de ma violente procedure, commandant neantmoins sur la promesse que ie luy fis de m'amender, & d'estre à l'adueuir plus retenu, qu'on me laissat aller sans autre poursuite. Mais ie ne fus pas long temps sans faire à ses gens vne pareille algarade: dont iustement irrité de ce que i'auois manqué à ma parole

parole, & m'estois rendu mesconnoissant de sa douceur, il donna ordre que ie fusse emprisonné & ramené deuant luy. Je ne vous scaurois exprimer, mon Pere, continuoit ce Penitent, l'estat auquel ie comparus pour cette seconde fois en sa presence, & combien grande fut la peur dont ie fus saisi, estimant veritablement qu'à moins que d'estre degradé & enuoyé en galere, ie ne pouuois estre que trop humainement chastie. A l'instant qu'il m'apperceut il fit signe à ses Ministres de me laisser, & m'enfermant avec luy dans son cabinet (luy qui estoit autant agreable aux gens de bien, qu'il estoit affreux & espouventable aux meschans; car comme si Dieu eut estably le thrône de ses dernieres assises en ce cabinet, les vns y anticipoient les delices du Paradis, par les benedictions que ce sainct Prelat leur donnoit, & les autres, sur les accusations de leur propre conscience, y receuoient infailliblement leur condamnation) me tenant donc dans ce parquet, il me dit d'une voix de tonnerre: Mon amy respondes moy; croyez vous qu'il y a vn Dieu qui connoit vostre malice & meschante vie? Croyez vous qu'il y a vn grand Iuge dans le Ciel qui vous attend à la reddition de compte? Vous ne deuez point estre Chrestien, ny auoir de bons sentimens de l'autre vie, puis que vous passez celle-cy en tant d'abominations? Infortuné le Pasteur qui doit respondre d'une brebis si perdue, & d'un si mauuais homme comme vous estes. Et puis se tournant vers son Crucifix; Souuerain Pasteur, s'escria-il, n'aurez-vous

pas quelque pitié d'une brebis si desespérée que cette-cy, & d'un Pasteur si affligé que ie suis ? Là dessus il se prit à pleurer si chaudement, me regardant de temps en temps d'un œil tout noyé de larmes, qui également remply de douleur, de crainte, & de confusion ie croyois mourir sur la place, ne voyant point d'autre ressource à mes miseres. Neantmoins m'encourageant ie tombay pleurant à ses pieds ; & le priay de m'ordonner tel chastiment qu'il luy plairoit, resolu en mon ame de m'y soumettre, & de le subir à toute rigueur ; quelque cruel qu'il peut estre, sans m'en plaindre, ny m'en appeller : luy promettant au surplus de toute la sincerité de mes affections de mieux faire à l'aduenir, & de me rendre tel que sa Saincteté me desiroit. Il m'en creut quoy que ie l'eusse desia trompé, & s'en reposant sur ma parole il me dit ; Il n'est pas question icy de degradation ny de galere : ie ne vous demande pour tout chastiment qu'une seule chose, laquelle me donnant, ie vous remets vostre faute, & vous respons de la misericorde de Dieu pour tout le passé. Retirez-vous pendant un mois en vostre maison, & là examinez serieusement vostre vie, comme si tout à l'heure vous deviez mourir, & comparoistre deuant le Tribunal du grand Iuge, & de nostre Sauueur & Redempteur Iesus-Christ : cela fait vous ferez vne Cōfession generale au Cōfesseur que ie vous nommeray, & vous abstiendrez encore pour quelque temps de dire la Saincte Messe. Voila le remede qui nettoyera parfaitement toutes les

playes & maladies de vostre ame , pourueu qu'il soit humblement & fidelement appliqué. Il ne voulut pas m'enjoindre d'autre penitence, poursuiuit il, ce qui fit que rayuy de cette grandeur de courage qu'il monstroit à pardonner mes iniures, ie me jettray à ses pieds pour les luy baïser mille fois, & la terre où il marchoit s'il me l'eut voulu permettre; mais son humilité ne le peut iamais souffrir: ains me releuant & m'accolant amoureusement; Allez à la bonne heure, dit-il, plaïse à nostre Seigneur de grauer si profondement en vostre cœur ce que ie viens de vous dire en ce Cabinet, que vous n'en perdiez iamais la memoire. Estant sorty de sa presence, ie fus soigneux d'executer ric à ric ce qu'il m'auoit commandé: & ses paroles & larmes firent vne si belle impression en mon ame, que comme si i'eusse despoüillé dans ses mains, le vieux Adam pour me reuëstir du nouveau, ie ne fus plus sollicité au mal par mes anciennes habitudes, ie ne gemis plus sous la tyrannie de mes passions: cette humeur violente qui me dominoit, s'esuanouït, & ie sentis naistre à sa place vn esprit de douceur, & des puissantes inclinations à la paix: en vn mot ie commençay d'estre Chrestien des mœurs, & d'exemple, ce que ie n'auois esté iusqu'alors que de nom & de caractere. Et partant comme ie suis tres-certain que ses paroles & gemissemens ont occasionné ma penitence, aussi m'attens-ie d'obtenir de Dieu le don de perseuerance au bien, & la grace d'éuiter le peché par le mérite de ses prieres, auxquelles ie me recommande

tous les iours avec vne fort particuliere confiance. Et c'est la raison, dit-il, mon Pere, pourquoy ie ne puis regarder cette pierre, ny m'approcher du Sepulchre de ce B. Prelat, que mon cœur ne s'attendrisse, & que ie ne me lamenté en la façon que vous me voyez. Vous assurant que s'il m'estoit loisible ie ne m'en éloignerois iamais, & m'attacherois le reste de mes iours à son monument, pour auoir l'honneur d'estre comme l'ombre de ce Corps saint, à qui ie suis redevable de mon Christianisme. & du salut de mon ame. Tous ces exemples sont des tesmoignages qu'on ne scauroit demeriter, de l'industrielle charité de saint Thomas, & de la rare prudence qu'il portoit à procurer la conuersion des pecheurs, & notamment de ses Prestres.

Mais son zele passoit bien plus outre, & luy faisoit inuenter des moyens pour ramener les hommes à la vertu, qui luy coustoient bien plus cher, & luy estoient d'une bien plus difficile execution. Car outre les larmes qu'il repandoit, il y employoit encore le sang de son corps, qu'il se tiroit à coups de disciplines, guerissant ainsi par vn merueilleux stratageme d'amour, les infirmités & fieures d'autrui par ses propres saignées. Il auoit plusieurs fois auerty vn Diacre du pernicieux exemple qu'il donnoit au peuple par le déreglement de ses mœurs, sans que pour cela il tint compte de se corriger. Et comme le scandale alloit croissant sans remede, le Saint Archeuesque le fait appeller tout doucement & sans bruit, & s'estant enfer-

mé avec luy dans son Oratoire, il le reprit aigrement de sa conduite licentieuse : & puis reiettant la coulpe sur soy-mesme, luy dit ; C'est moy, mon Frere, qui suis responsable deuant Dieu de vos débauches, pour auoir esté trop pitoyable & indulgent à les chastier, esperant par cette voye pouuoir gagner quelque chose sur vous ; mais i'experimente le contraire. Puis donc que i'ay fait la faute, il est aussi bien iuste que i'en porte la penitence. Disant cecy, avec beaucoup de larmes & de signes de contrition, il s'agenouïlla deuant le Crucifix, & retirant la Patience, & le Chaperon de dessus ses épaules, & le bras de la Tunique, en sorte qu'une partie des épaules demeuroit nuë & decouuerte, il commença à se frapper rudement avec sa discipline, demandant à Iesus Christ qu'il luy pleut de pardonner à ce miserable Diacre les débordemens, où sa trop grande douceur luy auoit peut estre donné la hardiesse de se prostituer. Il continua si longuement cette peine, que le Diacre voyant couler en abondance le sang sur les habits de son Pasteur, autant effrayé d'une telle iustice, que s'il eut esté luy mesme condamné à mort ; se ietta remply de douleur & de repentance à ses pieds, & le pria instamment de se vouloir épargner ; & de tourner ces sanglantes écourgées sur ses épaules, puis que toute la coulpe luy appartenoit ; protestant deuant cét adorable Crucifix de reigler si exactement ses mœurs desormais, que Dieu y trouueroit sa gloire, & tout le monde en demeureroit satisfait. Le B. Archeuesque cueillant dans la con-

uersion de sa brebis, le fruit de sa propre penitence, suspendit les coups de fouet, & s'estant reuestu luy fit vne exhortation si affectueuse, & pressante, que ce Diacre se retira tout changé, frapant sa poitrine en sa maison, où il se renferma, & prit par les ieunes, disciplines & autres macerations de la chair, vn tres rigoureux chastiment de soy-mesme. Il demoura si effrayé de ce qu'il auoit veu faire au Saint qu'il perdit la couleur du visage durant l'espace de six ou sept mois, satisfaisant cependant, & tout le reste de sa vie fort ponctuellement à la promesse qu'il luy auoit faite, de se comporter à l'aduenit en vray seruiteur de Dieu.

XLII.
Il pleure
& se discipline
rudement
pour
éman-
ger vn
Prestre.

Il y auoit en la mesme ville de Valence vn Ecclesiastique, qui dez sa ieunesse maluersoit avec vne femme qui s'estoit coiffée de son amour, & ne pouoit viure sans luy, le Diable se seruant de la pauvreté de l'vn, & de l'abondance que l'autre luy fournissoit, pour les tenir tous deux dans le piege. L'Archeuesque le sachant, & l'ayant repris plusieurs fois, sans qu'il y eut de l'amendement, le fit prendre & fermer dans vne prison, les fers aux pieds, pour voir si la Iustice pourroit gaigner quelque chose sur celuy qui abusoit de la misericorde. Au bout de huit iours luy semblant qu'il auoit desia demeuré trop longuement en la prison, il l'en fait sortir, & s'estant renfermé avec luy dans son Oratoire, luy dit avec la plus grande debonnaireté qu'il peut; Vous sçaez bien, mon amy, que ie vous ay mainte-fois menacé, que si vous ne laissiez le mauuais trafic que vous

auiez avec cette femme, ie vous punirois avec rigueur. Vous m'avez répondu qu'il n'estoit pas en vostre pouuoir : ie vous prie de me decouurer icy à la face de Iesus-Christ vostre cœur, vous representant que vous n'estes pas avec l'Archeuesque, mais avec le plus cordial & fidelle amy que vous ayez, vous assurant qu'apres Dieu, vous n'en auez point de meilleur que moy, ny qui passionne plus ardemment vostre bien. Cettuy-cy experimentant vne si grande douceur en son Prelat, aduoüa tout franchement son crime, & le temps qu'auoit duré ce mauuais commerce, adioustant que l'occasion principale de son mal-heur estoit qu'il estoit pauvre, & que la femme luy bailloit dequoy viure. L'Archeuesque oyant cecy outré en son cœur, comme s'il eut receu vn coup de poignard, se tournant vers l'image du Crucifix, s'escria d'vn éclat de voix suiuy d'vne pluye de larmes; Est-il possible, ô Roy de gloire, que la pauureté soit cause que vous soyez offensé par vn de mes inferieurs, & que pour le defaut de nourriture vn mien Prestre se trouue croupissant dans l'iniquité? Hé mon Dieu ce n'est donc pas luy qui est coupable, c'est moy à qui tout le blafme de sa mauuaise vie doit estre imputé. Et partant ie vous supplie, Seigneur, par le merite du sang que vous auez épandu en cette Croix de le retirer de cette orduure, & ie ne manqueray pas d'en faire la penitence, pour n'auoir pas songé à le secourir. C'est le sentiment que luy donnoit sa profonde humilité, estant tres-certain qu'il ne pouuoit

estre coupable des desordres qui venoient en consequence d'une necessité qui luy auoit este iusques alors inconnuë. S'adressant apres au Prestre il le tança aigrement de la brutalité de son vice, du peu de conscience qu'il auoit en la prouidence de Dieu ; & l'ayant exhorté avec des termes energiques & affectifs à ne rentrer iamais plus dans le borbier, il le congedia, luy disant ; Allez vous en chez vous, & n'en sortez iusqu'à demain, éuitez de voir cette femme, & gardez-vous bien de receuoir chose quelconque de sa part : car ie pouruoiray exactement à vostre besoin : dites l'Office avec la plus grande deuotion que vous pourrez, & vous estant recommandé à nostre Seigneur, retournez demain à douze heures. Et d'autant que ie vous enjoins peu de chose, pour ce qui meritoit vne seueré punition, voyez de ne rien obmettre de ce que ie vous commande. Le Prestre s'en alla en sa maison, & effectua fidelement ce qui luy auoit esté ordonné. Mais le bon Prelat la nuit arriué, lors que tout le monde prenoit le repos, entra dans son Oratoire, & se dépoüillant deuant son Crucifix : Mon Dieu, dit-il, receuez la peine que ie m'en vay souffrir, & que ie vous offre d'un cœur veritablement contrit & humilié en sacrifice de justice pour l'expiation des crimes de ce pecheur, & des miens : cela dit, il deschargea sur ses épaules vne gresse de coups de discipline, si longue & si pesante, que non seulement les épaules, mais aussi les reins, & l'estomach, la poitrine en demeurèrent vlcerés ; de sorte qu'il souffrit beaucoup de

douleur long temps apres, à cause des playes, sans qu'il y voulut appliquer aucun lenitif, esperant que l'operation seroit d'autant meilleure & plus efficace, que le remede auroit esté plus tranchant, & la medecine plus violente. Le Prestre estant reuenu le lendemain à l'heure assignée, le Sainct Prelat se renferment derechef avec luy dans son Oratoire, iacoit qu'il fut ennemy d'éuenter ses particulieres deuotions & saints exercices; neantmoins pour luy faire conceuoir plus d'horreur de sa vie passée, haussant la Patience, & le chaperon, il découurit, en vne partie des épaules & de la poitrine, les playes qu'il auoit receu pour l'amour de luy. Voila, mon frere, fit-il, la penitence que i'ay faite pour vos pechez, si vous retourniés au vomissement, & que ny les misericordes de Dieu, ny mes diligences n'eussent rien auancé sur vostre courage; tenez pour certain que Dieu n'aura plus de patience, & que comme vn arbre sec & mort, à qui ses graces ne profitent point, il vous coupera & iettera dans le feu d'Enfer. L'étonnement de ce débauché, voyant les playes de son Prelat, fut si grand, & la crainte que cette menace luy causa si extraordinaire, qu'il se ietra comme hors de soy sur le Sainct pour baiser ses playes, & à mesme temps à ses pieds, protestant par vn religieux serment, qu'il ne pratiqueroit iamais plus cette femme, ny autre; comme en effet il l'effaça si bien de son cœur, que dés cette heure il ne la veid iamais plus, & ne s'empressa non plus pour elle, que si elle n'eut pas esté au monde. Cependant le Sainct

Prelat luy conseilla de recueillir son esprit, d'examiner serieusement sa conscience, pour faire vne bonne Confession generale; & afin que la pauureté ne l'obligeat à mal faire, ordonna que son Thresorier luy bailleroit trois escus chaque mois, avec l'aumosne d'une Messe qu'on luy donneroit chaque iour en certaine Eglise, pour son entretien & nourriture, & par ainsi le retira de l'abyssme où la necessité l'auoit ietté; & s'il fut par apres modeste, continent & homme de bien, il fut redeuable de ce bon heur aux veilles, prieres, larmes, sang, penitences, & liberalitez du Sainct & charitable Archeuesque.

XLIII.
S. Thom.
soigneux
de con-
seruer
l'honneur
des coul-
pables.

Or si la vraye charité, ainsi qu'il a esté dit haït la coulpe, & ayme cependant la personne où elle se trouue: le Superieur imbu de cette vertu doit corriger les defauts de ses Suiets, en sorte que leur honneur demeure entier, & traiter si dextrement leurs playes qu'il n'en reste point au dehors de cicatrice: & c'est l'obligation que Dieu voulut faire remarquer aux Prelats, lors qu'au commencement du monde, venant pour punir Adam, & le bannir du Paradis, à cause de sa desobeyffance, à mesure qu'il le sort de cet agreable sejour, il le reuēt de peaux d'animaux, comme si le frapant d'une main, il le couuroit avec l'autre du manteau, afin qu'il cachat la honte de sa nudité: enseignant par là, dit sainct Augustin à tous les Prelats de l'Eglise, qui sont ses Lieutenans sur la terre, de chastier en telle sorte les excez de leurs inferieurs, qu'ils couurent à mesme temps leurs nuditez & foibleses. Et c'est aussi pour

cela (remarque le mesme P. S. Augustin) que Iesus Christ prescriuant à ses Disciples l'ordre qu'il faut obseruer en la correction fraternelle, où (ainsi qu'il appert de l'Euangile il faut auoir grand soin de conseruer l'honneur du prochain) il adressa par vn singulier artifice ses paroles à S. Pierre, qu'il auoit choisi pour Prelat de tout le monde; afin que le Superieur ne pense pas que son office, & les verges qu'il porte en la main luy donnent l'authorité de publier les defauts de ses Sujets, & trompeter les coupes qu'il peut étouffer, ou y remedier secretement; attendu qu'il n'est pas moins obligé à garder l'ordre de la correction fraternelle de ses inferieurs, que les autres Chrestiens. Le B. Thomas prescha souuent cette doctrine, l'observa tres-exactement. C'est pouquoy il auoit (ainsi que rapporte le Maistre Porta) vn liure bien caché en son estude, où estoient écrites les accusations faites contre les Ecclesiastiques, n'employoit iamais personne à dresser les informations contre les preuenus, ni à recevoir leurs depositions que ses seuls Visiteurs: lesquelles acheuées il escriuoit de sa propre main dans ce liure le resultat, sans permettre que pas vn Notaire, ny autre laïque escriuit ou print connoissance de ce qui concernoit les mœurs des Ecclesiastiques. Apres cette diligence il les enuoyoit chercher en particulier, au temps qu'il iugeoit plus à propos, les examinait secretement dans son Oratoire sur les memoires que portoit son liure, & finalement ayant obtenu ce qu'il pretendoit, sçauoir leur amendement:

il rompoit les informations, & effaçoit du Cayer ce qu'il y auoit écrit, en sorte qu'à l'aduenir on ne peut rien sçauoir de ce qui s'étoit passé.

XLIV.
S. Thom.
 ne cro-
 yoit pas
 de leger.

De ce grand zele qu'il auoit pour la conseruation de l'honneur de ses Sujets, prouenoit qu'il n'adioustoit pas volontiers foy pour l'ordinaire aux informations, ou rapports que les seculiers luy faisoient, craignant qu'il n'y eut de la passion, & que la verité ne fut mal traitée par leur bouche. Ainsi vne fois le Recteur de Lyria ayant esté accusé par ses Parroissiens luy ne pouuant se persuader que ce qu'ils luy obiectoient fut veritable, apres les auoir courtoisement congediez, avec assurance qu'il pourueroit diligemment à l'affaire, il appella le susdit la Porte son Visiteur, luy raconta ce qui se passoit, & estimant que ces plaintes procedoient de la passion qu'auoient les Parroissiens contre le Curé, pour en estre fait certain, luy dit: Puis qu'il est ainsi qu'en Lyria la chose est publique, allez-vous-y en, pour visiter cette Eglise sans faire semblant de rien, & gardez l'ordre que ie vous bailleray dressant l'information contre l'accusé, & recommandons le tout à nostre Seigneur qui nous fera reconnoistre la verité. La visite fut faite, & il fut verifié que l'accusation auoit procedé avec passion & malice, ainsi que l'Archeuesque l'auoit sagement pensé. Vn autre iour vn Prestre qui faisoit profession d'homme deuot & exemplaire, & qui estoit en effet, vint luy faire plaintes de la mauuaise vie d'un autre de sa Parroisse; & presumant que le zele dont il brusloit luy donnoit licence

de s'étendre avec exaggeration sur les manquemens de sa partie, il alla si avant, que le Saint tesmoigna par l'alteration de son visage qu'il n'y prenoit pas plaisir: de maniere qu'interrompant le propos indiscret de ce zélé, il luy dit; Arrêtez-vous pour l'amour de Dieu, mon père, & appeaisez cette cholere avec laquelle vous estes venu, & vous representez que celuy dont vous parlez avec tant d'aigreur, est vostre frere, & tel qu'encore bien qu'il soit peut estre pecheur & fragile, la main de Dieu neantmoins est puissante pour le faire deuenir vn Sainct. Que si vous n'estes pas tombé en la mesme foiblesse, cela se doit rapporter à la misericorde de Dieu, & non à vostre vertu, ou force; d'autant que vous estes, aussi bien que moy, autant defectueux & miserable que luy. Et voyez que vostre cœur ne vous reproche deuant Dieu des fautes aussi grandes que les siennes: au moins la chaleur avec laquelle vous avez blasmé sa mauuaise vie, tesmoigne que vous n'estes pas exempt de blasme: & que ce n'est pas l'esprit de Dieu qui vous fait parler avec tant d'émotion de vostre prochain, contre l'ordre de la correction fraternelle, à laquelle vous estiez prealablement obligé. Avec cette douce reprimande il renuoya cét accusateur, & apres auoir appellé, examiné, & repris en secret le preuenu, la grace de Dieu opera si efficacement en son ame, qu'il changea dès-lors tout à fait de vie, & fut vn tres-singulier exemplaire de vertu le reste de ses iours.

Il auoir tellement à cœur la reputation &

XLV. S. Thom. avoit à cœur l'honneur des Prestres. bonne odeur de ses Ecclesiastiques, qu'il defendoit à ses Officiers, en cas qu'on leur promet-
troit de faire rencontrer vn tel en la maison d'vne telle, ou vne telle en la maison de cestuy-là, de l'entreprendre & de s'y porter s'ils n'auoient son ordre exprez, ou de son Vicaire general: parce que, disoit-il, ou il peche par fragilité & en cachete, ou publiquement, sans crainte ny vergongne: si c'est publiquement, nous le sçaurons aussi bien, & pour lors nous donnerons commission telle qu'il faudra: Que si c'est par foiblesse & en secret, il n'est pas besoin de faire tant de bruit, & de le scandaliser, puis qu'il suffira de l'appeller en particulier, pour le reprendre & le corriger. Et lors qu'on luy auoit deféré le mauuais commerce de quel-
qu'vn, il l'enuoyoit querir, ou par quelqu'vn de ses Pages qu'il nourrissoit pour l'amour de Dieu à cette fin principalement, ou s'il y falloit employer la main de ses Officiers, il leur commandoit de ne marcher pas près de luy, ains deux cens pas pour le moins derriere, ou deuant; afin que personne ne peut penser qu'on le conduisoit comme coupable, pour respondre à son tribunal: Parce que, disoit-il, l'honneur d'vn Prestre est comme le verre, il brille beaucoup, & iette son esclat bien loin; mais aussi le faut-il manier delicatement & avec adresse, pour ne le pas obscurcir ou rompre: parce que dès qu'il est vne fois cassé il est difficile d'en reparer le debris, & de le remettre en son entier.

XLVI. S. Thom. ne se

C'est le propre (dit S. Gregoire) de l'hypocrite, de regarder les hommes fautifs avec des-

dain, & de faire sinistre iugement de quelque acte de pieté que ce soit: comme il se iustifie par l'iniustice des Scribes & Pharisiens, qui murmuroient du temps de nostre Seigneur de la familiarité avec laquelle ils le voyoient conuerser avec les pecheurs & publicains. Comme à contrepoil, c'est le propre de la charité de ressentir viuement les offenses commises contre Dieu, & compatir avec tendresse de cœeur aux cheutes de son prochain; ne plus ne moins qu'une mere pieuse s'interesse es disgraces de ses enfans, & ressent par vn secret contrecoup les playes, ou douleurs qui les trouuillent, & leur procure avec toute sorte d'affection, & de sollicitude les remedes qui les peuuent guerir, ou soulager. Nostre S. Thomas estoit bien de cette trempe, il fit emprisonner plusieurs Clercs, leurs fautes le requerant; neantmoins sans iamais prendre à desdain, ny auersion les coupables; voire nourrissant pour eux vne telle tendresse de pieté, que lors que les preuenus n'auoient point d'amis particuliers, qui s'empressassent pour leur deliurance, il mendoit luy-mesme des entremeteurs, à ce qu'ils parlassent en leur faueur. C'est ce que souuent il procuroit avec vne sainte dissimulation, pour le bien & consolation de leurs ames, par ses propres domestiques. Il commandoit qu'on baillat suffisamment à boire & manger à tous les prisonniers pauures: dequoy le Concierge se plaignant, comme perdant beaucoup pour le grand nombre de prisonniers pauures qu'il auoit dessous ses clefs, le Sainct luy payoit avec usure tout

scandalis-
soit pas
des cri-
mes des
autres.

le dommage qu'il receuoit de ce costé là, & luy faisoit tousiours quelque gratification, pour l'induire à traiter ces miserables avec affection & misericorde.

XLVII.

Il ne chassoit iamais par amendes

Iamais il ne chastia par des peines pecuniaires aucun delinquant, notamment s'il estoit Prestre: iugeant que cette peine tenoit plus de l'auarice que de la iustice; & quelque grande affaire qu'il eut, il ne voulut iamais conuenir d'accommodement aux despens de la bourse des coupables; dequoy rend bon tesmoignage Michel Real, Notaire de Valence, qui eut l'administration des affaires Ecclesiastiques, tandis que le B. Archeuesque gouerna le Diocese. Il est vray qu'au commencement Pierre de Merida, vn des Officiers du Sainct, & grand seruiteur de Dieu, qui fut apres Chanoine de Valence condamnoit les concubinaires à la surprise du Sainct, à payer certaines sommes applicables en œuures pies: gardant cét ordre, que venans à se corriger il ne leur demandoit rien, ains seulement s'ils perseueroient en leur peché. Neâtmoins apres que le B. Prelat le sceut, il improuua ce procedé, & luy defendit d'agir desormais contre les Ecclesiastiques, pour quelque crime que ce fut, par peines pecuniaires. Seulement condamna-il vne fois le Curé de Moluiebre à vne amande de dix escus, pour la reparation du grand Hospital; non pas tant pour punir la faute dont il estoit conuaincu, que parce qu'il sceut de bonne part, que ce Prestre faisoit de son argent ses idoles, & estoit extremement tenace & auaricieux: de sorte qu'il iugea que ce chastiment

chastiment luy estant plus cuisant & sensible que tout autre, luy seruiroit à l'aduenir d'un plus puissant preseruatif au peché. Quand on luy representa que ce n'estoit pas chose nouvelle de punir les delinçtans par des amendes de certaine somme d'argent, & que cela se pratiquoit communément és autres Dioceses: le le croy, respondit il, & ie le scay bien: mais nous qui sommes Iuges & Superieurs Ecclesiastiques, deuons resmoigner à nos Sujets, que c'est leurs ames que nous cherchons, & non pas leurs bourses: & deuons considerer qu'ils sont assez chastiez perdans leurs distributions, tandis qu'ils sont dans la prison, & beaucoup de frais qu'ils font d'ailleurs, sans qu'il soit besoin de les escorcher dauantage. Non satisfait de cecy, il defendoit à tous ses Ministres de prendre argent, ny chose quelconque de ses Sujets, singulierement des Prestres, avec promesse qu'il pouuroit à toutes leurs necessités lors qu'il en seroit auerty. A toutes les Pasques il donnoit à chacun de ses Officiers fiscaux, Sergens, ou Geoliers quatre escus de pure liberalité, & comme reconnoissant l'integrité de leurs seruices, leur payant en outre fort exactement les voyages & frais qu'ils auoient faits par son ordre. Que si en executant ses Arrests il leur arriuoit quelque dommage ou disgrâce, il en auoit du ressentiment, & ne manquoit pas de les secourir de tout ce qui leur estoit necessaire. Jacques Siurane retournant d'Enguera, où il estoit allé par sa commission, tomba du cheual en ce voyage, dont il resta fort incom-

modé. Le B. Prelat apprenant son infortune, & voyant qu'il estoit tout cassé & recreu, le fit conduire chez luy, où le Medecin & Chirurgien furent aussi-tost pour le penser, & pour reparet ses briseures, & le lendemain le fit visiter par Xadras son Aumosnier, avec de la volaille, & dix escus, & luy fit dire qu'il eut bon courage, sans penser à autre chose qu'à guerir, & que de sa part il pouruoiroit à ce que rien ne luy manquat en sa maladie. En preuue dequoy trois iours apres il luy fit apporter d'autre volaille avec neuf escus, & continua ce soin & liberalité en son endroit, iusques à temps qu'il fut parfaitement remis de sa cheuté.

XLVIII.
S. Thom.
rend bié
pour mal

La charité souffre tout, & rend le bien pour le mal. C'est ce que nostre glorieux S. Thomas practiqua tout le temps de sa vie. Il suffira d'en alleguer cette preuue. Ce fut chose assez connue par tout Valence, comme le Sainct ayant vne fois repris vn Chanoine de la grande Eglise de ses mauuais deportemens, avec beaucoup de douceur & de charité, voyant qu'il alloit tousiours son train sans se reconnoistre, eut vn tel desplaisir de l'offense de Dieu, & du scandale qu'il donnoit au public, & de la tache qu'il imprimoit à la reputation de tout le Clergé, qu'il luy porta vne fois la main vn peu brusquement sur l'espaule, son zele, & sa charge l'y obligeant: dequoy ce Chanoine piqué, se tournant insollement vers luy, luy dit d'vn air fort iniurieux, & avec vne outrecuidance, qui ne meritoit point d'autre replique que le chastiment, ie suis du corps du sainct Office de l'Inquisition,

& vous n'estes point mon Iuge : de qui partant ie n'ay rien à craindre ; adioustant quantité de paroles si impertinentes , & de rodomontades si odieuses, que Gabriel Trouade spectateur de cette action , ne pouuant se contenir , l'alloit saisir au collet , si le bon Prelat ne l'eut empêché , disant qu'il estoit coupable de tout le mal, luy ayant donné occasion de se développer en cette maniere par l'excez de sa correction. Neantmoins on n'en demeura pas-là : car les nouvelles de cette action estant venuës aux Inquisiteurs de la Foy , ils enuoyerent chercher le Chanoine, & le renfermant dans vne salle de la maison du saint Office , deputerent vn Prestre au B. Archeuesque , pour luy dire , qu'ils estoient extremement marris de l'excez que ce Chanoine auoit commis contre sa tres-illustre personne, & qu'ils l'auoient arresté en intention de l'enuoyer à sa Seigneurie , afin qu'elle en prit le chastiment ; ou bien , en cas qu'elle ne le voudroit faire , qu'ils estoient resolu de le punir selon que sa faute le meritoit : parce que le saint Office ne souffriroit iamais qu'on se couurit de son nom pour faire tort à qui que ce fut, beaucoup moins à son Superieur & Prelat. S. Thomas fut si affligé de cét ambassade , que sans se donner le loisir de disner , ayant fait venir ses mules , pour luy & son Confesseur , il courut droit à l'Inquisition, & pria tres-instamment les Inquisiteurs de mettre en liberté le Chanoine ; attendu que c'estoit luy-mesme qui pour luy auoir mis la main sur l'espaule, l'auoit poussé à luy dire ces paroles d'emportement :

& partant qu'il leur demandoit cette grace, qu'il ne le parlat plus de cette affaire. Les Inquisiteurs neantmoins iugeant le cas trop enorme, eu égard à la bonté du Prelat, & au respect que luy rendoit l'Empereur & toute l'Espagne, faisoient difficulté de lascher leur prisonnier, sans en auoir fait la justice: iusques à tant que vaincus par l'instance du B. Archeuesque, qui s'opiniastroit à ne partir point de là sans son Chanoine, ils le mirent pour le contenter, hors de la salle, & le luy baillerent. Le Pasteur Euangelique ne fut pas plus aise d'auoir trouué la brebis perduë, que ce bon Archeuesque de voir son Chanoine mis en franchise: il l'embrassa d'une estrainte cordiale & sincere; & ayant fait venir sa monture, l'emmena disner avec soy, l'entretenant par les ruës avec autant de familiarité & de bienueillance, que s'il eut esté son plus grand amy.

XLIX.
Le saint
s'oppo-
soit cou-
rageuse-
ment à
ce qui
n'estoit
pas rai-
sonnable

Le sçay bien qu'il se pourroit trouuer des esprits qui changeans la nature des choses rapporteroient ces actions d'humilité, & de charité à vne pusillanimité & bassesse de courage, & diroient que S. Thomas pardonnoit les defauts de ses inferieurs, parce qu'il n'auoit pas la hardiesse de les punir. Mais ils seront persuadez du contraire, s'ils considerent que lors qu'il estoit besoin de s'opposer pour la plus grande gloire de Dieu aux abus du temps, & resister à ceux qui les autorisoient par leur credit & par leur exemple, il s'y portoit avec vne generosité incomparable. Car sçachant fort bien que Moyse, quoy que debonnaire, ne laissa pas de desgai-

gner l'espée contre les idolatres: & que S. Pierre parla si efficacement à Ananie & Saphire, que pour auoir menty au S. Esprit, ils tomberent roides morts à ses pieds: & mesme que le fils de Dieu auoit pris le fouët en main, pour châstier l'irreuerence de ceux qui offensoient la gloire de son Temple par leurs trafics, & qui vendoient leurs denrées au lieu, où il auoit accoustumé de donner ses graces; S. Thomas sçachant cela, se monstroit autant zelé & courageux aux occasions, qui le requeroient, qu'il estoit tousiours extrêmement doux & debonnaire, comme l'on peut voir par cét exemple.

L'Empereur Charles le Quint estant aduertty que le Turc venoit fondre avec vne grosse armée sur l'Isle de Iuizza, resolut d'y faire bastir vne forteresse pour s'opposer aux inuasions d'vn si puissant ennemy. Mais comme l'affaire pressoit, & il n'auoit pas les sommes prestes pour mettre si promptement la main à vne œuvre de si grands frais, il luy sembla bon de demander par emprunt à l'Archeuesque de Valence la somme de vingt mille escus, par certains Ambassadeurs qu'il luy deputa de Iuizza à ces fins. Ausquels le B. Thomas fit responce qu'il prioit sa Maiesté de l'excuser; d'autant qu'il n'auoit rien qu'il luy peut prester, veu que tout le reuenu de l'Archeuesché estoit affecté aux pauures. Surquoy les deputez repliquant que cette Isle couroit risque d'estre prise, si elle n'estoit diligemment secourüe: qu'il y alloit en cela de l'intérest de toute la Chrestienté: & qu'il seroit en peu de temps rem-

boursé de cette somme, sa Majesté n'ayant intention de la prendre que par emprunt. Le bon Pere respondit, qu'il entendoit bien aussi que ce fut par emprunt, mais que Dieu ne luy auoit pas baillé en charge Iuizza, mais bien Valence: & que les deniers destinez pour mettre les pauures à couuert de la necessité, ne deuoient pas estre employez en des forteresses, mais bien l'argent du Royaume; veu qu'en iceluy il y auoit des generalitez establies pour cela, d'où sa Majesté pouuoit bien prendre, si elle vouloit dequoy fournir à cette reparation. Mais que pour luy bailler mesme par emprunt la somme qu'il luy demandoit, & laisser cependant les pauures en chemin de mourir de faim, il ne s'y pouuoit resoudre, cela estant contre la volonté de Dieu, & l'obligation de sa charge: Et cōme lesdits Agents de l'Empereur, le prioient d'auoir pitié de cette Isle, & de craindre que sa Majesté ne demeurat offensée de le voir si opiniastre, & de trouuer en luy si peu de charité & de courtoisie: Je serois repliqua-il bien marry que sa Majesté s'en offensat, mais ie serois encore plus marry comme plus miserable de desplaire à nostre Seigneur. Au reste quand elle s'en offense-roit; voyla la clef de nostre cellule que j'apporte encore attachée à la ceinture: Je vous dis en verité que ie retourneray plus volontiers là pour y mourir, que ie n'ay de la satisfaction de viure parmy les inquietudes de ce Palais. Et d'autant que vous me sollicitez que j'aye pitié de vostre pais; Iesus-Christ nostre Seigneur m'est tesmoin comment ie voudrois le secourir, fut

ce meſme par l'effuſion de mon ſang. Mais pre-
nons vn expedient, ie ne vous ſcaurois compter
la ſomme de vingt mille eſcus, ſans faire vn trop
notable preiudice aux pauvres : partageons la
doncques, en laiſſant pour eux les dix mille,
& ie preſteray à ſa Maieſté les autres dix mille,
à condition qu'ils ſeront rendus au pluſtoſt, &
que vous me donnerez de bonnes & valables
cautions pour l'affeurance de ladite ſomme : car
autrement ie ne le puis faire ſans mettre en riſ-
que le repos & tranquillité de ma conſcience.
Ayant ainſi attaché l'affaire, il deliura les dix
mille eſcus, dont ſelon les conditions portées
dans le contract d'obligation, il recouura les ſix
mille de ſon viuant; & on receut bien-toſt apres
ſon decez les quatre mille reſtans, qui furent
employez és œuures pies, ſelon qu'il auoit or-
donné par ſon teſtament, qu'il fit avec licence
du ſainct Siege Apoſtolique auant ſon trespas.

Il eſtoit encore ſimple Religieux, quand
preſchant deuant l'Empereur à Vailladolid, &
ayant appris qu'on traictoit en Caſtille, s'il ſe-
roit choſe vtile au public de mettre en vente les
Offices; ſon diſcours luy ouurant vne belle oc-
caſion de dire ſon aduis là deſſus : Ie prie voſtre
Maieſté, dit-il, (parlant à l'Empereur) d'auoir
à gré qu'on tire vn peu la courtine; d'autant
que ce que ie m'en vay dire recevra beaucoup
de grace, ſi i'ay l'honneur de l'enuiſager. A cet-
te voix le Prince commanda de hauſſer le ri-
deau, & le Sainct ſe tournant vers luy : Quel-
ques-vns m'ont donné charge, fit-il, de dire
mon ſentiment touchant la vente des Offices

dont on parle : ie n'ay qu'une seule parole à dire à vostre Maiefté sur ce fujet, qui tend à la fupplier tres-humblement de confiderer avec fon grand zele & prudence, de quel esprit font portez ceux qui achètent les Offices publics avec leur argent : & si quelques fages & confcientieux qu'ils foient, ils les acheteront pour faire du bien à la Republique, & non pas pluftoft pour agrandir leurs maifons ; & si apres s'estre rébourfez, ils borneront là leur conuoitife, ou pluftoft si s'estans remplumez, ils ne songeront pas à s'engraiffer aux despens des pauvres, & à deuenir gros en deuorant les petits : & s'il n'y a pas bien à craindre qu'ils profiteront du temps, & feront le gasteau non seulement auantageux, mais excessif, tandis qu'ils auront la main à la paffe. Je n'ay plus rien à représenter à vostre Maiefté sur cette matiere : elle peut commander, si bon luy femble, qu'on remette la courtine. Dequoy tant s'en faut que l'Empereur s'offensât qu'il en resta grandement edifié, & l'en estima dauantage.

Le mefme Empereur fçachant vn iour qu'il deuoit prescher au Conuent à Vailladolid, comme il estoit tres-soigneux de ne perdre pas vn de ses Sermons, (& c'est pour cela qu'on appelloit communement S. Thomas le Predicateur des Empereurs & l'Empereur des Predicateurs) il s'y achemine avec les Grands de sa Cour. Et y estant arriué auant le temps, entrant dans le Cloistre, il fit dire par le Portier à F. Thomas qu'il estoit là, & qu'il descendit, lequel respondit : mon Frere dites à sa Maiefté

que ie la prie tres-humblement de considerer et que i'estudie, & que i'ay besoin du temps qui me reste; & partant que s'il veut que ie presche, ie ne puis encore descendre: car si ie descends ie ne presche point. Cette responce fut mal interpretée des Grands, qui accompaignoient l'Empereur, disans hautement qu'elle estoit altiere & peu courtoise, iusques à ce que l'Empereur pour arrester leur murmure reparut, ce qui vous offense me plait, & ce qui vous scandalise m'edifie. Pleut-il à Dieu que tous les Predicateurs & Religieux fussent aussi éloignez de flatterie, d'interest, ou de vanité, & se laissassent aussi peu toucher aux desirs de la grandeur que le P. Thomas! Ces preuues suffiront pour faire connoistre comme il est vray que toutes les vertus auoient en S. Thomas leur esclat particulier, sans que l'vn offusquat l'autre; & que le respect qu'il portoit aux Monarques & autres personnes de merite, n'empeschoit pas qu'il ne leur dit avec toute sorte de liberté, ce qu'il iugeoit qu'il leur falloit dire; ny sa grande debonnaireté & modestie qu'il ne s'opposat d'un pareil courage à leurs pretentions, quand elles estoient demesurées, ou iniustes.



CHAPITRE VIII.

Grande vigilance du saint. Sa prudence singuliere en la conuersion d'vn Chanoine. Soin continuel pour les pauvres honteux, mesmes à pouruoir de nourrices aux enfans exposez. Est mort vierge. Tres-favorable aux combatus par les aiguillons de la chair.

La gran-
de vigi-
lance de
S. Tho-
mas.

DE l'amour & charité qu'un bon Pasteur doit nourrir pour ses brebis, i'allissent deux autres vertus **entierement** necessaires pour la consommation d'un **Prelat**; la premiere de veiller nuit & iour au bien spirituel & eternel de leurs ames, voire au preiudice mesme de son propre repos: la seconde de sçauoir remarquer l'occasion & les moyens qui peuuent plus infailliblement reüssir pour cette fin: la prudence pour connoistre & resoudre ce qui concerne leur salut, & le soin & diligence pour l'excuter. La sainte Escriture representant les animaux qui parurent à Ezechiel tous couuerts d'yeux, nous signifie quelle doit estre la vigilance des Pasteurs, tandis que les autres dorment. Car le Loup infernal rodant avec tant de soin autour du troupeau pour faire carnage de quelque brebis égarée, le nombre de ceux qui ne songent qu'à venir à bout de leurs vilains & detestables desirs, estant si grand; & la negligence des mesmes brebis si affectée, que chacun sçait,

& leur infirmité si connue : que deuiendroit le troupeau, si le Pasteur faisoit aussi l'endormy & le negligent ? d'où vient que nostre Seigneur menace l'un & l'autre de damnation, l'inférieur s'il se perd pour son péché, & le Supérieur s'il se rend la cause de la perte de son Suiet par faute de soin & de vigilance. Iamais Pasteur ne fut plus recommandable en cet endroit, ny plus passionné au salut des ames, que le glorieux S. Thomas : de toutes les heures du iour il n'en auoit pas vne seule qui fut exempte de cette apprehension. Il estoit continuellement en transe, de peur que quelque ame ne se perdit par son défaut : le soin qu'il en prenoit estoit admirable. Car outre le liure, où il escriuoit les noms des Prestres vicieux, duquel nous auons parlé, il en auoit vn autre, où il marquoit les laïques concubinaires, iouëurs, vsuriers, ceux qui auoient fait diuorce avec leurs femmes, ou qui estoient soupçonnez de quelque autre vice, pour les reprendre en temps & lieu, & porter à leur correction & amendement toutes les diligences possibles ; appellant tantost l'un, tantost l'autre, pour les gagner tous à Iesus - Christ. Il estoit grandement reserué à fulminer des excommunications, pour ne lier pas les ames avec les censures : il changeoit cette peine en des emprisonnemens & amendes pecuniaires pour les plus notoires concubinaires, appliquant les sommes aux Hospitiaux, & autres œuures pies. Et lors qu'il voyoit par experiëce que toutes ces voyes estoient inutiles, il en auertissoit le Vice-Roy, afin qu'il les bannit du Royaume, comme des

brebis galeuses, qui infectoient de leur haleine tout le troupeau. Il eut voulu connoistre en particulier toutes les ames de son Diocese, pour pouuoir mieux subuenir à leur indigence : & ne s'affligeoit pas peu de voir que le nombre en estoit si grand, d'où vient qu'il procura auint qu'il peüt enuers l'Empereur, d'obtenir de sa Saincteté la diuision du Diocese, & de faire en sorte que de Xatiue & du reste des montagnes il en fut fait vn Euesché ; disant que l'Estat de Valence pouuoit assez occuper sans Xatiue, le Metropolitan : le tout afin qu'y ayant diuers Euesques, ils peussent mieux connoistre le nombre, & pouruoir aux necessitez de leurs brebis. Ce souhait estoit semblable à celuy des anciens Prelats, qui ne cherchans en leurs charges que le salut des ames & la seureté de leurs consciences, & non les grands reuenus; procuroient d'auoir de petits Eueschez lors qu'ils estoient contrains d'en accepter quelques-vns; afin de visiter plus souuent, & de connoistre distinctement toutes leurs brebis, & les appeler par leur nom, comme dit nostre Seigneur en l'Euangile. Ce B. Archeuesque estoit fort soigneux à ce que les gens mariés fussent bien d'accord, & s'aymassent mutuellement comme ils estoient obligez. Lors qu'il apprenoit que quelques-vns estoient en mauuais mesnage, ils les voyoit l'vn apres l'autre separemēt, & les exhortoit avec tant de charité à la dilection coniugale, qu'auant partir de là ils demeuroient parfaitement ralliez, & viuoient de là en hors en vne tres-estroicte intelligence. S'ils estoient ri-

ches, il les menaçoit de la ruine de leur maison, dont le Ciel les puniroit, en cas qu'ils ne se supporteroient charitablement l'un l'autre: si pauvres, il les assistoit de ses liberalitez, & les menaçoit qu'ils se trouueroient priuez d'aumônes, s'ils ne se reconcilioient; d'autant que Dieu ne favorise point ceux qui vivent en discord. Il haïssoit mortellement les diuorces, & trauailloit de tout son credit à ce que les parties qui s'estoient separées se réunissent & habitassent ensemble. Le desir qu'il eut de la conuersion des Morisques en ce Royaume fut encore très signalé: & il n'eut jamais d'affaire qui luy tint si profondement au cœur que celle là, pour laquelle il importuna plusieurs fois l'Empereur de permettre qu'il se despoüllat de l'Archeuesché; ce que n'ayant peu obtenir, au moins fit-il en sorte qu'il pourueut tout ce pays là d'hommes sçauans, & de bonnes mœurs, pour estre Curez des Parroisses, afin que par le bon exemple des Beneficiers, & par leur doctrine, ces pauvres infideles vinsent à se conuertir; & consequemment fit-il, que pour obliger les Pasteurs à conuerser avec plaisir parmy ces brebis sanuages, il leur assignat de meilleurs reuenus, que les terres ne leur pouuoient rendre. Il persuada de surplus à l'Empereur d'eriger vn College ou Seminaire, pour eleuer en la foy les enfans des nouveaux Chrestiens: & afin qu'on ne luy peut pas reprocher, qu'il auoit la langue plus longue que le bras, & qu'il ne pratiquoit pas ce qu'il preschoit, il consentit qu'on prit tous les ans de son reue-

nu, la somme de deux mille escus pour l'entretien de ce Seminaire, avec intention d'augmenter cette pension à mesure que le nombre des enfans croistroit, & que les rentes de l'Archeuesché grossiroient; Ce qui fut à mesme temps executé.

LI:
S. Thom.
exhorte
les Pre-
dicateurs
& Con-
fesseurs
à travail-
ler utile-
ment.

Il appelloit à l'entrée du Carefme tous les Predicateurs & Confesseurs: exhortant ceux là à prescher particulièrement contre les vices qui regnoient dauantage dans la Ville & Prouince, & qui estoient plus enracinez; se representant qu'ils ne montoient pas en chaire pour se faire connoistre sçauans, ny pour gagner l'applaudissement des peuples: mais pour faire la guerre aux pechez des hommes, qui sont les ennemis de Dieu, avec l'espée de sa diuine parole. Et aux Confesseurs, aduisez mes Peres, leur disoit-il, que ce temps c'est la foire des ames. Vous verrez vomir à vos pieds quantité de crimes enormes, mais que ces ordures ne vous fassent pas souleuer l'estomach: vostre amour & patience vous doit seruir de preseruatif contre ces foiblesses. Ne vous scandalisez pas lors que les penitens vous donnent de quelque grand peché par les oreilles; de peur qu'ils ne se rebutent, & n'ayent pas le courage ou la confiance de vous decouurir leurs playes, & la nature de leurs maladies. Pensez qu'ils ont bien plus de peine à enfanter ces monstres, que vous n'en auez à les voir naistre, & que la honte qu'ils souffrent doit plustost prouoquer vostre compassion & vos larmes, que vos exclamations ou estonnement. Au reste quelque grand

que soit le mal, escoutez-le: car vous avez en main le sang de Iesus-Christ qui est infiniment efficace pour le guerir. Si toutesfois vous trouuez quelque grand pecheur tellement froid, qu'il fut capable de vous refroidir à vous-mesme, & ne donnat aucun tesmoignage de contrition, mon aduis est, que vous ne luy despartiez pas l'absolution, comme n'ayant pas la disposition que le Sacrement requiert, ny n'acheuiez pas de l'oüir: mais pretextant quelque occupation qui vous presse, luy disiez; Mon frere, faites moy ce plaisir de vous retirer pour trois ou quatre iours en vostre maison, & dites à Dieu de toute l'estenduë de vostre deuotion, Seigneur ie vous ay grandement offensé, mais ie suis si stupide & endurcy, que ie n'en ay point de ressentiment. Donnez-moy par vostre misericorde, & par le merite de vostre pitoyable sang, avec la connoissance de mes pechez, la contrition de les auoir commis, & vn ferme propos de les amender. Et vous autres faites cependant au sacrifice de la Messe, prierez pour eux: & vous verrez comme la bonté de Dieu sollicitée par vostre amour, brisera ces cœurs d'acier, & tirera des sources d'eau de la dureté de ces pierres. Croyez-moy que c'est là vn moyen fort assure pour faire reuenir les pecheurs de leurs lethargie: i'en ay moy-mesme fait vne infinité de fois la pratique, & il m'a tres-bien reüssi.

Quant à la prudence dont ce tres-digne Prelat acompaignoit toutes ses actions, elle fut reconuë telle de tout le monde, que les plus

LII.

Le Saint
n'vsoit
de cein-

fures
 qu'à l'ex
 tremité.

Grands d'Espagne & l'Empereur mesme ac-
 couroit à luy, pour prendre ses bons aduis &
 sages conseils, és affaires plus importantes,
 alors mesme qu'il n'estoit que simple Reli-
 gieux; & parut encore bien mieux lors qu'il fut
 fait Archeuesque, Dieu departant les graces à
 mesure qu'il donne les charges. Cette vertu
 produit trois effets entre autres, en ceux qui
 ont en main le gouvernement des ames, ou des
 affaires. Le premier qu'ils ne croyent pas de le-
 ger, ny ne s'esmeuent pas pour peu de chose;
 ains marchent és affaires bride en main, & à
 pieds de plomb: pource que la trop grande fa-
 cilité à croire, ou à s'esmouuoir est fille de l'in-
 discretion, & oblige souuent au repentir. C'est
 pourquoy ces animaux mysterieux d'Ezechiel,
 que nous auons dit représenter les Prelats,
 auoient les pieds de bœuf, qui va posément &
 ne precipite pas facilement sa demarche. Le
 second effet, c'est qu'ils se plaisent plus aux œu-
 res qu'au bruit & esclat, notamment lors qu'il
 peut arriuer de cestuy-cy plus de mal que de
 bien, & moins de profit que de dommage. Le
 troisieme c'est que l'homme discret doit con-
 descendre, & s'accommoder à la portée du pe-
 tit, de l'ignorant, du foible, & ietter comme
 fit Elisée quand la necessité le requiert, & du
 sel, & de la farine. Nostre glorieux S. Thomas
 laissa en plusieurs rencontres de belles preuues
 de tout cecy. Car premierement il n'expedioit
 jamais affaire sur le champ de quelque petite
 importance qu'elle fut, ains disoit ordinairé-
 ment: Et bien nous dirons la Messe, & la re-
 commanderons

commanderons à nostre Seigneur, qui nous éclairera par sa grace, & nous suggerera ce que nous auons à dire, ou à pratiquer en cét endroit. Il suspendoit son iugement sur les rapports qu'on luy faisoit des defauts d'autruy iusques à ce qu'il eut euidence du fait, ou par la propre confession du coupable, ou par la relation de plusieurs tesmoins de venë, le montrant ainsi retenu à ne croire pas legerement, & soigneux & aduisé à ne rien obmettre de ce qu'il iugeoit necessaire pour sçauoir au vray le crime dont quelqu'un estoit preuenü, afin d'y apporter du remede, en cas que la chose fut telle qu'on la luy auoit dechiffree. Pour éuiter les guerres que le mien & le tien font dans le monde, il cedoit souuent à son droit, dissimulant plusieurs choses, pour lesquelles d'autres eussent fait beaucoup de bruit. Il estoit ennemy des nouueutez, & ne faisoit iamais des commandemens, qu'autant que sa conscience l'y obligeoit pour en retirer quelque grand bien. Et quand il en venoit là, il n'adioustoit iamais au commandement la censure d'excommunication, ny autre, disant que multiplier les commandemens, c'estoit appesantir le ioug pour faire venir l'enueie de le secoüer: & que lier les ames par les censures, ne faisoit pour l'ordinaire que donner occasion à ce que les coupes fussent plus grieues: parce que quiconque n'a pas crainte d'offenser Dieu mortellement, & ne redoute point le mal que le peché mortel fait à l'ame, malaisément se souciera il des censures. En la premiere année qu'il fut à Valence, ayant appris

qu'il y auoit quantité de concubinaires meſmes publics, il s'eſſorça de déraciner ce vice, le combatant rudement en ſes Sermons : & voyant que le nombre de ceux qui ſ'amendoient eſtoit fort petit : il leur dit vn iour qu'il connoiſſoit fort bien par nom & ſurnom ceux qui viuoient de la ſorte : & que s'ils ne quittoient leur façon de viure ſcandaleuſe & infame, ils le contraindroient de publier contre eux l'excommunication maieure : & que s'il auoit vne fois lancé ce carreau il n'en demeureroit pas là ; ains qu'il agiroit contre vn chacun en particulier avec toute la rigueur poſſible. Et comme le nombre de ceux qui ſe ſouilloient dans ce vice eſtoit toujours grand, il fit enfin afficher aux lieux accouſtumez ſa ſentence avec cenſures & grieues peines contre tous ceux qui viuoient en concubinage. Auſſi-toſt que cette reſolution fut éuentée, il s'eſmeut vn grand vacarme dans la Ville ; d'autant que les coupables eſtoient puiffans en nombre, & parmy ceux là il y en auoit pluſieurs d'authorité, & des plus apparens : de ſorte que quelques-vns le furent trouuer pour le prier de ſurſeoir cette publication, attendu que dans la conioncture des affaires elle profiteroit fort peu, & cauſeroit ſans doute de grands deſordres & inconueniens. Auſquels il reſpondit, que le blaſme de tout le dommage qui en pourroit prouenir redonderoit ſur les coupables. Car pour moy, diſoit-il, ie ne ſay que mon deuoir : puis qu'on ne tient compte de ſ'amender, ny par les Predications, ny par les ſemonces amoureuſes, ny par les

menaces, il m'est bien force de retrancher quelques membres contagieux qui se laissent volontairement deuorer aux bubons & à la gangrene, pour empescher qu'ils ne corrompent tout le corps, & d'essayer les remedes acres & treuchans pour la guerison d'un mal qui s'enuenime par la douceur, & que les ingrediens benigns rendent incurable. Mais qu'on me donne quelque assurance que les scandales qui naissent de cette abomination cesseront, & qu'on trouuillera à l'amendement, & ie n'usieray point de la rigueur des censures. Cette response du sainct Archeuesque estant diuulguée, plusieurs se retirerent non seulement du peché, mais de l'occasion: d'autres si bien ils se veautroient dans le borbier, c'estoit neantmoins sans scandale & impudence comme auparauant; dont estant en quelque façon satisfait, il voulut surseoir la publication de sa sentence, afin de n'allumer point le feu dans les mauuaises consciences. Vn certain Theologien trouua à redire à cette moderation, & censura si seuerement cette suspension, ou retractation de censure, qu'ayant rencontré le Visiteur la Porte il luy dit assez brusquement; Monsieur, vous & l'Archeuesque, & tout autant d'Officiers qu'il y a chez luy estes en estat de peché mortel: d'autant qu'estans obligez de proceder par censures contre tant de concubinaires qu'il y a en cette Ville, & mesme de les publier sur les chaires, vous ne l'auiez point effectué. Cettui-cy estonné de la condamnation de cet homme, va tout à l'heure trouuer l'Archeuesque, qui luy res-

pondit en souffrant; ce Theologien doit estre vn bon homme, mais du nombre de ces zelés que S. Pol appelle sans science: ce qu'il luy preuua ayant fait porter le liure du Decret de Gratian, par le Canon, *Non potest. q. 4. causa. 24.* pris du Chap. 3. du second liure de nostre P. S. Augustin cõtre Parmenian, où cõte lumiere des Docteurs, & cõt ornẽment de Prelats monstre autant disertement que discretẽment, que lors qu'vn vice s'est fort glissẽ en la Republique, & qu'il a pris racine en la pluspart, ou bon nombre de ses citoyens par l'habitude, il feit de beaucoup plus seur d'auoir recours à N. Seigneur par l'Oraison, de le reprendre & persecuter de viue voix avec vn esprit de deuotion, & de tascher de le submerger dans ses propres larmes, que de mettre la main à l'espee, de tonner beaucoup, & de faire esclater les foudres des excommunications sur les testes criminelles. Vous scauez bien, adiousta-il, la diligence que nous auons faite, comme nous ne nous sommes point epargnez à prier, prescher, & solliciter les ames à rompre avec ce peché: vous n'ignorez pas aussi les memoires que nous auons donnee au Vice-Roy de ceux que nous auons reconnu incorrigibles, afin qu'il y mit la main: & auez tout presentement veu ce que S. Augustin dit en ce Chapitre; il ne faut donc pas que le sentiment de ce Docteur vous cause de l'ernuy, ny vous tienne en scrupule S. Augustin sceut fort bien gouverner l'Eglise, qui neantmoins ne peut iamais bannir de son pays l'hyrognerie: S. Iean Chrysostome fut aussi vn

rare Prelat, qui pour tout cela ne peut jamais remedier en Antioche au vice du iurement, ny retrencher les blasphemies; & toutesfois pas vn de ces grands Genies ne fulmina sentence d'excommunication contre les delinquans: parce que comme sages & discrets ils iugerent n'estre pas expedient de l'attenter; de peur que voulant guerir vne playe, ils n'en fissent vne plus grande, & ne se rendissent odieux sans esperance de fruct à ceux à qui ils deuoient donner du soulagement. Que si Dieu me laissoit arriuer aux pieds de ces Saints, en marchant sur leurs vestiges, ie me tiendrois pour infiniment heureux. Il vaut donc mieux que nous procedions doucement comme nous auons fait iusqu'icy, crians aux pecheurs en public, & les reprenans en particulier: car iagoit que le nombre des concubinaires soit fort estendu, il est vray pourtant que nous aydons à plusieurs en cette facon, au lieu que faisant autrement, il est vraysemblable que nous nuirions à beaucoup de gens, & profiterions à fort peu.

Mais la prudence de S. Thomas se monstra incomparable ez artifices & stratagemes dont il se seruit souuent pour retirer du peché plusieurs personnes qualifiées, sur qui ny ses Predications, ny ses corrections, & amiables sermones n'auoient rien peu auancer. I'en écriray seulement vn que racontent le Docteur Laporte, Michel Vinare, & plusieurs autres; où on pourra remarquer vn zele tres-enflammé du salut des ames, vne charité tres-patiente qui ne desespéroit iamais de la conuersion d'vn pe-

LIII.
Prudéce
du Saint
à retirer
du mal
les pe-
cheurs.

cheur, quelque endurcy & inueteré qu'il fut: vne grandeur de courage qui n'épargnoit rien pour gagner vne ame à Dieu: & vne prudence qui au choix des moyens propres pour ache-miner vn si glorieux dessein, ne souffre point à mon aduis de comparaison. Il y auoit vn Chanoine dans Valence plus fameux & renommé par ses débauches, que par le rang tres-apparent qu'il tenoit dans le Clergé: le sainct Archeuesque l'auoit souuent aduertiy du pernicious exemple qu'il donnoit par ses infames déportemens, sans auoir fait autre chose que perdre le temps. Enfin il se resolut de l'attirer à quelque prix que ce fut à son amitié, pour gagner en suite l'ascendant sur ses volontez. A ces fins il ne cessa l'espace de deux ans de le cōblér de faueurs, de benefices, & de luy donner à tous rencontres des preuues & tesmoignages d'vne tres-cordiale bien-veüillance. Ce qui obligea ce Chanoine à priser l'amitié de S. Thomas, & à se porter pour le plus affectionné de ses seruiteurs. Ce que le Sainct ayant reconnu il luy dit vn iour; Monsieur, il faudroit n'auoir point de jugement, pour ne pas connoistre la bonnè volonté que vous auez pour ma personne, & qu'il ne tient qu'au manquement d'occasion, que vous ne m'en donniez par vos ser-uicès les assurances. Ne prendriés vous pas volontiers quelque peu de soin, & de peine pour l'amour de moy? Le Chanoine répondant qu'il n'y auoit chose pour difficile qu'elle fut, qu'il n'entreprit avec courage, & n'executat avec contention & diligence pour son seruice,

Je le croy, poursuit l'Archeuesque, & n'en ay ja-
 mais douté. Vous sçaurés dōc que j'ay vne affai-
 re à Rome qui m'importe, & dont ie desire venir
 à bout: or jaçoit que ie n'aye pas faute de persō-
 nes à qui ie pourrois la cōmettre, ie serois pour-
 tant bien aise que vous prissiez la peine d'y aller
 vous mesmes pour en poursuiure l'issuë, estimant
 qu'estant mise entre vos mains & conduite par
 vostre prudence, ie n'en pourrois attēdre qu'un
 bon succez; En quoy le bon Prelat ne mentoit
 pas, d'autant qu'en mesme temps il poursuiuoit
 en Cour de Rome vn Bref de sa Saincteté, pour
 reformer vn Monastere de Religieuses qui en
 auoit grand besoin, à quoy elles contrediloient
 fortement: de sorte que cette affaire luy cau-
 soit beaucoup d'ennuy & d'inquietudes. Il
 prend donc cette occasion de gagner l'ame de
 ce Chanoine: qui à la premiere proposition de
 ce voyage se veid vn peu entrepris: neantmoins
 il deuoit tant à S. Thomas, qu'il n'auoit pas
 moyen d'y reculer, ny de s'en dédire sans vne
 trop odieuse ingratitude: il luy respondit qu'il
 feroit de tres-bon cœur le chemin de Rome, &
 toute autre chose qu'il luy vouldroit comman-
 der, & qu'il ne se démentiroit iamais en l'in-
 clination, non plus qu'en l'obligation qu'il
 auoit d'embrasser de toute son industrie ses in-
 terests. Allez donc (dit l'Archeuesque) met-
 tez ordre aux affaires de vostre maison, parce
 que le voyage estant de longue haleine, & vn
 peu dangereux, il est tres-important que vous
 disposiez le tout, comme si vous deuiēz mou-
 rir. Le Chanoine suiuant ce conseil fit son te-

flament, & mit ses affaires en estat tant dedans que dehors la Ville, & puis donna aduis au Prelat qu'il estoit prest à partir quand bon luy sembleroit: Le vous prie donc, dit l'Archeuesque, de vous en venir cette nuit, apres auoir fait tous vos Adieux, en ma maison, où ie vous communiqueray ce qui me touche: nous souperons ensemble, & puis demain au matin auant le iour vous pourrez partir: il ne sera pas besoin que vous meniez aucun seruiteur, parce que ie vous pouruoiray de gens, & de tout ce qu'il faudra. Le Chanoine ne manqua point d'aller prendre congé de ses amis, & puis s'en reuint tout seul à l'Archeuesché où il soupa & coucha avec intention de partir au plus matin. Mais la bon Pasteur, qui desiroit bien plus ardemment la conuersion de son inferieur, que le succez fauorable de son affaire, passa la plus grand' part de la nuit en oraison, priant nostre Seigneur qu'il luy pleut d'agréer la saincte ruse dont il se seruoit pour le gaigner, & de vouloit retirer sa gloire de son entreprise. Et puis connoissant que le iour s'approchoit, entrant dans la salle où le Chanoine reposoit, il luy dit; Monsieur, il me semble qu'il vous reste encore à mettre ordre à l'affaire qui vous importe le plus: Vous auez disposé tout ce qui concerne vostre maison, & dressé vostre testament en la mesme façon comme si vous deuiez mourir; neantmoins à ce que ie voy vous n'auetz pas songé de reigler par vne bonne Confession, & Communion l'estat de vostre conscience, auant d'entreprendre le voyage, afin qu'estant bien avecque

Dieu, il vous prenne en sa sauuegarde, & vous conduise & rameine heureusement. Surquoy j'auois pensé vne chose, pourueu qu'elle ne vous desplaie, sçauoir que vous prissiez vn peu de peine pour vous mettre en bon estat: car aussi mon affaire ne presse pas à tel point que vostre départ ne puisse estre differé sans aucun hazard l'espace d'un mois. De vous en retourner à vostre maison, & vous monstrier, ie ne le iuge pas à propos, attendu que vous auez fait vos Adieux. C'est pourquoy ie vous prie d'arrester pendant ce mois dans cette sale, où personne ne vous sçaura qu'un seul Valet, qui aura le soin de vous seruir fort charitablement. Cependant le bruit courra que vous estes party, tandis que vous examinerez vostre cœut pour faire vne bonne Confession generale; à laquelle vous estant soigneusement préparé, ie vous feray venir secretement tel Confesseur que desirerez, & puis vn iour auant vostre départ, ie vous communieray en nostre Chapelle de ma propre main, & ainsi vous vous en irez fort ioyeux avec la benediction & protection de nostre Seigneur. Le Chanoine ne repliqua pas vn seul mot à tout cela: mais comme si le S. Esprit luy eut parlé au fond du cœut (comme veritablement il luy parloit par la bouche du S. Archeuesque) il répondit qu'il estoit tres-aise d'attendre là tout le mois pour esplucher sa eöscience, se cönfesser & accöplir tout ce qu'il luy conseilleroit. En effet il arresta, & fit sa Confession generale à la fin du mois, apres laquelle le Confesseur luy ayant fait entendre qu'il

estoit expedient qu'il employat vn autre mois à faire penitence, que le Sieur Archeuesque luy accorderoit sans doute, s'il le luy demandoit, il prit resolution estant desia possédé par l'esprit de Dieu, qui l'auoit changé en vn autre homme, d'employer encore ce mois à faire sa penitence, sous l'adueu de son Prelat, qui n'auoit garde d'y contredire: ce qu'il fit avec tant de plaisir, que ce lieu solitaire luy sembloit vn Paradis. Au bout doncques de deux mois l'Archeuesque luy dit avec verité, qu'il estoit necessaire d'attendre encore quelque temps la réponse de Rome touchant son affaire; & partant qu'il luy fit cette faueur de s'entretenir là sans estre veu de personne, à tant qu'il en eut eu des nouuelles, croyant qu'elles ne pouuoient pas tarder long temps: à quoy le Chanoine s'accorda encore, & fut bien content de se tenir là reclus autant qu'il voudroit; car au changement que la grace de Dieu auoit fait en son ame, il estoit aux termes de faire tout, & de ne rien refuser: & par ainsi il passa six mois entiers renfermé dans la salle de l'Archeuesché, ne s'occupant à autre chose qu'à deplorer ses pechez, & produire des fruiets dignes de penitence. Pendant lequel interualle S. Thomas receut le Bref de sa Sainteté, portant vne pleine commission de reformer le susdit Monastere, comme il auoit desiré; ce qui l'obligea de dire au Chanoine qu'ayant receu ce qu'il attendoit de Rome, il ne seroit pas besoin d'entreprendre ce fascheux voyage. Le vous demeure neantmoins autant obligé, dit-il, comme si vous l'a-

uiez fait, & vous en seray reconnoissant toute ma vie : cependant le bruit courra que vous estes de retour, & que nous auons obtenu tout ce que nous desirions ; & demain vous vous en retournerez en vostre maison : car aussi croy-ie veritablement que la retraite que vous auez fait ceans a esté pour le salut de vostre ame vne fort heureuse Rome. Il sortit donc si changé & amendé de cette chambre, que de là en hors il ne retourna plus au peché : & ne vit plus qu'avec mespris & execration les objets qui luy auoient iusqu'à lors seruy de pierre d'achopement. Dequoy tous ceux qui n'auoient pas esté les complices de sa vie desbauchée benissoient Dieu, & demeuroident estonnez de le voir si subitement redressé du mauuais ply qu'il auoit pris, & si parfaitement deliuré de toutes les habitudes vicieuses qui l'auoient si long temps assuietty.

La quatriesme qualité d'un Prelat est d'auoir tousiours l'œil ouuert pour decouurer les necessitez des pauures, & les mains tendues pour les secourir des reuenus de l'Eglise. Le titre d'Aumosnier, que le Pape Paul V. d'heureuse memoire a donné à nostre Sainct, deüement informé de la liberalité & magnificence avec laquelle il distribuoit le reuenue de son Diocese aux pauures, montre assez combien cette vertu de misericorde a esclaté en luy. Ce B. Archeuesque fut si porté à faire l'aumosne, qu'il ne luy suffisoit pas de donner sans reserue tout ce qu'il pouuoit esparagner au delà de son honneste entretien (à quoy tout au bout vn

LIV.
S. Thom.
est tout
yeux &
mains
pour les
pauures.

Prelat qui a la crainte de Dieu peut estre obligé) ains se priuoit-il encore du necessaire pour auoir dequoy la faire plus largement. Aussi tost qu'il fut nommé Archeuesque de Valence, la grande Eglise deputa vers luy Dom Michel Vique Chanoine, accompaigné de quelques Prestres Beneficiers, & Docteurs en Theologie, pour le visiter & congratuler de la part du Chapitre. Il les receut avec toute la courtoisie possible, & les logea tous dans le Conuent à Vailladolid. Le premier soin qu'il eut, apres leur auoir fait rendre tous les deuoirs d'hospitalité, fut de s'informer, & singulierement de Jacques Miséguet, qui estoit Beneficier dans ladite Eglise de Valence, à combien pouuoit monter le reuenu de l'Archeuesché. A quoy cettuy - cy ayant respondu qu'il pouuoit bien monter à la somme de dix-huiét mille ducats; il tesmoigna là-dessus de la fâcherie, & dit avec quelque ressentiment; On m'a donc trompé, car ie pensois que le reuenu fut plus grand. Et se tournant vers ce Prestre il adiousta; Ne vous esmerueillez pas, ie vous prie, du desplaisir que j'ay receu: ce n'est pas pour mon regard ou interest, veu que pour l'entretien de ma personne & de ma maison mille suffiront, voire y en aura-il de reste: mais c'est parce que j'entens qu'il y a quantité de pauures en ce pays-là, & qu'il y a bien dequoy s'affliger que le reuenu soit si petit pour remedier aux necessitez de tant de monde. De sorte que l'entretien qu'il eut avec les Deputez fut particulierement, si le nombre des pauures estoit grand, & s'il y auoit beau-

coup à donner. Arrivé qu'il fut à Valence, apres avoir sagement pourueu aux necessitez spirituelles de ses inferieurs, par la visite generale du Diocese, & par les Ordonnances qu'il fit au Synode: il mit à l'instant toutes ses pensées à secourir les pauvres en leurs souffrances temporelles, leur dispensant les biens de l'Archeuesché avec tant de largesse, que (comme l'ont rapporté Gabriel Trouade, & vn autre sien Officier qui en estoient fort bien informés) distrait deux mille ducats qu'il bailloit de pension à George d'Autriche son deuancier, & quatre mille qu'il en employoit pour l'entretien de sa maison, & salaire des Aduocats, Procureurs, & autres Officiers, tout le reste s'en alloit à faire l'aumosne: parce que les deux mille qu'il donnoit au College des Chrestiens nouvellement convertis, & autres mille aux Prestres pourueus des Chapelenies par luy fondées en la grande Eglise, afin d'accroistre le nombre de ceux qui alloient à minuiet à l'Office de Matines, doiuent entrer au conte des aumosnes, l'vn & l'autre estant œuure d'vne singuliere pieté, & ayant pour but le plus grand seruice & gloire de N. Seigneur Iesus - Christ. De maniere que quand au commencement le reuenu de l'Archeuesché montoit à dix - huit mille ducats, il en despartoit douze mille aux pauvres: & quand à la seconde afferme il monta à la somme de vingt - deux mille, il en distribuoit seize mille: & quand par succession de temps il valut iusques à trente mille, la part des pauvres, y comprenant lesdites œuures pies, estoit

touffours le surplus de six mille ducats qu'il reseruoit pour acquiter ladite pension, & pour satisfaire aux necessitez domestiques. En quoy il estoit si exact, qu'il ne vouloit pas qu'il restat de tout le reuenu d'une année vn seul denier, entrant dans l'autre: parce que, disoit-il, c'eut esté commettre vne espeece de sacrilege.

LV.
Aumos-
nes ordi-
naires
par cha-
que iour
à l'Ar-
cheues-
ché.

Or pour bien connoistre le grand soin qu'il auoit de subuenir aux besoins des souffreteux, il est important d'estudier par le menu l'ordre qu'il obseruoit en la distribution des aumosnes. Premièrement à tous ceux qui venoient chaque iour à sa porte, il leur faisoit donner certaine quantité de pain avec vn peu de soupe, vn morceau de chair, ou de poisson selon le iour, vne chopine de vin, & vne piece d'argent: qu'on doubloit à ceux qui estoient accueillis de quelque langueur, ou que les années dispensoient de travailler. Et le nombre de ces pauvres estoit si grand, qu'il y en auoit ordinairement plus de cinq cens. Que si quelqu'un arriuoit apres la distribution generale qui se faisoit à midy, il vouloit qu'il eut aussi son aumosne, entendant que pas vn, à quelle heure qu'il vint, ne fut esconduit sans recevoir l'ordinaire: les auertissant neantmoins de se trouuer vne autre fois à meilleure heure. Vn certain luy donnant vn iour aduis que bon nombre de ces pauvres estoient de ces caimans qui font office formel de gîteuser, & qui font thresor de leurs questes, tandis qu'ils demeurent faineans & vagabonds sans vouloir prendre la moindre peine; & partant qu'il vaudroit mieux faire l'aumosne à

quelque autre sorte de personnes. Le ne doute pas, respondit le Sainct, que parmy vn si grand abord de pauures il ne s'en trouue plusieurs mal- auisez & vicieux : neantmoins cela ne m'importe point, ains seulement de donner l'aumosne à quiconque me la demande. Il me doit suffire de sçauoir la necessité des pauures sans m'intriguer dans la recherche de leurs mœurs : c'est à faire au Gouverneur & aux Magistrats seculiers de procurer que telle sorte de gens s'occupent à trauailler de leur vacation, & à moy de ne leur pas refuser l'aumosne; car quoy qu'ils trompent souuent leur bien-facteur, l'aumosne pourtant faite avec sincerité de cœur, & au nom de celuy qui se fit pauure pour nous enrichir, ne laisse pas d'auoir sa couronne dans le Ciel. Comme il regardoit vn iour par la fenestre de sa grande salle, où il se promenoit d'ordinaire, tandis qu'on donnoit aux pauures, il apperceut qu'vn certain apres auoir eu sa portion, passa finement de l'autre costé pour en receuoir vne seconde: mais comme il fut decouvert par l'vn des seruiteurs, on le vouloit renuoyer, luy reprochant qu'asseurement il auoit eu son aumosne, ce qu'il nioit toutesfois opiniastrément : Alors le bon Archeuesque, qui voyoit le tout, commanda que laissant à part cette dispute, on luy fit promptement la charité comme aux autres, ce qui fut fait. Les pauures s'estans retirez, il voulut sçauoir de ce seruiteur pour quelle raison il refusoit l'aumosne à ce pauure. C'est Monseigneur, dit-il, parce qu'il auoit desia receu sa portion, de laquelle

n'estant pas content, il s'estoit avec finesse & tromperie glissé de l'autre part pour en recevoir vne autre : Ouy dit le Prelat, tromperie appelez-vous cela ? vous entendez fort peu ce que c'est que faire du bien aux pauvres, ne soyez plus en cette peine ny conteste, ains laissez vous tromper souuent de la sorte : d'autant que ce pauvre que vous estimés vous tromper, est par auanture quelque Ange du Ciel, qui vient pour éprouuer vostre charité & patience : ainsi que nous lisons de cet autre, qui changeant de vêtement demanda plusieurs fois l'aumosne au B. S. Gregoire, qui estoit en effet vn Ange, deguisé sous ces méchans haillons, enuoyé de Dieu pour exercer la pieté & misericorde de ce grand Pontife.

LVI.
S. Thom.
guérit
miracu-
leusement
vn pau-
vre boi-
teux.

S'auisant vn autre iour qu'vn certain boyteux le regardoit fixement entre les deux yeux, il le fit approcher : C'est peut-estre mon amy, dit-il, que mes seruiteurs vous traident mal, & ne vous donnent pas vne aumosne suffisante : Il répondit qu'ils luy donnoient bien suffisamment pour sa personne ; mais qu'il auoit à la maison la pauvre femme chargée de deux petits enfans, lesquels il nourrissoit assez maigrement, estant contraint de distribuer son aumosne en quatre portions, dont la meilleure estoit certainement trop petite pour rassasier le moindre de ses enfans. L'Archeuesque luy demande s'il n'auoit point appris quelque mestier : il répond qu'il estoit cousturier ; mais de grace, voyez Monseigneur, en quel piteux estat sont mes mains, & comme la goutte m'a incommodé

modé & réduit dans vne totale impuissance de viure de mon état. A quoy le Sainct émeu de compassion repartit ; Mon amy , ie te donne le choix , lequel aymes-tu mieux des deux , ou l'aumosne, ou la guerison de tous tes membres ? Il ne demanda pas du terme pour deliberer là-dessus. Ha ! Monseigneur , s'écria-il , qu'il y a bien à dire de l'aumosne à la guerison , & la santé vaut bien plus sans comparaison que l'aumosne ! Si ie meritois de la recouurer par vostre faueur , ie pourrois gagner ma vie , celle de ma femme , & de ma famille à la sueur de mon visage , sans importuner personne , & sans trainer mon corps par les ruës dans vne vie miserable & faineante , comme ie fay. Le Sainct à l'instant s'arresta , & iettant vne amoureuse œillade vers le Ciel , fit le signe de la Croix sur ce malotru , & luy dit , remply de cette vertu qui fait changer de place aux montaignes ; Au nom de nostre Seigneur Iesus-Christ de Nazareth crucifié quitte les potences, & t'en va tra-uailer sain de tous tes membres en ta maison. Il n'eut pas acheué ces paroles , ô admirable vertu , & efficace de la foy de S. Thomas ! que ce pauvre maleficié fut parfaitement guery, ses mains furent remises dans leurs premieres habilletez, ses pieds luy rendirent le soustien qu'il mendoit auparauant de ses potences , & apres auoir remercié son bien-facteur , il se retira chez soy, publiant par tout le miracle , & rendant à Dieu les tesmoignages de sa reconnoissance.

Ce saint Archeuesque prenoit vn soin tout particulier des pauvres honteux, qui n'osoient

LVII.
S. Thom.
a vn soin

tout particulier des pauvres hon teux.

pas decouvrir à toute sorte de gens leur difette: car outre l'aumosne qu'il leur départoit ordinairement en sa maison par les mains de son Aumosnier, il leur distribuoit chaque mois la somme de 200. ducats de sa propre main. Et pour cet effet il auoit en vn liure la liste de ceux qui estoient les plus incommodez en chaque Parroisse: qui venoient par semaines, tantost les vns, tantost les autres; & en cette façon ils se trouuoient là de trois en trois mois comme par tout de roolle, pour receuoir cette liberalité extraordinaire, qu'il bailloit pliee dans vn papier, sortant pour aller dire la saincte Messe, à tous ceux qu'il rencontroit là, au nombre quelquefois de dix-huict, & de vingt: & la somme pour chacun estoit au moins de quinze Tules de cinq sols piece, & à quelques vns d'auantage selon leur necessité. Il secouroit, aussi fort largement les pauvres Gentils hommes, les femmes de maison, & autres personnes qui s'estoient veües iadis dans l'abondance: de maniere qu'ils pouuoient passer fort honorablement avec la somme qu'il leur bailloit à chaque commencement de mois. Quelques vns venoient mesme dans son Palais, sans faire semblant de la fin pour laquelle ils y estoient venus, lesquels ayant acheué la Messe il donnoit secretement leur portion. Et pour les personnes qualifiées à qui il n'eut pas esté bien-feant de la venir demander, il la leur enuoyoit par l'entremise de quelque Prestre, ou Religieux en qui il se confioit, luy enioignant le secret. C'est ainsi qu'il nourrissoit beaucoup de gens nobles,

& plusieurs veuves honorables, empeschant par ce moyen les maux, où la necessité les eut peut estre faits resoudre, voyans qu'ils se conseruoient dans l'honneur du monde à la faueur de l'aumosne du Sainct qui estoit aux vns de 150. ducats l'année, aux autres de 200. & à d'autres de 300. selon les affaires de la maison, & charges de la famille. Que s'ils auoient des filles à marier, il y adioustoit d'autres sommes assez notables pour leur dot. Mais ce qui est d'un plus grand exemple & charité, s'il venoit à sa connoissance qu'il y eut quelques personnes decheües de leur fortune, qui ne voulussent pas decouurir leurs necessités pour ne paroistre pas mendiantes, il procuroit de scauoir les Directeurs de leur conscience, desquels avec protestation de garder inuiolablement le secret, il s'informoit de leurs affaires, & de ce dont elles auroient à peu prez besoin, pour viure selon leur rang en l'honneur du monde: & puis les obligeant reciproquement au silence, leur disoit; Mes Peres portez leur presentement cette partie, & reuenez en querir autant de trois en trois mois, leur disant (sans qu'elles scachent qui c'est, afin qu'elles n'en demeurent honteuses) qu'un homme qui est obligé de leur bailler vne certaine somme d'argent, leur enuoye cette partie, ne pouuant acquiter l'entier payement en vne fois, & qu'il raschera de leur en faire toucher autant aux termes susdits, iusques à ce qu'il aura entierement satisfait. En quoy il disoit vray, & ne faisoit que respondre au sentiment qu'il auoit, que les aumosnes que les

Euesques font aux pauures leur sont deües, & que ce qu'ils distribuent n'est pas tant vne liberalité, ou gratification, qu'un acte de justice, qu'une restitution, ou un payement.

LVIII.
S. Thom.
exhor-
toit les
autres à
faire au-
mosne.

Ce charitable Prelat ne se contentoit pas de faire l'aumosne de ses reuenus, mais encore tafchoit-il de porter tous ses amis à faire le mesme. A raison dequoy Louys Camarene atteste, que toutes les fois qu'il le visitoit, ses entretiens n'estoient que des pauures de sa Parroisse, & que la premiere parole qu'il luy donnoit à son arriüée estoit cette cy; Que font les pauures? Toute sa conuersation seruoit à les luy recom-mander en mesme façon, que si c'eut esté son propre interest: & qu'il procurat de conseruer, voire d'augmenter les rentes laissées par les fi-deles pour la subuention des pauures; parce que, disoit-il, c'est ainsi que plusieurs seront bien aises d'estre leurs administrateurs & tu-teurs, sçachant que pour les entretenir, il ne faudra rien foncer du leur. Et lors qu'il se des-partoit de sa compaignie, il luy disoit pour Adieu; Aduisez, Monsieur, qu'il faut que nous nous entretenions souuent de cecy. Et un iour entre autres il luy donna cét aduis digne de sa rare prudence & charité; Sçachez, fit-il, veu la bonne inclination que vous auez à favoriser les pauures, que vous ferez sagement de leur des-partir le bien que vous auez intention de leur faire, pendant vostre vie, sans attendre, à l'or-dinaire des hommes, que cela se fasse en vertu de vostre testament par vos heritiers, & en fa-ueur des pauures qui viendront apres vous.

Pensez que la main de Dieu n'est pas raccourcie pour les secourir, ny pour disposer les cœurs des riches à l'advenir à la compassion des pauvres de leur temps; & il ne vous demandera pas conte des necessiteux qui seront tels apres vostre mort, mais bien de ceux qui ont beaucoup endure pendant vostre vie, & que vous n'avez pas secourus ayant moyen de le faire.

Si la charité pouvoit souffrir de l'excez, nous pourrions dire apres le tesmoignage de Moyse, & Michel Tenfa Hospitaliers du Palais, que le B. S. Thomas auoit excédé en charité au soin extraordinaire & miraculeux qu'il prenoit des enfans exposez: des pauvres filles, des malades, & des petits orphelins. Car pour parler des enfans iettez au hazard, & abandonnez à la providence de celuy qui nourrit les oyseaux du Ciel sans qu'ils sement, bien qu'il s'en trouuar quelque fois deux & trois dans vne nuit à la porte de l'Archeuesché, il ne s'estonnoit pas pour la multitude, se confiant tousiours que Dieu luy fournioit dequoy nourrir tant de pensionnaires, quelque grand qu'en peut estre le nombre. Tant s'en faut qu'il s'offensat qu'on luy fit de tels presens, que plustot il s'en tenoit obligé. Il les receuoit comme des thresors, ou comme des pieces de marque, que la mer auoit laissé à sec sur l'arene, ou poussé au port apres quelque grand débris; il les aymoît aussi tendrement, & pouruoyoit aussi charitablement à leur conseruation & education, comme s'il eut esté le pere commun de tous. Et afin qu'ils ne fussent pas laissez trop long temps à la ruë par

LIX.

Soin admirable du Saint enuers les enfans exposez.

le mépris, ou nonchalance de ses domestiques; & qu'ainsi ils ne courussent risque d'y mourir, il donnoit quatre Iulles à celuy qui luy portoit la nouvelle qu'il y en auoit quelque vn de fraichement exposé. Il auoit pour obuier au mesme danger, pourueu que deux nourrices logeassent en vne petite maison contiguë à l'Archeuesché, dont il payoit le loüage, afin qu'à quelque heure de la nuict qu'on les portat, elles fussent prestes à les prendre, leur estant enuoyez de sa part, pour leur donner la mammelle, & auoir soin d'eux, iusques à ce qu'on eut trouué d'autres nourrices à la recherche desquelles on traualloit avec toute diligence le lendemain. Vn certain ayant vne nuict posé vn petit garçon ioignant la porte de la basse-cour, deux des seruiteurs l'ayans apperceu, descendirent à l'instant, l'vn pour prendre le petit, & l'autre pour en reconnoistre le pere: mais l'ayant laissé échapper, ils monterent tous deux à la salle où le saint Prelat soupoit avec l'Euesque Segrian, & luy dirent: Voicy que nous apportons à vostre Seigneurie cét enfant qu'on vient de mettre à la porte: il est vray que nous pouuions auoir mené son pere avec luy, car nous l'auions attrapé, neantmoins nous ne l'auons pas fait. Ce bon Prelat prit à l'heure ce petit garçon entre ses bras, le regarde amoureusement, & ayant recognu qu'il estoit regeneré (car Dieu luy auoit communiqué la grace de discerner les baptisez de ceux qui ne l'estoient pas) il luy donna sa benediction: & apres se tournant vers les seruiteurs; Vous avez mal procedé, dit-il,

d'auoir couru après son pere, ne le faites pas vne autre fois. Que pensez vous que i'eusse fait si vous me l'eussiez amené, ie luy eusse donné vne bonne aumosne : car sans doute c'est la pauureté qui ne permet pas à ces miserables de se declarer les Peres de ces enfans : mais qu'on nous trouue promptement vne nourrice. A quoy quelqu'un luy ayant répondu qu'il y en auoit desia quarante-huict ; & bien, dit-il, il y aura moyen d'en auoir & entretenir quarante-neuf, & plus encores ; car si nostre Seigneur nous multiplie les enfans, il nous multipliera aussi les meres nourrices : & ie me fais fort de son infinie bonté, que rien ne nous manquera pour la nourriture des vns & des autres.

Et comme vn bon Pere qui fait eleuer son petit hors de sa maison, le veut voir de temps en temps, & ne laisse passer aucune occasion de s'informer de l'estat de sa santé : de mesme nostre B. Archeuesque auoit assigné à toutes les nourrices avec leurs petits nourrissons le rendez-vous en son Palais, chaque premier iour du mois : & comme il sortoit pour aller dire la sainte Messe, il alloit regardant ces petits enfans l'un après l'autre, s'enqueroit du soin qu'elles auoient d'eux, & donnoit à celles qu'il trouuoit tenir proprement leurs petits, outre les gages ordinaires, de bonnes étreines, & reprochoit aigrement l'incuriosité, & peu de soin de celles qu'il connoissoit estre negligentes en cela : afin qu'animées à l'aduenir par l'esperance de l'étrene, & par la crainte de la reprimende elles prissent garde de tenir dans la

propreté ces petits enfans : lesquels il ayuoit d'une charité si tendre & si prouidente , qu'il laissa dequoy les entretenir, & payer les nourrices pour trois ans apres sa mort.

LX.
Gueri-
son mi-
raculeu-
se d'un
petit en-
fant.

Cette sollicitude plus que paternelle qu'il auoit des enfans abandonnez , ne se passa pas sans miracle. Car comme on exposa vn iour vne petite fille qui auoit dés sa naissance les pieds tourneés au rebours , il en eut compassion , & l'enuoya à son Chirurgien pour la traiter. Cettiuy-cy qui n'auoit pas accoustumé de faire de telles cures , répondit que c'estoit vn deffaut de nature que l'art ne pouuoit ny guerir, ny reformer. Je vous dis que si, repartit le Saint, & qu'il ne faut qu'y appliquer l'onguent dont vous vous seruez pour ramollir les nerfs retirez ou engourdis. Allez donc , croyez seulement en Dieu , & faites en l'épreuue , ie m'asseure que vostre travail reussira , & que cette creature en receura du soulagement. Le Chirurgien obeyt : & il n'eut pas fait l'application de l'onguent , que les pieds prindrent la posture qui leur estoit deüe , & ce peché de nature fut parfaitement effacé, Dieu montrant par vn si étrange succez, combien luy estoit agreable le soin que prenoit des pauures cét incomparable Prelat.

LXI.
Virgini-
té perpe-
ruelle de
S. Thom.

Or comme le monde est grandement corrompu en ses iugemens , il s'en trouueroit peut-estre qui à voir le grand soin que le Saint prenoit de pouruoir ces petits enfans de nourrices , iugeroit quelque chose de peu honneste, ou repugnant à son Angelique pureté , si pour luy

oster cette pierre d'achopement ie ne l'asseurois, que ce Bien-heureux entra vierge en Religion, & mourut pareillement vierge, ainsi que le P. Montiel son Confesseur le dit hautement, lors qu'on se dispoisoit pour l'enseuelir; à present nous le pouuõs bien dire, fit-il, que nous auons vn Sainct vierge dans le Ciel, nous le pouuons bien courir de fleurs, & mettre vne guirlåde de lys & de roses sur sa teste; comme en effect on porta plusieurs petits paniers de fleurs qu'on répandit sur son corps, & dont on luy fit vne courõne. On se persuadera sans beaucoup de peine cette verité, si on iette d'vne part les yeux sur le soin tres-singulier qu'il prit & en sa ieunesse, & estant Collegiat, & depuis Religieux & Archeuesque, de chatier sa chair par tant de rigougeuses disciplines, veilles, abstinences, & telles autres mortifications qui sont à la chasteté ce que les espines sont à la rose: & si on considere d'ailleurs avec quelle diligence il es-uitoit generalement toutes les occasions qui eussent peu, non seulement perdre, ou eclipser; mais aussi flestrir tant soit peu, ou obscurcir le lustre de cette vertu Angelique. C'est pour cela qu'estant à Salamanque, Vailladolid, Burguos, plustost que d'estre appellé à Valence, il demeuroit tousiours fort retiré, & ne visitoit iamais les femmes de quelque condition qu'elles fussent, ny n'entroit en la maison des Dames, bien que ses filles spirituelles, si ce n'est tres-rarement, & lors qu'il ne s'en pouuoit pas excuser sans manquer aux deuoirs de la charité, & tousiours en presence de son compaignon, &

des domestiques. Estant Archeuesque, il ne voulut iamais qu'aucune femme le visitat, pour noble & eminente qu'elle fut. Seulement consentoit-il que les nourrices susdites parussent avec leurs petits es grandes Festes, pour voir comment elles les entretenoient: & lors qu'il acheuoit de dire la sainte Messe en sa Chapelle, quelques pauures femmes se tenoient aussi rangées en sa grande salle toutes couuertes, auxquelles il faisoit l'aumosne sans les voir en face. Pour les autres, il disoit le Mecedry, & le Vendredy la Messe à la grande Eglise, à la Chapelle de S. Louys, & puis assis sur vne petite chaise deuant l'Autel, il donnoit audience à celles qui auoient à luy exposer leurs necessitez, qui ne luy parloient iamais que voilées: si les necessitez estoient spirituelles, il leur enseignoit ce qu'elles deuoient faire pour estre fauorisées de Dieu; si corporelles, il leur demandoit leur Confesseur, par l'entremise duquel il les assistoit. Il ne voulut pas mesme iamais permettre que sa bonne mere vint le voir en l'Archeuesché: car s'estant vne fois en onze ans mise en chemin pour se donner cette satisfaction, il n'en fut pas plustost aduertiy, qu'il luy enuoya au deuant Gabriel Trouade pour la feliciter de sa part, & la conduire en vn lieu appelé Vegliar, où il auroit l'honneur d'aller receuoir sa visite. Comme en effet il s'y en alla, & la consola beaucoup, & ayant passé avec elle quinze iours, la fit recōduire à Villeneuve sans luy permettre de venir iusques à Valence, bien qu'elle le desirat avec passio; mais il la supplia de n'en pré-

dre pas la peine, luy disant que si elle venoit à Valence, il faudroit par bien seâce qu'il la logeat en l'Areheuesché, où pour sa consideration les Dames de Valence voudroient sans doute se donner la liberté de la venir voir: & qu'il n'estoit pas resolu de permettre des visites des femmes dans sa maison, bien que ce fut pour vne cause si iuste. Enfin ce B. Pere vesquit avec tant de circonspection, d'honesteté, de pudeur, & de soin de sa personne, que pas vn de ses seruiteurs ne le veid iamais à nud, non pas mesme des pieds: il s'habilloit & se despoüilloit tout seul, & se déchauffoit les bas de ses propres mains, commandant à cét effet qu'on les luy fit vn peu larges, afin qu'il les peut luy-mesme tirer avec aisance quand bon luy sembleroit, n'ayant pas tousiours les seruiteurs de loisir.

Aussi ceux qui pendant sa vie ont traité familièrement avec luy, ont eu vn si bon sentiment de sa pureté, qu'ils ont creu qu'il estoit mort aussi vierge, que le iour qu'il nâquit: ce qu'ils ont coniecturé de la grande clarté & splendeur qu'ils voyoient briller sur son visage, lors qu'ils luy parloient, singulierement quand il sortoit de traicter avec Dieu en la sainete Messe; car alors il auoit communement sa face rayonnante & si lumineuse, que ceux qui auoient affaire à luy, estoient bien souuent contraints d'abbaisser les yeux pour n'en pouuoir supporter l'esclat: ce qu'on attribuoit à l'integrité de sa vie, & à sa pureté virginale.

Mais les signalées faueurs que Dieu a miraculeusement départy à ceux qui traouillez des

LXII.
S. Thom.
est fauo-

rable à
ceux qui
font ten-
tez des
aiguillôs
de la
chair.

aiguillons de la chair & tentations deshonne-
stes, ont reclainé le secours de S. Thomas, sont
des tesmoignages de sa pureté, qui à mon aduis
ne souffrent point de reproche. Laisant à part
ceux qui pendant sa vie ont ressenti les effets de
ses prieres de ce costé là : ie parleray seulement
de quelques vns qui s'estans apres son trespas
recommandez à luy, ont esté par ses interces-
sions deliurez de tres-dangereuses tentations,
& qu'il a empêchez de tomber, lors mesmes
que l'inclination, ou l'habitude leur auoit donné
la pente vers le precipice. Vn homme des mieux
qualifiez de Valence, tout à fait esclaué par l'a-
mour desordonnée qu'il portoit à vne femme,
ayant ouy prêcher à vn Religieux de l'Ordre
que S. Thomas se monstroit grandement fauo-
rable à ceux qui l'inuoquoient, & qu'il les ay-
doit efficacement à sortir d'vn mauuais estat,
singulierement du peché de la chair, se sentit à
mesme temps, & au mesme lieu touché inte-
rieurement de l'horreur de son vice, il se recom-
manda au Sainct, luy disant en son cœur; Glo-
rieux Sainct, ayez pitié de mon ame, & impe-
trez-moy le courage de me dépetrer de cette
pernicieuse compagnie. Et estant reuenu sur le
tard luy faire la mesme priere deuant son sepul-
chre, là mesme il sentit sa chaisne se rompre, &
son cœur reprendre sa premiere liberté; en sorte
qu'il resolut de ne voir iamais plus cette femme,
& de faire vne Confession generale, pour se
nettoyer de toutes les ordures de la vie passée,
& en commencer vne toute nouvelle, qui fut
agreable à Dieu : ce qu'il fit, reuenant dans

quelques iours faire sa Confession en la mesme Eglise à l'un de nos Peres.

Vn autre homme riche & des plus apparens de la Ville, ayant donné à vne femme dont il estoit esclaué, le rendez-vous à l'Eglise de N. Dame du Secours, où il l'attendroit à telle heure avec vn Carrosse; y étant arriué le premier, & ayant dans l'attente de sa Courtisane ouy deux Ecclesiastiques, qui ne faisans que sortir de prier deuant le sepulchre du Sainct, s'entretenoient de sa grande charité, & combien il semonstroit fauorable à ses deuots, l'un d'eux ayant dit à son compagnon; Ce Sainct n'est pas encore connu, mais viendra le temps qu'on le connoistra, & que Dieu luy fera rendre dans Valence les hommages qui luy sont deus. Cétuy-cy oyant ce discours, pressé par l'inspiration de Dieu, entre dans l'Eglise, se prosterne deuant le sepulchre du Sainct, le prie de luy obtenir de nostre Seigneur vne entiere auersion & detestation de ce vice, & la grace de ne le commettre iamais, & de ne succomber plus sous la tyrannie de cette fascheuse & insolente loy de ses membres: ce qu'il obtint si heureusement, que dés l'heure mesme il conceut vne haine mortele contre la chose qu'il auoit iusqu'alors si esperduëment recherchée: il pleura tres-amerement ses infames impudicités, fit vn ferme propos de s'en confesser, & de mourir plustost mille fois que d'offenser Dieu, en retombant encore vn coup dans le borbier. Tandis qu'il en estoit là, voicy arriuer la femme qui auoit le mot, qui ne fut pas peu éton-

née de trouuer vn parfait Penitent, au lieu d'vn ruffien. Car comme elle s'approchoit de luy pour le saluer, il se leue brusquement, & passant en la Chapelle de nostre Dame; Voyez ma sœur, luy dit-il en luy monstrant du doigt le sepulchre du B. Archeuesque, Dieu par l'intercession de son seruiteur m'a fait reconnoistre le mauuais estat de mon ame, & m'a sorti comme par la main, de l'abyssine où mes debauches passées m'auoient mille fois precipité. C'est tout de bon, & pour vne bonne fois que i'en suis sorty, resolu moyennant la grace de Dieu, & la faueur de S. Thomas de n'y rentrer iamais plus: & partant ie vous prie de ne songer plus à moy, non plus que si vous ne m'auiez iamais connu, & comme si ie n'estois pas au monde; ressouuenez-vous que nous sommes Chrestiens, que la mort enfin nous attrapera, & qu'apres cela il nous faut rendre vn compte tres-estroit de nos vies deuant le Tribunal de Dieu. Cette femme oyant ces paroles, se prit à pleurer amèrement; surquoy l'homme repartit: Ces larmes, ma sœur, vous seront vtiles si vous les iettez en presence de la Vierge, & deuant ce sepulchre, demandant à Dieu par l'entremise de sa Mere, & de ce B. Archeuesque son grand fauory, la lumiere qui vous est requise pour connoistre vostre pitoyable estat, comme il me l'a octroyée par leur moyen. Elle suiuit ce conseil, & n'eut pas si tost employé le credit de l'vn & de l'autre enuers Dieu, par l'humble priere qu'elle leur fit, qu'elle fut totalement conuertie & resolut de faire penitence, & de mener vne

vie toute autre que la passée : & ainsi se retire-
rent-ils en leurs maisons, où ils véquirent fort
chrestiennement, sans se seruir iamais plus res-
pectiuement l'vn à l'autre de pierre d'achope-
ment.

Vn certain Ecclesiastique que la concupis-
cence auoit longuement maistrisé, ayant trouué
sa liberté, & vn remede present à l'infirmité de
sa chair en l'iuocation de S. Thomas, il en vint
rendre les actions de graces en l'Eglise de no-
stre Dame du Secours deuant son sepulchre; où
faisant sa priere deux heures durant avec abon-
dance de larmes, comme le Sacristain luy de-
manda le suiet de son affliction; Mon Pere, fit-
il, ne vous émerueillez pas de me voir pleurer
deuant ce sepulchre, parce que ie dois le salut
de mon ame à ce S. Prelat. Car ayant mené
plusieurs années vne vie dissoluë & brutale, me
ressouenant enfin des pecheurs qu'il auoit re-
tirez par sa prudente conduite de l'impureré, &
croyant qu'il n'auoit pas moins de charité & de
zele pour le bien des ames dans le Ciel, que
lors qu'il estoit icy bas; ie ne luy eus pas plu-
stost promis de venir visiter son sepulchre, & de
faire celebrer vn ieu, ou essay Poëtique à son
honneur, si par son moyen ie venois à estre dé-
gagé des importunitez d'une femme impudi-
que qui me tenoit captif, que sur l'heure ie
sentis l'amour que i'auois eu pour elle se rafroi-
dir, & peu de temps apres se changer en mes-
pris, & finalement passer en vne si mortelle auer-
sion, que ie ne puis aujourd'huy souffrir l'idée
de cét obiet, non plus que d'un phantôme de

mo. ou d'un spectre hydeux & espoutantable, & fremir d'horreur, & verser de larmes en abondance. Et d'autant que par la grace de Dieu ie me sens entierement affranchy de mon ancienne seruitude, ie suis venu à ce sepulchre pour rendre à mon Bien-facteur les témoignages de mon humble reconnoissance, & recevoir l'ordre du Pere Prieur touchant cét eslay poëtique.

Vn autre Ecclesiastique qui estoit grandement pressé de tentations de la chair, receut vne semblable faueur du Sainct, apres auoir fait vne neufuaine à son sepulchre, sentant peu à peu cette sedition domestique s'appaiser, iusques à ce qu'au neuuiesme iour il se veid tout à fait changé en autre homme, il n'experimenta plus la rebellion de son appetit, & vesquit dès lors dans vne parfaicte bonace & tranquillité de son ame. Et afin qu'il reconnut que Dieu luy auoit fait cette grace par l'intercession du sainct Archeuesque, il arriua qu'ayant laissé vne petite Relique du Sainct és mains d'un Orfevre pour l'enchasser en vn peu d'argent, il se trouua tout à coup assailly des aiguillons de la chair, de mesme qu' auparauant dequoy il fut fort étonné, se voyant si inopinément priué du calme, dont il auoit iouy assez long-temps, sans s'appercevoir d'où pouuoit proceder cette tempeste: neantmoins ayant repris sa Relique, il reprit aussi sa tranquillité, & ne ressentit plus l'insolence, non pas mesme la menace de cét ennemy, grace qu'il rapporta à la vertu de ce petit ossament. D'où on peut coniecturer combien
nostre

nostre glorieux S. Thomas estoit net & chaste, & l'antipathie qu'il auoit avec la deshonneſtete, puis qu'il la combattoit meſme apres ſa mort, & qu'il reprinnoit la rebellion de la chair par la ſeule preſence de ſes Reliques.

CHAPITRE IX.

Soin de S. Thomas enuers les orphelins, malades, & pauures filles. Quantite d'exemples remarquables de ſa liberalite & amour enuers les pauures. Ennemy de faire reparations, pour nourrir les pauures.

MAIS pour reuenir aux petits enfans exposez, s'il eſt vray qu'ils trouuoient leur abry & ſecours en la maiſon de l'Archeueſque, ce n'eſtoit pas à l'excluſion des autres petits, qui par le decez de leurs parens eſtoient reſtez orphelins & ſans remede : S. Thomas prenoit particulierement à obligation de les ſecourir. Ainſi le P. Benoit de Murte racontoit qu'un pauure Cordonnier & ſa femme eſtant decedez à Valence, laiſſans trois petits dont l'aiſné n'auoit que cinq ans ; le Sainct commanda qu'on les prit à l'Archeueſché, & les bailla en charge à vne bonne matrone qui demeuroit là pour ſubuenir à de ſemblables neceſſitez, & pour aſſiſter de ſes diligences les malades domeſtiques : & ainſi ces orphelins furent eleuez & entretenus aux deſpens du Sainct, iuſques à tant

LXIII.

Soin de
S. Thom.
enuers
les orphe-
lins, ma-
lades &
pauures
filles.

qu'ils eurent assez de force pour entrer en apprentissage de quelque mestier. Pour ce qui regarde les malades il auoit donné ordre à son Aumosnier de pouruoir chaque iour à point nommé de mouton, volaille, consommes, & autres choses nécessaires, tous ceux qui estoient atteints de fieures, ou autres infirmités que les remedes communs pouuoient guerir: il leur fournissoit autant de linge qu'il en falloit, payoit exactement toutes les drogues des Apotiquaires, & iusques aux moindres visites des Medecins. Et pour ceux qui estoient saisis de maladies incurables, ou de ces langueurs & foibleses qui naissent avec les hommes, & qui ne meurent qu'avec eux, il vouloit pareillement qu'on leur baillat chaque iour liberalement ce dont ils auroient besoin. Il auoit à ces fins establi vn Officier à qui on auoit recours pour demander tout le nécessaire: avec deux Medecins & vn Chirurgien bien gagez, pour secourir avec toute diligence les malades qui leur seroient indiquez par son Aumosnier.

Il auoit aussi les patures ieunes filles en singuliere recommandation, & les assistoit de ses aumosnes à main ouuerte, en telle sorte qu'il ne se fit mariage de gens patures, tandis qu'il fut Archeuesque, où il ne contribuât de quelque somme d'argent. Si c'estoient des filles de bas lieu, il les faisoit venir avec leur mere en sa maison, & leur parloit familièrement, afin qu'elles luy descourissent leurs necessitez: puis apres il les congédioit doucement, leur assignant le iour auquel elles deuoient reuenir.

Cependant il enuoyoit son Aumosnier pour s'informer secretement de leur vie : Si elle s'estoit passée dans l'honneur , il leur bailloit autant qu'il en falloit pour faire ces mariages : que si elles estoient chargées d'aucun mauuais bruit, il leur faisoit seulement l'aumosne ordinaire , & les renuoyoit tout bellement, apres les auoit exhortées à la vertu. Les sommes qu'il donnoit en ces occasions estoient assez remarquables : car si ces pauures filles pour qui on traitoit auoient gagné quelque salaire en seruant , il les assistoit de 20. escus , & il n'estoit point année qu'il n'en mariat ainsi pour le moins quinze , ou vingt. Que si elles n'auoient rien d'acquis , leurs Peres ayant eux-mesmes eu besoin de leur seruice , ainsi qu'il arriue à plusieurs pauures artisans , il les aydoit de quarante ou cinquante escus , & quelque fois de seprante , & de quatre-vingts selon la condition des maisons où elles entroient , ce qui n'estoit pas vne petite dépense, attendu qu'il en marioit en cette sorte chaque année, ou en la Ville, ou en diuers endroits du Diocese , gueres moins que de 25. ou trente. Michel Real , Notaire Apostolique de l'Eglise de Valence , tandis que le charitable Thomas en eut le gouvernement , rapporte qu'ayant donné à vne pauure fille qui se marioit avec vn compagnon Charpentier , pour aheter vn liét , & autres petits agencemens de la maison , la somme de vingt escus qu'elle luy auoit fait demander : & ayant appris par le rapport de celuy qui luy deuoit rendre son aumosne que l'époux qu'elle prenoit estoit Charpen-

196 LA VIE DE S. THOMAS
tier ; Mais comment , dit-il à son Threforier ,
ce pauvre ieune homme pourra-il viure & faire
maison s'il n'a point quelque capital ? Ce n'est
à mon aduis pas assez que nous l'aydions à
acheter l'ameublement nécessaire , si nous ne
luy donnons de surplus quelque fonds , afin
qu'il traualle de son mestier : partant contez
luy cinquante escus , afin qu'avec les trente
que nous luy baillons de surplus , il fasse venir
du bois pour s'occuper. Ce qui fut quant &
quant fait. Et comme ce ieune homme se vint
ietter à ses pieds pour reconnoistre par ses re-
merciemens vne si magnifique charité ; le Saint
luy dit d'une façon resoluë ; Rendez, mon fils,
vos actions de graces à Iesus-Christ de ces
biens, dont il vous assiste , & non a moy ; car il
en est le vray Maistre , & ie n'en suis que l'œ-
conome , & distributeur.

En la mesme sorte Maistre Iean - Baptiste
Care , luy ayant demandé trente escus pour
marier vne autre pauvre fille , il les luy accorda
sur le champ , & sans que personne luy dit qu'il
en falloit d'auantage , il y en adiousta de son
mouuement autres trente ; disant que les pre-
miers seruiroient pour l'assortissement de la
maison , & les autres pour mettre en fonds , ou
acheter ce qui seroit nécessaire au mary pour
son traual & ménagerie. Il assistoit d'une plus
royale main les filles de maison , que la pau-
reté empeschoit d'aspirer à des partis sortables
à leur naissance , & à la Noblesse de leur extra-
ction , donnant aux vnes 100. escus , aux autres
200. & à d'autres iusques à trois cens & plus.

Ce qu'il faisoit avec tant d'amour, & d'une affection si pieuse, qu'il n'estoit pas besoin, sachant leurs necessitez, qu'on le priat là dessus, ny qu'on les exaggerat pour l'induire à donner liberalement; attendu qu'il anticipoit en ce cas toutes les demandes par ses dons, & recherchoit luy-mesme avec une sainte impatience, les personnes souffreteuses pour les secourir: & tesmoignoit n'auoir ny contentement ny repos, que lors qu'à la rencontre des pauvres il auoit l'occasion de loger utilement ses reuenus.

Il y auoit à Valence une honneste femme qu'il ayuoit saintement pour raison de ses vertus, singulierement parce qu'elle estoit si charitable & aumosniere, qu'ayant donné aux pauvres sans reserue tout ce qu'elle possedoit, elle en deuint enfin pauvre: non pas que l'aumosne ou ce qu'on dépend au seruice de nostre Seigneur diminuë les rentes, ou causé la ruine des maisons: estant vray, ce qu'a dit S. Pol, que la pieté & misericorde non seulement nous assure les biens de l'éternité pour l'autre vie, ainsi qu'elle est pour l'ordinaire recompensée des biens temporels en cette-cy: mais bien, parce que Dieu pour donner une plus grande couronne de gloire à l'aumosnier & pere des pauvres, veut quelque fois qu'il iouyffe encore du grand merite que la pauureté temporelle porte quant & soy, estant soufferte avec la tranquillité & patience que requiert le saint Euangile: comme vray-semblablement il arriua à cette seruantte de Dieu. Les pauvres donc sachans l'affection que le B. Thomas luy portoit, auoient

LXIV.
Exemple
singulier
du desir
du St. à
secourir
les pau-
ures.

LXV.
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
V
W
X
Y
Z

recours à elle, les vns afin qu'elle intercedat pour eux enuers l'Archeuesque, & les autres afin qu'elle les accompaignat chez luy. Et parce qu'ils estoient en si grand nombre qu'elle craignoit de l'importuner, elle luy dit vn iour. A n'en point mentir, Monseigneur, ie viens quasi par force deuant vous; d'autant que ie ne doute point que ie ne vous sois fascheuse & importune, & partant ne me dites s'il vous plaist rien pour asture. Mais le bon Prelat en souffriant re-partit; ie vous prie bonne femme ne vous imaginez pas cela: ie vous apprens que vous meritez beaucoup en cecy, & que vous ne faites qu'obeyr au saint mouuement que Dieu vous donne de vous empressez pour les pauures: n'obmettez point l'exercice de ces bonnes œures, & ne vous rebutez pas pour la crainte de m'importuner, c'est ce que vous ne sçauriez faire, non plus que moy me lasser à faire du bien aux pauures: ie n'ay autre déplaisir que de ne pouuoir égaler par mes largesses leurs necessitez, & tarir leurs miseres en m'espuisant.

XV.
 tres
 éples
 notables
 de sa li-
 beralité.

Vn bon homme vint vn iour faire Oraïson au sepulchre de ce B. Prelat, avec abondance de larmes; dequoy le Sacristain s'apperceut, & luy ayant demandé la raison de tant de pleurs: C'est, mon Pere respondit-il, que ce glorieux Sainct me rendit pendant sa vie, en ma tres-grande necessité deux faueurs si à propos, qu'il m'est impossible de m'en souuenir, sans donner quelque tesmoignage sensible du regret que i'ay de la perte d'un si cordial amy, & d'un si magnifique bien-facteur. La premiere faueur

fut, qu'estant debiteur de certaine somme d'argent à vn Prestre; comme il me prioit souuent d'acquiter cette partie, & de ne me faire point executer, ie l'asseurois de ma part que ie le rendrois content: neantmoins comme ce contentement, apres estre long temps attendu, ne venoit pas, il resolut de faire execution; laquelle passa si auant, qu'on titoit de ma maison tous les meubles, iusques à vn meschant liect où ie dormois. Quelques - vns de mes voisins me conseilloyent de m'en aller faire plaintes à l'Archeuesque, qui tres - assurement defendroit au Prestre, de me trauailler: ce qui neantmoins ne me sembloit point à propos, veu que le terme du payement estoit expiré depuis long temps & que i'auois abusé de la courtoisie qu'il m'auoit faicte, m'ayant accordé plusieurs delays: mais l'vn d'entr'eux m'y pressa si fort s'offrant de m'y accompagner luy mesme, qu'enfin nous y allons. Le Sainct nous receut fort humainement, & apres qu'il eut appris l'affliction qui nous auoit conduits à luy, il s'enquit de moy combien ie deuois; auquel ayant respondu qu'il n'estoit question que de sept escus. Alors il me repartit; Mon amy, sept escus est vne somme assez notable, avec laquelle ce Prestre pourra mettre ordre à ses affaires, & remedier à quelque necessité qu'il doit auoir, & peut estre aussi extreme que la vostre: & partant vous ne vous deuez pas vous estonner de ce qu'il fait, veu principalement la patience qu'il a eu à vous attendre. Apres se tournant vers son Thresorier, il comanda qu'il me don-



net sept escus:& vous (me fit-il) courez promptement en vostre maison , & payez ce Prestre ; car le cœur me dit qu'il en doit auoir vn grand besoin. Ayant receu cette aumosne de sa main , i'en receus encore vne seconde beaucoup plus grande bien-tost apres. Car me trouuant chargé de grosses debtes , sans esperance d'y pouuoir satisfaire qu'en vendant vne maison que i'auois , à la vente de laquelle les creanciers me pressoient : comme ladite maison releuoit de l'Archeuesché , le Notaire fut d'auis que i'allasse trouuer l'Archeuesque , pour le supplier de vouloir faire courtoisie sur les lods & ventes d'icelle. Je n'auois pas le courage d'y aller , estimant que ie me rendrois inconsideré & importun , si sortant de receuoir l'aumosne des sept escus , i'allois derechef luy demander cette nouvelle faueur : toutesfois comme il insistoit , & s'offroit mesme de m'y faire compagnie , nous y allamez. Il me reconnut fort bien , & me demanda avec tant d'amour s'il ne m'estoit point suruenu quelque accident de nouveau , que ie pris courage pour luy déduire au long mon affaire ; ie luy declaray donc qu'on me faisoit vendre la maison , & que i'estois là pour implorer sa bonté sur le droit des lods & ventes. Le priant neantmoins de me pardonner , si ie luy estois importun , attendu que ma grande pauureté m'y contraignoit. Cette parole luy dépleut , & monstrant qu'il en demeureroit fasché ; mon fils , me dit il , n'auancez pas tels propos , car ie ne me fasche point d'entendre vos necessitez , ny vous ne me laissez pas me

les raconant ; n'estant en ce lieu , qu'afin que vous ayez recours à moy , lors qu'elles vous pressent , pour y remedier en la meilleure façon que ie pourray. Apres ce il s'enquit du Notaire ; la partie que ie remettray sur le faict des lods & ventes , viendra-elle au profit de ce pauvre homme , en sorte qu'on ne la luy puisse point oster ? Non , repartit le Notaire , parce qu'il faut que ce droit soit payé du prix de la vente de la maison ; si bien que toute la courtoisie que vostre Seigneurie feroit , seroit comprise dans le prix susdit , que les creanciers prendroient , comme en effet ils doiuent prendre tout l'argent qui prouindra de ladite vente. S'il en va ainsi , dit l'Archeuesque , ie ne veux point faire de courtoisie , mais i'entens qu'on me paye tout ce qui m'appartient , & ne pretens point donner licence de vendre ladite maison , qu'à cette condition là. Et vous mon amy , me fit-il , lors que la maison sera venduë , reuenez moy voir. Venduë que fut la maison , on luy apporta l'argent des lods & ventes , qui montoit à la somme de 15. escus. Et moy y estant retourné avec le Notaire : cette somme n'est-elle pas à moy , dit il , & ne puis-je pas la donner à qui bon me semblera ? à quoy tous respondans que ouy : Prenez là doncques (me dit il) mon fils : car ie vous la donne d'aumosne , afin que vous remediez à vos necessités : Et vous Notaire , auisez que si quelqu'un , pour raison de debtes , ou autre consideration que ce fut , la luy vouloit oster , en ce cas ie ne la luy donne pas , mais i'entens qu'elle me reuienne. Tourcecy , dit

ce bon homme, m'arriua par la bonté de ce B. Prelat; & d'autant que lors qu'il mourut ie perdis plus que mon pere, de là vient que ie ne puis auoir souuenance de luy, que la playe que ie receus en sa mort ne se renouuelle, & que ie ne témoigne par mes larmes, que i'en ay de vray vn plus vif ressentiment, que s'il eut esté mon propre pere.

Le P. Jean Retio, Sacristain au mesme Couuent de nostre Dame du Secours, rapporte auoir veu vn autre iour vne fort honeste femme, faire priere au sepulchre du mesme Sainct, faisant semblablement de ses yeux deux ruisseaux de larmes. Sur quoy l'ayant interrogée: Celuy, mon Pere, fit-elle, qui aura expérimenté combien misericordieux estoit ce benit Archeuesque, ne pourra s'approcher de ce tombeau, sans verser des larmes dessus. Scachez qu'il y eut en cette Ville vne Dame tres-noble, qui surchargée d'affaires, & ne voulant pas decouurer ses necessitez, s'estoit defaite de ses joyaux & pierreries, & auoit vendu quasi tout ce qu'elle auoit de meubles en sa maison. Enfin elle fut contrainte de se decouurer à moy, me priant, puis que i'auois quelque accez vers l'Archeuesque, & qu'il ne feroit pas difficulté de m'en croire, que ie prisse la peine de luy faire entendre ses souffrances, sans toutesfois la nommer, si ce n'est qu'il l'enpressat, & se voulut obliger au secret. Ie fus donc trouuer le Sainct, & luy ayant briuelement descrit, avec les rares vertus de cette Dame, les grandes miseres sous lesquelles son indigence la faisoit gemir, ie le

priay de luy vouloir tendre la main, l'assurant que la charité ne pouuoit estre mieux employée. Luy, sans autre information, ny recherche du nom, & de la qualité de la Dame, sur mon seul raport, fait venir son Thresorier, & me baille tout à l'heure vne grande aumosne, me disant; Portez luy maintenant cecy, & venez toutes les fois qu'elle aura besoin; mais ie vous dis toutes les fois sans vous lasser; car avec l'ayde de Dieu ie ne me lasseray point de l'assister: ditez luy qu'elle ayt la crainte de Dieu, & qu'elle se tienne recueillie, sans se mettre en inquietude de sa nourriture; car ie ne manqueray point de la secourir. Nous pourrions rapporter icy plusieurs autres personnes de condition que ce charitable Prelat faisoit viure avec honneur de ses aumosnes.

C'estoit chose autant digne d'admiration, qu'agreable à ressentir, de voir le saint empressement qu'il auoit à faire plaisir aux pauures. Car outre les liberalitez qu'il départoit, allant dire la Messe, à tous ceux qu'il rencontroit: ayant acheué, & rendu les actions de graces, & faict le recueillement interieur accoustumé, il se promenoit long-temps par la salle, qui estoit deuant la Chapelle, toutes les portes des degrez ouuertes, attendant qu'on luy vint demander l'aumosne, ou consolation, ou conseil; à guise d'un autre Abrahâ, qui se tenoit sur la porte de sa maison, & s'alloit planter aux carrefours des chemins, ou sur les montaignes, pour decouurer les pauures & pelerins, leur aller à la rencontre, & les obliger de venir prendre sa maison pour

LXVI.
S. Thom.
se tient
prest, at-
tendant
les pau-
ures.

s'y delasser, & y faire bonne chere pendât quelque tēps. Ce seruiteur de Dieu auoit accoustumé de dire que l'aumosne ne gist pas seulement à donner, mais bien mieux à sonder & rechercher la necessité de celuy qui est à l'estroit, pour l'en deliurer autant qu'on le peut: & que le Chrestien qui pouuant sçauoir la disette de son prochain, ne le fait pas: bien qu'apres il luy donne quelque chose, ne merite pas pour cela le nom d'aumosnier. D'où vient qu'il s'infor-
moit tres-diligemment de la souffrance des pau-
ures, & n'atrendoit pas, l'ayant conuë, qu'ils luy demandassent secours; car il preuenoit leurs desirs par ses magnifiques distributions, & ne se laissoit pas acheter, à force de prieres redoublées, le bien qui n'est plus grace & bien-faict, quand il se fait sentir trop tard, & que saint
Thomas semoit tousiours avec autant de satisfac-
tion, que les indigens en auoient à le mois-
sonner. Vn artisan de Valence decedant laissa sa femme chargée de plusieurs enfans, & pour-
ueüe de peu de commoditez pour les nourrir. Le saint Prelat ayant appris sa necessité, l'as-
sistoit chaque mois d'une bonne aumosne: & comme avec tout cela elle ne sortoit point d'affaires, la faisant venir, il luy dit; Ma sœur, ie cō-
patis sans mentir fort sensiblement à vostre dis-
sette: ce qui fait que ie me rends curieux de sçauoir de vous, si vous n'avez point appris quelque mestier, duquel trouuillant vous puis-
siez gagner quelque chose, pour remedier aux petites necessitez domestiques: car nonobstant cela ie ne manqueray pas de vous assister. La-

quelle ayant respondu, qu'elle sçauoit faire le froment potager, l'orge mondé, & choses semblables: à l'instant il ordonna qu'on la pourueut de tous les outils nécessaires pour ledit exercice, & qu'on luy baillat du grain froment, & orge, certaine quantité d'vn chacun, afin qu'elle commençat à trauailler avec ce fonds. Ce qu'elle fit avec tant de fruct, qu'en peu de temps elle se veid deliurée des affaires qui l'incommodoient, & eut moyen de viure honnestement de son industrie avec ses enfans.

LXVII.

Exéples

remar-
quables
de la li-
beralité
de saint
Thomas.

Mais l'exemple qui suit fait voir plus euidentement la singuliere compassion que saint Thomas auoit de la misere des pauures, que son Aumosnier raconta à Pierre Monson Docteur en Theologie, & Professeur de la sainte Escriture en l'Vniuersité de Valence. Il donnoit chaque mois quinze escus d'aumône à vn pauure Gentil-homme, auquel estant suruenue vne necessité extraordinaire, & n'osant aller en personne trouver l'Archeuesque, pour le prier de le vouloir assister, de peur de se rendre importun, & de rebuter par son indiscretion la bonne volonté de son bien-facteur; il supplia ledit Aumosnier de prendre le soin de luy faire entendre sa necessité: à quoy l'Aumosnier s'accordant, ils s'en vont tous deux en pleine nuit à l'Archeuesché. Et cettuy-cy laissant le Gentil-homme à la Cour (sa grande honte ne luy permettant pas de paroistre deuant l'Archeuesque) monta à la salle du saint Prelat, & luy exposa la fin qui l'auoit conduit là en heure si incommodé: dont tant s'en faut que

saint Thomas se faschat, pour l'intereſt de ſon
 repos, ou de ſes finances, qu'il le remercia de
 s'eſtre luy meſme donné la facherie de l'en venir
 auertir; & appellant quant & quant ſon Thre-
 ſorier; Prenez-garde, dit-il, que la neceſſité de
 cét homme doit eſtre bien grande, veu qu'e-
 ſtant ſi conſideré comme il eſt, & receuant
 chaque mois de nous la ſomme de quinze eſ-
 cus, il requiert encore que nous luy donnions
 quelque autre choſe: baillez luy doncques dix
 eſcus. Ce que l'Aumosnier allant effectuer, il
 le rappella diſant; Voyez que celuy qui vient à
 cette heure, pour demander l'aumofne, eſt per-
 ſonne d'honneur, contez luy en vingt. Ledit
 Aumosnier s'en alloit avec cét ordre, descendant
 en bas, où le pauvre Gentil-homme eſtoit:
 mais le Saint le faiſant pour la ſeconde fois
 rappeler par vn Page; Auiſez, dit-il, que le
 cœur me dit que cét honneſte homme a vn ex-
 treme beſoin de ſecours, car à moins de cela il
 ne ſeroit pas venu de nuit: Et partant baillez
 luy quarante eſcus: & ditez luy qu'il mette ſa
 confiance en noſtre Seigneur. Que le prudent
 Lecteur iuge, s'il ſeroit poſſible de trouver en
 tout le monde vne charité plus compatiffante,
 mais auſſi plus ſecourable & bien-faiſante que
 celle là. Mais comme le Pere celeſte reſpand,
 par ſa grande bonté & miſericorde, la lumiere
 de ſon Soleil ſur les bons & ſur les mauuais,
 communique ſes graces aux iuſtes & aux pe-
 cheurs, fait tomber les pluyes, couler les ri-
 uieres, meurir les fruiçts, & iaunir les moiſſons
 indifferemment pour tous: & ne iuge point

d'homme, quelque abominable qu'il soit, indigne des soins de sa providence; ainsi nostre B. Thomas départoit-il largement ses charitez non seulement aux personnes vertueuses & de bon exemple, mais encore à d'autres qui ne le meritoient pas, & qui s'en rendoient tous les iours indignes, par leurs mauuaises façons de proceder. Ce qu'il faisoit afin que se lassans d'estre meschans ils deuinssent bons, ou au moins ne se perdissent pas du tout.

Il fut aduertiy qu'un certain Cavalier, à qui il donnoit pareillement quinze escus par mois (car c'estoit l'aumosne qu'il faisoit communement aux Nobles) estoit adonné au ieu, & abusoit de sa beneficence: deuenant prodigue de l'argent dont il luy estoit liberal, & tournant l'aumosne en occasion de débauche: & partant qu'il seroit bien fait de l'en priuer. C'est ce que ie ne feray pas (dit le Sainct) car parauanture ne luy donnant point cette aumosne, seroit-il pis: & pour un mal qu'il commet peut-estre s'abandonneroit-il à plusieurs. Il se contenta de luy donner là dessus sa correction. Il le fit donques venir, & luy dit avec menace, que s'il ne s'amendoit, il luy bailleroit occasion de retrancher son aumosne, & ne le plus assister à l'aduenir: qu'il auisat que c'estoit le bien des pauvres, & que Dieu le chastieroit rigoureusement, s'il ne l'employoit pour subuenir aux besoins de sa maison. Cela donna si auant dans le cœur de ce Gentil-homme, qu'on ne le veid plus iouer, ny pratiquer chose qui fut de mauuais exemple.

LXVIII.
Comme
le Sainct
accourut
à la ne-
cessité de
de ceux
de Cul-
lera.

La liberalité dont il vſa enuers les habitans de Cullera, est d'autant plus esclatante que tout ce que nous auons dit iusques icy, que la disgrace, où ils étoiēt cheus, estoit plus affligeante, & auoit besoin d'un plus grand remede. Vn certain voleur nommé Dragut Araix, s'estoit ietté avec main forte dans Cullera, & apres auoir pillé par vne tres-insolente rapine, les biens des habitans, il emmenoit encore les meilleures parties d'eux-mesmes, leurs chers enfans attachez à la cadene, & chargez de fers, à dessein d'en retirer rançon plustost que de lâcher prise, sans que ces peres affligez eussent moyen de luy resister, ny aucune esperance de pouuoir pratiquer l'elargissement de leurs enfans: l'extreme misere où ce tyran, & vsurpateur les auoit reduits, ne leur ayant plus rien laissé, qu'une bonne, mais sterile volonté de les secourir. Le B. Thomas, aussi bien le consolateur des affligez, & le liberateur des esclauues, que le Pere nourriffier des pauures, fit icy merueilleusement bien paroistre sa royale magnificence; & qu'il scauoit briser les chaines de fer avec ses mains d'or faites au tour; & changer les plus desesperées disgraces en felicitez. Car il n'eut pas si tost la nouvelle de cēt accident, qu'il leur enuoya sans aucune semonce huiēt cens ducats en argent, & autres huiēt cens en valeur, pour y remedier, & pour satisfaire à la rançon des prisonniers, Mais par vne merueille, que nos admirations ne peuuent pas égaler, les distributions acheuées, les Deputez trouuerent, qu'ils auoient donné, tant en argent qu'autres prou-
fions

ffions, le double de ce qu'ils auoient receu : de maniere qu'ils conterent aux Culleriers seize cens ducats, comme si chacun en indiuidu en eut produit vn autre de mesme espece; les draps qu'on sortit de Valence pour leur porter, & le reste des aumosnes se multiplierent à proportion; ainsi qu'il parut par les comptes des Deputez, & par le receu & humble action de graces, que ces pauures si liberalement secourus en firent à l'Archeuesque. C'estoit là vn prudent & fidele seruiteur, qui ayant ménagé en bon œconome les deux talents qu'il auoit receu du pere de famille, pour les faire valoir au profit des pauures, en auoit gagné deux autres, qu'il leur distribua au temps de leur plus grande necessité.

Je ne doute pas que ceux qui liront cette Histoire ne demeurent étonnez de voir que ce saint Prelat fit tant & de si grosses aumosnes, lors principalement que le reuenue de l'Archeuesché estoit petit, mais l'estonnement cessera s'ils considerent quelle est la force & vertu de l'aumosne; & combien Dieu va d'ordinaire multipliant le pain dans les mains des Aumosniers, afin qu'à son imitation avec peu de pains ils assouissent la faim de plusieurs milliers de personnes: Et ce qu'auance encore vn bon œconome, par le soin & industrie qu'il porte à épargner tout ce qu'il peut: & à ce que les biens & reuenus de sa maison ne soient dependus mal à propos, & en choses superflües: car telles gens font avec peu, ce que les autres ne peuuent avec beaucoup. Ces deux choses ay-

LXIX.
S. Thom.
espargne
pour les
pauures,

derent nostre B. Thomas à faire avec le peu de reuenu qu'il auoit, tant & de si notables aumosnes, Dieu multipliant d'une part les biens, (estant infailible que si on pouuoit faire rapport de ce qu'il auoit donné, & receu l'espace d'onze ans qu'il fut Archeuesque, les dons excéderoient de beaucoup les receptes) & luy épargnant de l'autre tout ce qu'il pouuoit pour l'amour des pauures, iusques à trouuer de l'excez dans les plaisirs les plus reiglez, & se priver mesmes des choses qui luy estoient necessaires. Vn iour sortant de la salle, il rencontra son Cuisinier qui venoit tout ioyeux d'acheter vne Lamproye; auquel ayant demandé combien elle luy coutoit: cettuy cy ayant répondu trente sols: Bonté de Dieu trente sols! adiousta le Sainct, faisant le signe de la Croix, jà n'aduienne que ie mange Lamproye si chere. Pour vn frere, vn Poisson de trente sols à disner! Retournez là bien vistemment & sans autre ceremonie, au marché: où sans doute vous trouuerez quelqu'un qui sera bien aisé de vous en rendre l'argent. A quoy le Cuisinier ayant reparti; Vostre Seigneurie n'est plus Frere, mais Archeuesque, & pour vn Archeuesque ce n'est pas vn grand festin. Cét humble Religieux repliqua: Il me plaist que vous disiez que ie suis Archeuesque, mais il me déplaist bien autant que vous disiez que ie ne suis pas Frere; & encore beaucoup plus, de ce que ny vous, ny autre de cette maison ne voulez acheuer d'entendre ce que ie vous ay dit tant de fois, sçauoir, que nous autres Euesques sommes autant obligez à épar-

LIXI
 2. Thom.
 c. lxxviii
 pour la
 pauures

gner nos reuenus pour les pauures, que les peres le font à conseruer leurs biens, en faueur de leurs enfans. C'est ce que rapporta le R. P. Massa au Sermon qu'il fit apres le trépas du Sainct en la Chapelle de l'Vniuersité de Valence. Vne autre fois ayant deux pourpoints fort vsez particulièrement aux manches, ill es enuoya à vne fort honneste femme, pour les luy accommoder. Mais icelle les ayant veus si fripez, s'en vint luy dire tout net, qu'elle ne scauroit trauailler sur vne telle besogne, & que veritablement ce n'estoit pas chose bien seante à vn Prelat, de porter de tels haillons, veu qu'à moins de deux, ou trois escus il pourroit faire vn pourpoint tout neuf. C'est ce que ie m'empécheray bien de faire, dit-il, car ceux-cy avec vne paire de manches me pourront encore seruir, cependant qu'avec les trois escus ie pouruoiray à l'indigence de quelques pauures qui n'ont aucuns vestemens, ny vieux, ny neufs.

Et partant il commanda qu'on luy appellat vn Tailleur, afin qu'il luy r'habillat ses pourpoints: voulant scauoir premierement combien il luy en feroit payer; car, si bien cét artisan luy repeta plusieurs fois, qu'il s'en remettroit à sa discretion, il ne voulut pourtant iamais s'en arrester là, mais qu'il demandat librement ce qu'il pretendoit retirer pour ce trauail. Il fit doncques sa demande de certaine somme: laquelle le Sainct trouuant excessiue, il contesta avec luy d'vn moindre prix: à quoy enfin le Coûturier condescendit, non pas sans auoir conceu vne sinistre opinton de l'Archeuesque, rapportant

LXX.
Auttes
rares exé
ples de
la pau
ureté, &
de l'a
mour en
uers les
pauures.

le soin scrupuleux qu'il auoit eu de faire marché, à auarice & mesquinerie. Ce que S. Thomas reconnut fort bien, sans que toutesfois il s'en souciât beaucoup; parce qu'il n'auoit égard qu'au bien des pauures, comme il le fit bien-tost apres sentir au mesme artisan. Car cétuy-cy estant chargé de trois filles prestes à marier, sans auoir de quoy les bailler à des partis assez fort-ables à la condition: vn Prestre de l'Eglise de saincte Cathérine luy conseilla, d'aller commu-niquer sa necessité à l'Archeuesque; ce qu'il refusoit constamment; d'autant qu'il le tenoit au rang des auares, ayant encore la memoire fraische de ce qui s'estoit passé entr'eux, tou-chant le raccomodement des pourpoints: le Prestre neantmoins le prescha tant, qu'enfin il s'y resolut. Le bon Prelat conneut d'abord son Couiturier, l'accueillit d'vn visage plein d'a-mour, luy presta vne fauorable audience, & apres s'estre enquis de son nom, de ses trois fil-les, & de son Confesseur, il luy dit; Allez vous en maintenant à la bonne heure, faites que ie voye vostre Confesseur, & vous, & vos filles, recommandez-vous à nostre Seigneur, lequel conduira cette affaire, & pouruoirà à vo-stre indigence. Il s'informa apres avec sondit Confesseur de la verité, des bonnes qualités de ces filles, & de l'occasion qu'on luy auoit dit qui s'offroit de les colloquer. Et apres s'estre deüement instruit de tous ces points, demanda quelle dot seroit conuenable pour le maria-ge de chacune de ces filles. A quoy le Con-fesseur répondit; si vostre Seigneurie Illu-

striffime vouloit donner à chacune trente escus, ce seroit vne tres-grande charité, & elles pourroient estre bien à leur aise; A la bonne heure, dit le charitable Archeuesque, venez vous-en demain avec leur pere, ie vous bailleray ma cedule obligatoire, avec assurance qu'aussi-tost que j'entendray que le mariage est fait, la susdite somme de 30. escus, pour chacune des filles, sera contée. Mais comme la pieté de ce bon Prelat estoit telle, qu'elle le tenoit tousiours éveillé, & dans le soucy de considerer, si ce qu'il donnoit aux pauvres suffisoit pour remédier à leurs souffrances; il pensa toute la nuict que trente escus estoient peu, & que pour l'ameublement de la maison ces nouveaux mariez en auroient besoin d'avantage. Le pere donc estant venu le lendemain avec son Confesseur à l'Archevesché; le Saint luy dit, mon amy, ie promis hier de donner trente escus pour chacune de vos filles, aussi-tost qu'elles seront mariées; mais ayant consideré cette nuict que c'estoit peu, attendu qu'il faudra employer la plus grand part de cette somme pour agencer la maison, ie bailleray donc cinquante escus pour chacune: afin que l'ameublement fait, ils puissent acheter quelque fonds, ou cabal selon leur mestier, pour trafiquer & gagner leur vie en bons Chrestiens. Ce Couûturier se voyant accablé de tant de bien-faits, se voulut jetter aux pieds du Prelat, pour les baiser: mais le seruiteur de Dieu l'en empescha, se contentant de luy dire; N'estes vous pas celuy qui me r'habilla, il y a quelque temps, mes pourpoints? à

quoy ayant répondu que ouy : Le ſçay bien ; continua-il , que vous demeuretes ſcandalizé de ce que ie debatois du prix que vous demandez pour voſtre travail , ſans raiſon toutes-fois ; veu que ie ne diminueois de cette ſomme qui eſtoit en effet exceſſiue , que pour pouuoir faire plus grande aumofne ; & non pour amonceller de l'or par cette épargne , veu que ie n'en ay nullement beſoin , & que moyennant l'afſiſtance du Ciel , à mon trépas i'efpere n'auoir pas vn double en mon pouuoir. Cette action éclata beaucoup dans Valence : car quoy que le Saint luy eut enioint le ſecret , cét homme pourtant ne peut taire les effets d'vne ſi ſignalée liberalité & beneficence. La meſme faueur exerça-il enuers vn pauvre indigent , qu'il apperceut s'en retourner de ſa chambre tout indigné , pour l'auoir veu s'emprefſer à coudre & r'habiller ſes habits. Dequoy auffi vn ſien Mandataire , appellé Jacques Siurane , s'eſtant ſcandalifé , pour l'auoir trouué en ſa chambre rapieçant vne paire de bas : & luy ayant dit d'vn viſage refrogné ; Quoy , Monſieur , avec cinq ſols voſtre Seigneurie auroit fait reparer ces bas , & avec ſi peu elle pourroit bien ne ſe donner pas cette peine. C'eſt pour neant , dit le S. Archeueſque , que vous me parlez ainſi , veu que ie prens du plaifir à cét exercice : & d'ailleurs quel mal y a-il , d'épargner cinq ſols pour vn pauvre ? Il n'y a point de travail que ie n'entreprene de bon cœur à ce marché là. C'eſt tres-aſſeurement que pluſieurs de l'humeur de ce Mandataire trouueront cét employ trop bas , & indigne des

maines sacrées d'un Archeuesque ; neantmoins s'ils font reflexion sur la pratique de S. Pol, qui tout grand Apostre, Predicateur, & vaisseau d'élection qu'il estoit, ne laissoit pas de mettre la main à la besongne, & trauailler nuit & iour, pour du prix de son labeur, subuenir aux necessitez de sa vie, & de ceux qui l'accompagnoient ; ils cesseront de blâmer ces basses occupations de S. Thomas ; voire les admireront d'autant plus qu'ils y verront reluire la pauureté Religieuse, l'esprit d'humilité, & un soin particulier de l'auancement du bien des pauures.

Cette sollicitude luy tenoit tellement au cœur, qu'il ne fit jamais la moindre dépense inutile ; L'ambition de paroistre dans des beaux habits, d'estre accompagné d'un grand train, d'aller en carrosse, d'auoir de riches tapisseries, des galeries bien peintes, des allées à perte de veüe, des cuisines grasses, de seruices de table, d'or & d'argent, & telles autres curiositez que l'opinion a fait passer dans le monde, pour des choses necessaires à la bien-seance des maisons des Grâds. Ces maladies du temps ne le touchoient pas, & il n'achetoit pas si cherement la reputation d'estre splendide : veu mesme qu'il ne faisoit pas les reparations absolument necessaires en son Palais, sans quelque sorte de regret ; ny ne les pouuoit regarder estant faites, sans repentance : tant les interets des pauures luy estoient chers. On gaigna sur luy qu'il fit bastir vne grande & belle salle, qui sert auioird'huy de Bibliotheque, luy faisant entendre, qu'elle

LXXI.
S. Thom.
retenu à
faire des
repara-
tions,
afin d'é-
pargner
pour les
pauures.

estoit necessaire pour s'y retirer, estudier, & dire son seruice, & que les frais n'en feroient pas grands. Il dōna cela aux prieres de ses amis: Mais voyant que la dēpense alloit au delà de ce qu'on luy auoit dit, il en fut si affligé, qu'il s'en lamentoit comme s'il luy fut suruenu quelque grand defastre: dequoy Michel Ribeglies Chanoine luy demandant vn iour le suiet; Hé! n'ay ie pas bien raison, dit-il, d'estre melancolique & pensif, de voir les frais demesurez qui se font pour cette salle; desquels ie crains que Dieu ne me fasse vn iour rendre compte, pour en auoir retranché tout autant aux pauures? Nous auons dit au commencement, que S. Thomas auoit fait ses principales estudes en l'Vniuersité d'Alcala de Nales, où il auoit aussi enseigné publiquement la Philosophie; en consideration dequoy il fonda en ladite Ville vn College, où sont à présent les Religieux de nostre P. S. Augustin. Neantmoins, quoy que cette ceuvre fut si pieuse, & si licite aux Euesques Religieux, de tesmoigner par quelque bien-fait quand ils sont promeus à ces charges le sentiment qu'ils ont, de ce qu'ils doiuent à leur institut; & d'ailleurs qu'il eut foncé fort peu à cēt edifice, n'ayant fait que ietter les fondemens, afin que sa Religion le paracheuat: si est ce que venant à considerer que cette dēpense auoit esté faite hors de son Diocese, & au preiudice des pauures à qui ses reuenus appartenoient; il en conceut vn si grand ennuy & fascherie, que le P. Iean Rincon, qui l'accompagnoit lors qu'il alla prendre possession de l'Archeuesché, reuenant vn

iour de le visiter, disoit regardant les murailles de ce College: O College, combien de soupirs & de larmes coustes-tu à cette beniste ame qui est à Valence. C'est pourquoy en penitence (comme il aduoüe luy-mesme) de ce qu'il auoit fait en Alcalá, il en fonda par apres vn autre à Valence, pour les pauures Prestres de son Diocese; & voulut qu'il portat le titre du College de la tres-sacrée Vierge Marie du Temple, en memoire de ce qu'il auoit receu l'habit de nostre sainte Religion, au iour qu'elle fut offerte au Temple: grace dont il conserua inuiolablement la memoire. Dont afin que les Religieux voyent combien ils doiuent priser le benefice de la vocation de Dieu, j'inscreray volontiers icy les paroles avec lesquelles ce tres-religieux Archeuesque commença les Constitutions de son College, qui sont de cette teneur. A l'honneur & gloire de la tres-sainte Trinité, & de la tres-heureuse Vierge Marie, & au salut des ames, singulierement de ce nostre Diocese de Valence; Moy Frere Thomas de Villeneuve, par la grace de Dieu & du saint Siege Apostolique, Archeuesque de Valence, ay fondé, & fait bastir en cette celebre Cité de Valence, vn College des pauures estudians, sous l'invocation de la tres-glorieuse Vierge Marie du Temple; parce qu'au iour de la Presentation de la mesme Vierge au Temple, fauorisé de la grace de nostre Seigneur, ie fus présenté à receuoir l'habit de nostre P. S. Augustin, au Conuent de Salamanque: & c'est en reconnoissance du bien-fait tres-signalé que ie receus ce iour-là,

que j'ay dedié ce College à la tres-sacrée Vierge: & veux que chaque année on celebre solennellement la Feste de sa Presentation, en la Chapelle dudit College, &c. Duquel College, bien qu'il ne soit pas des plus riches, & des mieux rentez, sont sortis beaucoup de personages excellents en vertu & science, qui ont enseigné avec reputation en l'Vniuersité, presché avec fruct aux meilleures Chaires, & tres-heureusement reüssi en qualité de Curez en la conduite des ames.

CHAPITRE X.

*Exemples rares de la multiplication des grains
& argent pour faire aumosnes. Sa modération
aux fermes des fructs
Ecclesiastiques.*

LXXII.
L'Aumô-
nier fai-
seur de
miracles

LE S. Esprit parlant au chap. 31. de l'Ecclesiastique, de l'homme riche, qui estime les richesses ce qu'elles sont, & qui tient son cœur autant détaché de l'affection des thresors, cōme s'il n'en auoit pas; dit, qu'on ne peut louer assez hautement vt tel homme, qu'en disant, qu'il a fait des miracles en sa vie. Car iacoit que resusciter les motts, esclairer les auengles, chasser les Demons, soient des ceures surnaturelles, & des effets qui ne peuuent proceder que d'vne vertu diuine; si est-ce pourtant que Dieu se sert quelque fois pour produire ces merueilles, des

hommes pecheurs. Mais posséder quantité de biens sans estre possédé d'eux : auoir les coffres pleins d'or , & le cœur uide de l'affection du mesme or , iouir de l'abondance des choses de la terre , & n'auoir cependant des pensées , ny des passions & des esperances que pour les choses de l'eternité , c'est certainement où l'homme ne peut arriuer sans des graces tres-particulieres de Dieu : on void de tels hommes moins souuent que des miracles , & en estre venu à ce point de detachment , c'est sans doute vne preuue de saincteté moins reprochable , que de faire parler les muets , ou courir les paralytiques. D'où vient qu'il ne seroit pas besoin de miracles , pour conclurre la saincteté de nostre B. Archeuesque. puis qu'on void brilier en luy si parfaitement la vertu , que le S. Esprit estime & releue plus qu'un miracle : si est-ce pourtant que N. Seigneur en a produit quelques vns , en tesmoignage de la satisfaction qu'il prenoit à voir ce charitable aumosnier distribuer si ioyeusement & si profusement les aumosnes ; en multipliant souuent le froment dans ses greniers , & l'argent dedans ses mains. Je me contenteray d'en rapporter deux ou trois , pour respondre à la pieuse curiosité de mon Lecteur.

Il arriua vne furieuse inondation à Valence , qui arracha plusieurs maisons de leurs fondemens : & entre autres dégats , fit crouler par terre les moulins d'eau ; ce qui fut cause qu'il falloit aller moudre ailleurs , non sans beaucoup de presse , d'incommodité , & d'interest. Le Boulanger des pauures se vint plaindre à l'Arche-

LXXIII.
Diuers
exéples
de la mul-
tiplica-
tion mi-
raculeuse
des

grains, &
argent
en faueur
des pau-
ures.

uesque, de ce qu'il n'y auoit plus moyen de moudre : voire que la moulure ordinaire ne pouuoit suffire, attendu que là où on ne donnoit communement du pain qu'à 500. pauures, l'accident surueni faisoit qu'il en accouroit beaucoup plus : & ce qui rendoit l'affaire desesperée, c'est qu'il n'y auoit plus de farine que pour deux iours : & partant qu'il luy sembloit que sa Seigneurie deuoit fermer la porte pour quelques iours, & interrompre, ou suspendre la distribution des aumosnes, à tant qu'on eut refait les moulins. Le bon Prelat regardant son Boulanger d'un œil rigoureux ; Comment, dit-il, tu veux que ie renuoye les pauures sans aumosne ; ainsi que les auares du monde les renuoyent sans pitié, en disant, que Dieu leur fasse du bien ? Tu veux que ie laisse mourir de faim les freres de Iesus-Christ, en leur refusant le pain que la necessité les contraint de nous demander avec tant de larmes ? sçache que ie congédierois plustost tous mes domestiques, que de consentir qu'on en renuoyat vn seul sans consolation ; & partant ie te commande d'aller paistrir tout à l'heure ; & fay en sorte que tous les pauures ayent l'aumosne, quand il en viendroit bien le double plus que de coustume. Te desfies-tu de la prouidence de Dieu ? donne seulement l'aumosne, comme si tu auois de plus grandes prouisions à dispenser ; ie m'assure que si la foy ne nous manque, rien ne nous manquera. Le Boulanger accomplit de point en point son commandement : & ayant paistri & cuit toute la farine en deux iours, voi-

cy, ô l'agreable merueille ! qu'au troisieme, il se trouua tout autant de farine qu'au premier, & se multiplia miraculeusement de la sorte l'espace de vingt iours, au grand étonnement de tous, & à la singuliere satisfaction & resioüissance des pauvres qui voyoient croistre, & multiplier es mains du sainct Archeuesque leurs viures, comme iadis les Israëlites les pains & les poissons, en celles du Fils de Dieu.

Le Pere Salon raconte deux autres multiplications, qui ne sont pas moins rauissantes que celle cy. Le B. Prelat preuoyant vne année au temps de la recolte, que la suiuite seroit extrêmement sterile, & consequemment que les pauvres se pourroient trouuer en grande necessité: pour la preuenir, & faire pendant l'abondance, prouision pour subuenir à la diserte future: il s'accorda avec certains Fermiers, qu'ils luy bailleroient tout le grain qu'ils amasseroient à vn prix conuenable, afin qu'ils n'y perdissent pas. Le contract passé, profitable aux vns & aux autres, il commanda qu'on portat vne grande partie des grains en ses greniers pour les pauvres de la Ville, & l'autre part aux Villes & Villages plus necessiteux du Diocèse, pour estre distribuée aux pauvres de ces lieux en temps opportun. Cette grande salle qu'il auoit bastie en l'Archeuesché en fut remplie. Il appella par apres tous les Aumosniers des Parroisses, auxquels il ordonna certaine quantité de blé pour chaque semaine, conformément à ce qu'il iugeoit estre necessaire à vn chacun, commandant à son Maistre d'Hostel, qu'il donnat pareille-

ment ce qu'il conuiendroit de ces grains , aux personnes d'honneur , pource qu'il iettoit ses yeux sur tous , & à guise d'un autre Ioseph pouruoyoit d'aliment à toute sorte de gens. Vne aumosne si grande , & si generalement faite ne pouuoit pas demeurer couuerte. Un iour , sur le tard , voicy venir à l'Archeuesché trois veues fort honorables , qui s'estoient autre fois veuës à leur aise , & leurs maisons bien accommodées ; mais qui patissoient lors beaucoup, l'une entre autres , pour estre chargée de neuf enfans , dont les trois estoient encore petits. Elles se iettent aux pieds du saint Prelat , & luy ayant deduit leur misere , le supplient d'auoir pitié d'elles , & de leurs enfans , en leur donnant quelque peu de grain , ainsi qu'il faisoit aux autres pauures. A l'instant il dit qu'on appellat le Maistre d'Hostel , & qu'il portat la clef du grenier , pour secourir le besoin de ces tristes femmes. Le Maistre d'Hostel arriué , dit qu'il n'y en auoit pas vn seul grain : car le nombre des pauures estant si grand , à tous lesquels , sans en congedier pas vn , sa Seigneurie commandoit de remplir les sacs , il n'estoit pas possible qu'il durat tousiours , & qu'à tousiours puiser du grenier sans y rien mettre d'ailleurs , il estoit force qu'il s'épuisat. Le Saint resta fort estonné de cette responce: Regardez - y bien , dit-il ; car sans doute il s'y trouuera quelque chose pour ces pauures veues. Cela est regardé , respondit le Maistre d'Hostel : neantmoins pour luy donner ce contentement , il s'en alla avec vn seruiteur au grenier , & reuenant quant

& quant: Nous estions, dit il, fort bien asseurez de ce que nous auons dit, sçauoir que la grande salle estoit vuide, & qu'il n'y auoit pas vn seul grain de blé. Le Sainct se tourna vers eux, & repeta vne autre fois; Il n'est pas possible: & vous n'y auez sans doute pas bien regardé: car il n'est pas croyable que Dieu permette que le blé manque à ces femmes: Allons-y encore; Je le veulx voir de mes propres yeux. Ils vont doncques à cette grande salle, luy, son Maistre d'Hostel, & deux seruiteurs, & estant à la porte: Qu'on ouure (dit il) car le bon Dieu nous assistera, & nous donnera dequoy consoler ces vefues. Ils ouurirent, & comme si Dieu eut vuidé dans cette salle les greniers du Paradis, ils la virent à mesme temps pleine de grains. Dequoy le Maistre d'Hostel, & les seruiteurs demeurèrent merueilleusement estonnez & confus: parce qu'ils sçauoient bien comme la chose en estoit, & comme ils auoient distribué iusques au dernier boisseau de blé, voire iusques aux purges: & partant que c'estoit vn miracle tres-euident, que Dieu auoit operé par les merites de ce B. Prelat, en récompense de la grande confiance qu'il auoit en la prouidence du Ciel, & de la tendre compassion qu'il auoit eu sur la disgrâce de ces vefues affligées. Il commanda qu'on baillat vn plein sac de ce blé miraculeux à chacune, & à celle qui auoit les neuf enfans autant qu'il luy en faudroit: le leur fit porter en leurs maisons, les exhortant à la perseuerance à bien viure, à la patience ez travaux, & à se reposer de tous leurs soins, sur

la paternelle bonté de Dieu. Il enioignit tres-estroitement à tous ceux qui auoient veu cette merueille, de la tenir secrette : & leur defendit de la part de nostre Seigneur d'en dire mot à personne. En effet bien qu'il en fut quelque bruit à Valence, il y en eut neantmoins fort peu pendant sa vie qui la sceussent assurement. Quelques années apres sa mort le Pere Jacques Montiel son Confesseur le dit en secret au sus-nommé P. Salon : Ce qui luy fut encore confirmé peu de temps apres par quelques autres de ses domestiques : de maniere que la chose estant deuenüe publique par la relatiõ de ceux-cy, il prescha ce grand miracle en nostre Eglise, vn quatriesme Dimanche de Carefme, sur le suiet de la multiplication des pains ; pour faire voir comme Dieu multiplie es mains des Aumosniers, les biens qu'ils departent aux fameliques pour l'amour de luy. Dequoy le Docteur la Porte estant auerty par vn sien seruiteur, qui estoit à ce Sermon, il dit à quelques iours de là au P. Salon, qu'il estoit bien fort esmerueillé qu'il sceut le prodige de la multiplication du blé, faite par le B. Thomas : attendu qu'il auoit imposé là-dessus vn silence perpetuel, & qu'il croyoit certainement qu'à l'exception de peu de personnes qui restoient de ce temps-là, nul autre n'en eut connoissance. Mais puis que le fait est maintenant publié, dit-il, & que vous l'auiez presché : ie ne le veux pas nier, ny dissimuler : car veritablement la chose en alla ainsi. Et à l'occasion de cecy se prit à luy raconter vne autre chose qui luy estoit suruenüe.

Nous

Nous faisons, continua-il, ordinairement la visite de ce Diocèse, l'Euesque Segrian & moy; & d'autant que le B. Archeuesque scauoit combien il estoit expedient en telles occasions, de n'estre importun à personne, & de seruir à vn chacun avec charité & misericorde, il faisoit tousiours suiure après nous des balles de toiles, & autres draps, afin qu'en la visite nous les distribuassions aux pauvres. Il nous bailloit de plus deux grandes bourses, dans l'vne desquelles estoit l'argent pour nostre despense, & en l'autre pour faire les aumosnes aux necessiteux. Et sur le despart nous donnant sa benediction: Voila, disoit-il, pour faire vostre despense; car ie n'entens pas qu'au lieu où vous ferez la visite, vous preniez chose quelconque de personne, soit-il Prestre, ou seculier: sinon qu'on vous fit present de quelque plat de fruit, ou de quelque bouteille de vin, parce que ce seroit inciuilité de le refuser: hors de là, ne prenez aucune chose pour viure, ny argent pour le droit de la visite, instruisant par vostre exemple les Curez, & autres Ecclesiastiques, combien ils doiuent estre éloignez de toute sorte d'interest. Que si vous trouuez des Eglises qui ayent faute de Calices, ornement, ou autres choses necessaires, dont elles n'ont pas moyen de se pouruoir: marquez-les en vos tablettes, & m'en auertissez à vostre retour, afin que nous y puissions remedier ainsi qu'il appartiendra. Et pour cette autre bourse, adioustoit-il, ie vous la baille, afin qu'à mesure que vous arriueres en quelque lieu, vous vous informiez des pauvres, singu-

herement des malades, des ieunes filles, & femmes veufues, & leur départiez l'aumosne selon leur necessité. En quoy, disoit-il, ne vous montrez point eschars, donnez hardiment, ioyeulement, & liberalement: vous confians en Dieu, que si la foy ne vous manque, la source de la liberalité sera tousiours feconde, & ne tarira iamais. Il portoit si peu de soin à sçauoir ce qu'il donnoit, que sa gauche mesme ignoroit les profusions de sa droite: ses largesses estoient sans mesure, aussi bien que sans repentance. C'est ainsi qu'il nous recommandoit d'y marcher: comme aussi de déployer nos aumônes, non seulement es pays & terres des anciens Chrestiens, mais bien mieux en celles des nouvellement conuertis; afin qu'ils sceussent par experience, que nous cherchions leurs ames, & non pas leurs biens. C'estoient là les ordres qu'il nous commandoit d'observer en la visite, que nous faisons à ses seuls despens.

Nostre bon Dieu fit assez connoistre combien il estoit content & satisfait de ce procedé; parce que partans vne fois de Xauée pour aller en vn autre lieu, sur l'aduis qu'on nous donna qu'il y auoit quelque passage que la frequentation des volleurs rendoit dangereux, nous prismes six hommes pour nous faire escorte iusques à certain endroit, où estans arriuez en assurance, les voulans recompenser de la peine qu'ils auoient prise pour nous, i'ouuris le sac, que i'auois à l'arçon de la selle, où estoient sous la clef les deux bourses, que l'Archeuesque nous auoit donné: & voila que ie n'y trouue

que celle de nostre dépense, & non celle des aumosnes. Ce qui ne m'affligea pas peu; car ie ne sçauois si ie ne l'aurois point laissée au logis, où nous auions hebergé la nuit passée, & comme elle estoit richement garnie, ie desespérois beaucoup de la recouurer. Je racontay à l'Euesque ce qui m'estoit suruenü, & il dépecha vn homme en poste au Recteur de Xauée, pour le prier d'aüiser soigneusement, si parauanture ma bourse se trouueroit en ce lieu. La nuit fut fort mauuaise, & la matinée pire, quand voicy nostre homme de retour, qui nous dit que la bourse ne se trouuoit point. Dequoy bien tristes nous allons pour dire la sainte Messe, en laquelle ie recommanday cette affaire à Dieu de toute la ferueur de ma deuotion. Cependant quantité de pauures ayans eu le vent de nostre arriüée, accoururent à l'Eglise, & puis nous accompagnerent au logis, où voulant leur faire l'aumosne de l'argent qui estoit dans la bourse de la dépense, attendant d'en prendre en la premiere Ville (parce qu'outre lesdites bourses, nous estions tousiours munis de lettres de charge, pour prendre les sommes necessaires), i'ouure derechef mon sac, que ledit Euesque & moy auions fouillé plusieurs fois, & vuidé piece à piece; & nous allons trouuer à la bouche d'iceluy avec la bourse des frais, celle des pauures toute remplie, en sorte qu'ayant desia debité ez autres lieux vne grande partie des aumosnes (afin que la merueille que Dieu faisoit en cecy parut dauantage) nous la trouuâmes si pleine d'argent, qu'on eut dit qu'on l'y auoit pressé, &

comme fait entrer par force. Estans de retour à Valence, nous fîmes le recit de cette auanture au bon Archeuesque, qui nous dit en souïriant; Ce sont là les merueilles que nostre Seigneur opere en faueur des pauures: la mesme chose m'arriue souuent en la distribution des aumosnes que ie fay de mes propres mains. Ayez vne foy viue, & élargissez le cœur, lors que vous donnez aux souffreteux, sans craindre qu'il vous arriue du manquement: parce que nous auons vn tres-riche Seigneur, & tres-magnifique Pere des pauures au Ciel, qui fera si nous auons confiance en luy, & si nous sommes charitables & liberaux, que rien ne nous manquera, & que nous aurons tousiours abondamment dequoy subuenir à nos besoins, & à ceux de nostre prochain.

I XXIV.
 Modera-
 tion de
 S. Thom.
 aux fer-
 mes des
 fruiçts
 Ecclesia-
 stiques.

Ce en quoy quelqu'vn pourroit trouuer à redire, comme n'estant pas de la pratique de ces grands Prelats de l'antiquité, la conduite desquels pourrant nostre glorieux S. Thomas se propoïoit pour modelle de ses actions; c'est qu'il bailloit à ferme les fruiçts & reuenus de l'Archeuesché. Mais si on regarde à la fin qui le portoit à cela, & la moderation avec laquelle il y procedoit: on aduoïera que c'estoit vne chose sagement faite, & où nostre Seigneur deuoit prendre grand plaisir. Car il ne preten-
 doit pas encherir, & faire hauffer le prix des fermes; mais bien sçauoir exactement & au vray, à quoy le reuenu des pauures pouuoit monter; & destourner aussi les dangers qu'il y a de se décharger du soin d'amasser les fruiçts, sur la

foy des Collecteurs. Veu que telles gens portent ordinairement des desseins obliques, & des affections interessées en de semblables emplois, & qu'il est trop mal aisé de manier certe poix sans se noircir. Pour ce qui concerne le domage, qui pouuoit arriuer sur le rehaussement des fermes (bien qu'il ne doive estre imputé à celuy qui baille la ferme, ains à la conuoitise, ou à l'avarice des fermiers) S. Thomas y pouruoyoit, faisant deux choses; L'une retranchant autant qu'il pouuoit les voyes de contestation & de fraude, que les fermiers ont coustume de faire glisser pour emporter le dessus, & se mettre hors de concurrence: & ainsi commandoit-il que l'arrentement fut deliuré, lors qu'il estoit monté à prix raisonnable, sans qu'il voulut permettre qu'on encherit plus auant. En preuue de quoy Michel Real rapporte, qu'une fois la ferme de certaine portion de l'Archeuesché se faisant, le Sainct entendant que deux Marchands s'eschauffoient, l'un encherissant opiniaistrement sur l'autre, chacun d'eux pretendant que la ferme luy demeurat; il leur enuoya dire qu'ils s'arrestassent, que ce n'estoit point auoir du sens, & qu'il ne vouloit pas qu'on surdit d'auantage sur la ferme, parce que le prix estoit trop haut. Ledit Michel Real porta cette parole à leur Procureur, qui estoit là present avec celuy du Chapitre; lequel répondit que cela ne se pouuoit faire, parce que l'enquant estoit commencé, & qu'il seroit fait tort aux Marchands, qui se rencontroient là pour arrenter: & que ce seroit mesme contre la iustice

de leur vouloir oster cette liberté, tandis que la chandelle duroit. Le Sainct oyant cette responce: Et bien, dit-il, puis que nous sommes contrains de condescendre à cecy pour cette fois, auidsez au moins qu'il ne soit fait tort à personne. Car de moy ie suis marry qu'on ait encheri si auant, & s'il ne s'agissoit icy que de mon seul interest, resoluement ie ne le souffrirois pas. Mais puis que le tout est des pauures, ie laisseray faire; la chose estant licite d'ailleurs, comme il est loisible aux Surintendans des Hospitaux, de laisser surdire tant qu'on veut aux cries des fermes qui se font des biens appartenans ausdits Hospitaux.

La seconde chose qu'il faisoit, afin que les trop aides encherisseurs ne vinssent à se ruiner, & pour se monstrier luy-mesme tousiours aumosnier, estoit de leur quitter vne bonne partie du prix de la ferme. Ainsi Gaspar Adel Sous-Syndic de Valence, & autres rapportent, qu'ayant vne fois baillé à ferme à vn Cavalier d'Alsire les dixmes de cette terre là, & des environs; & ne payant point au temps qu'il estoit obligé, ny de plusieurs mois apres, bien qu'il en fut sommé assez souuent par le Maistre d'Hostel de l'Archeuesque: enfin estant cité en justice, sans toutesfois oser comparoistre, pour n'estre pas contrainct de produire sa necessité, apres plusieurs faites & remises, voyant qu'on alloit faire execution tant pour le prix de la ferme, que pour les dépens, il se resolut d'aller trouuer l'Archeuesque, & luy deduire ses souffrances, afin qu'il luy accordat quelque delay,

pendant lequel il tascheroit de satisfaire à ce dont il estoit redevable. Le bon Prelat l'ayant ouy fort benigne-ment, luy dit ; Aulsez bien que ce que vous sortez de me dire soit vray ; à quoy le Gentil-homme respondant que c'estoit la verité mesme : Dieu vous le pardonne, dit le Saint, pourquoy donc lors qu'on commença de vous presser sur le payement n'eustes vous recours à moy, me faisant entendre vostre indigence ? Ne vous mettez point en peine : car non seulement ie vous accorde le terme que vous demandez, mais vous quitte volontiers toute la debte, & ne veulx pas que vous en payez vn seul denier, puis que vous estes pauvre : Et il ne faut pas que vous m'en rendiez graces, attendu que ce dont ie vous gratifie vous appartient, comme tout le bien que ie possede n'est pas à moy, c'est l'heritage des pauvres, sur lequel ie ne pretens avoir aucun droit, que celuy de simple distributeur. Il fit semblable gratification à plusieurs autres en pareil cas ; qui estans devenus riches, ne manquerent pas de satisfaire aux debtes, qu'il leur avoit relaschées, luy apportant les sommes pour estre distribuées en aumosne par ses mains, puis qu'elles estoient si liberales & obligantes. Ce que le Saint rapportoit à de singulieres faueurs du Ciel ; veu la rare satisfaction qu'il avoit à dispenser ses reuenus aux pauvres : comme aussi ne luy pouvoit-il pas survenir vne affliction plus sensible, que lors qu'il en arrivoit quelques vns, n'ayant dequoy leur donner. Ainsi la distribution ordinaire ayant vniour es-

puisé tout ce qu'il auoit de viures & d'argent en l'Archeuesché, certains autres souffreteux estans sur le tard venus à luy, il fut saisi d'une si grande tristesse, de n'auoir pour cette heure là rien à leur bailler, qu'il entra tout desolé en son Oratoire, pour coniuurer à chaudes larmes nostre Seigneur d'auoir compassion de ces pauvres, & ne permettre pas qu'ils s'en retournassent sans aumosne. Tandis qu'il respandoit ainsi son triste cœur deuant Dieu, Dieu faisoit auancer d'un autre costé la consolation. Car voicy arriuer auant qu'il sortit de l'Oratoire, l'un de ses fermiers avec vne partie de mille ducats, en reales, & quartes; dont il resta si content, qu'il en pleuroit d'allegresse, il fit à l'instant la charité à ces pauvres, & remercia tres-humblement nostre Seigneur, de luy auoir si à propos fait naistre la commodité de les secourir. Vne autre fois s'estant trouué sans auoir rien que donner, vn pauvre luy demandant son aumône, il despoüilla sa tunique, & la luy bailla tout joyeux, disant; Mon frere, ie n'ay pour le present autre chose, voila qui vous seruira pour vous couvrir,



CHAPITRE XI.

S. Thomas tout grand saint qu'il est, craint d'estre damné. Le Crucifix luy reuele le iour de son trespas. Se dispose pour bien mourir, & presse ses grands amis à distribuer cinq mille ducats restez en ses coffres, aux pauvres.

OR bien que ce grand Prelat ne se donnat point de relâche en l'exercice des saintes œures, & qu'il fut continuellement occupé en des actions de merite, telles que sont l'Oraison, & la Predication, l'expedition des affaires que sa charge luy fournissoit, la consolation des affligez, l'assistance qu'il rendoit aux miserables, necessiteux, malades & abandonnez, où il se monstroit infatigable, ainsi que nous auons veu: il viuoit neantmoins dans vne si grande apprehension de faire naufrage en la conduite des ames, dont il estoit le Pasteur, qu'il disoit que depuis que la sainte obedience luy auoit imposé ce fardeau, il n'auoit jamais esté ioyeux, sans quelque mélange de tristesse: & que son esprit suspendu entre la crainte de la iustice, & l'esperance de la misericorde de Dieu, s'estoit maintes-fois trouué en branle de son salut. Cette crainte ne luy laissoit point d'interualle, & l'alloit importuner iusques dans les douceurs du sommeil; en sorte qu'il bondissoit souuent

LXXV.
S. Thom.
tout grâd
Saint
qu'il est,
a peur de
se dâner
en la
charge
de Prelat

du liét en sursaut, & passant à la Chambre de son Confesseur qui estoit ioignant la sienne, il luy demandoit tout effrayé en son Castillan; *Padre Montiel, si nos auemos de saluar con esté Arçobispado? si nos auemos de saluar?* Pere Montiel, nous sauuerons nous avec cét Archeuesché? Mais que vous en semble, mon Pere, nous sauuerons nous en cette charge d'Archeuesque, d'où procedoit cette grande instance qu'il fit à l'Empereur Charles Quint, afin qu'il eut agreable qu'il s'ē deschargeat. A quoy, l'Empereur ayant respondu d'Allemagne où il estoit, qu'il viendroit en Espagne, passeroit à Valence, & le consoleroit: estant neantmoins allé tout droit à Madrid, sans passer par Valence, le Sainct luy depescha vn second messager tout exprez pour renoueller sa requeste, & le faire souuenir de ce dont il l'auoit supplié. A quoy l'Empereur ayant encore respondu qu'il eut vn peu de patience, iusques à tant qu'il peut venir à Valence, & qu'il songeoit tres-assurement à le soulager: le bon Archeuesque prit toutes ces fuites & renuois pour des refus.

LXXVI.

Le Crucifix luy reuele le iour de son trespas.

De maniere que se voyant éconduit de l'Empereur de la terre, il a recours à celuy du Ciel: il entte dans son Oratoire, se prosterne deuotement aux pieds de ce Crucifix miraculeux, qui auoit autre fois sué le sang en sa presence, & à qui il se sentoit obligé d'vne infinité de faueurs receües ou pour soy, ou pour autruy; il luy presente sa requeste avec abondance de larmes, de priant de le releuer de la charge d'Archeuesque, & de ietter vn fardeau si importun

sur des épaules plus fortes que les siennes. C'estoit le iour de la Purification de la Vierge; quand, (cas estrange!) il entendit vne voix sortant de la bouche de ce Crucifix, qui luy dit; *Æquo animo esto, in die Natiuitatis Matris mee venies ad me.* Thomas, mon fidele amy, ne t'afflige pas si l'Empereur ne veut enteriner ta requeste: tu es maintenant prosterné deuant vn Tribunal plus pitoyable: il faut que le Ciel t'accorde ce que la terre te refuse: Cé sera au iour de la Naissance de ma Mere que ie t'appelleray de cette valée de miseres, pour te faire participant de mes richesses, & des ineffables delices de l'Eternité. Et afin qu'il restat vn témoignage perpetuel de ce prodige, la bouche de cét adorable Crucifix grané en cuivre, qui estoit auparauant fermée, demeura ouuerte, montrant les dents si bien formées & distinguées, que les Maistres Sculpteurs qui ont esté curieux de le voir, ont deposé estre impossible de les former en cette sorte avec les instrumens de l'art. Nostre glorieux Sainct receut les paroles qui sortirent de ce Crucifix avec la mesme satisfaction & rauissement, que s'il eut entendu, comme vn autre Dismas, de la bouche de Iesus mourant; *Auiourd'huy tu seras avec moy en Paradis.*

Six mois s'estans écoulés dans vn aquit tres-exact de toutes les obligations de sa charge: le vingt-neufiesme d'Aoust de la mesme année, suivant la promesse de Iesus-Christ; il fut accueilly d'une squinance, qui le contraignit de s'alliéer. Il auoit célébré la Messe le iour pre-

LXXVII
S. Thom.
atteint
de la der
niere ma
lâdie se

dispose à
bien
mourir.

cedent, Feste de nostre glorieux Pere S. Augustin, & recité son Office, lors que cet accident luy suruint : duquel n'ayant point eu de pressentiment, il reconnut qu'il luy estoit enuoyé de la part de Dieu, comme pour l'aduertir de se tenir prest à déloger. Il le receut avec vne allegresse extraordinaire, comme vn messager qui luy portoit des lettres de grace, ou des nouvelles de paix. Voyant que le mal croissoit, accompagné d'vne fièvre ardente, il fit sa Confession generale, resignant tres-volontiers sa vie entre les mains de nostre Seigneur, & voulut pour l'exemple, qu'on luy portat le Lundy deuxiesme de Septembre processionnellement le S. Sacrement de la grande Eglise, qu'il receut comme l'vnique consolateur de son ame, de la main de l'Euesque Segrian, avec tant de deuotion & de larmes, que toute l'assemblée du Chapitre, touchée de cette ferueur, en pleura de ressentiment & d'admiration. Le Ieudy d'apres, trois iours auant la naissance de la tres-sacrée Vierge, les Medecins le trouuerent vn peu mieux: ce qui ne causa pas vn mediocre contentement en la Ville.

lxxviii.
S. Thom.
presse ses
plus in-
times à
distribuer
5000. ducats
restez dans
ses coffres.

Neantmoins, soit qu'il se sentit plus foible que de coustume, ou bien qu'il vit approcher ce bien-heureux iour, que la prouidence de Dieu luy auoit marqué, voulant remedier aux affaires de sa maison, apres auoir pourueu aux assurances de son ame; il commanda qu'on luy portat cinq mille ducats qui estoient dans vn coffre en la sacristie du Dome; & ayant fait venir l'Euesque Segrian, le Chanoine Michel

Vique, le P. Pierre de Salamanque de l'Ordre de S. Dominique, ses Aumosniers & Tresoriers, il leur dit; Vous sçavez bien l'amour que vous me devez porter, & ie suis trop assure de desir que vous auez de me rendre du seruice. Maintenant, si iamais vous m'auetz fait plaisir, donnez-moy, & ie vous en coniure pour l'amour de nostre Seigneur, cette surcharge d'obligation: Appellez les Aumosniers de toutes les Parroisses de cette Ville, & allez les vns d'un costé, & les autres de l'autre, distribuer aux maisons des pauures cette somme, selon la necessité que vous connoistrez en vn chacun: ayant singulierement égard aux personnes de qualité, souffreteuses neantmoins pour le present. Et pour l'honneur de Dieu ne rapportez point ceans vn seul denier de cette somme; parce que vous m'affligeriez extremement; si ce n'est que parauanture ne pouuât tout distribuer ce iourd'huy, vous remissiez le reste à demain. Ces Messieurs employerent tout ce iour là, & le suiuant, à départir cét argent aux pauures, donnant à chacun selon son estat & indigence, non seulement presente, mais encore pour eleuer les enfans, & marier les filles en leur temps, pour payer les debtes aux creanciers pour acheter des draps, & se vestir: donnant aux vns cent escus, aux autres cinquante, ou soixante; à chacun selon sa disette. Avec toutes ces largesses & diligences, ils ne peurent pas faire en ces deux iours l'entiere distribution de ces cinq mille Ducats; dont estant le Vendredy au soir reuenus en l'Archeuesché, le B. Thomas leur

demanda, si point ils auoient entierement vuidé la bourse, & départy tout l'argent. A quoy ayans respondu qu'ils n'auoient laissé aucun pauvre qui fut venu à leur connoissance, à qui ils n'eussent largement donné l'aumosne selon ses affaires & besoins: & neantmoins qu'il restoit encore douze cens escus à distribuer. Ah! que dites-vous, s'escria le Sainct, avec vn tres-grand ressentiment: pour Dieu, mes amis, faites que cét argent ne demeure point cette nuict en ma maison; qu'on cherche d'autres pauvres, car ce sont mes patrons & intercesseurs, & qu'on leur en baille abondamment, ou bien qu'on l'apporte à l'Hospital. Messieurs, faites moy cette faueur en consideration du bien que vous me voulez, retournez-vous en, bien qu'il soit desia minuiet pour le dispenser. Et comme ils voulurent dire, que cette somme pourroit seruir pour les gages, & entretien des nourrices des petits enfans exposez qui demuroient orphelins, en cas qu'il leur vint faute de luy: Cela, repliqua-il, n'est pas besoin; parce que outre qu'elles sont payées iusques à present, j'ay pourueu à leur entretien pour deux autres années. C'est pourquoy ie vous prie d'aller promptement, & tout à l'heure, distribuer ce qui vous reste, vous assurant que vous me consolerez beaucoup en cela. Pour luy donner doncques ce contentement, apres auoir dormy quelques heures ils s'en y vont, & la distribution acheuée retournans le lendemain au matin veille de nostre Dame, comme ils luy dirent que suiuant ses ordres, ils auoient debité toute

cette somme, sans qu'il en fut vn denier de reste : O Messieurs, s'escria-il, plein d'une ioye indicible, ainsi veuille Dieu vous consoler eternellement à tous, comme vous venez de consoler par cette parole ma pauvre ame : & se tournant apres vers l'Image de son Crucifix, il luy dit avec de larmes de ioye, & des sentimens d'une parfaite reconnoissance ; Je vous rends mon Dieu vn million de graces, de ce que m'ayant fait le dispensateur de vos biens enuers les pauvres, ie les ay si exactement dispensez, qu'il ne m'en demeure rien du tout entre les mains : & ainsi i'auray le bonheur de mourir en pauvre Frere. Ce contentement ne fut pas de longue durée ; à cause que son Thresorier vint luy dire, qu'il estoit de recevoir certaine somme d'argent, & qu'encore les meubles de sa maison estoient à donner. Sur le champ, & comme s'il eut apprehendé que la mort ne l'eut surpris dans le larcin, s'il ne se fut promptement voidé les mains de cette somme ; il commanda qu'on la despartit à ses seruiteurs qui estoient de Valence, & autant pauvres que les autres, & pour les meubles, il voulut qu'on les enuoyat au Recteur du College qu'il auoit fondé.

CHAPITRE XII.

Donne le liēt auquel il couchoit, au Geolier, qu'il emprunte apres pour mourir en iceluy. Veut estre enterré au sepulchre des Religieux de son ordre. Meurt grandement regreté de tous. Honneurs funebres où accoururent plus de 8500. pauvres.

LXXIX.

Le Sainct
dōne son
liēt, &
prie qu'ō
le luy
preste
pour y
mourir.

IL ne restoit plus à S. Thomas pour se reduire aux termes d'une extreme pauvreté, qu'à se défaire du liēt où il couchoit, qu'il donna par aumosne au Geolier de ses prisons; & se retouenant peu apres, que ce liēt n'estoit plus sien, mais du Geolier; Mon amy, luy dit-il, agréé que ie mette sur ce tien liēt, autrement ie descendray volontiers sur le carreau, afin d'estre plus près de mon sepulchre. Il receuoit nonobstant la tyrannie de son mal, tous ceux qui le venoient visiter, avec la mesme franchise & gayeté de visage que lors qu'il estoit sain: leur mettant deuant les yeux l'amour & la crainte de Dieu, le soin qu'ils deuoient auoir de le bien servir: & les exhortant à la pratique des œuures de misericorde enuers les pauvres.

LXXX.

Il veut
estre en-
terré au
sepul-
chre de
ses Fre-
res.

Deux iours auant son treispas, les Messieurs du Chapitre, bien informez par les Medecins de l'estat de sa maladie, qui le deuoit bien-tost enleuer, luy deputerent le Chanoine Ierôme Carros avec quelques autres, pour le prier in-
flamment

stantement de vouloir prendre sa sepulture en telle part que bon luy sembleroit de leur grande Eglise. A qui le B. Archeuesque repondit, qu'il leur scauoit tres-bon gré de ce tesmoignage d'affection; mais qu'estant Frere & Religieux Hermite de l'Ordre du P. S. Augustin; puis que la dignité d'Archeuesque l'auoit sorty de son Cloistre, il estoit tout raisonnable que la mort l'y restituat. Et partant puis qu'il y auoit vn Monastere de son Ordre en Valence, qu'il desiroit d'être enseuely au sepulchre de ses Freres, & qu'il prioit tres-affectueusement ces Messieurs de ne le presser point au contraire. Sur le soir du Samedi veille de nostre Dame, apres auoir passé tout seul quelques heures dans vn grand recueillement, il voulut qu'on luy donnat le Sacrement de l'Extreme- Onction, qu'il receut d'vne merueilleuse ferueur, recitant luy-mesme les Pseaumes accoustumés, & respondant avec les autres Ecclesiastiques. Cela fait, le Chanoine Michel Vique, & Francois Roca Doyen se prosternerent aux pieds de son liét, pour le supplier derechef de donner au Chapitre cette obligation, que de choisir vn lieu, tel qu'il voudroit, en la grande Eglise, pour sa sepulture: qu'ainsi il consoleroit ce Corps sur l'affliction qu'il auoit d'estre priné par sa mort de sa douce, autant que sage conduite. Mais le Sainct avec sa debonnaireté accoustumée, les pria pareillement, pour l'amour de Iesus-Christ, de ne luy parler plus de cela! & d'auoir égard qu'il estoit Frere, & que la Prelature ne l'auoit pas exempté des deuoirs, qu'il

estoit obligé de rendre à sa Religion, qu'il auoit toujours autant chérie & respectée que lors qu'il la seruoit effectiuellement : & partant qu'il vouloit estre inhumé avec ses Freres en l'Eglise du Monastere de l'Ordre, dit Nostre Dame du Secours. Au reste qu'il coniueroit ces Messieurs de prier Dieu pour le repos de son ame, les asseurant que s'il plaisoit à Dieu luy faisant grace sur l'enormité de ses pechez, de le receuoir en la participation de sa gloire, il auoit souuenance d'eux, & ne s'interesseroit pas moins pour le bien & protection de leur Eglise, que tandis qu'il en auoit eu la direction.

IXXXI.

Trespas
tres heu-
reux de
S. Thom.
le 8. de
Septem-
bre.

Enfin le Dimanche, iour de la Natiuité de la tres glorieuse Vierge, estant venu, auquel il deuoit aller cueillir dans le Ciel les couronnes qu'il auoit merité par tant de rares vertus, dont il auoit semé les exemples sur la terre, faisant appeller l'Euesque Segrian, il luy dit; Mon frere, puis que i'ay fort peu d'heures à uire, & que nous allons nous separer, iusques à tant qu'il plaise à Dieu de nous reioindre dans le Paradis, prenons congé en la mesme table, où mon Sauueur Iesus-Christ se départit de ses chers Apostres & Disciples; & partant qu'on dresse icy vn Autel, & que quelqu vn y celebre la sainte Messie. Il l'ouït avec vne parfaite attention & deuotion; & parce que son mal le pressoit plus violemment ayant la teste haute, & que pour cela il la tenoit basse: il auoit demandé qu'on le haussat lors que le Prestre diroit *sanctus*. Et ainsi voyant leuer le saint Sacrement, il adora, les larmes aux yeux, avec

vne viue foy, son cher Redempteur sous les deux especes : & l'eleuation finie, il commença le Pseaume, *In te Domine speraui* : qu'il parcourut lentement, & avec meditation, & l'acheua avec le Verset, *In manus tuas Domine commendo spiritum meum* : lors que le Prestre acheuoit de receuoir le sainct Sacrement sous l'vne & l'autre espece, & à mesme temps il rendit sa bien-heureuse ame à son Createur : comme si la mort attendant avec respect, n'eut pas osé le toucher, qu'il n'eut prealablement recommandé son esprit entre les mains du Seigneur, & comme si le Ciel eut ordonné, que le sang de Iesus-Christ, & sa vie fussent consummez à même temps. Il mourut le 8. de Septembre l'an de grace 1555. le 67. de son âge, & l'vnzième de sa promotion à la dignité d'Archeuesque. Il retint apres son trespas vn teint si poly, & desfridé, vne beauté si agreable, & vne blancheur si rauissante, qu'il rapportoit mieux au visage d'vn Ange, qu'à celuy d'vn corps trespasé.

Cette mort remplit toute la Ville de dueil, n'y ayant personne de quelque estat & condition qu'elle fut, qui ne regretat autant ce grand Prelat, que s'il eut esté le propre pere d'vn chacun : estant vray qu'il les auoit tous aymez, conduits, & entretenus, comme ses propres enfans. On ferma les portes du Palais, atant qu'on eut reuestu de l'habit noir de l'Ordre ce corps Sainct ; car pour le blanc, il ne l'auoit iamais despoüillé. Le tout dressé en la grande salle, on ouurit les portes : & ce fut alors qu'on

LXXXII
Mort regretée,
ses funeraillles,
où accoururent plus de
8500.
pauures.

vit esclater les iustes ressentimens qu'une mort si regrettée caufoit dans les cœurs. La nouvelle publiée, il courut vne si grande foule à Valence, qu'à peine l'enceinte de la Ville estoit assez vaste pour la contenir. Et si aux obseques du glorieux Euesque S. Martin, il y eut deux mille Moines : en celles de S. Thomas assisterent plus de huit mille cinq cens pauures, qui témoignoiēt bien qu'ils n'estoient pas insensibles aux pointes de la douleur qu'une si notable perte leur caufoit. On les voyoit regarder à yeux pleurans ce S. Archeuesque, qui auoit esté leur grand Aumosnier, leur pere nourricier, leur thresor, & leur magnifique bien-facteur. Et si autrefois les larmes de quelques vefues, esmeurent S. Pierre à resusciter la vefue Dorcas, en consideration des tuniques, & aumosnes qu'elle leur auoit donné; il ne faut point douter que les pleurs & gemissemens de tant de pauures honteux, malades, ieunes filles, femmes vefues, enfans orphelins & exposez, n'eussent obtenu de nostre Seigneur la même grace pour ce saint Prelat, en luy montrāt les habits dont il les auoit vestus, les viures dont il auoit secouru leur disette, les debtes qu'il auoit payé pour eux, les aumosnes qu'il auoit fait pour faciliter leurs mariages, & les nourrices qu'il auoit tenu à gage pour soigner leur tendre ieunesse, & pour les cultiuier & entretenir: il ne faut, dis-je, point douter que tant de pleurs & d'aumosnes n'eussent impetré de Dieu la resurreccion de saint Thomas, s'il n'eut desia esté iouissant d'une plus heureuse vie. On

l'apporta par apres à nostre Dame du Secours, où il auoit choisi sa sepulture, parmi ses autres Confreres; mais pour l'honneur & veneration qu'on portoit à sa personne, on le mit du commun consentement du Chapitre, & des Peres du Couuent, au milieu de l'Eglise, deuant la Chapelle de nostre Dame, où on void auioiurd'huy sa figure de marbre, entourée d'un balustre de bronze avec vne lampe qui pend au dessus, & cét Epitaphe buriné sur la pierre;

Conditur hoc tumulo D. Frater Thomas de Villanoua, Archiepiscopus Valentinus, Diuini Verbi Pradicator eximius, qui Christi pauperes benignâ quidem manu, non solum viuens fouit: sed ad extremum vsque spiritum amplissimis eleemosinis est profecutus. Obijt autem die Natiuitatis sanctissima Virginis Mariæ, anno M. D. LV.

CHAPITRE XIII.

Après sa mort le saint assiste les pauures, ayant fait fouietter vn Fermier, pour n'auoir satisfait à ce qu'il restoit de u aux pauures. Son sacré corps
27. ans apres le trespas exhale tres-suauement.

A PRES sa mort il parut à l'Euesque Segrian, & à la Porte, tandis qu'ils estoient chacun en sa chambre, dens les regrets d'un tel

EXXIII.
Le Saint parut à plusieurs

apres sa
mort, &
fit fouët-
ter vn
fermier,
ne payât
pas ce
qu'il re-
stoit
pour les
pauures.

Maistre : ils le virent reueſtu de l'habit de noſtre P. S. Auguſtin, & leur ayant demandé qu'auoient-ils tant à le regretter, il les conſola, les aſſeurant du repos & contentement indici- ble dont ſon ame iouyſſoit. L'vn & l'autre le lendemain proteſta de la verité de cette appari- tion. Mais en voicy vne ſeconde qui fait voir, comme le ſoin que ce charitable Archeueſque auoit eu des pauures, pendant ſa vie, le tou- choit encore apres ſon decez. L'vn des fermiers du reuenu de l'Archeueſché, s'eſtant obligé de faire l'entier payement de ce qu'il deuoit de l'arrentement, à la Feſte de la Noël, voyant que le Sainct eſtoit decedé, ne tenoit compte de ſatisfaire à ſa promeſſe: le temps s'eſcouloit fans qu'il fit ſemblant d'acquiter cette partie: Lors que le Sainct luy parut le iour des Roys, & luy dit qu'il faiſoit tres-mal de retenir le bien des pauures pour auancer ſes affaires, & qu'il aduiſat de reſtituer promptement ce qu'il leur deuoit, ſous peine que noſtre Seigneur prendroit leur cauſe, & procederoit contre luy avec rigueur & chaſtiment, comme contre vn iniuſte detenteur de l'heritage de ſes enfans. Il n'en fit ny plus, ny moins; ce qui obligea le Sainct de luy paroître derechef le iour de la Purifica- tion de noſtre Dame, lors qu'il eſtoit encore en ſon liét, & ce fut à bonnes enſeignes: Car apres luy auoir dit d'vn accent fort aigre; Cruel & inhumain que vous eſtes, vous n'avez point de miſericorde pour les pauures, & vous ne con- ſiderez pas que vous vous rendez indigne de celle de Dieu; & qu'il vous reprochera vn iour

à vostre grande confusion, qu'il a eu faim en ses membres, & que non seulement vous ne luy auez pas donné à manger; voire que vous luy auez osté le pain de la main. Je vous ay semons, si vous n'auiez pas la charité de leur départir le vostre, de leur rendre à tout le moins ce qui leur appartenoit: & c'est où vous auez fait la sourde oreille, vous auez creu qu'un mort vous parloit, mais vous vous trompez de le croire ainsi, veu que ie ne fus iamais si viuant comme à present. Et partant j'ay encore le soin des pauures. Cependant il commanda à vn sien compagnon qu'il menoit, de le chastier seuerement, ce qu'il fit le fouettant avec vne discipline, en telle sorte que les marques en resterent long-temps sur son corps. Cettuicy voyant que ce n'estoit plus vne simple menace, & que le ieu se faisoit tout de bon, saute du liét sur la place, demande humblement pardon au Sainct, & ne manqua pas le lendemain d'acquiter sa dette, racontant à ses amis, ce qui luy estoit arriué. Il parut encore à vne femme qu'il secourut visiblement en vne tres-vr-gente necessité, laquelle en preuue de sa reconnoissance, alloit tous les iours payer vn tribut de larmes à sa sepulture.

Mais voicy d'autres preuues, qui font voir qu'il viuoit tousiours pour les pauures, puis qu'il leur faisoit encore l'aumosne apres sa mort. Vne femme de Valence autant necessiteuse qu'honorable, se voyant au terme de payer le louage de sa maison, sans auoir moyen d'y satisfaire, ny pouuoir esperer aucune assistance

LXXXIV.
S Thom.
apres sa
mort as-
siste les
pauures.

de pas vn sien parent ny amy, comme le propriétaire de la maison la pressoit, avec menace de luy faire saisir & vendre les meubles. Dans cette angoisse, se ressouenant de celuy qu'elle auoit de son viuant experimenté tres-fauorable, & de qui elle auoit tiré de bonnes aumosnes en ses besoins, elle s'en vient à l'Eglise de nostre Dame du Secours, & prosternée deuant le sepulchre du saint Aumosnier, luy deduit sa grande necessité & affliction, & le supplie tres-instamment de la vouloir secourir. Sa priere faite elle s'en retourne en sa maison avec dessein d'enuoyer querir vn sien Cousin, pour luy communiquer sa disgrâce. Mais il n'en fut pas besoin, le charitable Archeuesque y auoit desia pourueu: car comme elle ouuroit vn petit coffre, pour prendre du papier & luy écrire, elle trouua deux papiers pleins de Reaux de Valence, chacun du prix de six sols, si neufs qu'ils sembloient ne faire que sortir du moule; dequoy elle ne fut pas moins estonnée que ioyeuse, veu qu'elle ne les y auoit pas mis, se trouuant en cette occasion là extremement pauvre. De sorte qu'elle conneut avec euidence que c'estoit le B. Thomas, qui luy auoit départi cette charité, dont elle fut le remercier, & ayât satisfait au payement du loüage, elle acheta du surplus de la foye pour traualler, avec quoy elle passa le reste de sa vie, avec vne sienne fille fort commodement.

Vne autre femme traualloit nuit & iour pour gaigner sa nourriture & vestement, sans auoir peu faire la reserue necessaire pour ache-

ter vn manteau (c'est vn vestement dont les femmes se couurent depuis la teste iusques aux pieds ,) de maniere que pour aller à la Messe les Dimanches , elle estoit contrainte de l'emprunter , tantost à l'vne , tantost à l'autre de ses voisines. Mais enfin lassée de les importuner , elle resolut d'aller chaque iour d'vne semaine au sepulchre de S. Thomas, pour luy demander l'aumosne , se promettant que comme il la luy auoit faite fort largement durant sa vie , il la luy feroit encore apres son trespas. Ce qu'il fit ; car le Dimanche d'apres , vne fille de dix à onze ans vint à sa maison , portant vn manteau , & luy dit ; Anne , prenez ce manteau , que ma maistresse vous enuoye , & remerciez-en nostre Seigneur , & l'ayant priée de luy dire le nom de la Dame ; Vous n'avez affaire , repartit la fille , de sçauoir le nom de celle qui vous oblige de ce present , mais seulement de remercier Dieu , & à l'instant disparut , sans que la pauvre femme , qui auoit receu le manteau , peut sçauoir ce qu'elle estoit deuenüe. Ce qui luy fit croire , que c'estoit quelque Ange, que Dieu par l'intercession du saint Archeuesque auoit enuoyé , pour luy porter cette aumosne. Elle fut encore vne autre fois secourüe par le Sainct , qui non seulement la deliura des peines de l'accouchement , ou elle travailloit avec vn manifeste danger de sa vie ; mais aussi luy fournit dequoy acheter les langes & draps pour enueloper le petit dont elle s'estoit accouchée. Les Autheurs de la vie du Sainct rapportent plusieurs semblables liberalitez qu'il exerça en-

uers ceux qui le reclamoient apres la mort.

LXXXV.

Le corps
sainct ex-
hale vne
tres-
soüefue
odeur 27
ans apres
sa mort.

L'an 1582. vingt - sept ans apres son decez, Baptiste Viues, Chanoine de la grande Eglise, voulant tesmoigner par quelque monument visible la deuotion qu'il portoit à nostre Sainct, fit faire la grille ou balustre de bronze qui entoure son sepulchre, avec la lampe d'argent qui brûle nuit & iour au deuant. Ce qui fit que le R. P. Salon Escriuain principal de cette Vie, Prieur alors du Monastere de nostre Dame du Secours, prit resolution de visiter le Corps sainct, & le mettre plus honorablement qu'il n'estoit pas; d'autant que les Religieux, craignans que les Chanoines ne voulussent l'enleuer, comme le bruit en auoit couru, l'auoient mis dans vne sepulture bien profonde, sans caue ny coffre, & l'auoient couuert de terre. Comme donc on vint à le deterrer, pour le placer dans vn sepulchre de marbre riche & bien poly, ce fut chose miraculeuse de trouuer ce venerable Corps, apres auoir croupy si long temps dans la terre, encors tout entier, & paroissant en sa chair comme le iour qu'il mourut; notamment le visage qui auoit esté si doux à tous, & si favorable aux affligez, & la main droite avec laquelle il auoit si magnifiquement départy aux pauures les reuenus de l'Eglise, le tout exhalant vne si agreable odeur, que le susdit Auteurs appelle Dieu à tesmoin, comme il est vray que toute l'Eglise en fut embaumée, & que les mains de tous ceux qui le toucherent conseruerent pendant plusieurs iours le même parfū: adioustant que les petites reliques du Sainct, dont

quelques vns se faisoient, produisoient aussi la mesme senteur en ceux qui les manioient: estant certain que comme nostre Seigneur chastie par fois les meschans par la puanteur & corruption qui s'exhale de leurs membres, en sorte qu'ils sont à charge à eux-mesmes, & insupportables aux autres, tel que fut le deplorable Antiochus; aussi recompense il souuent les membres des Saints qui ont esté les outils de leurs bonnes œuures, & les temples du S. Esprit, de la bonne odeur des parfums du Paradis.

CHAPITRE XIV.

Miracles que Dieu a fait par l'intercession de s. Thomas, donnant la santé à quantité de malades abandonnez, boiteux, auengles, voire resuscité les morts.

SI les premiers Escriuains de la vie du saint Archeuesque, n'adioustant aux Miracles que nous auons couchez çà & là dans le corps de cette Histoire, que ces deux icy: sçauoir celui de la pluye qu'il obtint lors que la Ville estant allée en procession à son sepulchre, au temps d'une grande secheresse; vne troupe de petits enfans qui marchoient avec la Croix, n'eurent pas si tost crié à haute voix, *saint Archeuesque, donnez-nous de l'eau*: qu'à meisme temps bien que l'air fut parfaitement clair & serain, il pleut si abondamment, que toute la procession fut contrainte d'arrester plusieurs heures dans l'Eglise, pour n'estre pas incommo-

dée de la pluye, & doner aux eaux le temps de s'escouler. Et celuy de la santé qu'il rendit en vn moment à vn sien seruiteur dangereusement malade, l'ayant vne nuit visité dedans sa chambre. Si, dis-ie, les premiers Escritains n'ont adiousté que ces deux, à ceux que nous auons desia veu; c'est d'autant qu'on n'auoit encore traouillé à faire l'enqueste de sa vie. Du depuis pourtant il s'en est fait si grand nombre, que le Traducteur Italien assure qu'il s'en grossiroit vn volume. Il en raconte iusques à soixante, dont les douze premiers ont passé par l'examen de sa Saincteté, & de la Congregation des Cardinaux. Le liure Espagnol de l'année 1620. en rapporte cent dix-neuf examinez & verifiez par les Ordinaires & Deputez par le S. Siege Apostolique: parmy lesquels pour satisfaire à la deuotion de mon Lecteur, sans luy causer de l'ennuy, i'ay fait choix de quelques - vns; qui feront voir qu'il n'y a faueur, consolation ny bon succez, que les deuots de S. Thomas ne puissent obtenir, & ne doivent attendre de Dieu par ses prieres.

I.
Malades
gueris
par la
terre du
sepul-
chre.

Nostre Dieu est si liberal à recompenser les seruices de ses amis, que non seulement il enrichit leurs ames de ses dons surnaturels de grace & de gloire: & honnore leurs corps par la deuotion & reuerence qu'il inspire aux fideles de rendre à leurs saintes Reliques: Mais encore veut-il que nous obtenions beaucoup de faueurs en nos maladies & necessitez, par l'attouchement ou application des voiles qui les couurent, des fleurs qu'on leur met dessus, & de la

terre mesme, ou poussiere de leurs sepultures. Verité que les Payens n'ont pas ignorée, puis que ce Capitaine du Roy de Syrie, ayant reconnu la saincteté du Prophete Elisée, par la santé qu'il auoit receüe, s'estant laué par son conseil dans les eaux du fleue Iordain, le pria tres-instamment d'agréeer qu'il emportat deux charges de terre de la cauerne où il viuoit, faisant estat que la terre foulée par les pieds d'vn homme sainct estoient des reliques salutaires. Et lors que la montagne d'Ethna vomissoit des flammes de feu iusques dans la ville de Catane en Sicile; où saincte Agathe auoit esté martyrisée, & estoit enseuelie; le peuple, bien que Payen, voyant vn si euident danger, eut recours au voile qui couuroit son sepulchre, & l'opposa comme vn mur d'airain à ses flammes deuorantes, se promettant qu'elles le respecteroient, & ne passeroient pas outre, ce qui reüssit miraculeusement de la sorte. Vn sainct Euesque portant vne relique du glorieux Martyr S. Estienne, acompagné d'vne grande affluence de peuple, vne femme aueugle armée de foy le supplia de faire toucher à ladite relique vne poignée de fleurs qu'elle auoit en la main; à quoy le bon Euesque condescendant, il ne les eut pas plustost faites toucher, & rendües à l'auueugle, que les appliquant sur ses yeux, elle les ouurit à mesme temps, pour voir les beautez de la nature, & en adorer l'Auteur.

Nostre Seigneur a operé semblables merueilles enuers les deuots de S. Thomas. Vn ieune enfant atteint des fieures, & reduit à tel point,

qu'on iugeoit que c'en estoit fait de sa vie : son pere voyant que les remedes humains estoient inutiles, & que son petit n'en pouuoit eschapper à moins d'un miracle, s'en alla promptement au sepulchre du Sainct, implorant en vne necessité si extreme sa faueur avec abondance de larmes, & demandant qu'on portat la relique du Sainct en sa maison : ce que ne pouuant obtenir pour lors, d'autant que le Sacristain estoit avec la mesme relique à vn autre malade ; il prit vne poignée de la terre de son sepulchre, & estant de retour en sa maison, l'ayant destrempee avec de l'eau, ne l'eut pas plustot faite aualer à son petit, qu'il ouurit quant & quant les yeux, demanda la mammelle à sa mere, & dans trois iours fut parfaictement guery de ses fieures, le pere & la mere le tenant comme resuscité.

Vn autre homme estant trauaillé depuis long temps d'une extreme douleur d'estomach, qui l'empeschoit de manger, & ne luy permettoit pas de dormir ; sa fille voyant que ce tourment l'alloit conduire au tombeau s'il duroit long temps, a recours à S. Thomas, luy represente l'agonie de son pauvre pere, & ayant pris vn peu de poussiere dudit sepulchre, s'en retournant à son pere, luy demande s'il ne voudroit point la prendre ; lequel ayant respondu que tres-volontiers : il ne l'eut pas plustot aualée avec vn peu d'eau, qu'il fut entierement deliuré de ses douleurs ; & apres auoir reposé quelques heures, s'en alla rendre ses actions de grâces au Sainct, le reconnoissant pour le mediateur de sa guerison.

Vn pere & mere estoient grandement affligez, sur le mal qu'enduroit l'vn de leurs enfans, trauaillé d'vn flux & vomissement, ce que voyant vne honneste femme deuote du Sainct, elle leur fit trouuer bon, bien qu'ils eussent desesperé de sa vie, de l'aporter au sepulchre du B. Archeuesque; auquel estans arriuez, encore que le petit fut jugé pour mort, se trouuant froid, passe, les yeux fermez, sans poux ny respiration aucune, & ayant toutes les marques d'vn trespaslé, ils le mirent neantmoins en cét estat sur la pierre du sepulchre, où estoit buriée la figure du Sainct, & se prosternez à terre, prierent conioinctement le Sainct d'auoir pitié d'eux, & de leur petit, faisant vœu de luy payer vn suaire, & vn cierge du poids de l'enfant, en cas que nostre Seigneur par son moyen luy rendroit la vie. Il pleut au Dieu de toute consolation de les exaucer; car à mesme instant qu'ils acheuoient leur priere, l'enfant ouurit les yeux; & se prit doucement à soufrire, & fut parfaitement guery, ou à mieux dire resuscité. Ils s'en retournerent bien contens en la maison, & le lendemain le rapporterent à l'Eglise avec le suaire & le cierge pour l'accomplissement de leur vœu.

Vn pauvre homme par sa cheute d'vn chariot, estant resté perclus du bras droit, sans s'en pouuoir nullement aider, & ayant demeuré l'espace de trois mois en cét estat, sans que les remedes dont il vfa, eussent fait qu'aigrir sa douleur, & vuidier sa bourse; il resolut de prendre Sainct Thomas pour son Medecin & Operateur, qu'il

experimenta si fauorablement secourable, qu'ayant promis de visiter pendant neuf iours son sepulchre, auant d'estre arriué au neufiesme, il se trouua tout à fait guery de sa cheute, estendit son bras, & s'en seruit pour le trauail, avec autant de plaisir que s'il n'y eut iamais eu d'incommodité.

II.
Santez
données
en vertu
des fleurs
du sepul-
chre.

La bonté Diuine a encore departy ses bienfaits à plusieurs par les merites du Sainct avec les fleurs qu'on répand sur son sepulchre. Ainsi vne pauvre femme, appelée Patrays d'un Village tout proche de Valence, apres auoir enfanté se trouuoit sans lait, ses mammelles demeurant si seiches, comme si iamais elle n'eût esté mere; ce qui l'incommodoit grandement, n'ayant d'ailleurs le dequoy pour auoir des nourrices à ses enfans. Ayant donc souffert par cinq diuerses fois cette disgrâce, en la sixiesme sçachant les miracles que Dieu faisoit en faueur de ceux qui commettoient leurs affaires entre les mains de Sainct Thomas, elle promit qu'apres s'estre remise du trauail de l'enfanement, elle iroit faire vne neufuaine à son sepulchre, ayant cependant donné le petit à nourrir à quelqu'une de ses amies. Aussi-tost donc qu'elle se sentit assez vigoureuse, elle s'achemina à nostre Dame du Secours avec son petit & vne seruante qui le portoit; & là, prosternée deuant le sepulchre du Sainct, le pria instamment d'auoir pitié d'elle: & prenant des fleurs qu'on auoit ietté sur ledit sepulchre, les mit dessus ses mammelles: ce qui luy succeda si heureusement, que s'en retournât apres auoir acheué sa priere, elle

elle sentit ses mammelles grandement pesantes, & regardant que c'estoit, les trouua, bien que seiches & flétries auparauant, pleines, rondes, & distillantes le laiçt; à l'vne desquelles le petit se prit avec tant d'opiniaftreté, qu'il ne la voulut quitter de tout le chemin; & on eut assez à faire de la luy oster estans arriuez à la maison, tant il y prenoit du plaisir: estant infailible, que les choses obtenuës miraculeusement, sont aussi en leur genre plus parfaites & meilleures, comme le vin changé de l'eau aux nopces de Cana, se trouua le plus exquis.

Vne autre bonne femme qui nourrissoit vn petit, pour s'estre mise extraordinairement en colere, fut tout à l'instant despourueüe de laiçt, en sorte que ses mammelles n'en rendoient pas vne goutte. Apres auoir essayé tous les remedes qu'on luy conseilloit, sans que pas vn profitat, elle vint au sepulchre de S. Thomas, & le supplia avec beaucoup de ferueur & de reuerence, de luy obtenir de Dieu le laiçt necessaire pour nourrir ce petit enfant, qu'elle auoit entre ses bras. Sur quoy le Sacristain estant venu, pour oster de dessus le sepulchre les fleurs qu'on y auoit ietté comme estant desia flétries, & y en mettre d'autres toutes fraïches; cette femme le pria de luy en donner de ces seiches, qu'elle n'eut pas plustot mises sur ses mammelles, que s'en retournant à sa maison, estant encore deuant la Croix, qui est en la place de ladite Eglise de nostre Dame, elle sentit ses mammelles secondes, & donnant le laiçt en abondance, duquel le petit fut aussi-tost résiouy: &

elle rentrant dans l'Eglise rendit action de graces à Dieu & au Saint, du bien-faict tant signalé qu'elle auoit tout fraîchement receu de la misericorde de l'un, par l'intercession de l'autre.

III.
Morts re-
fufcitez
par l'in-
terceffion
de saint
thomas.

De tous les miracles, celuy qui mōtre plus euidément le credit que les seruiteurs de Dieu ont enuers leur maistre, c'est sans doute de rappeler les hommes de mort à vie: ainsi S. Pol parlant des effets admirables de la foy des Saints, apres qu'il a dit qu'ils gaignerent par le merite de cette vertu de tres importantes victoires, qu'ils fermerent la bouche aux Lyons, esteignirent la violence des flammes, & le reste, il conclud qu'ils resusciterent les morts. Dieu n'a pas refusé cette faueur au B. S. Thomas, ainsi qu'il appert par les exemples suiuians, dont les vns ont esté veus, examinez, & approuuez de sa Saincteté, & les autres se lisent dans la procedure de l'information de sa vie, comme l'atteste le Pere François Sotte dans sa traduction. Augustine Assenti, femme de Gabriel Cardonne, de Valence, auoit vn enfant appellé Pol François, qui depuis les neuf mois iusques au seize, ayant esté continuellement malade d'une fievre tres-ardente, & de plusieurs symptomes & accidens, qui ne luy laissoient point d'interualle; ayant enfin atteint son seizième mois, il tomba en vne pasmoison si grande, que les Medecins desespererent de le pouuoir faire reuenir, de laquelle en effet il mourut bien tost apres. La mere extremement affligée, & remplie de regret, de n'auoir porté ce petit corps, lors qu'il estoit encore viuant au sepulchre de S. Thomas,

resolut de l'y porter, quoy que roide mort, comme elle fit. Estant donc arriuée au sepulchre, elle pose son petit dessus, & demande avec beaucoup de foy & de larmes au Sainct, qu'il veuille moyenner enuers Dieu sa resurrection. Cas estrange ! elle n'eut pas continué sa priere, autant de temps qu'il faudroit pour reciter trois fois le *Pater* & l'*Aue*, que le petit trespasé haussa la teste, & demanda à teter ; ce qui remplit tous les assistans d'admiration, & la mere d'allegresse, laquelle ayant remercié Dieu & S. Thomas, r'apporta l'enfant en sa maison sain & bien ioyeux, qui vesquit en apres encore trois ans.

L'an 1604. Esperance Crépe femme d'Anthoine Fabré, auoit vne fille âgée de seize mois, laquelle apres auoir esté trauaillée de la fievre l'espace de neuf ou dix mois, enfin la mort l'enleua. Mais ladite mere se resouenant, apres luy auoir fermé les yeux, qu'elle auoit vn peu de terre prise de la sepulture du Sainct, à qui elle portoit vne fort particuliere deuotion, elle en mit vn peu sur les levres de la morte, & puis se prosternant, fit cette priere ; Frere Thomas de Villeneuue, ie vous somme d'impetrer de nôtre Seigneur la vie pour cette mienne fille, veu que i'ay vne grande confiance en vous, & ne doute nullement que ne soyez Sainct. Cette briefue oraison ne fut pas plustot acheuée, que la morte commença à respirer, & puis à souspirer en presence de plusieurs, qui furent témoins oculaires de ce miracle, & succéa à même temps la mamele, & se porta desormais parfaitement bien.

L'an 1608. Anne Torrez de Rames, enceinte d'une fille, estant paruenüe au terme de l'accouchement, fut trauaillée pendant trois iours de si cruelles douleurs, & de trêchées si violêtes, qu'il tint à peu qu'elle ne mourut. La sage-fême iugeât impossible sans miracle qu'elle en échapat; d'autant qu'elle conneut que la creature estoit de trauers; comme aussi par vn peu du pied, qu'elle vid tout noir, qu'elle estoit morte dans le ventre, trouua bon qu'on appliquat l'Extreme-Onction à la mere, veu le grand danger qu'elle couroit, sans esperance de remede; Neantmoins Catherine Sales, compatissant avec les autres femmes là presentes, aux grandes douleurs qu'elle souffroit, auant passer outre, conseilla à la patiente de se recommander le mieux qu'elle pourroit aux prieres du saint Archeuesque, puis qu'il estoit l'azyle tres-assuré des affligez. Cette femme donc recoutrant vn peu ses forces, ietta ce cry vers le Sainct. Ayés pitié de moy saint Archeuesque, ayés ie vous en prie compassion de moy, & me secourez. A ce cry, la creature, bien que morte, se tourna en la façon conuenable pour sortir, & sortit à mesme instant toute morte, noire & puante, qu'on ietta dans vn bassin d'eau; cependant que la mere déchargée de cette piece de voirie, se trouua à trois iours de là, apres tant de douleurs & d'angoisses, parfaitement remise, & en disposition de reprendre le soin des affaires domestiques, & de mettre la main à ses besoignes accoustumées; au grand estonnement de toutes les assistantes, qui iugeoient avec toutes les ap-

parences du monde qu'elle n'en deuoit releuer de plusieurs mois. Mais toute la merueille ne fut pas là ; car comme on traittoit de faire vn creux en vn coin de la maison , pour y enterrer cette creature morte sans Baptême , la mesme Catherine Sales dit à toute la compagnie ; Je vous prie qu'on la porte icy avec vn linge, auant l'enterrer , & supplions toutes le sainct Archeuesque de nostre Dame du Secours, que cōme il a eu pitié de la mere , afin qu'elle ne mourut en l'entantement, qu'il se monstre aussi fauorable enuers cette petite creature , & obtienne de nostre Seigneur sa resurrección, afin qu'à tout le moins elle puisse estre baptisée , & ne soit pas pour iamais priuée de la claire vision de Dieu. A cette pieuse sermone , tous les assistans s'estans mis à genoux , & ayant prié le Sainct de faire sorte avec Iesus-Christ, que comme il auoit resuscité le Lazare mort de quatre iours , qu'il rauiat aussi cette fille morte , afin qu'elle peut estre regenerée. Il falloit acheuer la merueille , à laquelle il eut manqué la moitié, si la mere viuant la fille n'eut pas vécu. Voyla donc , ô efficace de l'iuocation & intercession de Sainct Thomas ! qu'au bout de quelque temps cette petite fille ouure les yeux , se prend à pleurer , perd cette mauuaise odeur , & cette couleur odieuse à la veuë, & paroît toute blanche & bien proportionnée : la mere la prend entre ses bras pleurant de ioye , & demeurant autant rauie d'aise , que les assistans d'admiration. A mesme temps on la porta à l'Eglise de S. Jean pour estre baptisée , où accourut quantité de peuple ; d'au-

tant que le miracle auoit esté diuulgé, & fut appelée Thomase, en memoire du benefice qu'elle auoit receu de S. Thomas. Et la mere en preuue de sa reconnoissance, comme pour rendre au Sainct ce qui luy appartenoit, porta quelques iours apres cette mesme fille resuscitée à son sepulchre, avec la figure d'argent de sa fille. Au liure de la Vie composée par le R. P. Salon imprimée l'an 1620. à Valence, y a vn semblable miracle, avec sept autres de femmes trauaillantes pour l'enfancement, avec danger euident de mourir, deliurées heureusement par l'intercession du glorieux S. Thomas.

IV.
Autres
malades
abandonés
garantis
de la
mort par
le B. Tho-
mas.

Les exemples mentionnez au nombre precedent, sont des graces que Dieu a départies aux petits enfans pour l'amour de son fauory, qu'il n'a pas refusées aux grands, qui reduits à l'extremité par l'effort des maladies ont eu recours à ce mesme intercesseur. Ainsi vn sien deuot, qu'on tenoit desia au rang des morts, ayant receu tous les Sacremens, la nuit qu'on croyoit qu'il delogeroit, si toutes les apparences ne deuenoient fausses; d'autant qu'il estoit plus trauillé que de coustume, s'estant sur la minuit recommandé avec beaucoup de ferueur & de confiance au Sainct, il apperceut tout près de son liét vne brillante clarté, & dans icelle le glorieux Pere qui le venoit visiter, qui luy dit; *Mon fils, ayez bon courage, vous serez bien tost guery.*

Ce qui fut vray, car se trouuant tout à l'heure sain, rauigoré & en bon estat, il appella ceux qui le veilloient, & leur dit, qu'il se portoit bien, & que le B. Archeuesque l'auoit guery.

Vn autre homme ayant eu l'espace de quatre ans la fièvre quarte, qui enfin se changea en continuë, si violente & desesperée, que les remedes ne faisoient que l'empirer: les Medecins voyant qu'il tiroit aux abois, dirent qu'il le faloit recommander à Dieu. Tandis donc qu'on le veilloit, de peur qu'il ne délogeat sans trompette, le malade s'estant recommandé à saint Thomas, s'endormit vn peu, & puis s'éueillant & appellant sa mere, bien qu' auparauant il n'eut point du tout de sentiment, ny quasi de respiration; Ma mere, fit-il, sçachez que le B. Pere Thomas m'a visité, & m'a mis la main sur le front, dequoy m'estonnant, il m'a dit de ne rien craindre; parce que nostre Seigneur me despartiroit bien tost la santé, afin que ie le seruisse, apres quoy il est disparu; & à mesme temps ie me suis trouué tout rafraischy & sans fièvre: & ne pensez pas que ie refuse, ou que c'ait esté en songe, parce que ie l'ay veu à luy-mesme de mes propres yeux, comme ie vous voy: & c'est luy qui m'a donné la santé & les forces pour vous appeller. Il se leua dès le lendemain du liët, & alla dans peu de iours rendre ses deuoirs, à son charitable Medecin.

Vn ieune Gentil-homme fut surpris d'vne si estrange douleur de costé, & consequemment d'vne si ardente fièvre, qu'on n'osa point le seigner. On appelle deux Medecins, qui voyans la violence du mal, dirent à la tante du malade qu'il estoit hors de remede. Cependant voicy arriuer deux Religieux fort connus en la maison, qui portans vne petite relique du Sainct,

exhorterent le malade à se confier en luy, ce qu'il fit. Eux donc luy ayant mis la Relique sur la teste, & sur le costé où il auoit la douleur, il se sentit à mesme instant soulagé, & fut entièrement quitte de douleur & de fièvre. Dequoy les Medecins reuenans le lendemain, furent merueilleusement estonnez; car ils le tenoient pour mort: ausquels il dit que le B. Thomas l'auoit guery, & comme retiré de la biere, & qu'il estoit en telle disposition, que sans la foiblesse qui luy restoit, il se leueroit dès l'heure.

Iean Estienne Marchand de Valence, passant en l'an 1602. par la ruë des Barbiers, fut blessé d'un coup de poignard dans l'espaule, & s'étant retiré en vne maison proche de là, on luy porta encore vn coup d'espée dans le costé; par lesquelles playes il perdit si grande quantité de sang que les Medecins & Chirurgiens iugerent sa maladie incurable, si Dieu mesme n'y mettoit la main. Cettuy - cy apprenant d'un sien amy les merueilles que Dieu operoit par l'intercession de S. Thomas, se tourne avec vne grande confiance deuers luy, promettant s'il venoit à recouurer la santé par son moyen, d'aller offrir vne figure d'argent à son sepulchre. Le remede ne tarda pas à venir; car à mesme temps qu'il s'obligeoit par cette promesse au Saint, le Saint l'obligeoit de la santé, arrestant le sang, fermant ses playes; & apaisant ses douleurs; de façon qu'il fut parfaitement guery dans peu de iours, & ne manqua pas de satisfaire à son vœu. On peut voir au ch. 6. du susdit liure imprimé à Valence l'an 1620. vingt - trois autres

cures, de diuerses personnes atteintes de maladie, & reduites au point de perdre la vie, preferuées en ces extremitez de la mort, par les fauorables intercessions du B. S. Thomas.

L'an 1598. Vincent Fabregues, Orfevre, ayant vn enfant perclus des deux iambes depuis vn an, sans se pouuoir nullement soustenir, & sans que pas vn remede qu'on luy eut appliqué, eut de rien seruy; voyant vn iour en la Chapelle de S. Thomas quantité de dons & petits tableaux, où estoient depeints les miracles que Dieu faisoit par l'intercession dudit Sainct, proposa de luy offrir son enfant, le priant avec affection de le secourir. Sa priere acheuée, estant de retour en sa maison, il trouua que la santé y estoit arriuée plustot que luy; car desia son enfant estoit libre de l'empeschement de ses iambes, & les remuoit sans douleur ny difficulté: ce que le pere experimenta plus asseurement, lors que prenant son petit qui estoit assis sur vne table, & le mettant bas, il commença de marcher tout seul, & sans ayde de personne, comme si iamais il n'eut eu du mal: Ce qui obligea le pere d'aller promptement remercier le charitable Archeuesque, de ce qu'il auoit esté si prompt à le secourir.

Vn ieune homme âgé de 26. ans, ayant employé inutilement verd & sec pour guerir vne vlcere qui luy estoit venuë près de la cheuille du pied, & qui luy deuoroit la iambe, & ne la menaçoit de rien moins que d'vne gangrene; il reclama S. Thomas, & se fit trainer l'espace de neuf iours à son sepulchre. Ce qui luy succeda

V.
Boyteux
gueris,

si heureusement, que son vlcere s'éuanouit auant qu'il eut paracheué la neufuaine, & sa iambe parut aussi fraische, saine & entiere que l'autre; & n'eut plus besoin de la en hors de iâbes d'emprunt pour cheminer: dequoy aussi il alla remercier son diuin Operateur.

Vne pauvre femme s'estant tout à fait rōpu par vne cheute l'os de la jambe prés du talon, se mit entre les mains d'vn homme qu'on tenoit fort expert en tels accidens: il y employa toute sa science, & ne sceut faire autre chose, que de la laisser au mesme poinct d'incommodité où il l'auoit trouuée. Cependant la malade n'ayant dequoy se nourrir, estoit contrainte d'aller mendier son pain, appuyée sur des potences, & se traîsner ainsi languissante par les ruës, sans qu'elle ozat tant soit peu toucher la terre avec la jambe rompuë tant elle y souffroit de douleur. Comme elle faisoit cét autant fascheux, que necessaire mestier, elle rencontra vn iour en ruë deux femmes qui depiquoient les espics, qu'elles auoient glané, ce qu'elle auoit coustume de faire quand elle auoit ses deux jambes; ce qui luy fit venir la pensée de se recommander à S. Thomas, le priant la larme à l'œil, que comme de son viuant il auoit eu soin des pauures, & s'estoit si charitablement interessé en leurs disgraces, il regardat aussi l'extreme necessité où sa cheute l'auoit reduite, & luy impetrat la guerison de sa jambe, afin qu'elle peut, comme les autres, aller apres les moissonneurs faire sa petite recolte pour se sustenter. La supplication de cette pauvre mendiante fut si agreable à ce

pere nourricier des pauures, qu'à mesme temps il la secourut, elle ne sentit plus la pesanteur de sa iambe, l'enfleure s'éuanouït, les playes furent fermées, & elle en tira le mesme soustien que si elle n'eut iamais esté rompuë: de sorte que n'ayant plus besoin de potences depuis qu'elle auoit trouué sa jambe, elle s'en deffit, & s'en retourna en sa maison marchant droit, & bien dissemblable de soy-mesme en l'estat qu'elle en estoit sortie le matin: dequoy ses voisins s'étans apperceus, & luy ayant demandé d'où luy venoit vn si heureux changement, elle leur fit le recit de son auanture, & afin qu'ils fussent temoins oculaires de cette grande merueille, leur monstra l'endroit de la iambe où la rupture auoit esté faite, avec la cicatrice qui restoit apres la guerison de sa playe.

En la mesme ville de Valence vn iour qu'on faisoit courir le Taureau, vn certain Pierre Calzolay fut rencontré en passant par le Taureau, qui le secoüa si rudement qu'il resta perclus du pied droit l'espace de deux ans sans qu'il peut aucunement l'asseoir sur la terre, ny faire vn seul pas qu'avec des potences: or bien qu'au commencement on n'oubliat rien de ce qui fut iugé propre pour le guerir, ce fut neantmoins sans effet, & pour neant. Voyant donc que les remedes naturels n'agissoient pas, il a recours aux surnaturels, & fait vœu à S. Thomas d'offrir vn tableau à son sepulchre, en cas qu'il vint par sa faueur à estre deliuré de son mal, & à retirer de son pied les seruices accoustumez. Et voila qu'ayant entrepris d'aller audit sepulchre

neuf iours de suite, au troisieme il y laissa l'une de ses potences, & auant le neuvieme il y pendit l'autre, avec le tableau qu'il auoit promis, se trouuant parfaitement guery de son pied. Le Liure sus allegué rapporte huiet autres boyteux & estropiez, gueris par les intercessions du mesme Sainct.

VI.

Aueugles, muets, gouteux, & paralytiques gueries.

Voicy d'autres cures, qui ne sont pas moins prodigieuses. Marcelle fille d'Antoine Matthieu de Lezane, Docteur en Droit, fut assaillie à l'âge de trois ans d'une fluxion estrange, qui luy coulant dans la poitrine, la prouuoit à vomir le sang par la bouche, & l'empéchoit de retenir aucune viande. Ayant souffert cette grande incommodité pendant trois mois, la fluxion changea, & se déchargea sur les yeux, dont elle perdit la veüe. Ayant passé tout vn an sans y voir goutte, sa mere appellée aussi Marcelle la conduisit au sepulchre de S. Thomas, où ayant fait sa priere, & donné charge de dire la sainte Messe le lendemain à la Chapelle du Sainct, la petite n'eut pas plustot touché du bout du doigt le sepulchre, qu'à mesme temps elle recouura la veüe, & ses yeux furent si nettement gueris de cette fluxion, qu'il n'y resta point de tache, ny aucune marque par où on peut connoistre qu'ils eussent esté malades.

Vne bonne femme fut surprise d'un accident qui la rendit muette sans qu'elle peut dire vn seul mot. Elle inuoqua S. Thomas, & ayant touché du bout de la langue vne relique du Sainct qu'on luy apporta, sa langue fut dénoüée, & elle eut l'usage de la parole aussi libre qu'au parauant.

Vn Chirurgien de Valence, nommé Louys Gliemos, ayant esté tourmenté l'espace de six ans d'une douleur enragée, que la goutte luy cauſoit, notamment au gros doigt du pied droit, ſans trouuer aucun relache, ny ſoulagement dans les remedes. Voyant donc que ſon mal eſtoit incurable, & que ſa goutte ne luy donnoit point de treues, il implore la main ſecourable de S. Thomas, & fait vœu de donner dix eſcus pour eſtre employez à l'ornement de ſa Chapelle; & voyla qu'à meſme temps il fut guery de ſa goutte, & jouit d'une parfaite ſanté: & alla remercier le Sainct, & ſatisfaire punctuellement à ſa promeſſe. L'an 1608. Vincens Ciper habitant de Paterin, ſe trouua en la ville de Valence, âgé de 56. ans, detenu d'une paralyſie formée de la moitié du corps, ſans trouuer aucun remede. Les Medecins ayant iugé ce mal incurable, il ſe recommanda vne nuict du mois de Fevrier au B. Archeueſque, & à meſme inſtant l'aphoriſme ſe trouua faux, & le paralytique veritablement guery, en ſorte qu'il ne fut iamais plus gaillard en tout ſon corps.

Baptiſte Saure ſouffroit vne certaine maladie en la teſte, qui luy cauſoit d'eſtranges ſymptomes; car il tomboit à tout coup lors qu'on y penſoit le moins. Et il demeueroit quelques fois les trois & les quatre heures eſtendu ſur le pauë battant la pouſſiere par vn horrible tremblemēt de tout le corps, ſouffrant les meſmes agitations d'un Demoniacle, lançant des regards furieux, & eſcumant comme vn enragé. Les Medecins employerent apres luy toute leur ſcience, les

VII.

Malades du mal caduc, eſcroüelles, apoplexies, fieures, gueris.

Chirurgiens leur adresse , & les Operateurs tous leurs secrets sans rien auancer. Enfin le malade s'auiſe de ſe recōmande à ſainct Thomas , qui faiſoit par tout ailleurs de ſi belles cures , & ayant fait dire vne neufuaine de Meſſes à ſon ſepulchre , il fut de là en auant parfaictement libre des importunitéz de ce faſcheux mal.

Vne femme & trois petits enfans ayant le col deuoré d'vlcères , & tout percé de petits trous , que les Medecins iugeoient eſtre les eſcrouelles ; apres l'application de beaucoup de medicamens , ſans pouuoir en façon quelconque arreſter le pus qui en decouloit , iuſques là que quelques-vns d'eux auoient meſmes deliberé de paſſer en France , pour eſtre touchez du Roy tres-Chreſtien. Ayans enfin imploré l'afſiſtance de S. Thomas de Villeneuue , & promis d'acquiter quelques deuotions à ſa memoire , ils recouurerent auſſi-toſt la ſanté. La ſuppuration de la matiere ceſſa , & les trous furent ſi bien fermez , qu'il ne reſtâ pas meſme de marque de cicatrice , ainſi que les Medecins veriferent avec eſtonnement ; ce qui ne marquoit pas peu l'excellence du miracle.

Leonarde Guſman , veſue en la ville de Valence , fut ſoudainement atteinte en l'an 1601. d'vne apoplexie mortelle , & Baptiſte Cuue Tiſſeran de ſoye en l'an 1602. auſquels les Medecins n'ayant peu donner du remede , ils ſe recommanderent en ce dangereux acceſſoire au B. Thomas , qui à meſme temps leur impetra la ſanté , & leur rendit le ſentiment & la parole : faueur & conſolation qu'ils auoüerent par apres

auoir receuë de Dieu, par sa charitable & debonnaire entremise.

Magdeleine Leonarde, vefue en la ville de Valence, en l'an 1602. Roch Mouret en l'an 1603. Anne Marguerite en l'an 1604. Jacques Ceruere Masson en l'an 1605. & mille autres estans trauallez de fieures tres-violentes, & ce dernier en ayant esté tourmenté l'espace de 14. ans sans en auoir peu estre soulagé par aucun remede humain; s'estans tourneés vers le Sainct, & luy ayant promis ou de visiter son sepulchre, ou d'y appendre vn tableau, qui representeroit la faueur receuë, recouurerent la santé desirée par son credit, & ne furent plus trauallez des fieures.

Nous n'aurions iamais fait, si nous voulions escrire en detail, & par le menu, les graces que Dieu a accordé aux pecheurs, & les santez qu'il a donné aux malades, par l'entremise, & à la requeste de S. Thomas de Villeneuve. L'acheueray cette matiere par la cure, qui fut faite en la personne du R. Pere Michel Salon, Religieux tres-docte & vertueux, & le premier Autheur de la vie du Sainct, qu'il composa pour satisfaire au vœu qu'il luy auoit fait, ainsi qu'il raconte luy-mesme, au Prologue de ladite Vie, en la maniere qui suit. Je fus, dit-il, en l'an 1584. visité de N. Seigneur, d'une fieure si estrange, qu'apparemment ie n'en pouuois pas eschaper. Je brulois d'un feu si malin, que comme celuy des forgerons, il s'aigrissoit par l'application de tous les remedes refrigeratifs. Et verser de l'eau dans ma poictrine (grace neantmoins la plus

VIII.
Vœu du
R. Pere
Salon
pour cō-
poser
cette vie
de saint
Thomas.

grande qu'on puisse accorder à vn fievreux) c'est
estoit repandre de l'huyle sur les charbons, ou de
l'eau sur de la chaux viue. I'auois les yeux étin-
cellans comme vne Comete: le battement irre-
gulier de mon poux martelloit ma teste de plus
de coups, qu'on n'en decharge sur le fer, quand
on le veut plier, ou estendre; ie soufflois le feu
par les narines comme vn fourneau; tout ce
qu'on me faisoit aualer, quelque frais ou tem-
peré qu'il fut, me sembloit trop chaud, & à pe-
ser l'ardeur de ma fievre, ie pouuois dire sans pa-
radoxes, que le soulfre liquide, ou le plomb fon-
du couloit dans mes veines, au lieu de sang.
Ce mal estoit trop violent, pour ne destruire pas
bien-tost son suiet, & ie n'estois pas d'vn tem-
perament si froid, ou si fort que les Pyraustes,
pour subsister longuement dans ces flammes.
Aussi cette chaleur estrangere deuroit insensi-
blement la vitale: ie defaillois petit à petit, côme
la chandelle qui s'approche de sa fin, à mesure
qu'elle consume la matiere qui la nourrit: &
chaque accez de ma fievre pouffoit & laissoit
mon ame sur le bord de mes levres. I'auois
neantmoins tousiours mon bon sens: & ma
douleur, bien qu'assommante, n'agissant que
dans les bornes du corps, ne me caufoit point de
réuerie, & me laissoit tousiours assez de lumiere
pour voir l'euident danger où i'en estois de per-
dre ce qu'on ne recouure iamais que par vn mi-
racle de resurrection. Et comme ie n'estois pas
encore las de viure, & que ie sentoie à mon peu
de forces, que tous les remedes humains n'es-
toient pas capables de m'empêcher de mourir;
m'estant

m'estant resigné à la volonté de Dieu au mieux que ie peus ; si ie deuois attendre de sa misericorde , la grace de quelques années de delay , ie la luy demandois feruement par l'entremise des Saints à qui i'auois vne particuliere deuotion. M'estant donc recommandé aux tres glorieux Confesseurs S. Nicolas de Tolentin , & S. Vincent Ferrer, ie me va ressouuenir que certains de mes amis m'auoient plusieurs fois semont de recueillir les actions vertueuses, & les bons exemples du B. Archeuesque Thomas de Villeneuue, pour leur faire voir le iour au profit & edification de tout le monde ; ie me recommande donc à luy de toute l'estenduë de mes affections , & le prens en cette grande necessité pour mon particulier Aduocat & intercesseur ; luy offrant que si Dieu par son entremise me sortoit de ce mauuais pas , ie porterois toutes les diligences possibles à m'informer de ceux qui auoient traicté familièrement avecque luy, pour apprendre d'eux les particularitez de sa vie , & les saintes œuures qu'il auoit pratiquées, avec l'excellence de sa charité, la profusion de ses aumosnes , & la rigueur de ses penitences. Et qu'en ayant fait la decouuerte, ie n'épargnerois ny peine, ny frais, pour en dresser fidelement l'Histoire , & la mettre au iour pour la plus grande gloire de Dieu ; & afin qu'elle seruit de miroir de saincteté, & d'un vif aiguillon à la vertu, à tous ceux qui la voudroient lire. Iesus-Christ m'est témoin comme à mesme instant que ie me recommanday à ce saint Prelat , & luy fis offre de cette petite re-

connoissance, la fièvre me laissa tout à fait, & ie me trouuay affranchy de ces dangereux accessoires qui l'accompagnoient. Ces grandes ardeurs s'éuouïrent en vn moment, ie sentis couler par tous mes membres vne si agreable fraischeur, que ie pensois resusciter, tant i'y auois du plaisir. Et faisant comparaison de ce que i'estois, à ce que i'auois esté, la fable n'auoit point, à mon aduis, de plus heureuse metamorphose; & ie ne m'estimois pas moins redéuable à mon cordial & secourable liberateur, que s'il m'eut sorty d'une fournaise, ou du milieu des flammes du Purgatoire. Aussi à mesme temps que ie fus en estat de me leuer, ie me mis apres à satisfaire à mon vœu; & m'estant enquis de ceux, qui auoient esté particulièrement les spectateurs de la vie de ce grand Sainct, ie la mis en ordre, & quant & quant en lumiere à Valence l'an 1588. quatre ans apres le bien-faict receu.

IX. La vie de nostre glorieux Sainct a esté escrite en Espagnol, & premierement mise au iour en l'an 1588. par le iusnommé R. P. Michel Salon; Professeur de Theologie en l'Vniuersité de Valence, avec approbation des Docteurs & de l'Ordinaire, reimprimée en la mesme Ville l'an 1620. avec addition de quantité de miracles faits par l'intercession du Sainct, & traduite par apres en l'an 1619. en Italien; par François Soto Doyen de la Chapelle du Pape Pol V. imprimée à Rome, & dediée au mesme Pape. François de Queuede Cheualier de l'Ordre de saint Jacques en fit en l'an 1620. vn petit re-

Auteurs
qui ont
escrit la
vie de S.
Thomas.

cueil, qu'il dedia à Philippe III. Roy d'Espagne. Le R. Pere Basile de Leon, Professeur de la premiere chaire de Salamanque, dit beaucoup de choses tres-rares de ce B. au Sermon qu'il prescha à Toledé, au Couuent des Religieuses de sainte Vrsule de nostre Ordre, le 27. de Septembre 1620. pour sa beatification. Les Peres Henry Yues, & Nicolas Baxis Flamans ont aussi escrit cette vie en l'an 1622. l'un en Francois, & l'autre en Latin; & le Pere Ierôme Canton en vers Espagnols, Cornell. Curtius en son liure des Eloges & images de plusieurs grands personages de l'Ordre. C'est apres tous ces grands hommes que nous parlons. Plaise à Dieu de benir nostre trauail, & au Sainct de l'agrée, & de nous en obtenir, avec l'imitation de ses vertus, le fruit & la recôpense.

CHAPITRE XV.

Le Pape Pol V. sur la relation faite par les Cardinaux, de la saincteté & miracles de S. Thomas le beatifie. Prescrit la façon de faire ses images, & le qualifie de titres tres-honorables. Gregoire XV. permet qu'on en fasse l'office en tous les Couuents de sa Religion de S. Augustin.

Comme les merueilles que Dieu operoit par les merites de ce B. Archeuesque alloient tous les iours croissant, toute l'Espagne

X.
Beatification de
S. Tho

mas par
Paul V.

se sentit obligée de demander sa beatification au S. Siege. C'est pourquoy les Magistrats des Villes, les Chapitres, les Maisons Religieuses, les Vniuersités de Salamanque principalement, & d'Alcala de Enarés écriuient à Rome: le Roy mesme d'Espagne manda à son Vice-Roy de Naples, & à son Ambassadeur de Rome de s'employer efficacement à cela. On trouua soigneusement à dresser les informations de sa vie, qui outre la tres-grande exactitude de ses actions en l'exercice des vertus, d'humilité, charité, deuotion, vigilance, prudence, pureté virginalle, mortification, faisoient voir vn infaillible témoignage de saincteté par le secours tres-libéral qu'il auoit rendu à toute sorte de necessiteux & affligez, depuis le berceau iusques au delà du sepulchre; le tout accompagné d'vn nombre presque infiny de miracles, faits par son intercession, faueur des aueugles, sourds, boiteux, estropiés, malades desesperez de tout ayde naturel, & morts resuscitez: recueillis authentiquement, la solemnité necessaire obseruée en semblables affaires par les Sieurs Iean de Riuere Patriarche d'Antioche, Archeuesque de Valence, & autres Prelats, de Toledé, Burgues, Grenade, Vailladolid, Salamanque: comme aussi des Vicaires generaux, Curez, & Promiseurs des lieux où le Sainct auoit quelque temps véu auant ou'il fut promu à la dignité d'Archeuesque; Tous lesquels actes enuoyez à Rome, veus & diligemment examinez par les Srs. Cardinaux commis à ce par la Saincteté, scauoir Dominique Doyen des Cardi-

naux, & President de la Congregation Melin, & Lancelot, rapportèrent la vérité de ces piéces produites en la Sentence suiuante.

IN causa serui Dei Thomæ à Villanoua Ordinis S. Augustini Archiepiscopi Valentini. Congregatio Sacrorum Rituum illustrissimo Lancelloto referente, inherendo Ordini relationis trium Nota Auditorum, re maturè perpensa, ac diligenter considerata, atque pluries discussa plenissime constare censuit de validitate processuum, virtutum excellentia puritate fidei, sanctitate vitæ, patratiōe miraculorum, ac denique de fama sanctitatis deque frequentia populi ad sepulchrum prædicti serui Dei Thomæ à Villanoua. Atque propterea, si sanctissimo Domino nostro placuerit, ut in posterum **BEATVS** nuncupari possit: atque in singulis annis die 18. Septembris in toto Regno Valentia à Religiosis eiusdem Ordinis S. Augustini, tam Fratribus quam Monialibus: Et in Ciuitate & Diocesi Valentina, cuius per vndecim annos fuit Archiepiscopus, ab omnibus vtriusq; sexus regularibus & etiam Presbyteris, & Clericis secularibus, de eo, tanquam de Beato, iuxta rubricas Breviarij & Missalis Romani de communi Confessoris Pontificis Officium recitari, & Missa celebrari valeat, decreuit.

Cette Sentence ayant esté leuë par le susdit Pape Pol V. approuuant le contenu en icelle,

declara Bien-heureux l'Archeuesque Thomas de Villeneuve le 7. Octobre de l'année 1618. permettant qu'on en fit l'Office comme d'un Euesque Confesseur, en tout le Royaume de Valence le 18. de Septembre, par Bulle expresse.

XI.

Le mesme Pape prescrit la façon de peindre le S.

Le mesme Pape commanda qu'és tableaux & images qu'on feroit de S. Thomas, il fut reuestu du Pontifical, & qu'on luy donnat vne bourse en main, au lieu de crosse; & qu'on l'environnat de pauvres, ainsi qu'on le void depeint; afin que son ame bien heureuse, sur le papier mesme, & en sa figure iouyt du contentement de remedier en apparence aux besoins des souffreteux. Le même S. Pere voulut qu'on escriuist au bas de l'image. *Le B. Thomas de Villeneuve surnommé l'Aumosnier*: titre certainement tres-glorieux, & qui ne releue pas mediocrement son merite; veu que s'estant par sa charité constitué pere des enfans de Dieu, qui sont les pauvres; il s'auance & monte iusques au plus haut degré de parentage avec la Majesté Diuine. Où en passant il faut remarquer, que bien qu'il y ait eu depuis saint Pierre quantité de tres-saincts Euesques, que l'Eglise a honoré de diuers eloges, nous n'en trouuons neantmoins que deux à qui elle ait départy le titre illustre d'Aumosnier, sçauoit S. Iean, Archeuesque de Ierusalem, & nostre glorieux Thomas Archeuesque de Valence; qui ne le possede pas moins dignement que l'autre: veu que si celuy-là en son testament, rapporté par le Cardinal Baronius en l'an 620. rend graces à Dieu de ce qu'il ne luy restoit plus de

tant de biens temporels dont il l'auoit gratifié, que la troisieme partie d'un escu, qu'il peut distribuer aux pauures : *Tertia pars nūmi, quam etiam posset pauperibus erogare* : nostre Sainct est mort dans vn plus vniuersiel depouillement, puis qu'à son trespas il n'auoit pas vn double, ny vn meuble en son pouuoir; & qu'il est mesme decedé sur vn lect donné & emprunté, à l'imitation de Iesus-Christ, qui mourant n'auoit pas où reposer sa penchante teste. Le titre composé par le S. Pere adiousté à la qualité d'Aumosnier celle de, *Tres-excel'ent Predicateur de la parole de Dieu*. Tres meritoirement certes, attendu que les Sermons qui sont sortis au iour de sa plume, ne doiuent rien à ceux des sainctes Docteurs, & anciens Peres: & quiconque les lira avec attention, trouuera sans doute qu'ils ont la subtilité de S. Augustin & la douceur & profondeur de l'autre S. Thomas. A suite l'inscription le qualifie, *Tres illustre en miracles, esclatant en sainteté, tres liberal à donner l'aumosne aux pauures, & tres-courageux defendeur de la liberté de l'Eglise*. Eloge le plus glorieux que sa Saincteté pouuoit donner à vn Sainct : *Beatus Thomas de Villanoua, cognomento Eleemosinarius, Ordinis Eremitarum s. Augustini, Archiepiscopus Valentinus, diuini Verbi Prædicator eximius miraculis clarus, sanctitate conspicuus, eleemosinis erga pauperes liberalissimus, Ecclesiastica libertatis acerrimus propugnator. Obijt Valentia anno Domini M. D. LV. ætatis suæ 67. in die Natiuitatis B. Mariæ Virginis.*

XII. Le Bref de la beatification du Sainct estant
 Gregoire XV. donne licen-
 ce de faire l'Office du S. par tout l'Ordre.
 arriué à Valence l'an 1619. le 25. d'Avril, fut
 receu par le sieur Archeuesque & par le Cler-
 gé, & à mesme temps publié par tout avec vne
 indicible allegresse & réioüissance de tous les
 ordres & estats : qui pour faire vne demonstra-
 tion plus pompeuse, de l'obligation qu'ils re-
 connoissoient auoir à Dieu, & de leur deuotion
 enuers le Sainct, ordonnerent vne Procession
 generale, qui fut la plus solemnelle qu'on eut
 jamais veü à Valence, en laquelle la teste du
 Sainct tirée de la chaffe où reposoient ses Reli-
 ques, fut portée avec grande veneration de
 l'Eglise de nostre Dame du Secours à la grande
 Eglise, & baillée aux Chanoines pour jouir à
 perpetuité de ce grand thresor, qui l'enchas-
 ferent precieusement, & se tiennent infiniment
 honnorez de la posseder.

Ce Bref fut en l'an 1621. suiuy d'un autre de
 Gregoire XV. par lequel la permission de faire
 l'Office du Sainct, que son predecesseur auoit
 borné dans l'Espagne, est accordée vniuersel-
 lement par tout le monde à nos Religieux.



CHAPITRE XVI.

DECRETS DE LA SACRÉE

Congregation des Cardinaux, en faueur
du B. Thomas de Vil-neuue, du 6. De-
cembre 1621. & 28. Mars 1656.

Celuy de 1621. est en ces termes.

DISCVSSA diligenter, & mature
perpensa de mandato sanctissimi D. N.
in ordine ad Canonisationem, causa B. Thomæ
à Villanovo Ordinis S. Augustini, Archiepis-
copi Valentini, Congregatio sacrorum Rituum
pluribus desuper habitis sessionibus, illustrissi-
mo Cardinale Millino referente, censuit tunc
posse sanctissimum Dominum N. quancumque
sibi libuerit, ad solemnem eiusdem B. Thomæ
Canonisationem, iuxta S. R. E. Rituum, &
Sacrorum Canonum dispositionem deuenire,
eumque diffinire Sanctum cum Deo regnantem,
atque vniuersali Ecclesiæ proponere colendum,
& Venerandum.

C'EST A DIRE.

A Pres auoit examiné avec diligence, &
meurement considéré, par le comman-
dement de N. S. P. ce que concerne la Cano-
nisation du B. Thomas de Vil-neuue de l'Or-
dre de S. Augustin Archeuesque de Valence.

La Congregation des sacrées ceremonies apres plusieurs seances sur ce sujet, suiuant le rapport de l'Illustrissime Cardinal Millin ; A déclaré que N.S.P. pouuoit seurement, & quand il luy plairoit selon la disposition des Ceremonies & sacrés Canons de la saincte Eglise Romaine, mettre fin à la solemnelle Canonisation du B. Thomas, le declarer Sainct regnant avecque Dieu, & le proposer à l'Eglise vniuerselle, pour luy rendre le culte & la veneration deuë aux Saincts..

Et en l'année 1656. ladite Canonisation fut entierement concluë en la façon suiuante.

SECOND DECRET.

PER ACTO nuper processu in causa B. Thomae de Villanoua Archiepiscopi Valentini, super his quae Beatificationi successerunt, discussoque dubio proposito per Eminentissimum Dominum Cardinalem Pallottum in Congregatione coram sanctissimo. Sanctitas sua admissis de consilio Fratrum illius validitate, ac legitimo Testium examine, exinde etiam de illius reuerentia constare pronuntiauit, quod continuatio, & percrebescencia fama miraculorum, & cultus eidem post indultam venerationem exhibiti probentur; & quidem se se mirabilem in seruo suo Deum ostendisse hesitari non possit, cum eius intercessione Ioannem Alapont Musicum intestinali deformique hernia à 24. annis circiter laborantem spe pœnitus hu-

manis remedijs ad pristinam redeundi salutem destitutum, & incessu carentem è cubili, quo prosternatus morbo iacebat, illico perfecte sanum reuocarit. Nec non Vincentiam Matheæ Puellam septennem, quæ sub aquis in puteo duarum circiter horarum spatio permanserat, à morte præseruarit. Quæ duo miracula è septem inter multa selectis sanctissimus idem approbavit, & concludenter probari declarauit. Die 28. Martij 1656. IVLIVS Episc. Sabinen. Cardin. Sachettus. Locus ✽ sigilli. Franciscus Maria Phebeus Secret. Cong. S. Rituum.

C'EST A DIRE.

LE procez en la cause du B. Thomas de Vil-neuue Archeuesque de Valence, est. nt parfaitement fait ; sur ce qui anoit fuiuy la Beatification, & dissouts le doute qui auoit esté proposée en Congregation en presence de sa Saincteté, par l'Eminentissime Cardinal Palotte : Sa Saincteté, du conseil de ses Freres, a admis la validité & le legitime examen des tesmoins ; & partant a prononcé qu'il constoit de leur valeur, que la continuation & accroissement de la renommée des Miracles, le culte & la veneration qui luy est deuë se preuue ; Et veu aussi qu'on ne peut pas douter que Dieu ne se soit rendu admirable en ce sien Seruiteur, puis que par son intercession Iean Alapont Musicien trauaillé d'vne intestine, & laide hernie, depuis 24. années, ou enuiron, desesperé de pouuoir par les remedes humains reuenir en santé, ne pouuant marcher ;

d'abort forrant de son liēt dans lequel la maladie le retenoit , se trouua parfaitement guery. De mesme Vicence Mattheu jeune fille âgée de sept années , qui auoit demeuré deux heures , ou enuiron submergée des eaux dans vn puis , fut deliurée de la mort : lesquels deux Miracles ont esté choisis de sept parmy plusieurs ; Sa Saincteté l'a approuué , & déclaré la preuue concludante le 28. Mars 1656. IVLIVS Episc. Sabinens. Cardin. Sachus. Locus † Sigilli. Franciscus Maria Phæbus , Secretarius Congr. Rituum.

CHAPITRE XVII. ET DERNIER.

Description de l'appareil somptueux qui fut fait en l'Eglise de l'Apostre S. Pierre de Rome , & la Relation des Ceremonies obseruées en la Canonisation de Sainct Thomas de Vilneue , de l'Ordre des Hermites de S. Augustin , Archeuesque de Valence , celebrée le 1. de Nouembre 1658. par N. S. Pere le Pape ALEXANDRE VII.

Sur les Copies publiées à Rome de l'Imprimerie de la Chambre Apostolique , & de celle de François Caualli en la mesme Ville , & dite année.

Description de l'Appareil.

LES PP. FF. Religieux Hermites de S. Augustin du grand Couuent de Rome , sçachans assurement que sa Saincteté auoit

conclu de faire la Canonisation du B. Thomas de Villeneuve, allerent se prosterner avec singuliere humilité aux pieds de sa Saincteté, la suppliant tres affectueusement qu'il luy pleut de determiner le temps auquel elle voudroit proceder à faire ladite Canonisation : dequoy rendu certains, assistez des sieurs Seruio Seruij Beneficier, & d'Ange Marcazetti Sacristain de la Basilique de S. Pierre, n'oublierent rien de tout ce qui pouuoit estre désiré pour l'ornémēt de cēt auguste Temple, & pour signaler le grand zele qu'ils auoient pour le seruice de Dieu, la gloire du Sainct, & honneur de leur Ordre : commencent par le porche de la grande entrée dudit Temple.

Auant que d'entrer on voyoit au frontispice de l'Eglise la figure de S. Thomas, dépeinte dans diuers tableaux, avec les Armes du Pape, du Roy d'Espagne, du Royaume de Valence, & celles de l'Ordre de S. Augustin. Par dedans le portique le tout estoit orné des plus riches tapisseries de l'Europe, à sçauoir de haute lisse & d'or, les figures ayant esté autrefois designées de la main du plus fameux Peintre d'Italie Raphaël d'Urbain, estoient si viuement représentées, qu'encore qu'elles fussent toutes figurées de soye releuée en or, elles n'auoient rien en elles qui fût moindre que l'or qui s'y voyoit, tant l'excellence de l'art avec laquelle elles estoient dépeintes surpassoit celles de la matiere dont elles estoient faites.

Les figures & les Images de S. Thomas estoient aussi dépeintes sur chacune des portes

par où l'on entroit dans l'Eglise, avec les Armes du Pape, du Roy l'Espagne, du Royaume de Valence, & celles de l'Ordre de S. Augustin; mais disposées avec vn si bel ordre qu'elles rehaussoient & embelissoient à merueille celuy de l'architecture avec lequel elles estoient ajustées. Les mesmes Images estoient aussi sur les portes également bien disposées au dedans de l'Eglise; mais de plus enrichies de festons tous semblables aux autres paremens de l'Eglise.

A l'entrée de laquelle l'on demouroit surpris par la magnificence de l'appareil aussi bien que de la quantité innombrable des lumieres qui éclatoient de toutes parts, de la multitude du Peuple, de la melodie des Musiciens, y estant aussi tout à fait Angelique. Mais l'on admiroit principalement la majesté & grandeur de l'Eglise en celle de son Chef, qui estoit dans vn thrône vn peu plus élevé, mais extraordinairement paré, au milieu du College des Cardinaux, Euesques & Prelats de la Cour: Ce qui incitoit vn chacun au mépris de la gloire & des honneurs du Monde, qui perissent en vn moment, pour se pouuoir rendre dignes, aussi bien que ce glorieux Saint, de ceux de l'Eternité, qui ne changent iamais, & durēt pour tousiours.

La tenture de l'Eglise estoit presque toute de damas, ou de velours cramoisi, avec de grands luisans d'or, qui couuroient tous les pilastres de la grande Nef, qui ont 75. palmes de hauteur, depuis la base iusqu'aux chapitiaux, sur chacun desquels estoient les armes du Pape, du Roy d'Espagne, de Valence & des Augustins,

d'une extraordinaire grandeur, qui releuoient merueilleusement le lustre & l'esclat des paremens des pilastres susdits. L'on voyoit aussi le long des voutes les principaux miracles du Sainct representez en des Tableaux releuez en or, en forme de medailles rondes, avec l'inscription de chaque miracle dans des cartouches de même peinture & dorure que les Tableaux, qui auoient chacun trente coudées de circonférence, ainsi que s'en suit.

Celuy de la Chapelle du S. Crucifix estoit le Tableau d'un malade, qui prioit assis sur son liest, & de S. Thomas, qui paroissoit dans vne nuée, & marquoit par sa posture à ce pauvre homme, que sa priere estoit exaucée. L'escriteau en lettres d'or portoit ces mots (*Fabro Cœmentario laeuum latus continenti Vulnere excisum B. Thoma presidio restituitur*) c'est à dire, que par le secours fauorable de S. Thomas, vn Charpentier receut miraculeusement la guerison d'une playe enuenimée qui luy auoit deuoré tout le costé gauche.

On voyoit en celuy de la Chapelle de S. Sebastien, vne ieune femme de 26. ans que la douleur d'une horrible playe faisoit desia agoniser, laquelle guerit à mesme qu'on luy eut fait toucher les reliques de S. Thomas. Le cartel en lettres d'or exprimoit ce miracle (*Mulierem 26. annorum fœde Ulceratam etiam iam morituram B. Thomæ Reliquia saluti reddunt*) par l'attouchement des reliques de Sainct Thomas vne femme âgée de 26. ans blessée à mourir receut à mesme temps vne entiere santé.

Sur la porte du Chœur de Messieurs les Chanoines, estoit le Tableau d'un bon homme, qui prioit avec larmes, & demandoit à Dieu la santé, deuant l'Autel du Sainct, & l'escriteau disoit (*Valentinus sartor, cui taurus in theatro latus grauiter offenderat, post biennium à B. Thoma liberatur.*) Vn Tailleur de Valence blessé dangereusement par vn Taureau dans vn amphitheatre, fut neantmoins gueri apres deux ans par l'assistance de S. Thomas.

Deuant l'Autel du tres-sainct Sacrement estoit représentée vne femme avec vn visage extraordinairement triste, son petit entre les bras, laquelle demandoit à chaudes larmes, qu'il pleust au Sainct de luy obtenir de Dieu le lait qu'elle auoit perdu, & dont elle auoit besoin pour nourrir son petit. (*Mulieris vbera quæ penitus exaruerant, amotis à sepulchro sancti thoma flosculis, lacte diffluunt.*) Vne femme se voyant priuée de lait pour nourrir son enfant, ne fit que prendre des fleurs du sepulchre de S. Thomas, & les approchant de ses mammelles, sentit à mesme temps en sortir du lait avec assez d'abondance.

A l'entrée de la Chapelle Gregorienne, on representoit la cheute d'une petite fille de sept ans, dans vn puis, d'où elle fut retirée trois heures apres y estre tombée, par la faueur du Sainct, que le pere de cette innocente creature auoit reclamé, à la premiere nouvelle qu'il eut de sa perte. (*Puella septennis in puteo per tres horas demersa; confugiente ad B. Thoma Patrocinium*)

Patrocinium Patre, seruat in columis.) Vne fille âgée de sept ans, apres auoit demeuré trois heures noyée dans vn puits, fut pourtant trouuée dans vne parfaite santé par l'intercession de S. Thomas, auquel son pere s'estoit recommandé.

Au Medaillon de la Chapelle Clementine, vous eussiez veu vne femme de 25. ans se passer entre les bras de ses parens, de douleur que luy causoit vne jambe à demy pourrie, dont le Sainct la guerit, comme porte l'escri-teau. (*Mulier 25. annorum desperato remedio cruris grauitè vulnerati B. Thoma ope sanatur.*) Vne femme âgée de 25. ans fut guerie par l'assistance de S. Thomas d'une playe incurable qu'elle auoit à la cuisse.

A celuy de S. Michel on auoit encore de-peint vne ieune fille de 21. an dans son liect, preste à rendre l'ame, à qui la Mere obtint la vie & la santé, par l'intercession du Sainct (*Virgo 21. annorum, cum prope esset ut conderetur, ad vitam, à B. Thoma, flagitante matre reuocatur*) Vne fille de 21. an estant sur le moment d'estre enseuelie, fut resuscitée apres que sa mere l'eut recommandée au glorieux sainct Thomas.

Sur le passage vers la Chapelle de la saincte Colonne, estoit le Tableau d'un homme vieux endormy, qui estant touché du Sainct, obtint sa guerison autant entiere qu'elle fut prompte, comme on le lisoit dans l'inscription qu'on auoit mis au bas du Tableau, en ces mots. (*Apople-*

ticus B. Thoma dexterâ, in somnijs tactus accedit incolumis.) Vn homme frappé d'apoplexie se trouua soudainement guéri par vn atouchement de S. Thomas, qu'il luy sembla ressentir en dormant.

D'vn costé de la Chapelle des Saincts Proceffe & Martinien, estoient peints vn boiteux avec vn paralitique, tous deux gueris à mesme tēps, par le B. Thomas, le cartel le disoit distinctement en ces termes. (*Claudus item que Paralyticus, à B. Thoma crucis signo liberantur.*) Vn boiteux & vn paralitique, furent heureusement gueris par vn signe de croix, que S. Thomas fit sur eux.

De l'autre costé on voyoit vn ieune homme se leuer du sepulchre ressuscité par les prieres du Sainct, & le cartel disoit (*Puer 22. annorum matre ad sepulchrum B. Thoma precante, reuiuifit.*) Vn ieune homme de 22. ans ressuscita, apres quelques prieres que sa mere eut fait sur le sepulchre de S. Thomas.

Tout de mesme façon d'vn costé de la Chapelle des Apostres S. Simon, & S. Iude, vn tableau representoit vn Chirurgien de Valence assis sur sa chaire, & saint Thomas aupres de luy, qui luy tendoit sa main secourable, avec laquelle il le guerit d'vne goutte qui l'auoit tenu au liēt, durant six ans entiers. (*Chirurgus podagram qua sextum iam annum laborabat, B. Thoma dexterâ resoluam illico sensit.*) Vn Chirurgien se sentit deliuré d'vne goutte, qui le traualloit depuis six ans par l'atouchement

qu'il receut de la main droite de S. Thomas.

De l'autre costé de Chapelle estoit le tableau d'une bonne vefue de condition, priant le Maistre d'hostel du S. Archeuesque, de l'assister de quelque peu de bled, auquel les valets donnant à entendre, qu'ils auoient vuide & ballié les greniers; & le Sainct leur faisant signe de la main qu'ils y retournaissent, & qu'ils y trouueroient du grain. Comme en effet ils le trouuerent plein de froment. (*Horreum frumento prorsus vacuum, B. Thoma nutu plenum repente inuenitur ad pauperes subleuandos*)

Certaines Dames vefues ayant demandé l'aumosne, & le Maistre d'hostel assuré à l'Archeuesque que le grenier estoit entierement vuide, par son merite aussi-tost il fut trouué tout plein.

Tous les Autels estoient parez chacun d'un deuant d'Autel de drap d'or sans coûture, & tous également couuerts d'un drap de mesme estoffe, avec les Armes de sa Saincteté, de sa Majesté Catholique, du Royaume de Valence, & des Peres Augustins, avec six gros flambeaux dans six chandeliers de vermeil doré, dont la lumiere donnant vn merueilleux surcroist, faisoit vn éclat nompareil. Du haut des quatre niches qui sont dans les piliers qui soustiennent le dome de l'Eglise, pendoient quatre Estendars de satin cramoisi à fleurons d'or, dans lesquels l'Image de S. Thomas y estoit depeinte, en estat d'estre élevé & porté dans le Ciel par la main des Anges.

Toute la partie conuexe du dome estoit remplie de flambeaux de cire blanche allumez, qui

estoit au nombre de mille, posez sur mille flambeaux de vermeil doré, & toute la corniche qui fait le tour de l'Eglise, estoit chargée de semblables lumieres, qui rendoient vne splendeur si éclatante, qu'il ne s'en peut imaginer de plus grande.

Mais sur tout le grand Autel de l'Eglise resplendissoit à merueilles, aussi bien que le lieu où sont conseruez les corps des glorieux Apostres S. Pierre & S. Paul, qui estoit tout environné de lampes allumées & de flambeaux ardens, posez sur des chandeliers de vermeil doré, qui faisoient vne derniere magnificence.

Le tour du Chœur, où le Pape faisoit la Ceremonie, & tenoit la Chapelle, estoit fermé d'un double balustre de bois, pour le preseruer de la foule du peuple qui s'y trouua present, & sa garde estoit renforcée & soustenuë de celle des Suisses.

On auoit dressé diuerses Tribunes couuertes de tres-beaux paremens, avec des jalousies pour la Reynè de Suede, la Belle-sœur & la Niece du Pape, ses parens, la femme de Monsieur de Sobremont, & autres Dames de condition; en sorte qu'elles voyoient toutes les Ceremonies, sans neantmoins estre veuës.

Relation des Ceremonies.

TOut ce qui pouuoit estre souhaitté pour l'embelissement & ornement de ce lieu tant auguste, estant fait par le soin, diligence, & prudence desdits Augustins: Le Vendredy

premier iour de Novembre 1658. Nostre sainct Pere le Pape Alexandre VII. accompagné seulement de ses Domestiques, alla au point du iour du Quirinal au Vatican; où estant arriué, il alla droit dans la chambre de la Sacristie, qui est contiguë à la Chapelle de Sixte V. dans laquelle sa Sainteté se reuestit des ornemens Pontificaux de couleur blanche, avec son *Regnum mundi*, ou sa *Thiave*. Cepédant qu'on l'habilloit, quantité de cierges furent allumez à l'ordinaire par les Clercs de ladite Chapelle, & distribués par les Maistres des Ceremonies du Pape à Messieurs les Eminentissimes Cardinaux, Prelats & Officiers de la Chapelle, & Domestiques de sa Sainteté.

Le Pape estant ainsi reuestu de ces sacrez ornemens, receut trois cierges de la main du Cardinal Colonne, en qualité de Procureur député de Philippe I V. Roy d'Espagne, pour supplier sa Sainteté d'auoir agreable de faire la Canonisation du B. Thomas de Villeneuve.

Deux desquels cierges estoient d'une grandeur extraordinaire, dans lesquels l'Image du Saint estoit parfaitement bien représentée en relief, aussi bien que les Armes de sa Sainteté, du Roy d'Espagne, & celles du Royaume de Valence, qui y estoient aussi depeintes. Le Maistre des Ceremonies presenta ces deux cierges aux personnes du plus grand merite de l'Assemblée, sçauoir à l'Ambassadeur de Venise, & au Prince Dom Mario Chisi, frere du Pape, & le troisieme fut présenté au Maistre de la Chambre de sa Sainteté, laquelle ayant adoré la

Croix, deuant laquelle ses Thuriferaires marchoient avec ses Acolytes ou Porte-Chandeliers, qui l'accompagnoient; Monseigneur Albergat, Soufdiacre Apostolique & Auditeur de la Rote, portoit la Croix, & les deux Princes avec les deux cierges susdits: le Pape allant à pied apres la Croix, iusqu'à la Chapelle de Sixte, au milieu des deux Cardinaux assistans, qui estoient le Cardinal Vrsin, & le Cardinal Costagusti; deux Auditeurs leuoient son aube, & le bord de sa robe pardeuant, & ses Camerieres par derriere.

Incontinent que le Pape fut arriué à son Pridieu, il s'agenouïlla, & ayant fait sa priere, le Seigneur Babinelli, Patriarche de Constantinople, & le Seigneur Colonne Archeuesque de Damascie, ses deux premiers Assistans, luy ayant apporté le liure avec vne chandelle, le Cardinal Barberin, le premier des Cardinaux-Euesques, soustenant ledit liure, sa Sainteté s'estant leuée, commença à chanter l'Hymne *Aue maris stella* puis s'agenouïlla pendant toute la premiere strophe, se mit dans sa chaire portatiue & Pontificale, la Mitre sur la teste, benissant le peuple de la main droite, tenant dedans la gauche vn petit cierge allumé, il fut porté dans ladite chaire dessous vn daiz, en l'Eglise du Vatican, puis par la place du Vatican iusqu'à la Pyramide, qui est au milieu de la place de S. Pierre.

Sa Sainteté estoit precedée de tout le Clergé seculier & regulier, avec tous les Chanoines, tant des trois Basiliques que des Eglises Col-

legiales, Moines & Reguliers, sans aucune exception, commençant par les Enfans de l'Hospital & les Enfans orphelins, iusqu'aux Chanoines des Eglises Collegiales. Les plus signalez estoient disposez en haye à la grande porte du Vatican, & allerent de là iusqu'à la grande porte de S. Pierre, sous le frontispice ou portail de laquelle le Chapitre de ladite Eglise s'estois mis en rang; & dedans l'Eglise de saint Pierre tous les Chanoines des principales Eglises de Rome, avec vn pareil ordre, attendant tous l'arriué de sa Saincteté, au milieu desquels passerent tous les Officiers de la Chapelle, & les Domestiques du Pape, les Penitenciers, les Euesques, Archeuesques, Cardinaux, & les deux susdits Princes, avec les deux grands cieges sus-mentionnez, suiuoient la Croix.

Res R R. P P. Pierre Lanfrançon, Vicair General de l'Ordre de S. Augustin; Hierosime Valuasole, Assisant d'Italie, & André Aznal, Assisant d'Espagne, accompagnez de trois Prouinciaux, sçauoir de celuy de la Prouince de Rome, de celuy de la Prouince de la Marche d'Ancone, & de celuy de Portugal, avec le P. Prieur des Augustins de Rome, portoient vn Estendart ou Banniere, où l'Image du glorieux S. Thomas, qui y estoit merueilleusement bien dépeinte, s'enuolloit dans le Ciel.

Le Pape estant arriué dans l'Eglise, descendit de sa chaire Pontificale, & fit sa priere à l'ordinaire deuant le grand Autel, où le Tres-saint Sacrement estoit exposé au Public, deffous lequel sont les tombeaux des Apostres S. Pierre

& S. Paul. Iamais on n'auoit veu paroistre ny celebrer le Seruice diuin, ny avec plus d'esclat, de maïesté, de splendeur, de lustre & d'appareil qu'il fut fait ce iour là dans le plus auguste Temple du monde, où estoient toutes les richesses des premiers de la Ville, afin d'orner cette Eglise; en laquelle la symmetrie & l'ordre des paremens estoit si beau, qu'on n'admiroit pas moins l'vniformité & la magnificence de l'artifice, que les pompes & la richesse des ornemens de S. Pierre.

Sa Saincteté apres auoir fait sa priere deuant les corps des Bien-heureux Apostres, s'alla asseoir dans son Thrône, & receut là l'obeyssance de tous les Cardinaux, qui luy allerent baiser la main deux à deux; les Euesques, Abbez & Penitenciers reuestus de leurs habits Sacerdotaux luy rendirent le mesme deuoir, avec cette distinction, que les Euesques & Prelats luy baisoient les genoux, & les Abbez & Penitenciers les pieds ou la pantoufle.

Après cela le Maïstre des Ceremonies du Pape alla prendre le Cardinal Colonne, Procureur de la Canonisation du Sainct, & le conduisit iusqu'aux marches du Thrône de sa Saincteté, où son Eminence demeurant debout, & à sa main droite le sieur Marc-Antoine Burat, Aduocat Consistorial, & le Maïstre des Ceremonies à sa gauche, tous deux à genoux, adora sa Saincteté avec vne profonde inclination; alors l'Aduocat, au nom du Cardinal Colonne, fit la premiere instance au Pape de la part de sa Maïesté Catholique, Roy d'Espagne,

avec cette parole *instanter*, à ce qu'il pleut à sa Sainteté de declarer Sainct le Bien-heureux Thomas de Villeneuve, Archeuesque de Valence, afin qu'il peut estre veneré comme tel par toute la Chrestienté.

Alors le Seigneur Nerly, Secretaire des Brefs de sa Sainteté aux Princes, répondit quelques paroles au nom du Pape à la louange du Saint, & enfin exhorta tout le monde à implorer l'aide de Dieu pour pouuoir acheuer vn ouurage de si grande importance; & N.S.P. le Pape estant descendu de son Thrône, alla iusqu'à son accoudoir, où s'estant agenouillé, la Mitre en teste, la Musique chanta les Litanies des Saints, lesquelles estant finies, sa Sainteté retourna dans son Thrône.

Et l'Aduocat en presence du Cardinal Colonne, & du Maistre des Ceremonies, alla faire la seconde instance au Pape, avec les paroles *instanter instantius*.

Et le Seigneur Nerly répondit aussi, au nom du Pape, qui alla de nouveau inuoyer le secours du S. Esprit pour vne affaire d'une telle importance.

Alors sa Sainteté retourna à son accoudoir; où s'estant agenouillée, le Cardinal Vrsin, son premier assistant, qui estoit à sa droite, cria à haute voix *orate*; & apres qu'on eut fait vne courte priere, le Cardinal Costagusti, Cardinal Diacre, Assistant à la gauche, cria à haute voix *Leuate*; & les premiers Euesques Assistans ayant apporté le Liure & la chandelle à sa Sainteté, le Cardinal Barberin, premier Cardinal

Euesque, entonna l'Hymne *Veni Creator Spiritus*, demeurans tous à genoux pendant la premiere strophe, iusqu'à ce qu'estant finie, le Pape s'en retourna à son Thrône la Mitre en teste, qu'il deposa. Le premier Cardinal Assistant ayant chanté *Emitte spiritum tuum, & creabuntur*. Les Musiciens répondirent, *Et renouabis faciem terra*: sa Sainteté chanta l'Oraison *Deus qui corda*, &c. Laquelle estant finie le Pape se remit dans son Thrône, la Mitre en teste, & l'Aduocat susdit s'estant mis à genoux à la droite du Cardinal Colonne, fit la troisieme instance, avec les paroles, *Instanter, instantius, instantissime*. Instantment, plus instantment, tres-instantment.

Et la réponse ayant esté faite en peu de paroles par le Seigneur Nerly, qui dit, que sa Sainteté iugeoit que le temps estoit venu auquel il estoit à propos de mettre le Bien-heureux Thomas de Vil-neuue, Archeuesque de Valence, au Catalogue des Saints, le Pape assis dans son Thrône, les susdits Euesques Assistans ayans apporté le Liure & la chandelle, prononça la Sentence de la Canonisation du Bien-heureux Thomas, & l'Aduocat susdit ayant receu & accepté ladite Canonisation au nom du Cardinal Colonne, rendit graces tres-humbles à sa Sainteté de la part de sa Maiesté Catholique, de la Sentence prononcée, & supplia sa Sainteté d'agrèer que les Bulles fussent expédiées de ladite Canonisation; à quoy le Pape répondit *decernimus*. Nous l'ordonnons.

Alors le susdit Aduocat s'adressant aux Pro-

tonotaires, les supplia de rapporter fidelement les actes de la susdite Canonisation, & qu'ils en fissent autant d'actes qu'ils iugeroient necessaires pour en eterniser la memoire.

Le Cardinal Colonne estant iusqu'à la premiere marche du Thrône de sa Sainteté, luy alla baiser les mains & les genoux, & luy rendit des actions de graces immortelles de la part de sa Maiesté Catholique.

Alors le Pape, assisté des Euesques susdits, ayant osté sa Mitre, entonna l'Hymne *Te Deū laudamus*: Au mesme instant on entendit le bruit des tambours & le son des trompetes; des bombes & des canons ioints au son des cloches, retentir dans toute la Ville, avec vne generale acclamation & applaudissement du peuple, qui se sentoit comblé de ioye & d'allegresse. Les Musiciens ayans acheué l'Hymne, le Cardinal-Diacre assistant à la droite, chanta le Verset *Orapro nobis Beata Thoma*; & les mesmes Musiciens répondirent *Vt digni efficiamur*, &c. N. S. P. le Pape, assisté des Eueques susnommez, chanta l'Oraison propre de S. Thomas, laquelle estant finie, le Cardinal Charles Barberin, Cardinal-Diacre, qui deuoit chanter l'Euangile, estant debout au costé droit du Thrône Pontifical, chanta au nom de tout le Peuple le *Confiteor*; ioignant aux paroles *Petro & Paulo, Petrum & Paulum, B. Thoma, & B. Thomam*: Et le Pape dans l'Oraison ordinaire de la Benediction adiousta aux paroles *Petri & Pauli*, ces paroles *B. Thoma*, donna solennellement la Benediction au Peuple; & estant



assis dans son petit Throne, commença Tierce, pendant lequel Office il prit les habits & ornemens du sainct Sacrifice de la Messe, qu'il dit avec les Ceremonies accoustumées, ayant adiousté solennellement les trois Oraisons propres de S. Thomas; à sçauoir la premiere, la secrete, & l'Oraison d'apres la Communion, & l'Offertoire.

Sa Sainteté ayant leu le Verset de l'Offertoire s'assit la Mitre en teste, & les trois premiers Cardinaux de chaque Ordre de la Congregation *de ritibus*, c'est à sçauoir le Cardinal Sachetti, premier Euesque; le Cardinal Colonne, premier Prestre; & le Cardinal Costagusti, premier Diacre, suiuis par vn Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Valence, & du R. P. Vicaire general de l'Ordre de S. Augustin, & du Pere Assistant d'Espagne, Procureur de la Canonisation de S. Thomas, avec l'ordre que ie décriray, porterent à N.S.P. le Pape les Oblations suiuantés, toutes enrichies des Armes de sa Sainteté, & du Roy d'Espagne.

Le Cardinal Sachetti offrit deux grands cierges dorez, portez par deux de ses Domestiques. Le Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Valence vn petit cierge doré, avec vn petit panier aussi doré, dans lequel il y auoit deux tourterelles.

Le Cardinal Colonne deux grands pains, vn couuert d'or, & l'autre d'argent, portez par deux des Domestiques de son Eminence. Le P. Vicaire general vn petit cierge, & vn panier argenté, dans lequel il y auoit deux Colombes.

Le Cardinal Costagusti deux petits barils,

l'un doré & plein de vin, l'autre argenté & plein d'eau, portez par deux de ses Domestiques. Le Pere Assistant d'Espagne vn petit cierge, & vn petit panier couuert d'or & d'argent, dans lequel il y auoit deux oiseaux de diuerses especes.

Les susdites Oblations presentées à l'offerte Messieurs les Cardinaux allerent baiser les mains, & les autres la pantoufle de sa Sainteté, qui donna la Benediction solemnelle à la fin de la Messe, & conceda l'Indulgence, qui fut publiée par le Cardinal Barberin, premier Euesque, à sçauoir la plenièrre à ceux qui se trouuerent là presens, & de quarante iours à ceux qui visiteroient le tombeau de S. Thomas le 18. de Septembre.

Ainsi termina la Ceremonie de la Canonisation de S. Thomas de Vil-neuue, mais non pas les prodiges & miracles qu'il a faits depuis, & qu'il continuë de faire tous les iours: C'est pourquoy, cher Lecteur, en ayant receu quelques vns depuis peu par personnes dignes de foy & de merite, i'ay desiré t'en rendre participant, avec quelques ceremonies qui s'y sont obseruées, non seulement pour satisfaire à ta curiosité, mais encore pour t'exciter à la deuotion de ce grand Seruiteur de Dieu, Pere des Pauures, & l'ornement des Hermites de saint Augustin.

Le iour de la Canonisation, vn ieune garçon ayant esté renuersé dans la foule du Peuple par terre, vn carrosse luy passa par dessus le corps sans aucune lesion.

Le lendemain vn quurier trouuillant dans S.

Pierre au sommet d'une haute échelle, l'échelle coula, & devoit tomber par terre avec l'ouurier; mais ayant imploré l'ayde du Saint, l'échelle fut arrestée en son penchant, sans qu'il parut rien qui la peut arrester.

Le iour que partit de Rome le Messager qui portoit en Espagne la nouvelle de la conclusion prise le 12. iour de Iuin en la Congregation des Rites, le Pape present, de canoniser le Saint, fut entendu vn grand bruit dans son tombeau, comme si on eut frappé trois grands coups; & cela fut verifié s'estre passé à l'heure que partit le Messager de Rome.

Le 23. Septembre fut prise encore vne plus solemnelle conclusion, s'estant tenu Consistoire public & general, auquel le Pape, apres auoir fait vn eloquent discours en l'honneur de S. Augustin & du B. Thomas, receut les vœux de tous les Cardinaux & Euesques presens. Le Mardy precedent 17. Septembre, auquel commençoient les premieres Vespres du Bien-heureux, sa Sainteté fut en l'Eglise de S. Augustin gaigner l'Indulgence qu'elle y auoit accordée; & le lendemain le Cardinal Paulucci assistant aux secondes Vespres avec les Religieux dans le Chœur, prenant place au plus bas & dernier siege d'en-haut.

Le tombeau du Saint ayant esté ouuert pour en tirer & porter vne Relique au Pape, le Saint permit bien qu'on la prit: mais comme on en voulut encor prendre pour d'autres, le tombeau se ferma, le Saint ne voulant permettre que d'autres eussent de Reliques de son corps

saint que celuy qui le declaroit Saint.

Le Chef du Saint ayant esté appliqué sur la teste d'une femme demoniaque, elle fut deliurée aussi tost, & le demon en sortant esteignit toutes les lampes de l'Eglise.

On attend la Bulle de sa Canonisation, en laquelle seront rapportées les plus signalées actions de sa vie, & les principaux miracles que Dieu a operé par ses merites & prieres. Cependant, par ordre de sa Sainteté, il s'est fait du depuis en l'honneur du Saint, vne tres-celebre solemnité à Rome dans l'Eglise de S. Augustin, avec Octaue de l'Office du Saint, sa Sainteté ayant voulu que pour ne les pas empescher, les Festes de Ste. Catherine & S. André, qui se trouuoient dans l'Octaue, fussent transferées apres icelles, & a accordé Indulgence pleniére pendant toute l'Octaue, à ceux qui visiteroient l'Eglise.

L'Eglise fut ornée le plus richement & avantageusement qu'il se puisse dire: Il y eut tous les iours de l'Octaue, à la grande Messe & à Vespres, la plus excellente Musique de Rome, & par chacun iour deux Panegyriques à l'honneur du Saint, vn le matin, l'autre le soir, faite par les plus celebres Predicateurs. Son Image au Tableau estoit dans vn grand cadre doré au Maistre Autel, & au dessus du Tabernacle, cachant l'Image qui est de la sainte Vierge, peinte par S. Luc. Le concours du peuple, & des personnes de toutes conditions, mesme les plus illustres & releuées, durant toute l'Octaue, y fut si grand, qu'à peine le peut-on expri-

mer, l'Eglise ne desemplissant point depuis le matin iusqu'au soir.

L'Office de l'Oc̄taue commença le Samedi 23. Nouembre, aux premieres Vespres d'un Confesseur Pontife, avec Commemoration seulement du Dimanche. Le lendemain à la grande Messe il y eut Chapelle des Cardinaux, où assisterent tous les Eminentissimes, avec grand nombre de Prelats, & autres des premiers & des plus Grands de Rome.

L'apresdiné commença vne tres-solemnel-
le Procession, y assistant les Religieux Mendians, avec les Seruites, de l'Eglise de S. Augustin à celle de S. Pierre, où elle fut receüe solempnellement: Comme aussi la Procession de Saint Pierre estant venue à l'Eglise de S. Augustin, elle y fut tres-honorablement receüe par le Cardinal Sauelli, titulaire de l'Eglise, reuestu pontificalement.

En la Procession furent portez sept Estendarts du Saint, dont quatre, apres la Procession, furent suspendus à la vouite de l'Eglise de S. Augustin durant l'Oc̄taue, apres laquelle il n'en doit demeurer qu'un, les autres estans destinez pour l'Espagne, vn autre pour l'Eglise Cathedrale de Valence, & l'autre pour celle du Conuent de l'Ordre en la mesme Ville où repose son saint Corps; des autres trois, l'un fut pour les Religieux de l'Ordre du Conuent de Populo, l'autre pour les Peres Augustins Déchaux, & le troisieme pour les Peres Soccienti, de l'Ordre de S. François, qu'ils desirerent auoir pour memoire perpetuelle du Saint, lequel

quel viuant leur procura vne Chaire qu'ils possèdent en Espagne.

Le Lundy assisterent aux Vespres dans le Chœur des Religieux quatorze Cardinaux. Le Mardy y assista l'Ambassadeur d'Espagne avec grand nombre de Seigneurs. Le Mercredy le Pape y vint en personne, & y celebra vne Messe basse au grand Autel, apres laquelle, selon sa coustume, il en entendit vne autre pour action de grace. Apres celles-cy le R. P. Procureur & Vicaire General, & l'Assistant d'Espagne, firent present à sa Sainteté d'une lettre écrite de la main du Sainct au General de l'Ordre Seripandus, depuis Cardinal & Legat, prefidant au Concile de Trente, laquelle sa Sainteté receut avec grand respect & deuotion.

Arrinant à l'Eglise, elle fut accueillie par le Cardinal Sauelli comme titulaire, & le Cardinal Colonne, comme ayant au nom du Roy d'Espagne, poursuiuy & obtenu la Canonisation du Sainct. Toutes les fois que sa Sainteté se l'aua ses mains, deuant, durant, & apres la Messe, le Cardinal Sauelli luy presenta la seruiete.

Le Ieudy assisterent au Panegyrique douze Cardinaux avec quantité de Prelats, Seigneurs & autres personnes de condition; & generalement chaque iour il s'y en trouua grand nombre, tant aux Panegyriques qu'à la grande Messe & à Vespres. Plusieurs Cardinaux, Prelats; & toutes sortes de Prestres Seculiers & Reguliers, y vinrent aussi dire la sainte Messe.

Mais le Samedi on ne peut dire la grande Messe au maistre Autel, pour le grand nombre

306 LA VIE DE S. THOMAS
des Cardinaux qui y vinrent , & qui y voulurent celebrer.

Le Dimanche, iour de l'Octave, la Reyne de Suede y fut entendre la Messe , & y gagner les Indulgences , donnant vn rare exemple à toute la Ville. Bref , la solemnité a esté telle qu'on n'y pouuoit rien adiouster.

On attéd l'ordre de sa Sainteté pour faire pareille solénité en toutes les autres Eglises de l'Ordre; & on dispose des-ja à commencer par celles des autres Couuens que l'Ordre a dans Rome.

Sa Sainteté a octroyé des Indulgences, extraordinaires aux Medailles, Chapelets benits, &c. en l'honneur du Saint, dont elle a accordé certain nombre de Benediçtions à tous & chacuns les Religieux de l'Ordre; sçauoir mil cinq cens au General, quatre cens au Procureur & Viceire General, deux cens à chaque Assisant Prouincial & Prieur, dix à chaque Prestre; aux Clercs, Laiques, ou Freres Couuers quatre.

Lesdites Indulgences sont spécifiées en l'imprimé à Rome l'an 1658. en la Chambre Apostolique, ainsi que suit.

Indulgences que la Sainteté de N. Seigneur Alexandre Pape VII. concede. à tout fidele de Iesus-Christ de l'vn & de l'autre sexe, qui aura avec soy, ou en sa maison priuement quelqu'vne des Medailles, ou Images de S. Thomas de Vil-neue Archeuesque de Valence, benites de sa Sainteté, outre les autres Indulgences ordinaires imprimées l'aa 1657. le 6. Fevrier,

pourueu que celuy qui aura quelqu'une d'icelles obserue le Decret de sa Saintete porté audit Imprimé.

Sçauoir, celuy qui aura accoustumé de reciter pour le moins vne fois chaque semaine l'Office diuin ordinaire, ou celuy de la tres-heureuse Vierge, ou bien celuy des Morts, ou des sept Pseaumes penitentioux, ou les Graduels, ou la Couronne de N. Seigneur, ou celle de N. Dame, ou la troisieme partie du Rosaire, ou bien de coustume, visitera les Prisonniers, donnera l'aumosne aux pauures de I. C. estant vraiment penitent, confez & absous d'un Prestre approuué par l'Ordinaire, communiera en quelqu'un des iours marquez icy, sçauoir de la Naissance de I. C. nostre Seigneur, de l'Annonciation de la B. Vierge Marie, de Pentecoste, Natüité de S. Iean Baptiste, Festes des saincts Apostres Pierre & Pol, de l'Assomption de la B. Vierge Marie, Feste de S. Thomas de Vil-neuue le 18. Septembre, de tous les Saincts, de la Dedicasse de la propre Eglise du Patron, ou bien Titulaire de ladite Eglise, & priera pieusement pour l'extirpation des heresies, & des Schismes, pour l'augmentation de la Foy Catholique, pour la Paix & Concorde des Princes Chrestiens, & pour les autres affaires de la sainte Eglise Romaine, en chaque iour gagnera Indulgence pleniere de tous ses pechez.

Quiconque preschera publiquement l'ardente charité de S. Thomas pour l'empreindre dans les cœurs des fideles (ce que nostre Sei-

gneur exhorte tout Predicateur de faire pour le moins vne fois l'année) confez & communié, gagnera de mesme l'Indulgence pleniére, & l'auditeur qui l'escouterá, sept ans & autant de quarantaines d'Indulgences.

Quiconque repentant & confez, ou au moins ayant vn acte de contrition sur le point de la mort, inuquera deuotement le nom de Iesus & intercession de S. Thomas de bouche s'il peut, ou pour le moins du cœur, gagnera Indulgence pleniére.

Quiconque priera sa diuine Majesté qu'il luy plaíse d'enflammer le cœur de pareille charité qu'il donna à S. Thomas, & départira quelque aumosne aux pauures de Iesus-Christ, il gagnera chaque fois 40. iours d'Indulgences.

Quiconque visitera l'Eglise, ou Autel dedié à Dieu à l'honneur de S. Thomas de Vil-neuue, gagnera 50. iours d'Indulgences.

Toute personne de l'un & de l'autre sexe, qui combat sous la Reigle de S. Augustin, laquelle S. Thomas professa, chaque fois qu'elle s'exercera en quelqu'une des œures spirituelles, portées en la mesme Reigle, & inuquant le Sainct, dira trois fois le *salue Regina*, ou priera pour la prosperité de la sainte Eglise, ou de sa Saincteté, ou quelque autre fin sus-mentionnée, s'acquerra 40. iours d'Indulgences.

Voulant la mesme Saincteté que toutes lesdites graces puissent estre appliquées aux ames des Trespassez, *per modum suffragij*, par forme ou maniere de suffrage. G. GVALTERIVS.

A Rome impressiõ de la Châbre Apost, 1658.

Le 25. Novembre il se fit vn feu d'artifice deuant le Conuent, où estoit representée la statuë que vit en songe Nabuchodonosor, laquelle fut reduite au neant en la presence du Sainct. Les boëtes, tromperes, & tambours y furent entendus de toutes parts.

Les soirs durant l'Ocetaue il y eut grand nombre de lumieres à toutes les fenestres des maisons voisines du Conuent.

Ce qui est arrivé depuis en Ville & en quelques autres, où la Feste de ladite Canonisation a esté celebrée.

SA Saincteté par Bref exprés du 12. Novembre dernier, de ses graces auoit donné licence afin de celebrer pendant l'espace de huit iours la Feste de ladite Canonisation en tous les Conuents de l'Ordre, avec Indulgence pleniëre à tous les fideles qui visiteroient leurs Eglises en quelque iour de ladite Ocetaue; Lequel Bref le Reuerendissime P. General Pol Luchin Commissaire Apostolique visitant son Conuent general de cette ville de Tolose, recut de Rome le 9. du mois de Ianuier dernier, aux termes suiuaus.

ALEXANDER PAPA VII.

Ad futuram rei memoriam.

CVM sicut dilectus filius Vicarius Generalis Ordinis Eremitarum Sancti Augustini nobis nuper exponi fecit, dilecti pariter filij eiusdem Ordinis Fratres, pro sua erga Sanctum Thomam de Villanoua, Archiepiscopum Valentinum, quem

ad honorem Sanctæ, & Indiuiduæ Trinitatis, ac Fidei Catholicæ exaltationem, ac Religionis Christianæ augmentum auctoritate Omnipotentis Dei Patris, & Filij, & Spiritus sancti, ac Beatorum Apostolorum Petri, & Pauli, & nostra Sanctorum Confessorum Pontificum numero solemnî Ritu adscripsimus deuotione, ac etiam vt Christi fideles ad ejsdem Sancti Thomæ uenerationem excitent, Canonizationis ipsius Sancti Thomæ à nobis peractæ festiuitatem in sua quique Ecclesia solemniter celebrare summopere desiderant: Nos piis eorundem Fratrum votis quantum cum Domino possumus, hac in re fauorabiliter annuere cupientes dictumque Vicarium Generalem, specialibus fauoribus, & gratiis prosequi volentes, & à quibusuis excommunicationis, suspensionis, & interdicti, aliisque Ecclesiasticis sententiis, censuris, & pœnis à iure, vel ab homine quauis occasione, vel causa latis si quibus quomodo libet innodatus existit, ad effectum præsentium duntaxat consequen. harum serie absoluentes supplicationibus eius nomine nobis super hoc humiliter porrectis inclinatis, omnium, & singulorum Conuentuum, seu Domorum Regularium prædicti Ordinis Eremitarum Sancti Augustini in quacumque Mundi parte existentium Fratribus, vt in sui, seu suæ quique Conuentus, seu Domus Regularis Ecclesiam respectiuè festiuitatem Canonizationis memorati Sancti Thomæ de Villanoua semel tantum, idque intra bimestre à die quo præsentium notitiam respectiuè habuerint, computandum, solemniter celebrare liberè, & licitè possint, & valeant auctoritate Apostolica tenore præsentium concedimus & indulgemus. Cæterum vt pium celebrationis festiuitatis huiusmodi opus cum maiori spiritus feruore, & animarum fructu peragatur, omnibus, & singulis vtriusque sexus Christi fidelibus verè pœnitentibus, & confessis, ac sacra Communione refectis, qui quamlibet ex prædictorum Conuentuum, seu Domorum Regularium

Ecclesiis, quo die festiuitas prædicta in illa sicut præmittitur celebrabitur, vel in aliquo ex septem diebus immediatè sequentibus ab ortu solis vsque ad occasum diei huiusmodi deuotè visitauerint, & ibi pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, ac sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam & remissionem misericorditer in Domino concedimus, Non obstantibus Constitutionibus, & ordinationibus Apostolicis cæterisque contrariis quibuscunque. Volumus autem, vt earundem præsentium transumptis etiam impressis, manu Notarij publici subscriptis, & sigillo alicuius personæ in Ecclesiastico dignitate constitutæ munitis eadem pro: fus fides adhibeatur in iudicio, & extra, quæ præsentibus adhiberetur, si forent exhibitæ, vel ostensæ: Datum Romæ apud Sanctam Mariam Maiorem sub Annulo Piscatoris die 12. Nouembris 1658. Pontificatus nostri anno quarto.

G. GVALTERIVS:

Ce Bref avec la permission de Messieurs les Vicaires Generaux de Monseigneur l'Archeuesque fut publié pour celebrer ladite Feste, commençant aux premieres Vespres du iour 13. dudit mois: & le mesme Reuerendissime P.G. le lendemain celebra solennellement le S. Sacrifice de la Messe. La briefueté du temps (d'ailleurs extremement faicheux, à cause des vents extraordinaires & pluyes continuelles) qui obligeoit sa Paternité, & la pressoit de promptement expedier les affaires en l'Assemblée provinciale des Religieux, conuoquée par son commandement audit Couuent pour lors, & continuer son voyage vers Paris, n'ayant donné

(à nostre grand regret) le loisir de faire l'appareil requis pour vn' affaire si pieuse & de telle importance. Ce que nonobstant , les Citoyens de l'vn & de l'autre sexe n'ont pas manqué de témoigner le plaisir & agreément qu'ils auoiēt, par leur ardente deuotion, Confessions, frequentes Communions , assistance aux Messes , Processions, Predications pendant ladite OËtaue ; & ce avec telle foule , que tousiours ce vaste Temple estoit remply de monde. Aussi comme c'estoit le premier lieu en ce Royaume, auquel ladite solemnité se celebroit, Dieu voulut faire voir en effet qu'il y prenoit plaisir, ayant par l'intercession de son fidele Seruiteur S. Thomas accordé à plusieurs des graces tres - signalées : Car le iour S. Anthoine & 4. de l'OËtaue, vne femme vesue , de condition , apres auoir fait dire vne Messe à son Autel , & offert vn Cœur d'argent, fut soudainement deliurée d'vne douleur tres-cuisante, & guerie entieremēt de la paralisse, qui desia auoit rendu le bras gauche tout à fait mort, & interdit à tout mouuement vital.

Comme aussi vne autre vesue fort considerée, ayant vn procez depuis la mort de son feu mary , & demeuré l'espace de quinze ans sans en voir l'issuë, la chicane des parties en estant cause, s'estant recommandée au Sainct au moyen d'vne neufuaine de Messes, & Communions en sa Chapelle, pour en voir la fin, se trouua toute consolée, & gaigna son procez avec plus d'auantage qu'elle ne se pouuoit promettre : quantité de personnes luy ayant dit qu'elle le perdrait avec despens.

Vne autre femme estant aueugle tout à fait, n'eut pas si tost baisé & adoré vne petite Relique du Sainct, qu'elle s'écria pleine de ioye qu'elle y voyoit, preschant par tout la misericorde de Dieu, & racontant la faueur receuë par l'entremise du Sainct.

Vne autre femme abandonnée des Medecins, & presque agonisante, induite par son Confesseur de se recommander au Sainct, aussi tost qu'elle l'eut fait, se trouua parfaitement exempte de toute fièvre, & guerie.

Autre, qui gaignoit sa vie du trauail de ses mains, estant tombée par terre, s'estoit rompuë vn bras, en sorte que endurent des grandes douleurs, estoit reduite à mandier son pain. Par le conseil de certaines Religieuses, s'estant confessée, & fait celebrer vne Messe à l'Autel de S. Thomas, son bras se trouua remis, & s'en sert sans incommodité quelconque comme auparauant. Si le nom de ces personnes ne se lit pas icy, c'est parce qu'elles ne l'ont pas voulu.



De Viene le 19. Mars 1659.

LE 2. de ce mois la Feste de S. Thomas de Vil-neuve fut solemnisée dans l'Eglise des Augustins, où l'Empereur, accompagné des Princes & Seigneurs de sa Cour, assista; comme aussi au Panegyrique qui se fit le lendemain.

De Bruxelles le 15. Mars 1659.

La solemnité de S. Thomas de Vil-neuve fut commencée par les Augustins de cette Ville le 2. de ce mois dans leur Eglise, parée de tres-belles tapisseries & de quantité d'autres riches ornemens, avec vn Arc de triomphe au dehors, où estoit élevé le Tableau du Sainct. L'Archeuesque de Melines, apres auoir celebré la Messe, porta le S. Sacrement à la Procession qui se fit par les ruës, aussi tenduës de riches tapisseries & de peintures: en laquelle marchoient en teste Onze cens pauures, suivis de nos cinq Confrairies, de tous les Ordres Reguliers, & des Confreres de S. Augustin, chacun vn Cierge à la main: apres lesquels paroissoit vn Char de triomphe, deuanté par 47. Enfans lestement vestus, & portans les representations des Miracles dudit Sainct, dont la Statuë estoit aussi portée au milieu des Religieux du mesme Ordre, precedée d'vn grand Estandart. Nos Magistrats y assisterent, avec vne foule extraordinaire de peuple, qui le soir & les deux suivans alluma grand nombre de feu de joye, aux

fanfares des Trompetes & des Hauts-bois. Pendant l'Octaue il y eut aussi de Messes celebrées par diuers Prelats, & de Predications faites le matin & l'apres-dinée : le tout s'estant terminé le 9. par vne grande Messe, que l'Archeuesque d'Ephese chanta, & par vn'autre Procession qui se fit encor par les ruës, ou se trouua le Marquis de Caracene : lequel, apres auoir accompagné Dom Iean d'Autriche par delà Cambray, estoit reuenu le iour precedent en cette Ville.

De Limoges le 18. Mars 1659.

Le 9. de ce mois la solemnité de la Feste de la Canonisation de S. Thomas de Vil-neuue fut ouuerte au Couuent des Augustins par Monseigneur l'Euesque, avec vn si grand concours de peuple, qu'on n'y en a point veu encore de pareil: Il y celebra ce iour la sainte Messe, comme aussi en celuy de la clôture de l'octaue, pendant laquelle sa Seigneurie assista aux huit Pa-negyriques prononcez par huit Predicateurs, avec tant de deuotion, subtilité, eloquence, & justesse, que tous les bien-entendus les iugeoient tres-dignes d'estre mis en lumiere pour la gloire du Sainct & consolation des Peuples. Le mesme Sr. Prelat chaque soir apres lesdites Predications benissoit les assistans avec le saint Sacrement, tandis que les Chœurs des Ecclesiastiques faisoient retentir l'air du chant harmonieux de leur Musique. Les Messes aussi des Prestres, Chanoines & Religieux furent si

frequentes en ladite Eglise depuis la pointe du jour iusques quasi à vne heure apres midy, qu'on n'en scauroit specifier le nombre; moins des Fideles qui y ont receu la sainte Communion, principalement le dernier iour, auquel furent distribuées plus de deux mille cinq cens petites Hosties. Le tintamarre que causoient plusieurs Soldats avec leurs mousquets, les différentes fusées qui voloient & grondoient en plusieurs endroits parmy l'air, grand nombre des flambeaux allumez & lumieres en quantité de lanternes, que le P. François Bastier Prieur du Conuent auoit fait ranger & attacher à l'entour du Clocher, & qui rendoient la nuit vn clair iour, les feux artificiaux en diuers lieux, le son & bruit des Tambours, Fifres, & autres choses propres pour donner du plaisir innocent, tenoient en suspens plus de douze mille personnes de toutes conditions à l'entour du Conuent ou enclos d'iceluy, ou sur les ramparts de la Ville.

De Bourdeaux le 2. Avril 1659.

Le 23. du passé l'ouuerture de la Feste de la Canonisation de S. Thomas de Vil - neuue fut faite par vne Procession generale, qui commença en l'Eglise Metropolitaine S. André iusques au Conuent des Augustins, où Monseigneur l'Archeuesque assista avec tout le Clergé, scauoir Chanoines du Chapitre dudit S. André, de S. Surin, toutes les Parroisses, & tous les Ordres Reguliers, accompagnez de tout le

Parlement en robe rouge, des Jurats & tous les autres Corps de la Ville ; Et ledit Sr. Archevesque celebra le sainct Sacrifice solemnellement: Pendant l'Octave cette Eglise fut visitée des peuples si extraordinairement, qu'on n'a veu de si grandes foules, & y eut dix Sermons prononcez par des personages tres-sçavans en ce mestier. Le feu de joye fut allumé deuant le Couvent par lesdits Jurats reuestus de leurs liurées, lesquels firent tirer les canons, &c.

Antienne, Verset, & Oraison, Pour implorer l'assistance de S. Thomas enuers Dieu.

Antienne.

O Glorieux Sainct, l'ame duquel possede le Paradis, dont les Anges s'éjouissent, les Archanges tressaillent, le Chœur des Saincts publie, la troupe des Vierges inuite, demeurez avec nous pour tousiours.

V. Il a distribué & donné aux pauures.

R. Sa justice demeure au siecle des siecles.

O R A I S O N.

S Eigneur Dieu, qui auez donné Thomas pere des pauures, aux Prelats pour exemple; accordez-nous, s'il vous plait, que comme en ce monde il a assisté les necessiteux, aussi dans le Ciel par ses prieres il nous ayde en vostre endroit par nostre Seigneur Iesus-Christ. Amen.

OFFICIUM B. THOMÆ

HYMNVS.

Thoma recens Iberiæ
Orbisque sydus nobile,
Pater benigne pauperum
Vas charitatis igneum.

Manus egenti porrigis,
Sacrosque census diuidis
Lingua doces & moribus
Cunctis canenda gentibus.

Quàm pura fulget castitas,
Sanctæque mentis æquitas,
Quanta coruscant gloria,
Insculpta Christum pectora.

O lux beata præsulum,
Spes certa te vocantium,
Tu supplicantes adiuua,
Reisque numen mitiga.

Laudetur alma Trinitas,
Et Trinitatis Vnitas
In iubilis & canticis
Per sempiterna sæcula. Amen.

Antiph. Versus, & Oratio in principio huius libri.
Lectiones in ij Nocturno.

Thomas à Villanoua in oppido Fontis-planæ
Toletanæ Diœcesis honestis parentibus or-
tus, à puero viam Domini ingressus solida confe-
ssim virtutum omnium fundamenta iecit, moribus
ac sermone modestus, habitu vultuque composi-
tus, orando indefessus, ieiuniis ac flagellis carnem
macerans, necnon erogandis eleemosynis aded ad-
dictus, vt dum ad Gymnasium puer accederet, ien-
taculum sibi à parentibus traditum inter pauperes
diuideret, & modò sagum, modò thoracem, non-
nunquam pileum, caligas & pallium ijsdem clar-

giretur Adolescens ad Complutensem Academiam profectus multiplici disciplinarum peritia breui clarus euasit. Annum agens vigesimum septimum Religiosum Eremitarum S. Augustini institutum amplexus est, in quo integerrima regularis vitæ obseruantia cæterisque virtutibus mirificè eluxit. Archiepiscopatum Valentinum ad quem à Carolo quinto Augusto nominatus fuerat tandiu accipere recusauit donec à Superiori suo in virtute sanctæ obedientiæ & comminata excommunicationis pœna cogeretur; cuius administratione suscepta, collapsam Cleri disciplinam erexit, Populum ad vitia pronum verbo & exemplo ad pristinam morum sanctimoniam reuocauit. Tu autem, &c.

N Vllus ad sanctum Præfulem accessit patens bonorum egenus nobiles filias in matrimonium daturus, cuius ipse necessitatibus presto non esset. Infantes prius ad portas exponi solitos, ac passim pereuntes omnes ad Palatij sui portam, edictis tota Diœcesis propositis deferri iussit, quos ipse vocatis nutricibus diligenter educari curauit, & postmodum fœminas apud honestissimas matronas, masculos apud artifices, vt artem ediscerent collocauit. Peregrinantia pauperum agmina magnis sumptibus pauit, captiuos non paucos à Mauris auctos grandî pecuniæ vi redemit: vilissimi pretij vestibus vsus est; quas propriis etiam manibus resarciebat, quod plura suppeterent vt pauperibus impertiretur. Fratri ac neptibus secundum carnem, vt verè pauperibus modicum omnino donauit non vt ditescerent, sed quominus egerent. Omnes denique Archiepiscopatus redditus liberalissime semper in egenos erogauit, vnde merito per vniuersam Hispaniam magni Eleemosynarij cognomen adeptus est. Modesta supellectili & mensa ac frugali victu contentus fuit, & in reliquo vitæ genere, & tota domo sua cauit, ne quid appareret quod à sancto instituto esset alienum. Tu autem Domine, &c.

Ecclesiastica quoque libertatis iura nullo timore minisque perterritus acerrime defendit & Præfectum Civitatis Valentiaë ea violantem à fidelium communione seiunxit, publicèque, pœnitentem absolvit. Bina Collegia extruxit, dotavitque. Alterum Valentiaë in quo pauperes artibus ac Theologiaë operam nauarent : Compluti alterum, vbi Religiosi sui Ordinis Theologiaë incumbèrent, Domos sibi à patre relictas, in Hospitalium pauperum mulierum Oppidi de Villanoua erexit. Complures sermonum libros, animarum saluti perutiles conscripsit. In extremo vitæ constitutus, quicquid pecuniæ domi habebat, pauperibus distribui iussit. Quo peracto cum ei nunciatum esset nihil iam superesse vel ad vnius diei cibum cœmendum. Nunc lætus, inquit morior. Suppellectilem deinde omnem inter pauperes familiares partitus est, cumque Commentariensis non meminisset, ab illo ad se vocato veniam petiit, & lectum in quo moriturus iacebat dono dedit, elemosynæque nomine ab eo impetrauit, vt in illo se mori permitteret; allatòque mortis nuncio constanti animo cum sancto Martino; Domine, inquit, si adhuc populo tuo sum necessarius non recuso laborem; sin minus, cupio dissolui & esse tecum. Obiit anno salutis millesimo quingentesimo quinquagesimo quinto, ipso Natiuitatis Deiparæ die: cum Ecclesiæ Valentiaë annos duodecim præfuisset, egregiis tam in vita, quam post mortem miraculis clarus, tritici nimirum, dum adhuc viueret multiplicatione, vt pauperibus subueniret, nec non claudi sanatione. Post obitum verò duorum resuscitatione mortuorum aliisque permultis. Tu autem Domine, &c.]

FIN.

Les trois Leçons précédentes, Hymne, Oraison & Antienne furent dressées lors de la Beatification du saint, mais non recitées à la réserve de l'Antienne, Verset & Oraison de Vespres, ce que fut seulement mis aux Offices de l'Ordre.

LICENCE DV S. PERE

ALEXANDRE VII. à tous les Religieux de l'Ordre de l'un & de l'autre sexe, pour faire l'Office de S. Thomas de double seconde classe, le 18.

Septembre chaque année avec Octave.

Ordinis Eremitarum S. Augustini.



EQVVM est, vt Augustiniana Familia, foecunda Sanctorum parens, ex qua tandem praclarum germen ardentissimum nempe charitatis exemplar prodijt Fr. Thomas à Villanoua, mox Archiepiscopus Valentinus, nuper inter Sanctos relatus; ac proinde de Religione Catholica ob eandem lucis accessionem nouo hoc numero beneme-

rita, pia sua præsertim vota nunquam
 Apostolicæ sedi incassum exhibeat. Ea-
 propter Sac. Rit. Congregatio supplici
 vniuerso eidem Ordini etiam vtriusque se-
 xus censuit indulgendum, vt tanti Confra-
 tris memoriam sub ritu duplici secundæ
 Classis cum Octaua quotannis recolat.
 Die 19. Iulij 1659.

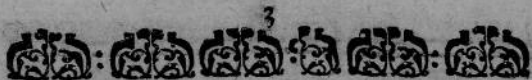
I. Episcopus Sabin. Card. Sacchetti.

Locus † sigilli.

Franciscus Maria Phœbeus Sac. Rit. Congr. Secr.

ROMÆ, Ex Typographia Reu. Camera
 Apostolicæ. 1659.

Apud LVD. BOVLENGER, viâ Iacobæ,
 sub signo S. Ludouici.



DIE XVIII. SEPTEMBRIS

IN FESTO

S. THOMÆ
DE VILLANOVA
CONF. PONT.

Semiduplex.

*Omnia de Communi Confessoris Pontif. præter
Antiphonas ad Magnificat, & Benedictus,
Orationem, & Lectiones secundi Nocturni.*

Antiphona in utrisque Vesperis.

Disperfit, dedit pauperibus: iustitiæ
eius manet in sæculum sæculi. Ps. III.

ORATIO.

DEVS, qui Beatum Thomam Pontificem
insignis in pauperes misericordiæ virtute
decorasti, quæsumus vt eius intercessio-
ne in omnes, qui te deprecantur, diuitias mis-
ericordiæ tuæ benignus effundas. Per Dominum
nostrum Iesum Christum Filium tuum, qui te-
cum viuit & regnat in vnitæte Spiritus sancti
Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

4
Lectioes primi Nocturni de Script. occur.

IN II. NOCTVRNO

LECTIO IV.

Thomas in Oppido Fontisplani Toletanae
Dioeceseos in Hispania natus, anno Domini
millesimo quadringentesimo octogesimo octa-
uo, ab optimis parentibus ineunte vita, pietatem,
& singularem in pauperes misericordiam accepit;
cuius adhuc puer complura dedit exempla, sed
illud in primis nobile, quod ut nudos operiret,
proprijs vestibus non semel seipsum exuit. Exa-
cta pueritia, Compluto, quò missus fuerat, ut
litteris operam daret, patris obitu reuocatus, uni-
uersam hæreditatem egenis virginibus alendis di-
cauit: eodemque statim profectus est, ut curricu-
lum sacrae Theologiae conficeret: interim assiduis
precibus scientiam Sanctorum, & rectam vitam,
morumque normam a Domino vehementissime
postulans: quare diuino instinctu Eremitarum
S. Augustini amplexus est institutum.

LECTIO V.

Religionem professus, omnibus Religiosi
hominis virtutibus, & ornamentis excel-
luit: humilitate, patientia, continentia, sed ar-
dentissima charitate summè conspicuus: inter
varios, & assiduos labores orationi, rerumque
diuinarum meditationi inuidio spiritu semper in-

5
tentus. Prædicandi onus, utpotè sanctimonia, & doctrina præstans, subire iussus, cœlesti aspirante gratia, innumerabiles è vitiorum cœno in viam salutis eduxit. Regendis deinde Fratribus admotus prudentiam, æquitatem, & mansuetudinem, pari sedulitate, ac seueritate coniunxit, adeò vt priscam sui Ordinis disciplinam multis in locis, vel firmauerit, vel restituerit.

LECTIO VI.

GRanatenfis Archiepiscopus designatus, mira humilitate, & constantia insignè munus reiecit. Verùm non multò post, Valentinam Ecclesiam, Superiorum auctoritate coactus, gubernandam suscepit; quam annis ferme vndecim ita rexit, vt sanctissimi, & vigilantissimi Pastoris partes expleuerit. Cœterum consueta viuendi ratione nihil admodum immutata, inexplebili charitati multò magis indulfit, cum amplos Ecclesiæ reditus in egenos disperfit, nè lectulo quidem sibi relicto; nam eum, in quo decumbebat, cum in cœlum euocaretur, ab eodem commodatum habuit, cui paulò ante elleemosynæ loco donauerat. Obdormiuit in Domino sexto Idus Septembris, annos natus octo & sexaginta. Serui sui sanctitatem adhuc viuentis, & exinde post mortem miraculis Deus testatam voluit, præsertim, cum horreum frumento pauperibus distributo penitus vacuum, repentè plenum inuentum est: & cum ad eius sepulchrum puer mortuus reuixit. Quibus, alijsque non paucis fulgentem signis, Alexander Septimus Pontifex Maximus

Sanctorum numero adscripsit, atque eius memoriam quarto decimo Kalendas Octobris celebrari mandavit,

IN III. NOCTVRNO.

Homil. in Euangel.

Homo peregrè proficiscens.

Vt in Communi Confess. Pont.

Antiphona ad Benedictus.

Eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia Sanctorum. *Eccl. 31.*

Missæ de Communi Confess. Pont.

Statuit ei Dominus.

Cum Oratione propria, & Euangelio.

Homo peregrè proficiscens.

Visas, ac maturè perpensas Orationem, Lectiones, & Antiphonas supradictas sacrorum Rituum Congregatio die 14. Junij 1659. approbavit; easque sanctissimus in Breuiario, & Missali Romano inter Officià, & Missas ad libitum recitandas, & celebrandas imprimi mandavit; pariterque ad libitum ab omnibus utriusque sexus Christi fidelibus tum secularibus, tum Regularibus die 8. Septembris, festo Sancti Thomæ de Villanova, cum reliquis de communi Confessoris Pontificis, sub ritu semiduplici recitari, ac celebrari posse concessit Die 17 eiusdem mensis Junij, eodèmq; anno 1659.

I. Episc. Sabinen. Card. Sacchetti.

Loco † Sigilli.

Franciscus Maria Phœbeus Sac. Rit Congr. Secr.

 APPROBATIO.

VIS A sacra Congregationis Cardinalium
 Approbatione, nec-non sanctissimi Papa,
 Alexandri VII. concessione, Antiphonas, Ora-
 tionem, & Lectiones in Breviario & Missali Ro-
 mano apponendas, & ad libitum ab omnibus
 Vtriusque sexus Christi Fidelibus Sacularibus &
 Regularibus recitandas sub ritu semiduplici sin-
 gulis annis die decima octava Septembris Feste
 sancti Thoma de Villa-noua, cum alijs de commu-
 ni Confessoris Pontificis typis mandari permitti-
 mus. Datum Tolosa die vigesima septima eius-
 dem mensis Septembris 1659.

PETRVS DE MARCA, Archie-
 piscopus Tolosanus.

 ALIA APPROBATIO ET PERMISSIO
 pro Dicecesi Parisiensi.

VISO per nos Ioannem Baptistam de Contes,
 Presbyterum iurium Doctorem, insignis
 & Metropolitana Ecclesia Parisiensis Decanum
 & Canonicum, & Alexandrum de Hodancq
 Presbyterum, Doctorem & Socium Sorbonicum,
 Archypresbyterum & Rectorem Ecclesia Paro-
 chialis S. Severini, Vicarios generales Eminen-
 tissimi in Christo Patris & Domini D. Ioannis

Francisci Pauli de Gony, tituli sanctæ Mariæ
 super Minervam S. R. E. Presbyteri Cardinalis
 de Retz, Parisiensis Archiepiscopi, hoc presentis
 officio sancti Thoma de Villa nova, illud appro-
 bavimus & permisimus illius impressionem in
 Civitate Parisiensi, & recitationem tam priva-
 tum quam publice. Actum Parisiis, anno Do-
 mini millesimo s. xcentesimo quinquagesimo nono,
 die vigesima septima Augusti.

DE CONTES.

DE HODANO.

PETRY DE MARCA, Archie-
 piscopus Tolosanus.

EXCEDEBAT IOANNES BOVDE, Regis, & Co-
 mitiorum Linguae Occitanæ Typographus.

M. DC. LIX.